

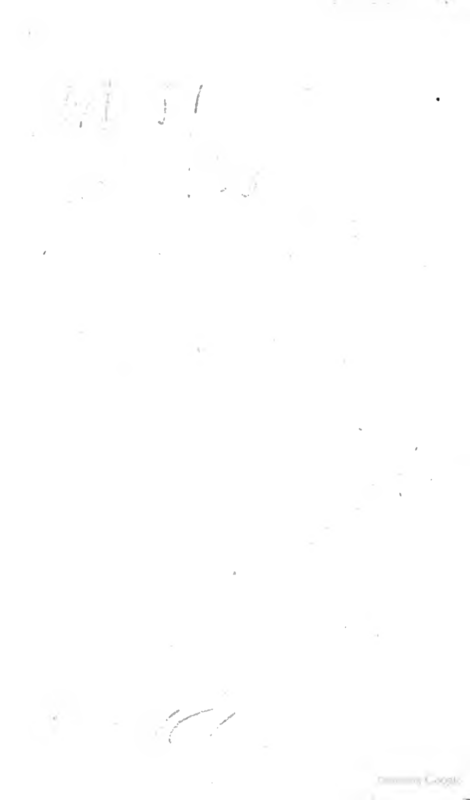




MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.



MÉLANGES

DE CRITIQUE

ET DE PHILOLOGIE;

PAR

S. CHARDON DE LA ROCHETTE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez D'HAUTEL, Libraire, rue de la Harpe, n° 80.

1812.

MÉLANGES

DE

CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

NOTICE

Sur la Vie et les principaux Ouvrages de JEAN-BAPTISTE-GASPARD D'ANSSE DE VILLOISON.

UNE amitié de vingt-ans, qui n'a jamais subi aucune altération, et une correspondance active pendant ce long intervalle sur presque toutes les branches de la littérature ancienne, me font un devoir de consacrer, dans ces Mélanges, quelques pages à la mémoire d'un savant qui a rendu de si grands services à l'érudition et surtout aux lettres grecques.

M. Dacier, au nom de la classe de l'Institut à laquelle appartenoit M. de Villoison, et dont il est l'élégant interprète, lut, dans la séance publique du 11 avril 1806, une *Notice historique* sur la vie et les ouvrages de l'illustre défunt, mais obligé de se renfermer dans de justes bornes, il ne put qu'indiquer en peu de

mots les ouvrages que nous devons à ce savant infatigable. C'est de ces ouvrages que je me propose de donner une Notice plus étendue, après avoir parcouru rapidement les époques principales de la vie de leur illustre auteur.

Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison naquit à Corbeil, le 5 mars 1750, d'une famille noble, originaire d'Espagne. Il annonça de bonne heure, cette ardeur pour l'étude, ce désir extrême d'acquérir de nouvelles connoissances, qu'il a conservés jusqu'au dernier moment. Sa passion pour le grec se développa aussi de bonne heure, et alla toujours croissant, à mesure que ses progrès dans cette belle langue devenoient plus sensibles. Il se promit, jeune encore, de parcourir en entier le champ vaste de l'érudition, et il le parcourut avec honneur. Il fit ses premières études au collège de Lisieux, il passa ensuite à celui du Plessis; mais l'excellent professeur d'humanités, Le Beau, l'un, sinon des plus savans, du moins des plus zélés professeurs qu'ait eus l'université de Paris, donnoit des leçons de grec au collège des Grassins, et le jeune Villoison courut vite les entendre. Il se rendit encore à celles que donnoit Capperonnier au collège de France. Cependant il n'avoit plus besoin de maître; à quinze ans il possédoit déjà, à un degré très-éminent, la langue grecque, et dans les compositions pour les prix de grec, il les remportoit tous et il faisoit le dé-

sespoir de ses rivaux. Une fois seulement, il fut, non pas vaincu dans cette lutte honorable, mais mal jugé par ceux qui devoient décerner les couronnes. On avoit puisé la version grecque dans une édition fautive ; le jeune Villoison corrigea son texte avant de le traduire ; mais le traducteur latin avoit négligé cette précaution, et par conséquent il avoit fait un contre-sens. Malheureusement, les maîtres, moins instruits que l'écolier, et pleins de confiance en la version latine, écartèrent celle de Villoison ; et ce qui devoit lui faire obtenir le prix d'emblée, fut précisément ce qui le lui fit perdre. Mais, observe très-judicieusement M. Dacier, qui rapporte cette anecdote, d'une manière un peu différente : « une pareille défaite est un véritable triomphe. » Le savant Suédois Biörnstähl, qui avoit assisté en 1769 à la distribution des prix de l'université de Paris, fait dans la seconde des lettres, écrites pendant ses voyages, au bibliothécaire royal de Stockholm, Giorwell, un éloge bien flatteur du jeune Villoison (*a*).

(*a*) Je le consigne ici d'autant plus volontiers que ces lettres n'ont pas été traduites en françois, quoiqu'elles soient remplies d'anecdotes très-intéressantes. Elles ont été originairement écrites en suédois. Je me sers de la traduction allemande de M. Groskurd. 2ᵉ. édit. Leipzig et Rostock, 1780, 6 vol. in-12. Cette seconde lettre y est faussement datée, dans cette édition, du 17 octobre 1773, au lieu du 6 octobre 1769.

« Je connois, lui écrivit-il, un jeune gentilhomme, qui, chaque année, a remporté un ou plusieurs prix dans toutes ses classes. Il sera, certainement, un jour, l'ornement de sa nation, comme il l'a été jusqu'ici de l'université. Il a à peine 19 ans, et déja il a lu tous les classiques latins, sans compter les poëtes, les historiens, les orateurs françois; il a fait dans le grec des progrès tels qu'il peut traduire dans cette langue, sans préparation et sans hésiter, tout livre françois ou latin qu'on lui présente. Il a lu quarante écrivains grecs; Pindare est son poëte favori; il connoît les beautés de ces écrivains, et il met à profit, pour son instruction, toutes ses lectures. Il a commencé cette année l'étude de la langue arabe, et les professeurs mêmes du collège royal sont étonnés de ses progrès rapides. Il a joint en même temps à cette étude, celle du syriaque qu'il a appris sans maître; il a déjà lu dans cette langue les évangiles. Il en est à présent à l'hébreu; et quoiqu'il y a quatorze jours seulement, il ne fût pas en état d'épeler un seul mot de cette langue, il a déjà lu sept chapitres du premier livre de Moïse, parce que la connoissance de l'arabe et du syriaque lui facilite l'intelligence de l'hébreu; en un mot, au commencement de février de cette année, il ne connoissoit pas une seule lettre des langues orientales, et maintenant, et en aussi peu de temps, il les possède à un degré

passablement éminent, et il y fait tous les jours des progrès sensibles. Je dois orner cette lettre de son nom, parce que je suis bien persuadé qu'il occupera un jour une place distinguée dans l'Album des savans (*a*); il se nomme *Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison*, d'une ancienne famille. Ce M. de Villoison a remporté presque tous les prix de l'université, et il se fait aimer de tout le monde par son extrême application à l'étude, et par son excellente conduite. » *Tom. I. pag.* 38.

La septième lettre du même savant, datée du 24 juin 1770, nous apprend que ce fut lui qui pressa vivement M. de Villoison de publier le Lexique Homérique d'Apollonius, faisant partie, comme on sait, du fameux recueil de Lexiques grecs, écrit vers la fin du IXe. siècle, conservé, à l'époque où Biörnstähl écrivoit, à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et déposé ensuite à la Bibliothéque nationale. Villoison saisit avec ardeur cette première idée, et il commença à s'occuper de la transcription de ce Lexique; mais il lui restoit beaucoup de doutes sur la possibilité de trouver un libraire qui voulût se charger de l'impression. Heureuse-

(*a*) Les voyageurs allemands portent ordinairement un livre blanc sur lequel les savans qu'ils visitent inscrivent leur nom, accompagné de la date et d'une sentence. C'est ce qu'on appelle un *Album*.

ment l'abbé de Saint-Léger, alors bibliothécaire de Sainte-Géneviève, et toujours empressé de fournir aux jeunes gens studieux tous les secours qui étoient en son pouvoir, se chargea, lorsque le livre fut prêt, d'en négocier l'impression; il avoit vu le jeune Villoison passer à la bibliothéque, confiée à ses soins, les heures destinées au public; Villoison demandoit le plus souvent le roman de Longus dont, sans doute, il projetoit depuis long temps une édition, et on lui donnoit ordinairement celle de Moll, grecque et latine; mais l'abbé de Saint-Léger, soupçonnant que cette lecture assidue d'un roman, dans lequel la décence n'est pas toujours respectée, avoit pour un jeune homme un tout autre attrait que celui de l'instruction, ordonna au sous-bibliothécaire de lui donner, la première fois qu'il demanderoit Longus, l'édition grecque, sans traduction, de *Colombani*. Le sous-bibliothécaire exécuta ponctuellement cet ordre; mais l'abbé de Saint-Léger vit avec plaisir que ses soupçons étoient mal fondés, et que le jeune Villoison continuoit avec la même ardeur son travail sur l'édition grecque. Dès ce moment il donna ordre de lui donner tous les ouvrages qu'il demanderoit; il lia conversation avec lui, et se chargea, comme je l'ai déjà dit, de négocier avec M. Molini, que l'on a toujours compté parmi les libraires les plus instruits de Paris, l'impression du Lexique d'A-

pollonius. Ce Lexique, fut publié en 1773, en 2 vol. in-4.°, et reçu avec enthousiasme dans toute l'Europe savante.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle M. de Villoison avoit communiqué son travail avant l'impression, voulut s'associer ce jeune savant; mais l'article XII *du réglement ordonné par Louis XIV*, pour cette académie, portoit positivement : *Nul ne pourra être proposé pour les places de Pensionnaire, ou d'Associé, qu'il n'ait au moins vingt-cinq ans.* Il fallut donc solliciter une dispense d'âge, car le candidat n'avoit alors que 23 ans. L'Académie exposa noblement, que : « M. de Villoison ayant prévenu l'âge des connoissances profondes, il étoit juste qu'il en recueillît le fruit, avant les autres hommes, dans la voie des honneurs, comme il les avoit devancés par son travail, par ses talens et par son savoir dans les langues grecque, chaldaïque, syriaque, arabe, etc. » Louis XV fit droit à cette requête, et M. de Villoison fut reçu associé dans les premiers mois de 1772. Cette première porte ouverte pour lui, à l'Académie des Inscriptions, qui comptoit alors, parmi ses membres, un si grand nombre de savans du plus rare mérite, lui fit ouvrir celles de presque toutes les académies et des sociétés savantes de la France et de l'Europe. Le 25 avril 1774, d'Alembert écrivit au grand Frédéric: « Je suis

chargé, sire, de présenter à V. M., une requête de la part d'un jeune homme du plus grand mérite, nommé M. de Villoison, que son profond savoir a fait recevoir à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, avant l'âge de vingt ans; (il en avoit vingt deux, mais c'est ici un mensonge officieux qui ne tire point à conséquence); il est à cet âge, ce que les Grotius, les Pétau, les Scaliger, ont été à cinquante, mais avec plus de goût et d'esprit que ces messieurs *(a)*. Il seroit très-flatté d'obtenir une place d'associé étranger, dans l'Académie que la protection de V. M. rend si florissante. Il vient de donner un ouvrage sur Homère, que tous les savans regardent comme un prodige de savoir et de travail, et qu'il prendroit la liberté de présenter à V. M., s'il ne craignoit que le grec, dont cet ouvrage est hérissé, ne la fit

(*a*) *Amicus Plato, magis amica veritas.*
L'exagération est ici un peu trop forte. Les trois célèbres personnages auxquels d'Alembert oppose Villoison, étoient à treize et à quatorze ans des prodiges de savoir et d'érudition; et pour ne parler que du premier, Grotius dédia à quinze ans, à Henri II de Bourbon, prince de Condé, qui en avoit dix, une édition élégante de *Martianus Capella*, accompagnée de notes savantes, et ornée du portrait du jeune prince, qui fut ensuite père du grand Condé, et de celui de l'éditeur; ce dernier montre avec orgueil, de la main gauche, le médaillon d'Henri IV et la chaîne d'or dont ce grand roi lui avoit fait présent.

reculer deux pas en arrière. J'ose assurer à V. M., que le nom de ce rare jeune homme ne déparera point la liste de son Académie, et je lui demande cet honneur pour M. de Villoison. »

Cet honneur lui fut accordé.

Dans une note, qui dans la traduction allemande des lettres de Biörnstähl, accompagne la septième, datée du 24 juin 1770, le traducteur en rapporte une de Villoison, à ce savant voyageur. Comme elle est pleine d'anecdotes et de renseignemens curieux, je la redonnerai à la suite de cette notice (1). Elle est datée de Paris, du 22 septembre 1775. Il venoit de faire un premier voyage en Allemagne, où il s'étoit lié avec les savans les plus distingués de cette contrée ; il visita aussi la Hollande, et il y fit la connoissance des célèbres critiques qui florissoient à cette époque, et avec lesquels il entretint ensuite une correspondance suivie.

En 1776, on couronna à l'Académie de Rouen, connue sous le nom de *Palinods*, une paraphrase en vers latins, du cantique de Moïse, qu'il avoit envoyée au concours. On la trouve avec l'extrait d'une lettre de remerciment adressée au secrétaire de cette Académie, le 23 décembre de cette année, page 30 et suivantes du *Recueil de pièces lues dans les séances publiques de l'Académie, établie à Rouen, sous le titre de l'Immaculée Conception, etc.*, 1784, in-8°. Je suis bien éloigné,

dit-il dans cette lettre, de me piquer d'être poëte latin; je n'ai ni le temps, ni les talens nécessaires pour me livrer à cette partie, malheureusement trop négligée aujourd'hui, comme toutes celles qui tiennent à l'érudition. J'ai fait autrefois, sans la moindre prétention, une foule de vers latins, et surtout de vers grecs, non pour être poëte dans ces langues, mais pour entendre les poëtes qui les ont parlées. Je crois, messieurs, qu'il faut avoir beaucoup écrit dans une langue, pour pouvoir en acquérir la parfaite intelligence, et surtout pour en sentir les beautés et les finesses ».

Depuis long-temps, comme je l'ai déjà fait observer, il s'occupoit d'une édition de Longus; elle parut en 1778. Son succès ne fut point douteux; mais il voulut publier quelque chose, qui eût pour le lecteur, l'attrait de la nouveauté. Il avoit fait quelques découvertes dans les manuscrits des bibliothéques publiques de Paris, et il pensoit qu'il pourroit en faire à Venise de plus importantes, pour la littérature grecque, objet principal de ses études. Le comte de Maurepas sollicita pour lui, auprès du roi, la permission de faire ce voyage aux frais du gouvernement, et il l'obtint. Villoison partit donc pour Venise en 1781, et il y fit un séjour de quatre années. Il passoit une partie du jour, dans la bibliothéque de Saint-Marc, et les soirées, dans les *Conver-*

sazioni, de ce qu'il y avoit de plus brillant à Venise. Il étoit reçu dans les plus grandes maisons, comme gentilhomme et comme savant. J'accolle ces deux qualités, parce que chez les nobles Vénitiens, la première ne nuisoit point à la seconde; il eut le bonheur, si doux pour le voyageur instruit, de trouver à la tête de la célèbre bibliothéque de Saint-Marc, si riche, surtout en manuscrits grecs, un savant bibliothécaire, qui joignoit à la parfaite connoissance des langues anciennes et modernes, celle de toutes les branches de la philologie, de la bibliographie et de l'histoire littéraire. M. l'abbé Morelli, aujourd'hui chevalier de l'ordre de la couronne de fer, se faisoit un plaisir de montrer à notre voyageur tout ce que le vaste dépôt, confié à ses soins, renfermoit de plus précieux en manuscrits, et les longs entretiens qu'il avoit avec lui dans la bibliothéque, étoient si intéressans, qu'il n'en a jamais perdu le souvenir. Il y a peu de lettres où ce savant ami ne me rappelle, avec attendrissement, les heures agréables qui s'écouloient rapidement dans ces doux entretiens (*a*). Villoison, de son côté, ne cessoit de me parler de son savant et bon ami,

(*a*) C'est à ces entretiens que nous devons, en partie, le second et précieux volume des *Anecdocta Græca* et la table curieuse qui le termine, et qui, certes, n'est pas une table ordinaire. Il y a tel article qui est lui-même un traité.

des attentions que M. l'abbé Morelli avoit eues pour lui, et des matinées délicieuses qu'il avoit passées à la bibliothéque de Saint-Marc. Il publia, cette même année, ses *Anecdota Græca*, 2 vol in-4°., et sa lettre à Lorry; mais la découverte qui le flatta le plus et qui remplit de joie les admirateurs d'Homère, fut celle du manuscrit précieux de l'Iliade, enrichi de scholies puisées dans les écrits des plus savans critiques de l'antiquité, et accompagné des signes *diacritiques* dont ils avoient fait usage; il se hâta d'en faire une copie qu'il remit aux frères Coletti, libraires distingués par leur zèle et leur honnêteté, pour être imprimée. La découverte de ce travail inappréciable sur l'Iliade, lui fit concevoir l'espérance d'en trouver un pareil sur l'Odyssée, dans quelque bibliothéque de la Grèce. Il revint donc en France pour se préparer à ce voyage; mais dans celui qu'il avoit déjà fait en Allemagne, il avoit reçu un accueil si gracieux et si obligeant à la cour du duc de Saxe Weimar, surtout de la part de la duchesse douairière, mère du prince régnant, qu'il résolut de faire une seconde visite à ces personnages augustes, avant de rentrer dans sa patrie. Il y fut accueilli avec des distinctions encore plus flatteuses que celles qu'il avoit reçues dans son premier voyage. Il voulut, à l'imitation des anciens, laisser à ses hôtes illustres, la *Tessere d'hospitalité*, et il

envoya à Zurich, à l'imprimerie du célèbre Gessner, ses *Epistolæ Vinarienses*, qui parurent en 1783.

Villoison avoit encore pris copie, à Venise, d'un manuscrit unique de la bibliothéque de Saint-Marc, qui contenoit une version grecque, différente de celle des Septante, de quelques livres de l'ancien testament. En passant par Strasbourg, il en laissa une partie à la *librairie académique*, qui la fit paroître en 1784. De retour à Paris, dans les premiers mois de cette même année, il s'occupa des préparatifs de son voyage en Grèce. M. de Vergennes lui avoit fait obtenir du roi, quatorze mille francs, pour les frais de ce voyage. Il partit en 1785, pour Constantinople, avec M. de Choiseuil-Gouffier, son confrère à l'académie des Belles-Lettres, nommé Ambassadeur près la cour Ottomanne. Il fit un court séjour dans cette ville, et s'embarqua pour Smyrne; il parcourut ensuite toutes les îles de l'Archipel, fouillant toutes les bibliothéques, et prenant sur les lieux des renseignemens pour le vaste ouvrage qu'il méditoit dès-lors. Les firmans du Grand-Seigneur, pour les commandans turcs, et les lettres de recommandation de l'Ambassadeur, pour les Consuls françois, lui donnoient pour cela toutes les facilités; mais ses recherches dans les bibliothéques de ces îles n'ayant produit aucune découverte importante, il

crut qu'il seroit plus heureux dans les nombreux monastères du Mont-Athos; il s'y rendit et visita leurs bibliothéques, avec cette curiosité inquiète, qu'on doit naturellement supposer dans un voyageur, tel que Villoison. Les manuscrits étoient enfermés pêle-mêle, dans de grands coffres, et la plupart étoient à demi rongés par les vers. Il secoua, pour la première fois, depuis des siècles, la poussière dont ils étoient couverts; mais c'étoit des ouvrages ascétiques. L'ignorance qui se perpétuoit de siècle en siècle, chez ces obscurs cénobites, les rendoit étrangers aux Belles Lettres et à tout ce qui les concernoit. Certes, s'ils avoient possédé quelque manuscrit en ce genre, ils y auroient attaché trop peu de prix pour le cacher, comme des personnes l'ont soupçonné. Si Villoison n'a rien trouvé chez eux, qui méritât de fixer son attention, c'est qu'ils ne possédoient rien de ce que notre voyageur cherchoit avec tant d'ardeur et de patience. Enfin, las de passer les journées entières dans ces chambres malpropres, étouffé par la chaleur et par la poussière, il quitta le Mont-Athos, et parcourut le reste de la Grèce, recueillant partout des notions de toute espèce; conversant avec les hommes, avec les femmes de toutes les classes, se rendant, pour cela, dans tous les lieux où il y avoit des réunions nombreuses. Le grec moderne, qu'il

s'étoit rendu familier, lui rendoit ces communications faciles.

Je ne dois pas oublier de faire ici une mention honorable de son fidèle domestique, Joseph, garçon plein d'intelligence et d'attention pour son maître, qu'il accompagna dans ce voyage, et qui lui a fermé les paupières.

Rentré en France en 1786, son premier soin fut de rédiger les prolégomènes qu'il vouloit mettre à la tête de son édition de l'Iliade, et que MM. Coletti attendoient avec d'autant plus d'impatience que le texte grec étoit imprimé depuis long-temps. Mais le plan vaste qu'il avoit conçu, demandoit un travail immense, et cette édition, si désirée par tout le monde savant, ne parut qu'en 1788.

Ces prolégomènes terminés, il s'occupa uniquement et sans relâche, du grand ouvrage qu'il projetoit sur la Grèce, et qui, s'il eût pu le terminer, auroit été l'ouvrage le plus savant, le plus curieux et le plus instructif sur ces contrées célèbres. Il avoit lu, avec le plus grand soin, la plume à la main, tout ce qui nous reste de l'antiquité sacrée et profane, et parmi les modernes, tous les ouvrages qui pouvoient lui fournir quelques renseignemens utiles. Il avoit eu la rare patience de lire trois fois, d'un bout à l'autre, la volumineuse collection de la

Byzantine, mine très-ennuyeuse sans doute à exploiter; mais riche en documens de plus d'une sorte, surtout pour l'histoire du moyen âge. Les pères de l'église grecs et latins, et la collection des conciles, lui fournirent aussi des matériaux abondans. Le dépouillement de ces immenses lectures et des notes recueillies pendant ses voyages rempli quinze gros in-4.°, qui font aujourd'hui partie de la bibliothéque impériale (2).

Quelque temps avant de partir pour Venise, Villoison avoit épousé une jeune demoiselle de Pithiviers (Caroline de Neukart), aussi intéressante par les graces de sa personne que par les agrémens d'un esprit très-cultivé. Elle joignoit à une extrême modestie et à toutes les vertus de son sexe, des connoissances rares, qu'elle prenoit le plus grand soin de cacher. Peu répandue dans le monde, aimant la solitude et l'étude, dirigeant parfaitement les affaires de sa maison, elle trouva le moyen, par ses économies, d'augmenter de quatre mille livres de rente les revenus de son mari, pendant qu'il voyageoit loin d'elle; mais il eut bientôt, après son retour, le malheur de la perdre; il en fut inconsolable et il en a constamment porté le deuil le reste de ses jours: il perdit aussi une mère respectable qu'il chérissoit tendrement. Enfin la révolution vint boulever-

ser les fortunes, les études et les têtes. Villoison répétoit à tous ceux qui vouloient l'entendre, ces vers de l'Iliade :

> Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη. Εἷς κοίρανος ἔστω,
> Εἷς βασιλεὺς, κ. τ. λ.

« La souveraineté partagée entre plusieurs n'est pas une bonne chose. Qu'il n'y ait qu'un souverain, qu'un roi, etc. (*a*).

La maxime étoit fort bonne, sans doute, et une funeste expérience ne l'a que trop prouvé; mais à mesure que les esprits s'échauffoient, que les temps désastreux approchoient, il étoit dangereux de la proclamer à haute voix. Heureusement pour Villoison et pour les lettres, il fut ordonné aux nobles de sortir de Paris. Villoison choisit Orléans pour le lieu de son exil. Il savoit que la bibliothéque de cette ville étoit enrichie de celle de Prousteau, dans laquelle se trouvoient les livres qui avoient appartenu à Henri de Valois, et dont les marges étoient couvertes de ses notes. Il ne voulut point laisser enfouies ces richesses; il se condamna à passer douze heures par jour dans cette bibliothéque, pour extraire les notes marginales dont je viens de parler. Les journées froides et quelquefois glaciales de l'hiver ne le rebutoient pas. Le bon M. Rochas, bibliothécaire, ne pouvoit se lasser d'admirer notre savant, luttant

---

(*a*) Il., II, 204.

contre le froid qui engourdissoit ses doigts, mais qui ne le décourageoit pas. Le relevé de ces notes, que Villoison a légué à M. Dureau de la Malle, mérite d'être rendu public, et j'espère qu'il le sera. Villoison profita encore de ce séjour pour mettre la dernière main à sa *Paléographie grecque*, dont il s'occupoit depuis long-temps. Elle formoit un volume in-folio, rédigé avec le plus grand soin. Ce manuscrit, relié, étoit placé dans sa bibliothéque, à côté de la Paléographie du P. Montfaucon, chargée de ses notes. Cette dernière a été vendue 361 fr. mais celle qui étoit manuscrite, et qui étoit plus exacte et utile que l'autre, ne s'est point trouvée lorsqu'on a fait la vente de cette précieuse bibliothéque. Si l'auteur en a fait don à quelque savant, il ne voudra pas, sans doute, en priver le monde littéraire.

Lorsque les tourmentes révolutionnaires furent calmées, Villoison revint dans ses foyers; mais sa fortune avoit péri, en partie, dans ces temps orageux.

Des remboursemens frauduleux autorisés par la loi du moment, se faisoient sans réclamation. Villoison fut donc obligé d'ouvrir un cours de littérature grecque ancienne et moderne. Tout ce qu'il y avoit à Paris d'étrangers, amis des lettres grecques, se hâta de s'y rendre, mais ils étoient en petit nombre. Les auditeurs françois, accoutumés à la manière *expéditive* de quel-

ques professeurs, et naturellement impatiens, goûtoient peu ces savans développemens, qui ont rendu si célèbres les écoles hollandaises et allemandes. Ce cours fut donc peu suivi. Cependant, comme je le fis alors remarquer dans un journal littéraire, on auroit parcouru, en vain, toutes les plus savantes universités de l'Europe, pour trouver dans un professeur une connoissance plus profonde, non d'une, mais de toutes les branches de la littérature grecque. Villoison joignoit à une mémoire imperturbable, une lecture immense pour laquelle il falloit son tempérament robuste, son zèle infatigable, et une patience admirable. Tout ce qui a été écrit en grec, sur toutes les matières et dans tous les âges; les livres de critique et d'érudition de tous les genres et de tous les pays, avoient été lus par lui; et il auroit pu soutenir, comme *Pic de la Mirandole*, mais plus savamment, et surtout plus utilement que lui, la thèse *de omni scibili*.

Lorsque l'Institut fut organisé sur un nouveau plan, Villoison vint reprendre son rang dans la classe qui remplaçoit l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Bientôt après, notre auguste Empereur, qui sait apprécier le lustre que donne à une nation la gloire littéraire fondée sur une instruction solide, créa pour Villoison, une chaire de grec ancien et moderne au collége de France. L'Eu-

rope savante applaudit à cet heureux choix. Elle se flattoit de voir renaître ce temps si flatteur pour les lettres grecques, où l'on voyoit accourir, en foule, au collége royal, des auditeurs de tout âge, pour entendre les leçons des savans professeurs qui l'illustroient à cette heureuse époque. Mais Villoison ne put cueillir cette palme littéraire. Une maladie, mal connue d'abord, et par conséquent mal traitée, l'emporta après quelques mois de langueur, et il fut ravi aux lettres le 26 avril 1805.

Je viens de rappeler succinctement, comme je l'avois promis, les époques principales de la vie de mon illustre ami. Je dois ajouter, pour rendre un dernier hommage à sa mémoire, qu'il fut bon, obligeant, toujours empressé de servir ses amis. Les savans étrangers qui arrivoient à Paris, et qui se faisoient un devoir de lui rendre la première visite, trouvoient chez lui la cordialité, la fraternité littéraire, si j'ose m'exprimer ainsi, et le desir, presque toujours efficace, de leur être utile. Sa riche bibliothèque, ses conseils, ses indications pour toutes les parties de l'histoire littéraire qu'il possédoit si bien, étoient à la disposition de tous ceux dans lesquels il reconnoissoit des talens et un véritable amour pour les lettres. Il conserva jusqu'à ses derniers jours, une correspondance suivie avec les savans les plus illustres de l'Eu-

rope, et il conserve, dans leur mémoire, la place la plus honorable (*a*).

Il me reste à rendre compte de ses ouvrages les plus importans, de ceux, qui, dans tous les temps, lui assigneront un rang distingué dans les annales littéraires du dix-huitième siècle.

I.

'ΑΠΟΛΛΩΝΙ'ΟΥ ΛΕΞΙΚΟ'Ν. *Apollonii Sophistæ Lexicon Græcum Iliadis et Odysseæ. Primus e codice manuscripto Sangermanensi in lucem vindicavit, innumeris repurgavit mendis, allegata Homeri et aliorum poetarum loca distinxit, indicavit, notis atque animadversionibus perpetuis illustravit et versionem latinam adjecit* Joannes Baptista Casparus d'Ansse de Villoison, *Regiæ Inscriptionum atque Humaniorum Litterarum Academiæ Parisiensis Socius. Cum prolegomenis, indicibus auctorum et vocum Homericarum, ac novem tabulis æneis, in quibus omnes co-*

(*a*) J'ai sous les yeux un discours de M. Casimir Rostan, prononcé dans une des séances de l'Académie de Marseille, après la mort de Villoison, qui étoit l'un de ses associés. Ce discours me semble prouver que son auteur joint à beaucoup d'érudition beaucoup de sensibilité. On verra dans ce volume le témoignage honorable que rend à Villoison M. Wyttenbach, dans la 3.e partie du 3.e vol. de sa *Bibliotheca Critica*.

dicis manuscripti litterarum formæ et compendia, atque amplum hujusce scripturæ specimen repræsentantur. Accedunt, præter multa huc usque inedita, Philemonis Grammatici *fragmenta*, tertii Iliadis libri prosaica metaphrasis Græca, *e duobus codicibus regiis ab eodem nunc primum eruta, cum notulis et variantibus lectionibus metaphrasisque et tertii Iliadis libri. Lutetiæ Parisiorum sumptibus* J.C. Molini, etc. 1773, *in*-4. 2 vol. de LXXXVIII, et 966 pages.

Ce premier travail de notre jeune savant annonçoit au monde littéraire un érudit plein d'ardeur, de zèle, de patience. Ceux qui ont parcouru le recueil précieux de ces lexiques, heureusement échappés, avec lesautres manuscrits, à l'incendie qui dévora la riche bibliothéque de Saint-Germain-des-Prés, savent combien l'écriture de ce manuscrit, hérissée d'abréviations, demande des yeux long-temps exercés; ceux-là, dis-je, ne seront pas surpris qu'il se soit glissé quelques erreurs dans ce premier travail, qui étoit, pour le jeune éditeur, un véritable apprentissage. Montfaucon qui avoit vieilli sur les manuscrits, et qui nous a laissé une Paléographie savante, et l'abbé Capperonier, chargé par le célèbre Ruhnken, de copier, sur ce manuscrit, le Lexique Platonique de Timée, avoient commis, avant lui, plus d'une erreur grave, le premier, dans sa

Bibliotheca Coisliniana, où il donne quelques échantillons de ce manuscrit ; le second, dans la copie du Lexique de Timée. Aussi, les savans de toute l'Europe, applaudirent-ils généralement à ce beau travail. Les prolégomènes sont remplis de recherches curieuses; l'auteur y discute des points d'érudition très-importans. Je suis étonné que M. Hermann Tollius, qui en 1788 a donné chez MM. Luchtmans, une nouvelle édition de ce lexique, accompagnée des notes de Villoison et des siennes (*a*), ait négligé de mettre à la tête ces prolégomènes, qui auroient donné un nouveau prix à son édition, très-recommandable d'ailleurs.

Ce lexique d'Apollonius n'est pas, sans doute, aussi important que quelques autres qui nous ont été conservés dans ce manuscrit précieux; mais on y lit, par-ci par-là, des lambeaux d'anciens grammairiens, qu'on est bien aise d'y trouver.

II.

ΛΌΓΓΟΥ ΠΟΙΜΕΝΙΚΩ͂Ν, Τῶν κατὰ Δάφνιν καὶ Χλόην, Βίβλοι τέτταρες. *Longi Pastoralium de Daphnide*

(*a*) ἈΠΟΛΛΩΝΊΟΥ ΛΕΞΙΚΌΝ. *Apollonii Sophistæ Lexicon Græcum Iliadis et Odysseæ. Ex editione Parisiensi repetiit, recensuit et illustravit* Hermannus Tollius. *Lugd. Bat.* 1788, gr. *in*-8.° de X et 842 pages.

et Chloe, libri quatuor. Ex recensione et cum animadversionibus Johan. Baptistæ Casparis d'Ansse de Villoison, etc. Parisiis, 1778. Excudebat Franc. Ambr. Didot. Sumptibus Guil. De Bure, natu majoris. 2 vol. in-8o. Le premier, de XCII et 135 pages *doubles* (*a*), le second, de 312.

J'ai dit plus haut, page 6, que Villoison méditoit depuis long-temps, cette édition du roman pastoral de Longus; il n'avoit rien négligé pour la rendre supérieure à toutes celles qui l'avoient précédée. Collation des manuscrits de la bibliothèque royale, examen sévère des éditions précédentes, correspondance suivie sur cet objet, avec les savans les plus célèbres de l'Europe savante, il avoit tout épuisé, comme ses prolegomènes et ses *animadversiones* le prouvent incontestablement. Les uns et les autres montrent dans ce jeune éditeur, une érudition déjà immense, et cependant nous n'avons qu'une partie de son travail sur cet agréable romancier. Nous lisons dans la *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison,* par M. Dacier, le passage suivant: « M. de Villoison répandit à grands flots l'érudition sur ce charmant ouvrage: non content d'y joindre les notes néces-

(*a*) Voyez pag. 48 du 2.e volume de ces Mélanges, le compte que j'ai rendu de cette édition.

saires pour éclaircir le texte, il recueillit les passages des auteurs grecs, plus anciens, dont Longus lui paroissoit avoir emprunté quelques tours de phrase, quelques locutions, quelques expressions même; il les rapprocha des passages correspondans de cet auteur, avec lesquels il les compara, pour faire mieux ressortir l'imitation ; et ce travail produisit une telle masse d'observations et de remarques, qui supposent toutes une connoissance profonde de la grammaire, que Longus, fait pour être un petit livre de poche, auroit formé un énorme volume de bibliothéque, si un des confrères de M. de Villoison, qui aimoit Longus et l'éditeur, et que l'Académie avoit chargé d'examiner l'ouvrage, avant l'impression, ne fût parvenu à lui en faire retrancher la moitié. On pourroit peut-être en retrancher encore la moitié, sans faire aucun tort à Longus, et sans diminuer le mérite de l'édition. » Les deux commissaires nommés pour l'examen de cette édition, étoient M. Dacier, auteur de cette notice, et M. Le Blond, que l'Institut et les lettres ont perdu le 17 juin 1809. Mais j'avoue que le goût trop sévère de l'un de ces commissaires, me fait regretter les retranchemens qu'il a exigés d'une partie de ce commentaire. Il y avoit, sans aucun doute, des rapprochemens heureux et des notions très-curieuses. On n'a pas reproché à d'Orville d'avoir fait un

commentaire bien plus prolixe, sur un roman qui, certes, ne vaut pas celui de Longus. *L'édition de poche* avoit été donnée en 1776, par M. Dutens (*a*), et je crois qu'on pouvoit, sans inconvénient, laisser jouir les érudits de tous les pays, des recherches savantes de l'éditeur. Le champ de l'érudition est si vaste, qu'il y reste toujours quelque coin à défricher.

Dans ses prolégomènes, Villoison rend un compte exact des travaux faits avant lui sur Longus, et des secours abondans que lui ont fournis les manuscrits, et les conjectures savantes des amis qu'il a consultés; ces prolégomènes renferment une infinité d'anecdotes curieuses. Je sais très-bien qu'un journaliste allemand un peu morose, dans un style un peu *aigrelet*, a dit, en rendant compte de cette édition : *Nos equidem lætamur et diis gratias agimus , emensi magnum prolegomenorum oceanum in quo timebamus, ne fastidio et vertigine enecti deficeremus* (*b*); mais du moins, il a eu la bonne foi de mettre à la suite de son article, celui d'un autre savant, qui rend une pleine justice à l'éditeur de Longus, et qui termine ainsi cet article : *Nihil fere intactum aut*

(*a*) Voyez pag. 46 du second volume de ces Mèlanges.

(*b*) *Bibliotheca Philologica*, vol. 1.um, Lipsiæ 1779, in-8.o, pag. 141.

suboscurum reliquit Cl. Villoisonus; loquendi usum ingenti exemplorum sylva illustravit, in eo imitatus Longum suum, ut quemadmodum hic undique flores decerperet, ad ornandum orationem suam, sic ille doctrinæ copiam ex plerisque græcis scriptoribus ad hunc illustrandum adferret. Ubi etiam persæpe hos ipsos scriptores corruptos passim, emendavit (*a*).

Villoison nous apprend à la fin de ces prolégomènes, qu'il consacroit aux lettres, dès l'âge le plus tendre, douze heures par jour, il y peint en termes énergiques et qui respirent l'enthousiasme, son ardent amour pour les lettres grecques, et la soif du savoir qui le dévoroit, *ardentissimum literarum græcarum amorem, quem mihi in horas crescere et sentio et gaudeo; acerrimum discendi studium, et avidam proficiendi sitim.*

Le second volume qui renferme ses *animadversiones* annonce une lecture immense: on y discute une infinité de points de grammaire, d'histoire, de philologie, qu'il seroit trop long de rapporter ici. Ce fut là qu'il donna, page 248 et suivantes, un échantillon du beau travail de Van Lennep sur quelques temps des verbes grecs, travail qui n'étoit encore connu que des écoliers sous la dictée de ce savant professeur. Feu *Schedius*, en donnant en 1790 une nouvelle

(*a*) *Ibid.*, pag. 155.

édition des *Prælectiones academicæ de analogia linguæ grecæ*, etc., de Van Lennep, la dédia à Villoison, en reconnoissance du soin que ce dernier avoit pris d'en donner un avant-goût aux savans étrangers, dans ses remarques sur Longus.

III.

Joannis Baptistæ Casparis d'Ansse de Villoison, de quibusdam Hippocratis, Sophoclis et Theocriti locis Epistola ad clarissimum Virum Lorry, Parisiensem Medicum, in-4.° de 20 pages.

Cette lettre critique adressée au savant médecin Lorry est datée de Venise, *anno* 1781. *V. Kal. Januarias.*

Le passage d'Hippocrate, qui fait le sujet de la première discussion, est pris du traité *des eaux, des airs et des lieux*, n.° 105. Hippocrate vient de parler des causes du peu de fécondité des femmes Scythes. Ces causes principales sont leur trop d'embonpoint et leur aversion pour le travail. Il oppose à ces femmes stériles les esclaves de leur sexe, qui conçoivent facilement, parce qu'elles sont maigres et accoutumées au travail. Μέγα δὲ τεκμήριον αἱ οἰκέτιδες ποιέουσιν, οὐ γὰρ φθάνουσι παρὰ ἄνδρας ἀπικνεύμεναι, καὶ ἐν γαστρὶ ἴσχουσι, διὰ τὴν ταλαιπωρίην, καὶ ἰσχνότητα τῆς σαρκός. Certes le sens de ce passage n'est pas douteux, « à peine ont-elles eu commerce avec un homme,

qu'elles *conçoivent*, à cause des travaux pénibles auxquels elles sont assujéties et à cause de leur maigreur. » Cependant quelques interprêtes latins ont traduit : *cujus rei magnam conjecturam præbent famulæ, quæ quum virorum congressum* NON APPÊTANT, *tamen propter exercitationem et carnis gracilitatem concipiunt.* Villoison n'a pas de peine à prouver qu'il falloit au contraire traduire : *vix enim cum viris rem habent, quum subito concipiunt, propter exercitationem et carnis gracilitatem.* Le sens du verbe φθάνω, suivi d'un participe, n'est douteux nulle part, et le docteur Coray qui nous a donné une excellente traduction de ce traité d'Hippocrate n'est pas tombé dans une erreur aussi grossière. Voyez sa note sur ce passage tom. 2. pag. 325, de sa traduction, accompagnée du texte grec et d'un savant commentaire.

Cette première discussion est savamment traitée, à la manière de Villoison, qui ne laisse ordinairement rien à désirer, ni en autorités, ni en citations.

La seconde discussion a pour sujet ce passage de la XXI.ᵉ idylle de Théocrite (vs. 36-7) qui a fait jusqu'ici le tourment des critiques, et qui ne me paroît pas encore bien éclairci.

Τὸ δὲ λύχνιον ἐν πρυτανείῳ
φαντὶ γὰρ αἰὲν ἄγραν τόδ' ἔχειν.

Villoison propose cette interprétation :

Non magis sopiri possumus quam illa semper vigil nostri Prytanei Syracusani (nam et suum habuisse Syracusas constat) lucerna, quæ semper, quod fama accepi, ἄγραν ἔχει, id est, *perpetuo alimento, oleo semper instillato, suscitatur.*

La troisième discussion roule sur ce passage de l'Antigone de Sophocle, v. 793 des anciennes éditions, et 782 de celle de Brunck :

ἔρως ὃς ἐν κτήμασι πίπτεις.

Villoison propose de lire :

ὅσα πήματα τίκτεις;

id est, *quanta mala gignis*, ou bien :

ὃς ἐν πήμασι πίπτεις,

id est, *qui cum malis irruis, qui irruendo mala tecum affers, vel qui incidis in mala;* ou bien

ὃς ἔντ' (*vel* ὃς εἰν) ἥπασι πίπτεις,

id est, *qui in cor irruis; cum* ἧπαρ jecur, *apud græcos et latinos sit amoris, libidinis, sedes.*

Ces conjectures sont ingénieuses; mais elles laissent des doutes, qu'aucun critique n'a jusqu'ici dissipés.

Dans la première partie du *Museum Turicense,* rédigé par Hottinger. *Turici* 1782, in-8.° on trouve, page 20 et suivantes, une longue lettre de Steinbrychel, sur ce même passage; elle est datée de Zurich, *ipsis nonis Augusti* 1780, et adressée à Villoison, qui étoit alors à Venise. Mais ses conjectures ne me paroissent pas plus satisfaisantes que celles de Villoison. M. Wyttenbach, qui rend compte de ce

Museum Turicense dans la *Bibl. cric.* partie VII, pag. 97., rapporte ces conjectures et il ajoute : *nobis videtur altius huic loco inhærere mendum quam quod adhuc virorum doctorum conjecturis sanari potuerit. Quare medicinam aspectamus vel abintegriori codice, vel a vetere scriptore, aut grammatico qui veram lectionem servaverit.*

IV.

ANECDOTA GRÆCA *e Regia Parisiensi et e Veneta S. Marci bibliothecis deprompta edidit* JOANNES BAPTISTA CASPAR D'ANSSE DE VILLOISON, etc. *Venetiis, typis et sumptibus Fratrum* COLETI, in-4.° 2 vol. le premier de XXVI et 442 pages; le second de 322.

Ce recueil extrêmement précieux, sous tous les rapports, est dédié au comte de Maurepas, qui avoit obtenu du roi l'autorisation de faire voyager Villoison aux frais du gouvernement. Cette dédicace est datée du 30 mai 1781.

Le premier volume contient le *Violier* (Ἰωνιά) de l'impératrice Eudocie, veuve de Constantin Ducas, et ensuite femme de Romain Diogène, à qui cet ouvrage est dédié. C'est une espèce de dictionnaire historique et mythologique, fruit des lectures de cette princesse. On y voit figurer les dieux, les héros, les héroïnes et les personnages fameux de l'antiquité. C'est une compilation prise à droite et à gauche, selon le

proverbe; mais où l'on trouve des choses curieuses, qu'on chercheroit inutilement ailleurs, parce qu'une partie des sources où elle a été puisée sont perdues pour nous. Le célèbre professeur Wyttenbach, dans le compte savant qu'il a rendu de cet ouvrage d'Eudocie (*a*), fait la remarque suivante qui me paroît très-judicieuse : *Eudocia quidem ejus modi fere veterum librorum exemplis usa videtur, ex quibus ea fluxerunt quæ hodieque feruntur. Neque vero hoc ita dicimus, ac si nullam novitatis gratiam nec utilitatis commendationem haberet hic liber. Immo, nisi nostra nos fefellit diligentia, habet non nulla quæ ex commentariis vel ineditis, vel perditis sumta videantur. Habet etiam quædam eorum, quæ in editis libris extent, vulgatis saniora et pleniora, ut sæpius valeant ad lectionem vel vexatam vindicandam, vel corruptam emendandam.*

M. Wyttenbach s'amuse ensuite à indiquer les sources où Eudocie a puisé les articles de la lettre A, et il termine ainsi cette notice savamment rédigée : *Sed fac, quod non est credibile, nil esse in Eudociæ opere, quin in editis libris proditum sit; magna profecto ei relinquatur laus criticæ utilitatis ad auctorum ex quibus congestum est, lectionem constituendam. Itaque Villoisonus, quamvis nul-*

(*a*) *Bibliotheca Critica*, vol. II, pars 3.

lam adjecit animadversionem, magnopere de antiquitatis studio meritus est edendo vetere monumento diu ab eruditis viris expectato.

M. Meinecke a continué jusqu'au Mυ, inclusivement, le travail de M. Wyttenbach, dans la cinquième et sixième parties de la *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst.* Goettingen, 1789. Il en avoit promis la suite, mais ce journal intéressant ayant été interrompu, je crois que cette suite n'a pas eu lieu.

Le second volume est intitulé : *Diatriba de quibusdam codicibus græcis Venetæ S. Marci Bibliothecæ, ex quibus varia opuscula nunc primum eruta in lucem prodeunt; et de quibusdam præcipuis Palæographiæ græcæ et latinæ capitibus.* Il est rempli de morceaux entiers et de fragmens précieux inédits; de discussions grammaticales, philologiques, paléographiques et bibliographiques. L'auteur y sème l'érudition à pleines mains, et pour la première fois, il a joint à ce volume une excellente table des matières, qui est elle-même un travail précieux, très-digne d'être consulté, parce que l'auteur y discute, chemin faisant, des questions, surtout des questions de paléographie, qui n'avoient pu trouver place dans le corps de sa *diatribe*, expression, pour le dire en passant, qui n'a pas en latin le sens injurieux que nous lui donnons ordinairement en français. On distingue parmi les pièces iné-

dites, dont une partie avoit été inconnue à Fabricius, un long extrait de la Ῥοδωνιὰ, *Rosier*, de Macarius Chrysocephale. C'est une chrestomathie, puisée dans différens auteurs et dans plusieurs ouvrages que nous n'avons plus (*a*). — Le Panégyrique de l'empereur Anastase, par Procope de Gaza, qu'il ne faut pas confondre avec Procope l'Historien (*b*). — Une oraison funèbre de Choricius, Sophiste et successeur de Procope de Gaza (*c*). — Une déclamation du même, dont le sujet est singulier. *Une loi permet à l'assassin d'un tyran de demander la récompense qu'il désirera. Un homme monte à la citadelle, armé d'un poignard, mais au lieu du tyran, il égorge le fils unique de ce tyran. Le père désespéré ne peut lui survivre, et se tue de ses propres mains. Le meurtrier du fils réclame la récompense promise par la loi, comme étant la cause de la mort du tyran.* Dans cette déclamation, ou si l'on veut, dans ce pladoyer, le Sophiste prend la défense du meurtrier contre un adversaire (*d*). — Un Traité curieux d'un anonyme sur les Atticismes (*e*). — Un Traité d'Hérodien, περὶ σχημάτων, *sur les fi-*

(*a*) Pag. 4 et suivantes.
(*b*) Pag. 28.
(*c*) Pag. 21.
(*d*) Pag. 52.
(*e*) Pag. 79.

gures (*a*). — Un Traité de Porphyre sur la prosodie (*b*). — Le troisième livre de Jamblique, de Chalcis; περὶ τῆς κοινῆς μαθηματικῆς ἐπιστήμης, *de communi mathematica disciplina.* Ce troisieme livre fait partie du Traité de Jamblique, περὶ τῆς Πυθαγορείου αἱρέσεως, *de Pythagorica secta.* Les deux premiers et le quatrième étoient déjà publiés, mais on attendoit le troisième, et Villoison a bien mérité des lettres grecques, en le publiant. On y trouve des fragmens des Pythagoriciens, Philolaus, Brontinus et Archytas (*c*). — Villoison induit en erreur par Fabricius, qui l'avoit été par Lambecius, crut que deux dissertations du Platonicien Plotin, qu'il avoit trouvées dans un manuscrit de la bibliothèque de S. Marc, étoient encore inédites, et il les publia pag. 227 et suivantes; mais il reconnut ensuite son erreur dans sa *Commentatio de triplici theologia mysteriisque veterum*, qu'il eut l'imprudence d'insérer dans l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, dont il sera bientôt question. Ces deux dissertations se trouvoient en effet dans les œuvres de Plotin, imprimées à Bâle en grec et en latin, 1580, *in-fol.*; mais la première ne commençoit pas le chap. XXX du IV[e] livre de la IV[e] *Enneade* dont elle fait

(*a*) Pag. 87.
(*b*) Pag. 103.
(*c*) Pag. 188.

partie, et la seconde étoit disséminée dans les Enneades III et V ; ce qui a induit Lambecius en erreur, erreur qui s'est propagée ensuite de Fabricius à Villoison. Une partie de la seconde dissertation a été publiée de nouveau par M. Grimm, avec des notes instructives, dans une brochure *in*-8.° de 30 pages, qui a pour titre : *Plotini de rerum Principio*, etc. *Animadversionibus illustravit Frid. Christian. Grimmius.* Lipsiæ, 1788.

V.

EPISTOLÆ VINARIENSES, *in quibus multa græcorum scriptorum loca emendantur ope librorum Ducalis Bibliothecæ, et cura* Io. Bapt. Casp. d'Ansse de Villoison, etc. Turici, sumptibus et typis. Orell. Gessn. Fuessl. et Soc. 1783, *in*-4.° de 120 pages.

Ces lettres, datées de Weimar (*Vinaria*), sont, comme je l'ai déjà fait observer (*a*), la *tessera hospitalitatis*, que Villoison voulut laisser à ses hôtes augustes. Elles sont au nombre de trois.

La première est adressée à la duchesse douairiaire de Saxe-Weimar, Anne-Amélie, mère du duc régnant, princesse de la maison de Brunswick, unissant à des connoissances très-éten-

(*a*) Pag. 12.

dues dans les sciences et les beaux-arts, celle des langues grecque et latine, et des principales langues modernes. On cessera donc de s'étonner que Villoison lui ait adressé une lettre d'érudition, dans laquelle il a consigné des notes et des corrections sur le texte grec des Dionysiaques de Nonnus, qu'il avoit trouvées sur un exemplaire de l'édition de Francfort, 1605, *in*-8.° Ces notes et ces corrections auxquelles l'éditeur a joint les siennes, méritoient d'être recueillies et d'être offertes à une des plus savantes princesses, dont l'Allemagne puisse se glorifier (*a*). Cette première est datée du palais ducal de Weimar, le 30 juillet 1782. Elle remplit 24 pages. La seconde lettre est adressée au célèbre Wieland, conseiller aulique du duc, et l'un des principaux ornemens de sa cour; il joint à toute la politesse et à toute l'amabilité de l'homme du monde, un goût exquis, et les talens les plus rares et les plus variés dans toutes les parties de la belle littérature. Il est surnommé, depuis long-temps, le Voltaire de l'Allemagne; et comme le nôtre, il se fait encore admirer dans son heureuse vieillesse.

Cette lettre, qui commence à la page 25 et finit à la page 62, contient des variantes précieuses sur l'Odyssée, trouvées sur les marges

(*a*) Elle étoit née le 24 octobre 1739, et est morte en 1807.

d'un exemplaire de l'édition extrêmement incorrecte, sortie en 1524, des presses des fils d'Alde et de *Francesco Asolano*. Elles avoient été recueillies par Nicolas Heinsius, fils de Daniel Heinsius, et qui, certes, ne dégénéra pas de la gloire justement acquise à son père, sur un exemplaire qui avoit appartenu à Meursius. On lit, en effet, sur le feuillet blanc, mis par le relieur au-devant du titre : *Nicolaij Heinsij, Jani Rutgersij, ex Bibliotheca Joh. Meursij* (*a*).

Viennent ensuite des *Variæ lectiones in Hesiodi Opera et Dies*, recueillies sur les marges d'un exemplaire de la précieuse collection qu'Alde Manuce publia en 1495, in-fol., et qui contient, outre Hésiode, les idylles de Théocrite, Théognis, Phocylide, etc. Cet exemplaire existoit dans la bibliothéque principale de l'Académie d'Iéna.

La troisième lettre est adressée au duc régnant, Charles Auguste. L'auteur, après avoir loué les rares qualités de ce prince, la protection qu'il donne aux lettres et à ceux qui les cultivent, le soin qu'il prend d'augmenter, tous les jours, la bibliothéque Ducale, déjà si riche, et composée, à cette époque, de soixante-

---

(*a*) Villoison a fait graver cette inscription, pag. 37, et il a prouvé que cette collation, prise sur l'exemplaire de Meursius, étoit de la main de Nicolas Heinsius.

dix mille volumes, s'occupe du dépouillement de quelques livres de cette bibliothéque, chargés, sur les marges, des notes manuscrites de quelques savans.

Le premier est celui qui porte pour titre : *Hipparchi Bithyni in Arati et Eudoxi Phænomena libri III, ejusdem liber Asterismorum, Achillis Statii in Arati Phænomena, Arati vita, et fragmenta aliorum veterum in ejus poëma. Florentiæ, in officina* Juntarum 1567, *in-fol.*

Cet exemplaire avoit été légué à Daniel Heinsius, par Joseph Scaliger, qui l'avoit enrichi de notes manuscrites et de corrections; ce sont ces notes et ces corrections que Villoison a consignées dans cette lettre, et comme le P. Petau a fait réimprimer l'ouvrage d'Hipparque, dans son *Uranologium*, après l'avoir collationné avec un manuscrit de la bibliothéque du Roi, à l'aide duquel il dit avoir corrigé l'édition de Florence, en proposant ses propres conjectures, Villoison a rapproché les corrections et les conjectures de ces deux savans, et y a joint les siennes.

Le second livre qui lui a fourni des notes du même Joseph Scaliger est l'*editio princeps* de Josephe, imprimée à Bâle, en 1544, in-fol. La bibliothéque Ducale a deux exemplaires de cette édition, tous les deux ont appartenu à Samuel Schurzfleisch; sur l'un sont les notes

de J. Scaliger, et sur l'autre, celles de Schurzfleisch. Villoison rapporte toutes celles de Scaliger et les principales de celles de Schurzfleisch. Comme cette *editio princeps* est dédiée au célèbre *Hurtado de Mendoza,* alors ambassadeur de Charles Quint près la république de Venise, Villoison saisit cette occasion pour rendre à cet illustre personnage, le tribut d'éloges qui lui est dû. Il fut en effet l'ami des lettres, qu'il cultivoit lui-même avec succès; il se procura, à grands frais, des manuscrits, surtout des manuscrits grecs, et enrichit l'Europe savante d'ouvrages qui lui avoient été jusqu'alors inconnus. Le Grand-Seigneur, à qui il avoit renvoyé, sans rançon, un esclave qu'il savoit être très-cher à ce prince, et qu'il avoit racheté, à grand prix, de ses maîtres, lui envoya soixante caisses de manuscrits grecs, latins, arabes, dont une partie existe encore dans la bibliothéque de l'Escurial et dans d'autres bibliothéques de l'Italie.

Villoison ne s'est pas contenté de rapporter les notes et les corrections de Scaliger et de Schurzfleisch, il a encore comparé le texte de l'édition de Bâle, avec celle d'Havercamp, ainsi il a rendu un double service aux futurs éditeurs de l'historien des Juifs.

On avoit relié avec l'exemplaire de Josephe, qui avoit appartenu à Scaliger, le Clément d'Alexandrie de l'édition de Commelin, 1592,

sur les marges duquel Scaliger avoit fait aussi des corrections. Villoison les a consignées dans cette lettre, et, comme dans les ouvrages précédens, il rapproche le texte de l'édition de Commelin, avec les corrections de Scaliger, de celui de Potter.

La bibliothèque Ducale possède encore un exemplaire de l'*editio princeps* de Clément d'Alexandrie, enrichie de notes savantes, par une main inconnue. Villoison a recueilli celles qui peuvent servir à corriger le texte de cet auteur. Ces notes sont d'autant plus précieuses, qu'elles servent à corriger plusieurs fragmens des anciens poëtes grecs. On trouve ensuite dans cette lettre, la plus importante des trois, par les notes savantes de J. Scaliger, et par les nombreuses anecdotes que l'auteur sait y répandre, les notes de Scaliger sur deux traités d'Ammonius, — sur le *dictionarium Latino-Hispanicum*, d'Antoine de Lebrixa, (*Antonii Nebrissensis*) (*a*), — sur le traité d'Aristote περὶ κόσμου, *du monde*, de l'édition publiée à Leyde, par *Bonav. Vulcanius*, avec deux autres ouvrages, dont il sera question ailleurs, chez *Raphelengius* (François Rafflenghen), gendre de Plantin et son digne successeur, 1591, in-8°. Le reste de la lettre contient des notices intéressantes sur quelques autres ouvrages.

(*a*) On a vu dans le second volume de ces Mélanges, une Notice sur ce célèbre grammairien.

A la suite de cette troisième lettre, on trouve une pièce de vers latins élégiaques, sur la naissance du prince héréditaire *Charles-Frédéric*, accompagnée d'une traduction allemande, dans le même mètre, par M. Wieland. Enfin, un *appendix* daté de Paris, 2 juin 1785; n'est pas la pièce la moins importante de ce recueil. L'auteur y discute savamment, selon sa coutume, l'âge auquel les accens, les esprits et la ponctuation, ont été introduits dans l'écriture grecque. Il rapporte deux longs fragmens inédits d'un ouvrage d'Arcadius, grammairien d'Antioche, sur ces matières, qui, depuis la renaissance des lettres, ont occupé les savans. Il ne manque pas de citer exactement les ouvrages anciens et modernes, où l'on a traité ces questions épineuses. C'est, comme il l'avoue lui-même à la fin de cet *appendix*, un *specimen* de sa paléographie grecque : *Quæ instar speciminis haberi potest meæ criticæ palæographiæ græcæ quam jamdudum meditor.*

VI.

NOVA VERSIO GRÆCA *Proverbiorum, Ecclesiastis, Cantici canticorum, Ruthi, Threnorum Danielis et selectorum Pentateuchi locorum, ex unico S. Marci bibliothecæ codice Veneto, nunc primum eruta et notulis illustrata. Argentorati, sumtibus bibliopolii acade-*

mici 1784, *in*-8.º de XXVIII et deux cent quinze pages.

Villoison a bien mérité des lettres sacrées en tirant non de l'obscurité, mais de l'oubli, ce manuscrit précieux; on aime à comparer cette traduction d'une partie des livres de l'ancien Testament, avec celle qu'on appelle des *Septante*, quoique ces traducteurs fussent au nombre de soixante-douze. Le titre de ce recueil annonce ce qu'il contient. On voit qu'à la fin du volume, son savant éditeur mit seulement quelques morceaux choisis du Pentateuque, mais il en envoya la copie entière à M. Ammon, qui l'a publiée en 1790 à Erlangen, en 3 volumes in-8.º sous le titre suivant: *Nova versio græca Pentateuchi ex unico Sancti Marci bibl. codice Veneto, nunc primum edidit Chr. Frid. Ammon*, etc.

Dans la dédicace à M. Le Noir, alors lieutenant de police, on remarque le passage suivant, où toutes les fonctions attachées à ce poste honorable, mais bien pénible, sont heureusement désignées.

Semper erectus excubas et vigilas pro nobis, ut securi dormiant cives, quorum salus tuorum consiliorum prudentia apta et suspensa est; ut fraudibus, rapinis, cædibus, facinoribus, flagitiis, libidinibus, aleæ, usuris, clandestinis et factiosis coitionibus, seditiosorum tumultuum et Sequanæ fluctibus atque impetui, incendiis, fami, morbis publice grassantibus,

omnibus denique pestibus injiciatur frenum, imo cunctis periculis occurratur et obviam eatur.

La préface est savante, comme le sont toutes celles que Villoison a mises à la tête de ses ouvrages; on y trouve des notions, des anecdotes précieuses pour l'histoire littéraire. Les notes placées au bas des pages du texte, sont en petit nombre. Elles renferment des corrections, ou des explications. Il auroit ajouté, dit-il, à la fin de sa préface, *plures et copiosiores animadversiones;* mais il faisoit les préparatifs de son départ pour Constantinople, avec M. de Choiseul-Gouffier, son illustre confrère à l'académie des inscriptions et belles lettres, nommé ambassadeur près la Porte Ottomanne. Il se proposoit de passer l'hiver dans cette ville, et de partir ensuite pour le mont Athos et le reste de la Grèce. *In peritissimi illius legati ædibus hiematuri sumus, postea montem Atho, cæterasque Græciæ partes lustraturi.*

Cette même année 1784, il fut prié par M. de Sainte-Croix de veiller, en son absence, à l'impression des *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*, etc. (*a*) Villoison se chargea avec plaisir des fonctions d'éditeur; mais il ne put résister à la tentation

(*a*) Paris, Nyon, 1784, in-8.° M. de Sainte-Croix a laissé d'amples matériaux pour une nouvelle édition que son illustre confrère et ami, M. Silvestre de Sacy, se propose de publier.

de retoucher le texte, d'y faire des coupures, des interpolations, de semer dans les notes, et surtout dans les *éclaircissemens* une érudition qui paroîtra peut-être un peu verbeuse. Le nom de Villoison se lit en cent endroits du livre, et l'éditeur inséra encore, au milieu du volume une dissertation latine de cent dix-huit pages. Aussi M. de Sainte-Croix reclama-t-il hautement dans une lettre insérée dans le Journal des Savans, avril 1785, contre ces innovations introduites dans son texte et dans les notes. Au reste, nous devons à ce qu'on doit appeler un abus de confiance, la dissertation latine *de triplici theologia mysteriisque veterum*, où l'on trouve des choses importantes, qui feront toujours rechercher cette édition, parce que probablement cette dissertation sera exclue de la seconde.

VII.

HOMERI ILIAS *ad veteris codicis Veneti fidem recensita. Scholia in eam antiquissima, ex eodem codice aliisque nunc primum edidit cum asteriscis, obeliscis, aliisque signis criticis* Joh. Baptista Caspar d'Ansse de Villoison, etc. Venetiis, typis et sumptibus Fratrum Coleti. 1788, gr. *in-fol* de LX pages pour les Prolégomènes, de 120 pour le texte, de 532 pour les Scholies.

Les savans Prolégomènes de cette édition précieuse, sont une mer d'érudition, si j'ose

m'exprimer ainsi, dans laquelle on court risque de se noyer, parce qu'on y vogue sans boussole. Il faudroit un excellent index qui nous indiquât la page où l'auteur traite telle et telle question importante. Il avoit fait lui-même le dépouillement de ces prolégomènes en huit grandes pages *in-folio*, et il l'avoit envoyé à Dupuy, l'un des rédacteurs du Journal des Savans pour y être inséré; mais Dupuy ne tint pas grand compte de ce travail dans les deux extraits qu'il fit insérer dans ce journal, l'un en janvier, et l'autre en octobre 1789, extraits, cependant, qui méritent d'être lus. Celui de Villoison est aujourd'hui entre les mains de M. Parison. Il le trouva dans l'exemplaire de présent qu'il acheta à la vente de Dupuy. Cet académicien y avoit collé un petit papier qui mérite d'être rapporté.

« Dans le second extrait, dit-il, il faudra d'abord exposer l'opinion de M. de Villoison, qui penche à croire qu'Homère n'a jamais mis par écrit son Iliade et son Odyssée. Ensuite on exposera les raisons qui lui font croire que nos éditions de ce poëte sont très-corrompues. Et, comme la hardiesse des critiques est une des principales causes de ce défaut, il faudra rapporter ce que dit Galien contr'eux; c'est une bonne leçon pour les nouveaux éditeurs ».

Dupuy, dans son second extrait, n'a pas manqué de traiter longuement cette dernière partie de son *agenda*. Après avoir parlé du senti-

ment de Galien et de celui de Villoison sur la hardiesse des éditeurs qui introduisent dans le texte les corrections qui ne devroient se trouver que dans les notes, il ajoute : « Mais s'il (Galien) se plaignoit que les interprètes de son temps étoient plus hardis, plus téméraires, et, par conséquent, plus coupables que les anciens, que doit-on penser de quelques éditeurs d'aujourd'hui, dont la licence ne connoît point de bornes? ».

Cette dernière phrase étoit dirigée contre le célèbre Brunck, qui a si bien mérité des lettres grecques; mais à qui l'on peut faire quelques-uns des reproches que Galien faisoit aux critiques de son temps. Dupuy, dans le compte qu'il avoit rendu de quelques éditions données par Brunck, s'étoit toujours plaint de ce qu'il appeloit la *témérité* de cet illustre éditeur, et celui-ci s'en étoit vengé en terminant la préface de son Aristophane par ces deux vers des *Guépes* du comique grec (v. 1311), dans lesquels il me dit, lui-même, à Strasbourg, avoir eu en vue le censeur Dupuy.

Σκώπτων ἀγροίκως, καὶ προσέτι λόγους λέγων
Ἀμαθέστατ᾽, οὐδὲν εἰκότας τῷ πράγματι.

Tout ce qui concerne les éditions anciennes d'Homère, données par les villes et républiques de Chio, Chypre, Crète, Argos, Sinope et Mar-

seille, y est discuté savamment, ainsi que les différens signes dont se servoient les critiques, et l'époque à laquelle on a commencé d'en faire usage. Ce qui concerne les accens et les esprits n'y est pas traité avec moins de soin. Toutes ces discussions sont entremêlées d'une infinité d'anecdotes que l'auteur avoit recueillies pendant ses voyages, et qu'on ne trouveroit point ailleurs. La plus curieuse (*a*) de ces anecdotes est celle qui concerne l'infortuné Bergler, l'un des plus savans hommes de nos temps modernes, qu'on a accusé injustement d'être mort musulman et qui n'a pas encore un bon article dans nos dictionnaires historiques. La note qui concerne ce savant Transilvain, donne encore des renseignemens précieux sur la bibliothèque du célèbre Vaivode de Valachie, *Nicolo Maurocordato* (*b*), à qui nous devons le traité Περὶ Καθηκόντων, *des Devoirs*, que Bergler a traduit en latin (*c*).

(*a*) Pag. XLV et suiv. Not. 1 des Prolégomènes.

(*b*) Dans la lettre grecque par laquelle ce prince invita Bergler à venir à sa cour, lorsqu'il eut connoissance de cette traduction, et que Villoison cite en entier, on remarque le passage suivant, dont l'application peut se faire à plus d'un traducteur de nos jours : Συχνοὶ γὰρ ἐν Εὐρώπῃ οἱ ταῖς Ἑλλήνων βίβλοις προσκείμενοι, πάνυ δ' ὀλίγοι οἵγε ἱκανοὶ γράφειν, ὡς εἰκὸς, τοὺς μεμυημένους παλαιῶν λόγων ἰδέαν.

(*c*) Voyez sur ce traité le premier volume de ces Mélanges pag. 358.

Ce prince, dit Villoison, avoit dépouillé, pour former cette riche bibliothéque, tous les monastères du Mont-Athos et de la Grèce, *omnia Græciæ et Montis-Athonis monasteria pretiosissimis libris spoliaverat.* Villoison cite encore, à ce sujet, une lettre de l'abbé Sevin, au comte de Maurepas, datée de Constantinople, du 22 décembre 1728, dans laquelle ce savant dit : « La bibliothéque du prince de Valachie peut aller de pair avec celle des plus grands princes, et depuis deux ans, il a employé deux cent mille écus en achats de manuscrits turcs, arabes, persans ». Villoison trouva les débris de cette bibliothéque, échappés aux incendies et au pillage, à *Chourouchisme*, bourg voisin de Constantinople, où l'ancien prince de Moldavie, *Constantin Bey Morusi*, avoit un palais magnifique. L'un des parens de ce prince, *Sloutziari*, étoit possesseur de ces restes précieux. Villoison eut la permission de les parcourir, et Constantin Sloutziari fils lui fit présent d'un beau manuscrit sur vélin, du dixième siècle, qui contenoit le traité de Nicomaque de Gerase, sur l'arithmétique (3), avec de savantes scholies inédites. Le père lui montra plusieurs autres manuscrits précieux, entr'autres celui de Jean Laurent Lydus de Philadelphie où se trouvoient les traités περὶ Διοσημείων, περὶ Μηνῶν, περὶ Ἀρχῶν πολιτικῶν, *de Prodigiis, de Mensibus, de Magistratibus*

politicis. M. de Choiseuil-Gouffier eut beaucoup de peine à se faire céder ce manuscrit, mais enfin, il l'obtint et chargea Villoison de le publier. Malheureusement il étoit dans un très-mauvais état, *sed illius codicis*, dit Villoison, *valde mutili et laceri, quique in cella vinaria potiusquam in bibliotheca servatus videtur, magna pars mero ita corrupta est, ut vix litterarum ductus agnosci queat.* M. Schow, savant Danois, a publié le *Traité des Mois* à Leipzig 1794 in-8°, il en avoit donné un échantillon dans l'excellent journal allemand, trop tôt discontinué *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst*, partie septième. Le dernier des trois traités que renfermoit ce manuscrit, s'imprime à présent, chez Éberhart, aux frais de M. de Choiseuil-Gouffier, avec une traduction latine de M. Fuss et une préface de M. Hase.

Le texte de l'Iliade est imprimé sans accens, mais avec les signes diacritiques, dont faisoient usage les grammairiens de l'école d'Alexandrie. L'explication grecque de ces signes, se trouve à la fin des prolégomènes.

Les scholies ont été puisées par le compilateur qui les a rédigées, dans une soixantaine de savans commentateurs et grammairiens, la plupart de l'école d'Alexandrie. Villoison nous les fait connoître, page XXIX et suivantes, de ses prolégomènes. Ainsi, cette édition de l'Iliade, accompagnée de ces nombreux et

doctes commentaires, est un véritable *Variorum*. Nous n'en avions eu, jusqu'ici, que des éditions informes. M. Wolf, l'un des plus habiles critiques de l'Allemagne, nous a donné un texte pur de l'Iliade, d'après celui du manuscrit de Venise, avec de savans prolégomènes, dans lesquels on lui a reproché d'avoir avancé quelques paradoxes littéraires, soutenus avec beaucoup d'esprit et d'érudition. M. de Sainte-Croix essaya de les réfuter, mais il n'en conserva pas moins pour l'auteur la plus grande estime.

Je désirerois que quelque savant nous donnât une édition portative de l'Iliade, accompagnée au bas des pages, des scholies publiées par Villoison, et revue sur les manuscrits de Venise, qui font aujourd'hui partie de la Bibliothéque Impériale; car il paroît que le texte de ces scholies, publié en l'absence de Villoison, l'a été très-incorrectement, et qu'il a besoin d'être collationné d'un bout à l'autre, en rétablissant les accens. Cette édition seroit accueillie avec applaudissement de tout le monde littéraire.

Je désirerois encore qu'on recueillît, en deux ou trois volumes, les articles qu'il a fournis aux journaux et aux mémoires de l'Académie des Inscriptions, ou qu'il a fait imprimer séparément. L'éditeur pourroit consulter avec fruit, la notice qu'en a donnée M. Bois-

sonade, dans le *Mercure*, tome 20, page 400, et qui a été réimprimée dans le *Magasin Encyclopédique*, juin 1805, page 380. Je renvoie le lecteur à cette notice très-exacte, à laquelle il y a seulement quelques articles à ajouter.

NOTES.

(1) Lettre de Villoison à Biörnstahl, datée de Paris, 22 septembre 1775.

J'ai fait une foule de connoissances de savans étrangers, qu'il seroit trop long de vous nommer. Je suis fort lié avec madame Reiske à Leipsick, et le savant M. Morus, professeur de cette ville, célèbre par son édition de Longin; avec M. Ernesti. Mais une des plus illustres connoissances que j'ai faites et dont je m'applaudis le plus, c'est celle de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc régnant de Saxe-Weimar et Eisenach. Cet illustre souverain, qui ne forme des vœux que pour le bien de l'humanité, de ses sujets et des lettres, m'a comblé de bontés pendant son séjour à Paris, et m'a prodigué j'ose dire les plus grandes marques d'amitié, malgré la distance du rang et l'inégalité qui nous séparent. Depuis son départ, j'ai l'honneur d'entretenir avec lui une correspondance réglée. Le prince son frère, que j'ai aussi beaucoup connu à Paris, est extrêmement aimable. Ils étoient avec un ancien gouverneur nommé M. le baron de Knebel, qui est un homme charmant, qui a la plus belle ame du monde, et les plus grandes connoissances. Il est fort bon poëte allemand : il m'a fait aussi connoître du savant M. Wieland, ce fameux poëte allemand, l'ami et le sujet du duc de Saxe-Weimar. Ce prince va épouser la fille du Landgrave de Hesse-Darmstadt, nièce de la Margrave de Bade-Dourlach, cousine de la princesse de Prusse et de la Grande-Duchesse de Russie. J'ai composé un Epithalame à ce sujet, en vers latins, que j'aurois l'honneur de vous envoyer par la poste, si cela ne coûtoit pas si cher. C'est une pièce de 120 vers. J'ai eu l'honneur de parler à S. A. S. le Duc de Weimar de l'aventure de M. Hirtius et de M. Becher. Il connoît ces messieurs, et sait les noms et les titres des ou-

vrages de tous les savans de l'Europe. Je crois qu'il n'y aura jamais eu de meilleur prince, ni de si éclairé : il fera de grandes choses pour les lettres. C'est une ame noble, sublime et bienfaisante, amie de la justice, ennemie de tous les plaisirs, de la flatterie. J'avois l'honneur de lui demander un jour s'il aimoit la chasse : Eh! croyez-vous, dit-il, que les animaux soient faits pour servir de jouet à la cruauté des hommes? On plaisantoit un jour devant le Prince son frère, qui n'a que 17 ans (le Duc régnant en a 18) : Après tout, s'écria-t-il, un Prince ne doit avoir d'autre maîtresse que ses sujets. Le Duc est un homme étonnant. Vous devez en attendre les plus grandes choses. Il rétablira son Académie de Jena. Je vous ai dit que j'avois fait la connoissance avec M. Ring. M. l'Abbé Hemmer, chapelain et chef du cabinet de physique de l'Electeur de Manheim, est à Paris : il a entendu parler de vous à Manheim et de notre amitié. Je viens d'être reçu des académies de Manheim, de Göttingen, et de Cortone. M. Deshanterayes vient de faire paroître le Prospectus de son explication de l'Apocalypse, qu'il va faire imprimer. M. d'Etienne, huissier du grand conseil, vient de faire imprimer un savant mémoire, qui contient ses belles découvertes sur l'électricité. M. Oberlin, bibliothécaire de Strasbourg, va faire paroître son ouvrage sur les canaux de communication. Il m'a fait l'honneur de me le dédier; comme M. Schneider, aussi de Strasbourg, célèbre par ses connoissances dans la langue grecque et par son *Periculum criticum*, m'avoit aussi fait l'honneur de me dédier, il y a quelques mois, une édition de *Marcellus Sidetes*, poëte grec, médecin, qu'il a accompagnée de savantes notes, et qu'il a donnée avec le traité de Plutarque de l'Education des enfans. Il y a déjà 4 vol. imprimés du *Denis d'Halicarnasse*, que feu M. Reiske m'avoit fait l'honneur de me dédier : on le continue à force. Etes-vous allé dans la Cornouaille? Vous y auriez vu un des plus habiles Grecs qui aient jamais paru depuis la renaissance des lettres, M. Toup, curé, et auteur

de remarques incomparables sur Suidas et sur Théocrite. Il va nous donner un Longin et un Polybe. Connoissez-vous la fameuse explication du Cantique des Cantiques du savant Allemand M. Jacobi? rien de plus ingénieux. Il y a quelqu'un qui a eu la complaisance de m'en faire une traduction françoise. Le pauvre M. Capperonnier est mort. Il ne tenoit qu'à moi d'avoir ses places : M. le Duc de la Vrillière, qui a toujours eu mille amitiés pour moi, vouloit entre autres me forcer d'acepter la chaire grecque. M. l'abbé Garnier, et différentes personnes me tourmentoient pour tâcher de m'y déterminer ; mais j'ai représenté au ministre que M. Capperonnier laissoit un fils, qui n'avoit d'autre patrimoine que les bontés du roi, et que je me désistois de mes prétentions pour solliciter en sa faveur. J'ai obtenu qu'il auroit la moitié des appointemens de la chaire grecque ; qu'on la feroit exercer par M. Bosquillon, docteur en médecine, qui auroit l'autre moitié, et qui la lui remettroit en entier, lorsqu'il auroit 25 ans. M. l'abbé Desaunays a obtenu la Bibliothèque du roi. M. de Maizeroy, Chevalier de Saint-Louis, a eu la place de M. Capperonnier à l'académie, et M. Larcher les secondes voix et le prix sur les attributs de Vénus, qui sera distribué à la Saint-Martin.

Dans 7 à 8 mois je donnerai à l'impression deux ouvrages réunis dans un même vol. in-4°, dont j'espère que vous serez mille fois plus content que de mon *Apollonius*. Le premier est une édition du philosophe stoïcien Cornutus, très-célèbre dans l'antiquité et maître du fameux Perse, le poëte satyrique. Le savant Gale en avoit donné une édition, dans ses *Opuscula Mythologica*, sous le titre : *De Natura Deorum*, et sous le nom de Phurnutus. J'ai prouvé dans une dissertation particulière, que je mettrai à la tête de ces deux ouvrages, que son vrai nom est Cornutus, qu'il étoit le fameux stoïcien de ce nom, et je l'ai démontré par les passages que les anciens citent de cet auteur. J'ai trouvé à la bibliothèque du roi six manuscrits, autant à celle de Florence, dont on m'a en-

voyé la collation, et un à celle d'Augsbourg, qui m'ont servi à en restituer plus de six cents passages si corrompus et si totalement défigurés, qu'ils étoient souvent inintelligibles; et cela n'est pas surprenant; il y manque souvent des mots et quelquefois même des lignes entières, que j'ai retrouvés dans mes manuscrits. Comme le texte est entièrement changé, j'ai été forcé d'y joindre une nouvelle version latine de ma façon, et un très-grand nombre de notes, où je rends compte des changemens considérables que j'ai introduits dans le texte. Comme l'ouvrage de Cornutus est le catéchisme de foi des Stoïciens, et renferme l'abrégé de leur doctrine, et n'est qu'un extrait des ouvrages actuellement perdus de *Zénon*, Cléanthe et Chrysippe, j'indique soigneusement dans mes notes d'où est tirée chaque phrase de Cornutus, si c'est de Zénon, de Cléanthe, et quels sont les auteurs qui nous ont conservé ces précieux fragmens, ce qui répand un grand jour sur la philosophie ancienne. Les Stoïciens, au rapport de Cicéron, ont plutôt inventé de nouveaux termes que de nouvelles choses; et ils se sont servis d'expressions neuves et qui leur étoient particulières, pour exprimer des dogmes déjà connus. J'ai soin d'expliquer tous ces termes de la philosophie stoïque, qu'il est très-important d'entendre. Je dis aussi un mot des difficultés mythologiques qui se trouvent dans Cornutus. A la tête de cette édition, je joindrai l'autre ouvrage purement de ma composition, que j'ai intitulé : *Theologia physica Stoicorum;* j'y explique toute la théologie, cosmogonie, physiologie, et psychologie des Stoïciens, et je tâche d'y faire pour ces parties importantes ce que Gataker a fait pour leur morale dans ses notes sur Marc-Antonin. Je n'ai épargné aucune peine pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont je suis susceptible, et j'ai lu et relu exprès pour cet objet, la plume à la main, tous les auteurs grecs et latins, sans en excepter un seul, même les Peres de l'Eglise, trop peu connus, et où j'ai trouvé des mines d'érudition pour la philosophie ancienne et pour la

mythologie, surtout dans Justin, Clément d'Alexandrie, Théodoret, Origène, Eusèbe, Tatien, Athénagore, Théophile d'Alexandrie, Hermias, Nemesius, etc. Augustin, Lactance, Arnobe, Tertullien. Non content d'expliquer les dogmes des Stoïciens, j'ai aussi voulu indiquer les sources où ils ont puisé. Cicéron remarque qu'ils ont beaucoup copié Héraclite, surtout pour la physiologie. J'ai expliqué par occasion le dogme de ce philosophe ténébreux, et j'ai étudié à fond Hippocrate, qui en étoit grand partisan, et qui nous a conservé beaucoup de ses dogmes dans ses écrits. Les ouvrages de Galien, et surtout son traité de *Placitis Hippocratis et Platonis*, m'ont été d'un grand secours. Les Stoïciens ont aussi du rapport avec Hippase de Métapont et Parménide, quelquefois même avec Platon. J'ai montré que ce qu'ils ont de commun avec ce grand philosophe, il l'avoit pris lui-même de Timée, et Timée le devoit à Pythagore. C'est ce que j'ai soin de remarquer. Je regarde Pythagore comme l'Homère des philosophes. *Omnes illius fontibus hortulos suos irrigaverunt.* J'ai aussi lu avec attention tout ce que les modernes ont écrit sur la philosophie ancienne. Chemin faisant, j'ai été à portée de corriger et d'expliquer une foule de passages de Cicéron, de Sénèque, de Plutarque, de Stobée, d'Arrien, etc., dont l'intelligence dépend de la parfaite connoissance de la philosophie ancienne. Je me suis surtout appliqué à montrer l'ordre et l'enchaînement des principes stoïques, qui sont extrêmement liés, et par-là j'ai sauvé plusieurs de leurs contradictions apparentes. Cicéron et Galien remarquent avec beaucoup de raison qu'on les critique souvent sans les entendre.

(2) Pour connoître l'importance de ce travail, il suffit de lire le mémoire que Villoison lut à l'Académie des Inscriptions le mardi 3 juillet 1787, et qui a été imprimé dans le 47.e volume des mémoires de cette savante académie, volume qui porte la date de 1809, et qui, par les mémoires intéressans qu'il renferme, est l'un des plus curieux de cette riche

collection. On voit, dans cette narration succincte de son voyage, avec quelle minutieuse attention il a fouillé tous les recoins de la Grèce; comme, sur la simple indication d'une inscription, ou nouvellement découverte, ou oubliée, il ne craignoit pas de retourner sur ses pas, même à une distance très-considérable, afin de ne laisser *nihil intentatum*. Le Prince auguste, à qui les sciences, les lettres et les arts doivent tant de monumens dûs à ses victoires, ne voudra pas, sans doute, que ces travaux d'un savant infatigable, qui avoit des yeux de lynx pour découvrir jusqu'aux moindres traces d'une inscription ancienne, et un zèle rare pour *scruter* (qu'on me permette cette expression), dans toutes les contrées qu'il parcouroit, ce que pouvoient offrir d'intéressant pour l'histoire civile et littéraire, les temps, les lieux, les personnes et les choses, soient perdus pour les savans, les littérateurs, et même les gens du monde: car, dans ces vastes matériaux, on trouve tout ce qui peut réveiller la curiosité de ces trois classes de lecteurs. Les sociétés savantes dont Villoison étoit membre, et tous ceux qui, dans l'un et dans l'autre hémisphère, cultivent ce qu'on a droit d'appeler non-seulement *humaniores sed severiores litteras*, attendent avec impatience qu'on les fasse jouir de ces richesses acquises avec tant de peine et de patience; mais ils désirent que le soin de les recueillir, de les classer, soit confié à une main intelligente, qui écarte sagement tout ce que l'auteur avoit jeté sur le papier comme un simple mémorial, sans l'intention d'en faire usage, et qui sache résumer tous les documens importans puisés dans les nombreuses lectures et dans les voyages de l'auteur. Cette relation, traitée par une main habile, seroit reçue avec acclamation de tout le monde lettré.

Villoison, au moment où la mort le surprit, s'occupoit de l'édition d'une collection d'inscriptions anciennes, grecques et latines, préparée par le président Bouhier. Je désire que ce beau travail du Président, rédigé pour l'impression, et auquel il y avoit peu de chose à faire, ne reste pas enseveli

dans nos bibliothèques. Je fais le même vœu pour l'excellent travail de Séguier de Nîmes sur les Inscriptions grecques, latines et étrusques, dont la publication est attendue depuis si long-temps (a).

(3) Ce traité de Nicomaque, fort rare aujourd'hui, fut imprimé à Paris chez Wechel en 1538, in-4° de 77 pages, mais sans traduction latine, sous le titre suivant : Νικομάχου Γερασίνου Ἀριθμητικῆς Βιβλία δύο. *Nicomachi Gerasini Arithmeticæ Libri duo.*

Nicomaque avoit fait un autre traité dont Photius rend compte dans sa Bibliothèque (Cod. 187), et qui avoit pour titre : Ἀριθμητικῶν Θεολογουμένων Βιβλία δύο. Cet ouvrage est probablement perdu, ou gît ignoré dans quelque coin poudreux d'une bibliothèque obscure. Photius n'en dit pas du bien, mais le mal même qu'il en dit, quoique souvent il mêle l'éloge à la censure, laisse le regret de ne pas le connoître. Nous avons sur la même matière, et très-probablement d'après celui de Nicomaque, bien connu de l'auteur anonyme, puisqu'il en fait mention, un ouvrage, presqu'introuvable, avec ce titre : Τὰ Θεολογούμενα τῆς Ἀριθμητικῆς. *Habes hic, ô studiose lector, novum opusculum, antehac nusquam excusum, in quo ita numerorum ratio explicatur, ut non sit obscurum intelligere hanc arithmeticam ad interiorem illam de philosophia disputationem, quam Theologiam veteres vocabant, conferre plurimum.* Parisiis, apud Christianum Wechelum, 1543, in-4° de 68 pages.

Cette édition est dédiée à un magistrat, célèbre par ses connoissances et par ses malheurs, *Aimar de Ranconet*, d'abord conseiller au parlement de Bordeaux sa patrie, ensuite président à la 4e chambre des Enquêtes de celui de Paris. Le passage de cette dédicace que je vais rapporter, fait honneur à Wechel ou à l'éditeur, qui empruntoit son nom :

(a) On verra dans ma lettre à M. Millin, sur ces manuscrits, insérée dans ce volume, de quel prix est ce travail.

Cum sit impudentis, hominisque parum grati, vir præstantissime, id velle dissimulare beneficium, quod aliunde acceptum est, idque sibi tanquam suum vendicare, scelus quodammodo esse duxi, si has de Arithmetica, seu Numeris Speculationes Divinas, *typis meis in publicum darem tanquam meo precio emptas, cum publicam hujus operis communicationem non solum ego, sed una mecum docti pariter ac bonarum disciplinarum studiosi omnes humanitati tuæ acceptam referre debeamus.* Un autre passage de cette dédicace mérite d'être mis sous les yeux des lecteurs, parcequ'il donne une idée assez exacte du contenu de ce traité curieux. Ταῦτα τὰ τῆς Ἀριθμητικῆς Θεολογούμενα *dignitate et tractatione logisticam Græcis dictam numerandi supputandique rationem multo antecellunt. In iis siquidem divina illa vis explicatur, quam Pythagoras et veteres philosophi plerique omnes numeris tribuerunt. Utilis itaque est hæc arithmetica ad interiorem philosophiam, quam intelligimus, juxta Aristotelem,* τὰ μετὰ τὰ φυσικὰ, *juxta Platonem, Theologiam et Physicam.*

Meursius, dans son *Denarius Pythagoricus*, Lugduni Batav., Maire, 1631, in-4° de 112 pages, sans les index, réimprimé dans le *Thesaurus Antiquitatum Græcarum*, de Gronovius, tom. IX, pag. 1329, a puisé largement dans cette source féconde pour le sujet qu'il se proposoit de traiter, et il se trouvoit si heureux d'avoir pu mettre la main sur ce livre, probablement très-rare, même de son temps, qu'il dit, page 7 de l'édition originale, en parlant d'Aristée, Mégille et Philolaüs, célèbres pythagoriciens : *Quorum testimonia profert auctor quidam innominatus, in eo opere, quod inscripsit,* τὰ Θεολογούμενα τῆς Ἀριθμητικῆς. *Quod præclarum Antiquitatis in eo genere monumentum ad manus nostras pervenisse est quod nobis gratulemur.*

Fabricius, dans sa *Bibliotheca Græca* (*a*), dit, en ren-

(*a*) Tom. IV pag. 10 de l'ancienne édition.

dant compte de cet ouvrage : *Operæ pretium esset novam illorum editionem dari addita latina versione et necessariis castigationibus ac notis, quam operam non negabo fortassis infra harum litterarum studiosis, ubi otium se obtulerit.* Malheureusement cet *otium*, ce *loisir*, ne s'est point présenté, et nous sommes privés d'un travail précieux, que Fabricius, ayant sous sa main une immense bibliothèque, étoit plus en état qu'un autre de bien exécuter. Je suis étonné que quelque savant Allemand n'ait point encore réalisé le projet de Fabricius. Il me semble que ce *fleuron* manque à la *couronne* de celui que j'ai déja appelé le *Saumaise* de l'Allemagne, *M. Schneider,* de qui nous attendons avec une très-vive impatience une édition de Pline, qu'il est seul en état de nous donner. Le grand travail qu'avoit fait sur ce naturaliste l'abbé Brotier, et dont il ne nous a donné que l'extrait dans la petite édition publiée chez Barbou, en 6 vol. in-12, est ou perdu ou enfoui dans quelque bibliothèque particulière. Son neveu, avant sa déportation à *Synnamaria*, où il est mort, avoit vendu les manuscrits les plus précieux recueillis dans la riche succession littéraire de son oncle, et l'on ignore encore dans quelles mains ils ont passé. Ce grand travail sur l'Histoire Naturelle de Pline remplissoit 6 vol. in-folio. L'abbé Brotier l'avoit continuée jusqu'aux temps modernes. C'est une grande perte, sans doute, mais elle peut être facilement réparée par M. Schneider. Je l'exhorte, au nom du monde savant, à nous donner une édition de cet illustre naturaliste : elle lui fournira l'occasion de vider ses nombreux portefeuilles, et nous jouirons de richesses qui, peut-être un jour, seroient, comme tant d'autres que nous regrettons, éparpillées ou tombées entre les mains de quelqu'un de ces amateurs peu communicatifs, qui, semblables aux avares, portent toujours, sur des trésors dont ils ne savent pas jouir, un œil jaloux, et disent à celui qui voudroit y porter la main et en apprécier la valeur : *Mirate, ma non toccate.*

LETTRE

De l'Abbé de Saint-Léger *sur quelques articles du Tome VI des* Soirées littéraires, *et la Réponse.*

Les gens qui ont le plus d'esprit et de connoissances sont sujets à d'étranges distractions. C'est la réflexion que je n'ai pu m'empêcher de faire, mon cher la Rochette, à l'occasion de plusieurs articles du sixième volume des *Soirées Littéraires*, mais particulièrement à la lecture de l'article sur le prétendu *Allemand*, Clément Hesp, poëte du seizième *siècle*, *fort peu connu*, comme le dit très-bien l'auteur estimable de ces *Soirées*. Je ne le connoissois pas, en effet, ce Clément Hesp, et j'étois un peu humilié de mon ignorance, après avoir remué tant et tant de poëtes latins modernes. Me voilà donc à compulser les biographes, les catalogues, tous les livres enfin où j'imagine trouver des lumières sur ce malheureux Clément Hesp. Enfin, lassé de perdre du temps à des recherches inutiles, je ferme tous mes livres, désolé de n'y avoir rien trouvé sur Hesp. Quels tourmens d'es-

prit, et quelle perte de temps m'auroit épargné M. C., s'il avoit pris la peine d'indiquer seulement le recueil des poëtes où il avoit puisé son Hesp, et ses poésies !.... J'avois négligé d'ouvrir la *Farrago poematum*, publiée à Paris en 1560, *in*-16, par Léger du Chesne (*Leodegarius à Quercu*) ; je me jette sur ce livre, dans l'idée que je n'y trouverois pas plus ce cruel Hesp que dans les autres. Je me trompois. C'est ce livre-là même d'après lequel a travaillé M. C., sans nous l'indiquer, par des motifs que je ne dois pas pénétrer. J'y vois donc, au feuillet 253ᵉ, des poésies *sumpta ex* Cl. Hesp. Vite, je passe au catalogue des auteurs en tête du volume, et j'y vois aussi mon Cl. Hesp. Je regarde à la fin du livre si ce Cl. Hesp n'y seroit point corrigé ; point d'*errata*. Qu'est-ce donc que ce Hesp ? Je lis l'épithalame ; il ne m'apprend rien sur l'auteur ; à la suite je trouve une épigramme contre lui, suivie de la réponse. J'apprends *dans ces deux pièces* que l'auteur avoit été à Bologne et à Rome ; qu'il avoit étudié dans l'université de Paris, etc. Je ferme le petit volume ; et me voilà bientôt les yeux fermés aussi, la tête appuyée sur le poing, et cherchant dans les plis et replis de ma mémoire un homme à qui conviennent les circonstances ci-dessus. A force de m'obstiner à cette recherche, je me rappelle un de nos célèbres docteurs de la fa-

culté de théologie de Paris, qui étoit allé à Bologne, puis à Rome, à la suite du grand cardinal de Lorraine, qui avoit aussi fait des vers latins: voilà mon homme, dis-je, comme par une sorte d'inspiration, c'est le prétendu Clément Hesp, Allemand, c'est... c'est D'ESPENCE, puisqu'il faut enfin le nommer, d'*Espence*, qui se nommoit Cl., c'est-à-dire Claude, et non pas Clément, qui étoit non-seulement François de naissance, mais bon et franc Champenois, né à Châlons-sur-Marne; qui vint, dans sa jeunesse, étudier à Paris, et le reste que vous pouvez voir par-tout, en particulier dans le tome treizième des mémoires du P. Niceron. Le voilà donc démasqué, ce chimérique Clément Hesp, Allemand, qui ne doit son existence éphémère qu'à une seule lettre de trop mise dans l'indication de son nom!...

Je vous assure que cette petite découverte m'a fait un plaisir égal aux nombreuses jouissances que vous donnent journellement vos infatigables travaux sur l'Anthologie grecque, qui vous devra une vie nouvelle.

Venons maintenant aux poésies latines de notre faux Hesp (*a*). N'est-il pas tout simple

(*a*) Gruter, dans ses *Delitiæ Poetar. Gallorum*, tome premier, n'a publié de Cl. d'Espence que deux courtes pièces (qui ne sont pas dans le Recueil de Léger du Chesne), savoir, neuf distiques sur la mort de Joakim du Bellay, et un

qu'attaché, comme il étoit par les liens de l'estime et de la reconnoissance, au cardinal de Lorraine, d'Espence se soit complu à faire l'épithalame du duc de Guise, frère de ce cardinal; que ses sentimens pour les princes Lorrains aient monté sa verve au point de lui dicter une pièce infiniment plus poétique que les autres de cet auteur, lesquelles, en général, sont foibles de couleur?

D'Espence avoitfait intervenir tout l'Olympe dans son épithalame; un critique en prit de l'humeur, et, dans une épigramme en trois distiques, il lui fit un reproche aigre sur cet emploi de la Mythologie,

Nunc canis impuro turpiter ore Deos,

lui dit-il, ajoutant le sarcasme suivant:

Siccine Romulidum tellus tua pectora mutat ?
Felsinea an Synodus hos docet esse Deos?

« Est-ce ainsi que le terroir de Rome vous a gâté la tête ? Sont-ce là les dieux que vous a fait connoître le concile de Bologne ? » (D'Espence étoit allé dans cette ville, lorsque le concile y eut été transféré de Trente).

---

seul, que voici, sur les hommes qui se marient en secondes noces :

Conjugium experto, cui ducitur altera conjux
Naufragus in tumido bis natat ille freto.

Que répond notre poëte à cette verte mercuriale ? Ce que devoit répondre un homme doux, modeste et chrétien. Après avoir fait un acte de foi en bonne forme :

Credo equidem simplex in triplici numine numen,
Christi etiam, vel te judice, præco fui.
Sed sanctam Domini licuit semperque licebit
Barbaricis spoliis excoluisse domum.

Il répond particulièrement au sarcasme de l'épigrammatiste, probablement un protestant, ennemi des docteurs en théologie et des Guises. Il dit donc :

Castius heroïs Latiâ cum principe Franci
Vix poterat vinclum connubiale cani.
Sed neque me parvo vicina Bononia Rheno,
Nec docuit tales edere Roma sonos.
Sed tenero mater schola Parisiensis alumno
Forte dedit terso, cùm lubet, ore loqui.
Hunc imbuta recens mea testula servat odorem,
Hoc furtiva mihi fallitur hora modo.
Vectus ego macro dum pondus inutile Mulo
Rusticor, hæc obiter non meditanda putem?

Le sens de cette réplique honnête n'est assurément pas équivoque. M. Coupé la défigure, cette réplique, (pag. 125) au point que je ne me permets pas de transcrire cette étrange perversion. Je ne veux pas affliger un homme qui ne m'est connu que par ses ouvrages, où le christianisme, la probité, le zèle pour l'instruction de la jeunesse, percent de toutes parts,

ainsi que les connoissances très-étendues de l'auteur. Les méprises des hommes de cette espèce, si rare aujourd'hui, doivent faire faire des retours sur eux-mêmes et sur leurs écrits à tous ceux qui se sont mêlés de composer; et je me suis dit à moi-même à cette occasion: si un homme aussi instruit que M. Coupé, a fait autant de méprises sur un seul article, combien n'en ai-je donc pas fait, moi qui, depuis près de quarante ans que parut mon premier écrit, n'ai guères laissé passer d'année sans faire gémir la presse? Voilà, certes, belle matière à un examen général de toutes mes rapsodies...; et j'espère bien le faire, cet examen, si Dieu me prête encore quelques années. Mais je perds de vue d'Espence et ses poésies: il en a donné quelques autres, en particulier sept Héroïdes sacrées, imprimées en 1564, *in*-8.°, réimprimées avec les œuvres latines de ce docteur, à Paris; en 1619, *in-folio;* Héroïdes dont je soupçonne que fait partie celle de Susanne, qui est aussi traduite par M. C., en en retranchant la fin toute entière. Je ne suis pas à portée, en ce moment, de vérifier mon soupçon, qui, s'il est fondé, seroit une nouvelle preuve que le prétendu Allemand Hesp, n'est pas autre que le Champenois d'Espence.

Voilà, mon cher la Rochette, bien du verbiage pour un seul article; mais il ne sera pas inutile, s'il fait disparoître d'un livre aussi estimable

que les *Soirées* une suite de méprises qui en imposeroit à un grand nombre de lecteurs, justement prévenus en faveur de l'ouvrage.

J'ai lu avec attention tous les autres articles de littérature françoise et latine de ce sixième volume des *Soirées*; vous abandonnant, comme de droit, ceux de littérature grecque; parce que *cui honorem*, *honorem*. Ma lecture faite, selon mon usage, la plume à la main, a produit une vingtaine de pages, bien minutées, d'observations critiques. Je vous les enverrai pour le premier moment d'insomnie dont vous serez menacé. *Interim vale.*

Paris, 9 juin 1797, vieux style.

St.-Léger.

P. S. On m'apporte à l'instant, un poëme latin de Claude d'Espence dont n'a pas parlé le P. Niceron; il a pour titre: « Institutum Christiani hominis in gratiam pueritiæ catholicæ, versiculis, comprehensum. Per Cl. Espence. Parisiensem theologum ». *Parisiis apud Martinum Juvenem*, 1570, *in*-4.° de douze feuillets seulement. Je pourrai vous faire connoître ce Poëme, dont le premier vers apprend que ce fut en 1524 que les parens de d'Espence l'envoyèrent étudier à Paris.

RÉPONSE.

.... Votre soupçon est bien fondé, mon cher voisin. *Le Poëme sur la chaste Susanne*, traduit en partie dans le sixième volume des *Soirées littéraires*, pag. 125 et 126, est bien réellement une des Héroïdes sacrées de Cl. d'Espence; elle est la VIIe, et se trouve, p. 1005 de ses œuvres latines. Elle est divisée en trois parties; la première est intitulée, comme dans le recueil de Léger du Chesne : *Susanna adulterii rea*, et comprend dix vers. La seconde porte pour titre : *Susanna matronis Judææ*, et commence par ce vers : *Vos ô curarum expertes*, etc.; elle est composée de quarante-six vers. La troisième n'en a que huit; elle a pour titre : *Tabula absolutoria. Luget ab insano sic*, etc. Léger du Chesne a retranché huit vers de la seconde partie, peut-être parce qu'il ne les comprenoit pas; ceux-ci, par exemple, où Susanne demande à Dieu *que les pierres dont on va l'accabler la réunissent bien vîte à cette PIERRE unique, qui est la seule espérance des* mânes *de son peuple :*

Tot quoque per lapides uni me jungito PETRÆ
Quæ populi spes est manibus *una tui.*

Comme d'Espence a eu la sage précaution

de commenter lui-même ses vers, il nous apprend que cette PIERRE unique est celle dont parle S. Paul dans son épître I aux Cor., ch. X. 2.; c'est-à-dire, J. C. de qui les ames détenues dans les limbes attendoient leur délivrance.

Le traducteur a fait de nombreuses coupures à cette Héroïde, et une page *in*-8.° lui a suffi pour rendre les cinquante-six vers qu'il a trouvés dans Léger du Chesne. Je sais qu'il s'est fait une *manière expéditive*, et je la lui pardonne lorsqu'il élague des vers de mauvais goût; mais ici il me semble dénaturer une partie des vers qu'il traduit, étrangler inhumainement les quatre meilleurs de la pièce, et qui pis est, tomber dans une étrange distraction. Commençons par la distraction. Vous vous rappelez le premier et le second verset de l'Histoire de Susanne, dont la Vulgate fait le treizième chapitre de Daniel: « Et il y avoit un homme qui habitoit dans Babylonne; et son nom étoit Joakim; et il avoit pris une femme dont le nom étoit Susanne, fille de Chelcias ou Helcias, extrêmement belle, et craignant le Seigneur ».

Vous vous rappelez les versets vingt-neuf et trente: « Et ils dirent devant le peuple : faites venir Susanne, fille de Chelcias, femme de Joakim, et on l'envoya quérir; et elle vint avec son père, sa mère, ses enfans et tous ses parens. » Certes, voilà *l'état de femme* de Su-

sanne bien constaté; cependant M. C. traduit ainsi ces deux vers :

Sis memor, ô, longumque vale, charissime mi vir,
Illæsamque tibi ne dubitato fidem.

« Vous cependant *à qui j'étois destinée*, *ô jeune homme aimable*, conservez chèrement ma mémoire, et croyez que ma fidélité pour vous a toujours été inébranlable. » Il y a ici, comme on voit, une double erreur; on ne peut pas dire que Susanne *étoit destinée* à un jeune homme, puisqu'elle étoit épouse et mère; encore moins peut-on dire que son mari étoit *un aimable jeune homme.*

Le traducteur ne m'objectera sans doute pas les expressions *virgo*, *puella*, dont se sert le poëte latin; il sait mieux que moi que ces mots désignent quelquefois une *jeune femme.* Il se rappelle très-bien le *puellæ jam virum expertæ* d'Horace (Ode. III, 14, 10,) et le vers quarante-sept de la VIme. églogue de Virgile, où Pasiphaé, quoique mère de trois enfans, est appelée *infelix virgo.* L'auteur ne manque pas, dans son commentaire, d'en faire souvenir le lecteur.

Vous vous rappelez encore les versets vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre: « Et Susanne poussa un profond gémissement, et elle dit : je me trouve prise entre deux pièges; si je fais ce que vous exigez de moi, je subirai la mort;

si je ne le fais pas, je ne pourrai échapper à vos mains; il vaut donc mieux tomber entre vos mains pour ne l'avoir pas fait que de pécher devant le Seigneur. » D'Espence a rendu tout cela en assez mauvais vers :

Perfida, si vestris non ausibus instito, jam sum
Nulla : reclamantem mors inhonora manet.
Ergo mei seu vos explérit copia, sive
Obloquar, alterutrum faxo, peribo tamen.
Sed melior sanctæ mors dissentanea vitæ,
Quam mala contempto mens animusque deo.

Voici la traduction de M. C. « Si je ne résiste pas à l'attentat dont vous me menacez, je suis perdue, et ma vie est déshonorée pour jamais; *en vivant, l'opprobre est mon partage ; en mourant, je conserve du moins ma gloire à mes yeux ; mourons donc avec la conscience d'une ame pure, et retirez-vous de moi, ô méchans.* » Je cherche vainement dans le texte tout ce que je viens de souligner, je ne l'y trouve pas. Immédiatement après, Susanne adresse aux femmes Juives, ses compagnes, ces vers touchans qui me paroissent les meilleurs de la pièce:

Vos ô curarum expertes, lachrimasquæ perosæ,
Ora quibus melicis exhilarata sonis,
Siquis amor, comites, vos ignibus urit honestis,
Tam tragicis par est illachrymare malis.

M. C. traduit : « et vous, *jeunes beautés*, qui coulez vos jours sans soucis et sans *alarmes*, donnez du moins quelques pleurs à ma tragique

aventure. » Voilà donc le second et le troisième vers sacrifiés! ils présentent pourtant deux images touchantes et gracieuses. « Et vous, mes compagnes, qui ne connoissez ni les soucis, ni les pleurs, qui vous livrez à la joie en chantant des airs mélodieux; si l'amour embrâse vos cœurs de feux dont vous n'ayez pas à rougir, vous devez des larmes à des maux aussi tragiques. »

Voilà pour l'Héroïde; passons au distique latin que vous citez dans votre note, d'après les *Delit. Poët. Gall.* tom. I, pag. 896. Ce distique est la traduction d'une épigramme anonyme de l'Anthologie grecque; Gruter l'avoit trouvée, avec le texte grec, dans le traité de d'Espence: *De Statu viduitatis, lib. III. c. XVII.* Dans le manuscrit Vatican, c'est-à-dire, dans la collection de Constantin Cephalas, elle est la cent-trente-troisième du livre des Epigrammes descriptives (τῶν ἐπιδεικτικῶν), pag. trois cent-soixante-dix-sept; dans l'abrégé de cette collection par Maxime Planude, elle est la première du chapitre XV, du liv. I. Le *lemme*, ou titre qu'elle porte dans le manuscrit Vat., ne se retrouve plus ni dans les manuscrits, ni dans les imprimés de Planude. La voici avec le lemme.

ἌΔΗΛΟΝ.

Εἰς τὸν μέλλοντα δὶς γαμεῖν παραίνεσις.

Εἴ τις ἅπαξ γήμας πάλι δεύτερα λέκτρα διώκει,
ναυηγὸς πλώει δὶς βυθὸν ἀργαλέον.

EPIGRAMME D'UN AUTEUR INCONNU.

« *Avis à celui qui veut se marier une seconde fois.* »

« Celui qui poursuit un second hymen, ressemble à l'homme qui, ayant fait naufrage, se rembarque sur une mer couverte d'écueils. »

Cette épigramme a été souvent traduite en vers latins, comme toutes celles où il est question des femmes, soit en bien, soit en mal. Les poëtes qui se sont distingués dans cette lutte sont Fausto Sabeo, Henri Etienne, Erasme, Thomas Morus, Alciat, Luscinius, Venatorius, Paul Etienne, Beaucaire de Peguillon, Florent Chrêtien, Grotius, le P. Commire, Cunich, etc. Toutes ces traductions sont imprimées, et vous les connoissez; mais je vous en dois une, encore inédite : elle est d'une main inconnue, dont je vous ai parlé plus d'une fois, et dont j'ai fait mention dans le *Magasin Encyclopédique*, deuxième année, n°. XX, page 504. La voici :

Ducta uxore, torum {*captat* / *sequitur*} *quicumque secundum;*
Naufragus, insanas ille retentat aquas.

Au reste, notre d'Espence n'a pas fait un grand effort d'imagination pour traduire le distique grec. Il s'est contenté de retourner

l'hexamètre d'Erasme, en y changeant deux mots, et il a, comme disent les Italiens, *tolto di peso*, c'est-à-dire, enlevé, avec points et virgules, le pentamètre de Th. Morus. Vous allez en juger :

AB ERASMO.

ALTERA *connubium* EXPERTO CUI DUCITUR *uxor*,
Hic fracta repetit æquora sæva rate.

A MORO.

Qui capit uxorem, defuncta uxore, secundam,
NAUFRAGUS, IN TUMIDO, BIS NATAT ILLE FRETO.

Notre vieux Tamisier, qui traduisoit d'après les traductions en vers latins, connues de son temps, comme il l'annonce lui-même à la tête de son livre, l'a rendue assez heureusement, page 40.

Celui qui, délivré d'un premier mariage,
Pour la seconde fois se veut remarier,
En dangereuse mer il fait deux fois naufrage,
Et périt au second s'il se sauve au premier.

Coquart l'a aussi traduite en vers françois, tom. II, pag. 91 de ses *Poésies*, ainsi que Sablier, *variétés sérieuses et amusantes*, tome III, page 176, deuxième édition.

Henri Etienne, page 296 de ses *epigrammata græca, selecta ex anthologia*. 1570, in-8°., a pris la défense des secondes noces, et répondu au distique grec par deux distiques grecs, qu'il

a traduits ensuite par deux distiques latins. Les uns et les autres vous amuseront un moment :

> Ὅστις ἅπαξ γήμας, πάλι δεύτερα λέκτρα διώκει
> οὐχ οὗτος μομφῆς ἄξιος οὐδεμιῆς.
> εἰ κακὴ ἡ πρώτη, τάχα δευτέρη οὐ κακὴ ἔσται·
> εἰ δ' ἀγαθὴ, ἀγαθὴν ἐλπίδα καὶ τότ' ἔχοι.

« Quiconque, après s'être déjà marié une première fois, cherche à se marier une seconde, n'encourt aucun blâme. Si sa première femme fut méchante, il peut se faire que la seconde ne le soit pas; si la première fut bonne, c'est d'un heureux augure pour celle qui doit la remplacer. »

> *Imò equidem uxorem ducit quis jure secundam,*
> *Seu bona prima fuit, seu mala prima fuit.*
> *Si mala, non talis forsan metuenda secunda :*
> *Sin bona, speretur non minus ista forte.*

Voilà, je crois, tout ce que j'avois à vous dire sur Claude d'Espence. Envoyez-moi bien vite le reste de vos observations critiques. Je compte bien y trouver deux mots sur notre Jean de Gorris, dont on a fait un Jean Gorée, page 217. Certes, M. C. m'auroit mis la puce à l'oreille, en disant de ce savant médecin : « il avoit fait une étude particulière de l'*Anthologie*, et rendu en vers latins *toutes les épigrammes et les inscriptions qu'il avoit pu trouver dans la langue d'Homère* ; » si je n'avois lu de bonne heure, dans l'éloge que fait de lui Sainte-Marthe, qu'il

avoit seulement traduit *quelques épigrammes grecques.* « *Nec interim illi defuit latinæ orationis facultas et poeticus lepos minime vulgaris, cujus in Nicandro et GRÆCORUM ALIQUOT EPIGRAMMATIS TRANSFERENDIS nobile argumentum edidit.* » Il vous aura sans doute paru étrange, comme à moi, que M. C. ait emprunté les yeux de Gorris pour lire dans l'Anthologie, et nous ait donné la traduction des traductions de ce docteur, au lieu de remonter aux sources, qui cependant lui étoient bien nettement indiquées par Léger du Chêne. La simplicité de l'original est déjà dénaturée dans une première traduction; elle disparoît presque toute entière dans la traduction d'une traduction. D'ailleurs un coup-d'œil donné au texte fait souvent éviter une faute dans laquelle le premier traducteur peut être tombé. Par exemple, si avant de traduire, page 221, l'épigramme *sur un aveugle et sur un boîteux*, M. C. avoit consulté le texte grec, il y auroit vu que le poëte annonce bien positivement qu'il manquoit à l'un les deux pieds, comme à l'autre les deux yeux, πηρὸι...... μὲν ὄψεις ὃς δὲ βάσεις, et que par conséquent il ne s'agit point dans cette épigramme d'un boîteux, mais d'un homme perclus des deux jambes. Ausone, qui a traité ce sujet, d'après les épigrammes grecques, selon son usage constant, (*Epig.* CXXXII, CXXXIII,) ne s'y est pas mépris. Il dit dans la

première : *pede claudus utroque*, et dans la seconde : *pede captus utroque.* En effet, un boiteux n'a pas besoin d'emprunter les jambes d'un autre, il lui faut au plus un bâton..... M. C. y auroit encore vu qu'Antiphile, auteur de cette épigramme, Léonidas et Philippe, qui se sont exercés sur le même sujet, n'ont fait que délayer, l'un en quatre, les autres en six vers, ce distique élégant de Platon le jeune :

> Ἀνέρα τις λιπόγυιον ὑπὲρ νώτοιο λιπαυγὴς
> ἦγε, πόδας χρήσας, ὄμματα χρησάμενος.

« Un aveugle portoit sur son dos et conduisoit un homme qui n'avoit point de jambes ; lui prêtant des pieds et lui empruntant des yeux. »

Vous me renvoyez les articles de littérature grecque ! je n'ai fait encore que les parcourir ; mais il m'a paru qu'on pouvoit dire :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

En effet, les notices et les traductions donnent lieu à une critique juste, sans pourtant être trop sévère. Si j'ai du loisir, je vous ferai part de quelques observations sur ces articles, en appuyant sur ceux qui concernent l'Anthologie grecque, surtout sur la traduction des deux odes de Sapho. En attendant, je partage votre opinion sur le caractère estimable et les qualités rares de l'auteur des *Soirées Littéraires.* Il écrit facilement et agréablement, quelque-

fois cependant un peu *précieusement*. — Dites-moi, par exemple, si vous ne trouvez pas *précieuse* cette phrase que M. C. met dans la bouche de Sapho, page 146, *je suis toute entière sous le charme*. — Il a des connoissances étendues et variées; c'est dommage qu'il laisse courir, au gré de leur caprice, sa plume et son imagination; qu'il adopte, sans examen, une partie des rêveries qu'il a trouvées dans Annius de Viterbe, sans consulter les écrivains qui ont démontré jusqu'à l'évidence la supposition de ces pièces. C'est, ce me semble, un fort mauvais raisonnement que celui de M. C., page 55. « Peu nous importe si les ouvrages qu'il (Annius de Viterbe) nous donne, sont véritablement des anciens ou de lui : le point essentiel est de voir s'ils sont bons, et si les extraits que j'ai faits ont amusé mes élèves en les instruisant. » On peut amuser en faisant des contes; on peut même instruire en tirant quelque moralité de ces contes; mais lorsqu'il s'agit de faits historiques, on égare au lieu d'instruire, si on n'écarte avec soin tout ce qui est apocryphe. Il faut que le maître qui veut graver dans la mémoire de ses élèves des notions sûres et exactes :

. . . . . *Ferro* diverberet *umbras*.

M. C. plaira sans doute aux femmes et aux jeunes gens, qui se contentent d'une érudi-

tion superficielle; mais il seroit digne de lui de joindre l'exactitude à l'agrément; il ne lui en coûteroit qu'un peu d'attention et de sévérité. Alors son livre orneroit à-la-fois les boudoirs, la bibliothéque de l'homme qui cherche à s'instruire, et celle de l'homme instruit. Dites-lui, je vous prie, vous qui, en Bibliographie et en Histoire Littéraire, êtes notre maître à tous, que l'exactitude dans les notices n'est pas une chose aussi indifférente qu'on le croit. Il prend quelquefois fantaisie à la femme, qui veut s'instruire en s'amusant, de faire connoissance avec un auteur ancien qu'elle voit citer pour la première fois. Elle ouvre quelqu'un de nos dictionnaires historiques, déjà si incomplets, si fautifs; mais si on n'a pas eu soin de mettre, comme on dit, les points sur tous les *i*, elle se perd dans ce labyrinthe inextricable. Recommandez encore, je vous prie, à M. C. de vérifier les citations qu'il puise ailleurs, ou du moins, s'il n'en a pas le temps, de n'y faire aucune addition, parce que souvent on ne peut y ajouter deux mots sans les dénaturer. Il me fournit lui-même un exemple qui lui montrera le danger de ces additions. Vossius, dans son traité DE POETIS LATINIS, avoit dit en parlant d'Archias : *Meminere ejus etiam Fabius ac Tacitus;* Moréri avoit répété d'après Vossius : *Fabius et Tacite ont parlé de lui;* M. C. a cru qu'il pouvoit ajouter deux mots, sans que

cela tirât à conséquence ; il a donc écrit, page 59 : *Fabius et Tacite parlent de lui* AVEC HONNEUR. — D'abord si je demandois à M. C. quel est ce Fabius, il seroit peut-être quelques minutes à me répondre..... C'est comme vous savez, Quintilien, qui s'appeloit *M. Fabius Quintilianus*, mais qui n'est jamais cité en françois que sous ce dernier nom. — Or, voici ce qu'on lit dans Quintilien, liv. VIII, chap. III : *Jam sublimius illud pro Archia :* Saxa atque solitudines voci respondent, etc. Tacite, dans le dialogue DE ORATORIBUS, qu'on lui attribue, dit, chap. 57 : *Nec Ciceronem, magnum oratorem P. Quintius defensus, aut Licinius Archias faciunt*; *Catilina, et Milo et Verres et Antonius hanc illi famam circumdederunt.* On voit qu'il n'est question dans ces passages que du plaidoyer de Cicéron pour Archias, et nullement de la mention honorable de ce poëte ; autrement on seroit autorisé à dire que dans celui de Tacite on parle aussi *avec honneur* de Catilina, de Verrès et d'Antoine. — Exhortez-le, enfin, à se défier de son penchant pour l'exagération. Nous avons vu plus haut que, parce que Jean de Gorris a traduit quelques épigrammes grecques (58, je crois), M. C. a cru pouvoir en conclure *qu'il avoit rendu en vers latins toutes les épigrammes et inscriptions qu'il avoit pu trouver dans la langue d'Homère.* Or l'exagération est ici

trop forte. Nous connoissons environ cinq mille épigrammes ou inscriptions grecques anciennes en vers; Gorris n'en a traduit que cinquante-huit ou soixante; il y a donc une erreur d'environ 4940 sur 5000. — Mais il est temps de clore mon griffonnage, minuit sonne,

Conditque natantia lumina somnus.

VALE.

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

Traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote, et une table géographique. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée; à laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote, les extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde, par Ctésias, et le traité de la malignité, d'Hérodote: le tout accompagné de notes; par Pierre Henri LARCHER, *membre de l'Institut national. 9 gros vol. in* 8.°

LA première édition de cet excellent ouvrage parut en 1786, en 7 vol. in-8.°; elle eut en France, et chez l'étranger, le succès que lui méritoit l'érudition immense, répandue par-tout à pleines mains. Ses notes savantes furent bientôt traduites, et les nations voisines se les approprièrent. Mais cette première édition étoit épuisée depuis long-temps, et son prix, dans les ventes, étoit porté fort haut. Des hommes de lettres et des libraires estimables qui aiment à concilier leurs intérêts avec la gloire nationale, exhortèrent M. Larcher à s'occuper d'une seconde édition, et ce savant et respec-

table vieillard (*a*), ne consultant ni sa mauvaise santé, ni son âge, se rendit enfin à leurs invitations pressantes, et se livra à ce nouveau travail avec toute l'ardeur et toute l'activité d'un jeune homme. Il laissera à la république des lettres un héritage qu'elle saura apprécier. Les gens du monde liront avec fruit et avec plaisir cet ouvrage important, parce que tout y est éclairci, et que le savant traducteur, après avoir puisé, dans les écrits des anciens, tout ce qui pouvoit jeter quelque lumière sur les sujets variés, traités par Hérodote, a consulté sagement, toujours le flambeau de la critique à la main, les voyageurs modernes, et les savans qui se sont occupés de quelque objet particulier, relatif à la partie intéressante de l'histoire ancienne, qu'Hérodote nous a transmise le premier.

Le frontispice de cette nouvelle édition annonce les augmentations que nous lui devons; mais il faut parcourir ce travail de longue haleine, pour voir ce que presque tous les articles offrent d'améliorations, d'additions de toute espèce. Les passages du texte grec, qui étoient encore ou douteux ou obscurs, sont scrupuleusement examinés, soit d'après les

---

(*a*) Il écrivoit au bas de sa préface, en 1802 :
PETRUS-HENRICUS LARCHER,
Divionæus, anno ætatis septuagesimo sexto.

conjectures des savans, soit d'après celles du traducteur, qui méritent d'autant plus d'être prises en considération, que depuis plus de trente ans, il a fait une étude suivie du texte d'Hérodote, et de tout ce qui avoit quelque rapport à ce célèbre historien.

Hérodote naquit à Halicarnasse, ville de Carie, l'an 4230 de la période julienne, 484 ans avant l'ère vulgaire. Il étoit Dorien d'origine, et appartenoit à une famille distinguée. Son oncle, paternel ou maternel, car ce point de critique est encore obscur, mais heureusement peu important, étoit *Panyasis*, poëte célèbre par ses talens et sa fin tragique, à qui les uns accordent la première place après Homère, et d'autres, avec plus de fondement, après Hésiode et Antimaque. Panyasis avoit composé, sur les travaux d'Hercule, un poëme de neuf mille vers, si nous en croyons Suidas, sous le titre d'*Héracleïade*, et un autre en vers pentamètres, sous celui d'*Ioniques*, composé, selon le même Lexicographe, de sept mille vers. Il célébroit, dans ce dernier, *Codrus*, *Nélée*, et les colonies Ioniennes; mais ayant donné de l'ombrage à *Lygdamis*, ce tyran d'Halicarnasse le fit mourir. Il ne nous reste de lui que trois fragmens, conservés par Stobée et Athénée, et recueillis dans les *Gnomici poetæ græci*, publiés à Strasbourg en 1784, par le critique savant et ingénieux, que les lettres ont perdu, il y a quelques

années, et qu'elles regretteront long-temps, l'illustre Brunck. On lit encore, dans Étienne de Byzance (article Τρεμίλη), cinq autres vers, que M. Larcher croit, avec raison, ce nous semble, avoir fait partie de l'Héracléïade. Dans les trois premiers fragmens, Panyasis fait l'éloge du vin et des plaisirs de la table; mais il recommande l'usage modéré de l'un et des autres.

« Dans ces beaux siècles de la Grèce » fait observer sagement M. Larcher, « on prenoit un soin particulier de l'éducation de la jeunesse, et l'on ne s'appliquoit pas moins à lui former le cœur qu'à cultiver son esprit. Il est à présumer que celle d'Hérodote ne fut pas négligée, quoique l'on ignore quels furent ses maîtres. On n'en peut même douter, lorsqu'on le voit entreprendre, dans un âge peu avancé, de longs et pénibles voyages, pour perfectionner ses connoissances, et en acquérir de nouvelles. »

On avoit déjà la description de l'Asie, par *Hécatée*, l'histoire de la Lydie, par *Xanthus*, celle de Perse, par *Hellanicus* de Lesbos, et *Charon* de Lampsaque ; ces ouvrages jouissoient d'une grande réputation et la méritoient ; mais Hérodote y apercevoit un vide qu'il se flattoit de remplir, et certes l'amour propre ne l'aveugla point. Il voulut parcourir lui-même les contrées qu'il se proposoit de décrire, examiner les sites, la population, les mœurs; interroger les savans, se lier avec eux, et pui-

ser dans leurs entretiens des documens, sinon toujours sûrs, du moins piquans et intéressans. Car les fables et les contes, qui ont acquis de la créance chez un peuple, contribuent, plus qu'on ne croit ordinairement, à faire connoître la force ou la foiblesse d'esprit de ce peuple, le genre et le degré de son imagination. Un historien sage ne les adopte pas sans doute, souvent même les convenances l'empêchent de les réfuter; mais nous lui savons toujours gré de les rapporter, surtout lorsqu'il le fait avec cette élégance continue, cette clarté, cette grace, qui distinguent éminemment Hérodote. Cet historien parcourut donc successivement, avec des yeux observateurs, la Grèce entière, l'Epire, la Macédoine, la Thrace, la partie de la Scythie, située au-delà du Danube et du Borysthène, et enfin l'Égypte.

« Nous n'avons (sur cette dernière contrée) aucun écrivain, soit ancien, soit moderne, qui en ait donné une description aussi exacte et aussi curieuse. Il nous en a fait connoître la géographie, avec une exactitude que n'ont pas toujours eue les géographes de profession, les productions du pays, les usages, la religion de ses habitans, et l'histoire des derniers princes, avant la conquête des Perses, avec des particularités intéressantes sur cette conquête, qui eussent été à jamais perdues, s'il ne les eût pas transmises à la postérité. »

Cette partie de l'histoire d'Hérodote est aujourd'hui d'autant plus intéressante, qu'on peut comparer ce que l'Egypte étoit autrefois et ce qu'elle est aujourd'hui. Nous lisons avec enthousiasme quelques relations, déjà publiées par des savans, qui ont accompagné, dans cette terre jadis classique, notre armée victorieuse et le héros qui la commandoit; mais nous en attendons avec impatience de bien plus importantes.

Hérodote avoit appris des prêtres de Vulcain à Memphis, beaucoup de choses qui lui paroissoient étonnantes. Ces témoignages graves auroient suffi, sans doute, à un voyageur ordinaire; ils ne suffisoient pas à Hérodote. Cet historien se transporta donc à Héliopolis, et de là à Thèbes; il consulta les colléges des prêtres, établis dans ces deux grandes villes, et compara leurs documens avec ceux qu'il avoit recueillis à Memphis. « On lui avoit dit, en Egypte, qu'Hercule étoit l'un des douze dieux, nés des huit plus anciens, et que ces douze dieux avoient régné en Egypte dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis. » Il se rendit à Tyr, pour voir un temple d'Hercule qu'on disoit très-ancien, et il y apprit que ce temple avoit été bâti 2300 ans auparavant. Le voyage de Tyr avoit été précédé de quelques incursions dans la Lybie et la Cyrénaïque. Hérodote avoit même probablement visité Carthage. Après

avoir fait quelque séjour à Tyr, il se rendit dans la Palestine et de-là à Babylone, « qui étoit alors la ville la plus magnifique et la plus opulente qu'il y eût dans le monde. » Quelques savans ont élevé des doutes sur ce dernier voyage ; mais M. Larcher leur oppose l'opinion d'un grand poids, celle du président Bouhier, qui a discuté ce point historique avec toute la sagacité qu'on lui connoît (*a*). En effet, pour donner une description aussi exacte de cette superbe ville, il falloit nécessairement l'avoir vue. La Colchide fut le dernier pays de l'Asie qu'il parcourut. De la Colchide il passa chez les Scythes et chez les Gètes, de-là, en Thrace, de la Thrace en Macédoine, et rentra enfin en Grèce par l'Epire. Mais le tyran Lygdamis opprimoit encore sa patrie, et notre historien, ne croyant pas ses jours en sûreté, se retira à Samos. Ce fut là que, jouissant d'un doux repos et de cette henreuse tranquillité si nécessaire à ceux qui cultivent les lettres et les arts, il composa les premiers livres de son histoire. Il se ligua ensuite avec quelques amis de la liberté pour chasser Lygdamis du trône qu'il avoit usurpé; mais ses compatriotes se montrèrent ingrats, après la chute du tyran. Il dit donc un éternel adieu à sa patrie, alors en proie à deux factions qui la

(*a*) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag 4.

divisoient; il se rendit dans la Grèce, et comme on célébroit la LXXXIe. Olympiade, il voulut assister à ces jeux solennels qui avoient pour spectateurs tout ce que la Grèce réunissoit de talens et de lumières, dans tous les genres; il y lut les premiers livres de son histoire, ou peut-être, comme le soupçonne M. Larcher, « les morceaux de cette même histoire les plus propres à flatter l'orgueil d'un peuple, qui avoit tant de sujets de se croire supérieur aux autres. » Thucydide, qui assistoit à cette lecture, et qui n'avoit encore que quinze ans : « mais en qui l'on remarquoit déjà le plus brillant ornement du siècle de Périclès, ne put s'empêcher de répandre des larmes. Hérodote, qui s'en aperçut, dit au père du jeune homme: *Olorus, votre fils brûle du désir des connoissances* ».

Encouragé par les applaudissemens qu'il avoit reçus aux jeux olympiques, Hérodote employa les douze années suivantes à continuer son histoire; il parcourut la Grèce avec plus de soin; il fit aux Athéniens, à la fête des Panathénées, l'an 1er de la LXXXIV.e Olympiade, une nouvelle lecture de son histoire; il reçut pour récompense dix talens (54000 livres de notre monnoie), et se retira ensuite à Thurium, dans la Grande-Grèce ou la Grèce d'Italie; il y acheva son histoire, et probablement il y mourut; mais on ne connoît point l'époque précise de sa

mort. On sait seulement qu'il avoit 77 ans lorsqu'il ajouta à son histoire, la révolte des Mèdes. Etienne de Byzance (art. Θούριοι) et le scholiaste d'Aristophane, sur le vers 331 des *Nuées* nous ont conservé l'épitaphe suivante.

Ἡρόδοτον Λύξεω κρύπτει κόνις ἥδε θανόντα,
Ἰάδος ἀρχαίης ἱστορίης πρύτανιν,
Δωριέων πάτρης βλάστοντ' ἄπο, τῶν ἄρ' ἄπλητον
μῶμον ὑπεκπροφυγὼν, Θούριον ἔσχε πάτρην.

Le savant traducteur adopte une correction de Ruhnken, consignée dans sa note sur le vers 83 de l'Hymne à Cérès, où il propose de lire ἄδηκτος au lieu d'ἄπλητος, leçon que portent quelques manuscrits, et il traduit : *afin de se mettre à couvert des morsures de Momus*. Mais il me semble que cette correction est inutile, et que le sens de l'épitaphe est très-bien conservé dans la traduction suivante : « Cette terre recèle dans son sein Hérodote, fils de Lyxus, le plus célèbre des historiens de l'ancienne Ionie. Il étoit né parmi les Döriens ; mais obligé de se dérober à leurs sarcasmes continuels, il choisit Thurium pour patrie ».

Nous lisons dans Strabon, à la fin de son XVe livre, ce passage remarquable :

« Les Perses furent, de tous les peuples barbares, celui qui acquit le plus de célébrité chez les Grecs. C'est qu'avant eux aucune des nations qui dominoient en Asie, n'avoit appesanti

son joug sur la Grèce. Ces nations ne connoissoient les Grecs et n'étoient connues d'eux que légèrement, et par la voix d'une renommée lointaine. On peut donc assurer qu'Homère n'a connu ni l'empire des Assyriens, ni celui des Mèdes. S'il les eût connus, après avoir parlé de la Thèbes d'Egypte, de ses richesses, de celles des Phéniciens, il n'auroit point oublié de vanter celles de Babylone, de Ninive, d'Ecbatane ».

Hérodote est donc le premier historien qui nous ait transmis des notions exactes sur les empires fameux des Assyriens et des Mèdes, de ces empires qui pesèrent long-temps sur le globe, et qui se proposoient de l'envahir tout entier; sur l'expédition de Xerxès, dans la Grèce; sur les contrées qu'il avoit visitées. C'est avec raison que l'orateur romain l'appelle *le Père de l'Histoire* (*a*). Il mérite ce nom, par la vaste

(*a*) Cicéron, au commencement du premier livre des Lois, fait des réflexions excellentes sur la manière d'écrire l'histoire. Je vois bien, lui dit son frère Quintus, que vous prescrivez pour l'histoire d'autres lois que pour la poésie. Oui, sans doute, répond Cicéron, il y a une grande différence entre l'une et l'autre. Dans un poëme, l'on cherche à plaire, à amuser; dans l'histoire, au contraire, on cherche la vérité, quoique je n'ignore pas, ajoute-t-il, que celles d'Hérodote, *le père de l'histoire*, et de Théopompe renferment une infinité de fables.

Quin. *Intelligo te, frater, alias in historia leges observandas putare, alias in poëmate.* Marc. *Quippè cum in illa ad veritatem, Quincte, referantur, in hoc ad*

étendue, la sagesse et la régularité de son plan; par l'art admirable avec lequel il sait fixer l'attention de son lecteur, sans jamais la fatiguer; entremêler sa narration d'anecdotes piquantes, de traditions curieuses qui l'amusent en même temps qu'elles l'instruisent; par le soin qu'il avoit pris de voyager dans toutes les contrées qu'il se proposoit de décrire, de consulter, chez

---

delectationem. Quamquam et apud Herodotum, PATREM HISTORIÆ, *et apud Theopompum sunt innumerabiles fabulæ.*

On lit, dans le *Traité de l'Orateur* (II, 55), un passage encore plus honorable pour notre historien. Cicéron, après avoir dit qu'à Rome on ne cultivoit l'éloquence que pour briller dans les causes ou à la tribune, fait remarquer qu'il n'en étoit pas ainsi chez les Grecs. Des hommes très-éloquens, qui n'avoient jamais défendu une seule cause, avoient rempli d'autres fonctions brillantes, et s'étoient surtout attachés à l'histoire. Hérodote, ajoute-t-il, qui, le premier, a embelli cette partie des sciences, n'avoit jamais, comme nous le savons, fréquenté les tribunaux; et pourtant son éloquence est si vive, qu'elle me fait un plaisir extrême, du moins si je puis me flatter d'entendre un peu les écrits des Grecs.

Nemo enim studet eloquentiæ nostrorum hominum, nisi ut in caussis, atque in foro eluceat. Apud Græcos autem eloquentissimi homines, remoti a caussis forensibus, cum ad cæteras res illustres, tum ad scribendam historiam maximè se applicaverunt. Namque et Herodotum illum, qui princeps genus hoc ornavit, in caussis nihil omnino versatum accepimus. At qui tanta est eloquentia, ut me quidem (quantum ego græce scripta intelligere possum) magnopere delectat.

les différentes nations, les dépositaires de leurs dogmes sacrés, et tous ceux qui avoient une connoissance approfondie de l'histoire civile et religieuse de leur pays; enfin par le charme du style. On lui a reproché, comme nous l'avons déjà dit, les traditions, souvent absurdes, qu'il rapporte; mais il les donne pour ce qu'elles sont. Il se contente d'en faire mention, comme d'une chose reçue parmi les peuples dont il parle. C'est ainsi que nos voyageurs racontent, sans qu'on le trouve mauvais, les bruits populaires, tantôt bizarres, tantôt ridicules, qu'ils ont recueillis dans les contrées visitées par eux. Les erreurs sont quelquefois, et même fort souvent aussi instructives que les vérités; elles conduisent à celles-ci, et nous les font mieux goûter.

L'Histoire d'Hérodote est divisée en IX livres qui portent chacun le nom d'une Muse. Tout ce qui s'est passé de mémorable dans le monde, depuis le règne éclatant de Cyrus jusqu'à l'invasion de Xerxès, y trouve une place. Il paroît par deux passages de cet historien, qu'il avoit fait, ou du moins qu'il s'étoit proposé de faire une histoire particulière d'Assyrie. Nous y aurions vu, sans doute, la fondation, l'éclat, le siége et la destruction de Ninive, autrefois la capitale de ce brillant empire. Elle avoit, selon Diodore de Sicile (*a*), quatre cent quatre-vingts

(*a*) Liv. II, 3.

stades de circonférence, c'est-à-dire, dix-huit lieues trois cent soixante toises, à raison de deux mille cinq cents toises par lieue. Le prophète Jonas dit que c'étoit une ville grande *aux yeux de Dieu* (*a*) *d'environ* trois journées de marche; mais ces trois journées doivent s'entendre du circuit et non de la traversée; ses murailles, selon le même historien, étoient hautes de cent pieds, et trois chars pouvoient y passer de front; elles étoient flanquées de mille cinq cents tours de la même hauteur.

Hérodote nous a laissé sur Babylone, sur sa magnificence, sur sa conquête, tout ce qui peut éveiller notre attention, disons mieux, notre curiosité. Hélas! il ne nous reste de ces deux villes célèbres que quelques ruines. Mosul, dans le Diarbeck, est bâtie en partie des débris de Ninive, et les fondemens de Babylone nous fournissent seulement quelques briques, couvertes d'inscriptions, dont les caractères ne sont pas encore entièrement déchiffrés par les savans, qui s'en occupent depuis plusieurs années, ou plutôt sur lesquels ils ne forment encore que des conjectures vagues.

Tout ce qui concerne les colonies intéressantes des Grecs, transplantées dans l'Ionie,

---

(*a*) Les mots soulignés sont omis dans la Vulgate, qui dit simplement : *Civitas magna itinere trium dierum.*

est traité, par notre historien, avec cette chaleur et cet intérêt que lui inspiroit l'amour de la patrie.

La guerre des Perses contre les Grecs ; la folle expédition de Xerxès (*a*) ; les combats, à jamais mémorables, des Thermopyles, de Marathon, de Salamine, de Platée, sont racontés avec un tel art, et si embellis de toutes les graces du style, qu'en lisant une histoire, on croit lire un roman.

Les bornes d'un extrait nous font une loi d'être très-sobres en citations; nous nous contenterons donc de rapporter l'entretien intéressant, et véritablement philosophique, de Solon avec Crésus (*b*). Ce roi de Lydie, fils et héritier d'Alyates, avoit porté la désolation

---

(*a*) S'il naît jamais un nouveau *Rapin*, qui, comme l'ancien jésuite, ait la manie des antithèses et des comparaisons, nous lui recommandons celle du roi des Perses, avec le fameux héros de la Manche : mêmes fanfaronades, mêmes extravagances chez tous les deux. L'un se bat contre un moulin à vent; l'autre fait donner le fouet à la mer avec des verges, la fait marquer d'un fer rouge, et adresse au mont Athos une lettre ridicule. Il y a pourtant entr'eux cette différence, que le héros de Cervantes est seul victime de ses folies; Xerxès, au contraire, avoit épuisé l'Asie d'hommes pour venir les faire égorger par une poignée de Grecs; aussi nous espérons bien que le résultat de ce parallèle sera à l'avantage de D. Quichotte.

(*b*) Tome I, pag. 20 et suiv.

parmi les Grecs du continent de l'Asie. Il avoit ensuite formé le projet d'attaquer les insulaires; mais d'après une observation adroite de l'un des *Sept Sages*, il renonça à ce projet, et fit même alliance avec ceux qui habitoient les îles de l'Ionie; il avoit subjugué presque tous les pays situés en-deçà du fleuve Halys. Ces conquêtes, en agrandissant le royaume de Lydie, donnoient à Sardes, sa capitale, un air de magnificence et d'éclat qui attiroit les étrangers. Les *Sages* de la Grèce, ne furent pas les derniers à s'y rendre, et Solon fut du nombre, si nous en croyons le récit d'Hérodote, qu'il est cependant difficile de concilier avec la chronologie.

« Ce philosophe ayant fait, à la prière des Athéniens ses compatriotes, un corps de lois, voyagea pendant dix ans. Il s'embarqua, sous prétexte d'examiner les mœurs et les usages des différentes nations; mais, en effet, pour n'être pas contraint d'abroger quelqu'une des lois qu'il avoit établies, car les Athéniens n'en avoient pas le pouvoir, s'étant engagés par des sermens solennels, à observer, pendant dix ans, les réglemens qu'il leur donneroit.

« Solon étant donc sorti d'Athènes par ce motif, et pour s'instruire des coutumes des peuples étrangers, alla d'abord en Egypte, à la cour d'Amasis, et de-là à Sardes, à celle de Crésus qui le reçut avec distinction, et le logea dans son palais. Trois ou quatre jours après

son arrivée, il fut conduit, par ordre du prince, dans les trésors, dont on lui montra toutes les richesses. Quand Solon les eut vues et suffisamment considérées, le roi lui parla en ces termes : — Le bruit de votre sagesse et de vos voyages est venu jusqu'à nous, et je n'ignore pas, qu'en parcourant tant de pays, vous n'ayez eu d'autre but que de vous instruire de leurs lois et de leurs usages, et de perfectionner vos connoissances. Je désire savoir quel est l'homme le plus heureux que vous ayez vu. Il lui faisoit cette question, parce qu'il se croyoit lui-même le plus heureux de tous les hommes. — C'est Tellus d'Athènes, lui dit Solon, sans le flatter, et sans lui déguiser la vérité. Crésus, étonné de cette réponse, sur quoi donc, lui demanda-t-il avec vivacité, estimez-vous Tellus si heureux? — Parce qu'il a vécu dans une ville florissante, reprit Solon, qu'il a eu des enfans beaux et vertueux; que chacun d'eux lui a donné des petits-fils, qui tous lui ont survécu, et qu'enfin, après avoir joui d'une fortune considérable, relativement à celles de notre pays, il a terminé ses jours d'une manière éclatante; car dans un combat des Athéniens contre leurs voisins à Eleusis, il secourut les premiers, mit en fuite les ennemis, et mourut glorieusement. Les Athéniens lui érigèrent un monument aux frais du public, dans l'endroit même où il étoit tombé, et lui rendirent de grands honneurs.

« Tout ce que Solon venoit de dire sur la félicité de Tellus, excita Crésus à lui demander quel étoit celui qu'il estimoit, après cet Athénien, le plus heureux des hommes, ne doutant pas que la seconde place ne lui appartînt. — Cléobis et Biton, répondit Solon. Ils étoient Argiens et jouissoient d'un bien honnête; ils étoient, outre cela, si forts qu'ils avoient tous deux également remporté des prix aux jeux publics. On raconte d'eux aussi le trait suivant: Les Argiens célébroient une fête en l'honneur de Junon. Il falloit absolument que leur mère se rendît au temple sur un char, traîné par une couple de bœufs. Comme le temps pressoit, et qu'il ne permettoit pas à ces jeunes gens d'aller chercher leurs bœufs, qui n'étoient point encore revenus des champs, ils se mirent eux-mêmes sous le joug, et tirant le char sur lequel leur mère étoit montée, ils la conduisirent ainsi quarante-cinq stades (*a*) jusqu'au temple de la Déesse. Après cette action, dont toute l'assemblée fut témoin, ils terminèrent leurs jours de la manière la plus heureuse, et la divinité fit voir, par cet événement, qu'il est plus avantageux à l'homme de mourir que de vivre. Les Argiens, assemblés autour de ces deux jeunes gens, louoient leur

(*a*) Une lieue et demie.

bon naturel, et les Argiènnes félicitoient la prêtresse d'avoir de tels enfans. Celle-ci, comblée de joie, et de l'action et des louanges qu'on lui donnoit, debout aux pieds de la statue, pria la déesse d'accorder à ses deux fils, Cléobis et Biton, le plus grand bonheur que pût obtenir un mortel. Cette prière finie, après le sacrifice et le festin ordinaire dans ces sortes de fêtes, les deux jeunes gens s'étant endormis dans le temple même, ne se réveillèrent plus, et terminèrent ainsi leur vie. Les Argiens, les regardant comme des personnages distingués, firent faire leurs statues, et les envoyèrent au temple de Delphes.

« Solon accordoit par ce discours le second rang à Cléobis et Biton. — Athénien, répliqua Crésus en colère, faites-vous donc si peu de cas de ma félicité, que vous me jugiez digne d'être comparé avec des hommes privés? — Seigneur, reprit Solon, vous me demandez ce que je pense de la vie humaine, ai-je donc pu vous répondre autrement? moi qui sais que la divinité est jalouse du bonheur des humains, et qu'elle se plaît à le troubler. Car dans une longue carrière on voit et l'on souffre bien des choses fâcheuses. Je donne à un homme 70 ans pour le plus long terme de sa vie; ces 70 ans font vingt-cinq mille deux cents jours, en omettant les mois intercalaires. Mais si, chaque sixième année on ajoute un mois, afin que les saisons se

retrouvent précisément au temps où elles doivent arriver, dans les 70 ans vous aurez douze mois intercalaires, moins la troisième partie d'un mois, qui feront trois cent cinquante jours, lesquels, ajoutés à vingt-cinq mille deux cents, donneront vingt-cinq mille cinq cent cinquante jours. Or de ces vingt-cinq mille cinq cent cinquante jours, qui font 70 ans, vous n'en trouverez pas un qui amène un événement absolument semblable. Il faut donc convenir, Seigneur, que l'homme est sujet à mille accidens. Vous avez certainement des richesses considérables, et vous régnez sur un peuple nombreux; mais je ne puis répondre à votre question, que je ne sache si vous avez fini vos jours dans la prospérité; car l'homme, comblé de richesses, n'est pas plus heureux que celui qui n'a que le simple nécessaire, à moins que la fortune ne l'accompagne, et que jouissant de toutes sortes de biens, il ne termine heureusement sa carrière. Rien de plus commun que le malheur dans l'opulence, et le bonheur dans la médiocrité. Un homme puissamment riche, mais malheureux, n'a que deux avantages sur celui qui n'a que du bonheur; mais celui-ci en a un grand nombre sur le riche malheureux. L'homme riche est plus en état de contenter ses désirs, et de supporter de grandes pertes; mais, si l'autre ne peut soutenir de grandes pertes, ni satisfaire ses désirs, son bonheur le met à couvert des unes et des

autres, et en cela, il l'emporte sur le riche. D'ailleurs il a l'usage de tous ses membres, il jouit d'une bonne santé, il n'éprouve aucun malheur, il est beau et heureux en enfans. Si, à tous ces avantages, vous ajoutez celui d'une belle mort, c'est cet homme là que vous cherchez; c'est lui qui mérite d'être appelé heureux. Mais avant sa mort, suspendez votre jugement, ne lui donnez point ce nom, dites seulement qu'il est fortuné. Il est impossible qu'un homme réunisse tous ces avantages, de même qu'il n'y a point de pays qui se suffise et qui renferme tous les biens : car si un pays en a quelques-uns, il est privé de quelques autres; le meilleur est celui qui en a le plus. Il en est ainsi de l'homme, il n'y en a pas un qui se suffise à lui-même : s'il possède quelques avantages, d'autres lui manquent. Celui qui en réunit un plus grand nombre, qui les conserve jusqu'à la fin de ses jours, et sort ensuite tranquillement de cette vie, celui-là, Seigneur, mérite, à mon avis, d'être appelé heureux. Il faut considérer la fin de toutes choses, et voir quelle en sera l'issue. Car il arrive que Dieu, après avoir fait entrevoir la félicité à quelques hommes, la détruit souvent radicalement. »

Ces discours de Solon, comme on s'en doute bien, déplurent à Crésus. Le philosophe fut chassé, mais l'événement ne tarda pas à prouver au roi de Lydie, la sagesse de ses discours.

Crésus, ayant eu l'imprudence de déclarer la guerre aux Perses, fut assiégé par Cyrus dans sa capitale, et fait prisonnier. Amené au vainqueur, il fut placé avec quatorze jeunes Lydiens sur un grand bûcher. Là, malgré son abattement, il se rappela les paroles de Solon, et, revenu de son long silence, il prononça trois fois, avec un profond soupir, le nom de ce sage. Cyrus le fit descendre du bûcher, et le traita honorablement; mais avec lui périt son empire, et l'Ionie fut subjuguée pour la première fois.

Nous avons offert au lecteur ce long article, pour montrer en même temps le talent de l'historien et la manière de son traducteur.

Ce savant traducteur, comme nous l'avons déjà dit, a revu toutes ses notes avec le soin le plus scrupuleux. Il les a retouchées, augmentées, et ce nouveau travail donneroit seul un très-grand prix à cette nouvelle édition, si elle n'étoit pas d'ailleurs enrichie de morceaux curieux et piquans, dont les uns sont traduits pour la première fois, et les autres accompagnés de notes, rédigées avec une critique sûre.

Il nous seroit difficile de faire un choix parmi les notes pour l'offrir au lecteur. Les unes sont des dissertations excellentes, il est vrai, mais trop étendues pour être déplacées. Les autres sont employées à discuter des points historiques, relatifs au texte d'Hérodote, et, pour juger de l'importance de celles-ci, il

faut avoir sous les yeux, et comparer attentivement les divers passages qu'elles éclaircissent. Nous nous bornerons donc à citer les morceaux ajoutés à cette nouvelle édition, et les améliorations considérables, faites à la chronologie et aux différentes tables, un peu négligées dans la première édition, parce que les circonstances devenoient impérieuses. On avoit répandu le *prospectus* d'une autre traduction en 4 volumes in-8.°, et le libraire ne voulant pas être prévenu, ne donnoit point de relâche au traducteur; elles sont dressées avec soin dans celle-ci.

Vol. VI, le 9e. livre d'Hérodote, et les notes qui le suivent, finissent à la page 162, le reste est rempli par les morceaux suivans.

1°. *La Vie d'Homère attribuée à Hérodote.*

« Dans la plupart des éditions d'Hérodote, dit M. Larcher, dans sa préface, page IX, on a mis une vie d'Homère, qu'on attribue communément à cet historien, quoiqu'elle ne soit pas de lui. Comme elle m'a paru d'un auteur ancien, quoiqu'il s'y soit glissé quelques termes et quelques expressions des derniers siècles, qui ont passé de la marge dans le texte, je n'ai pas cru devoir en priver le public. Je l'ai traduite avec des notes sur l'édition publiée à Eaton, en 1752, in-4°., par M. Reinolds. Je n'ai aucune connoissance qu'elle ait jamais paru en françois. »

Cette vie, selon la remarque, un peu dure, à la vérité, du docteur Harwood, dans son article sur Homère (*a*), est un ouvrage sans authenticité (*b*) sorti de la cervelle creuse de quelque grammairien. Il faut donc le regarder en général comme un roman; mais savoir gré au traducteur de l'avoir enrichi de notes savantes, qui valent mieux que le texte, quoique ce dernier offre un assez bon nombre d'anecdotes, dont quelques-unes peuvent être des traditions vraies.

2.° *Extrait de l'histoire de Perse, de Ctésias, par Photius.*

Ctésias de Cnide, contemporain de Xénophon, se trouva à l'expédition du jeune Cyrus contre son frère Artaxercès Mnémon. Fait prisonnier, et ayant de grandes connoissances en médecine, il fut très-bien accueilli à la cour du roi de Perse, où il passa 17 ans; il avoit écrit l'histoire de Perse en 23 livres, celle de l'Inde en un, et quelques autres ouvrages. Ces derniers ne sont connus que par les citations de différens auteurs. Mais Photius, dans sa *Bi-*

(*a*) Biographia classica. The Lives and characters of the Greek and Roman classics. 2 vol. in-12 pag. 5 du I.er édit. de 1778.

(*b*) A miserabile unanthenticated Treatise.... flowed from the groveling ideas of some Grammarian, and is a mean performance.

bliothéque (*a*), nous a donné l'extrait des deux premiers. L'histoire de Perse étoit divisée en deux parties; la première contenoit celle d'Assyrie, et de tout ce qui avoit précédé l'empire des Perses; la seconde, l'histoire de ceux-ci jusqu'à la huitième année du règne d'Ataxercès Mnémon, 396 ans avant l'ère vulgaire. Des notes abondantes et curieuses suivent la traduction de ce premier extrait de Photius. L'abbé Gedoyn l'avoit déjà traduit et publié dans le quatorzième volume des mémoires de l'Académie des Belles-Lettres; mais ceux qui ont lu les textes originaux, traduits par cet académicien, savent que le nombre des erreurs y est si grand, que, comme le dit plaisamment Saint-Hyacinthe, en parlant de la première édition de son Chef-d'OEuvre d'un Inconnu, *on peut sûrement gager qu'en quelque endroit qu'on y pose le doigt, on en trouvera une dessous.*

3o. *Extrait de l'histoire de l'Inde*, par le même.

On avoit reproché à Ctésias d'avoir répandu beaucoup de fables dans son histoire de Perse, mais celle de l'Inde en étoit si remplie, que les écrivains sages, même ceux qui faisoient des recueils des *Choses Merveilleuses*, tels qu'Aristote dans ses *Traditions Merveilleuses*, et Antigone de Caryste dans ses *Histoires Merveil-*

(*a*) Cod. 72, 73.

leuses, n'osoient invoquer son témoignage, ou ne le faisoient qu'avec des restrictions et des réflexions peu honorables pour Ctésias. Egayons le lecteur par deux ou trois de ces bons contes.

« Il fait mention d'une fontaine qui s'emplit tous les ans d'un or liquide; on y puise tous les ans de l'eau avec cent cruches. Ces cruches doivent être de terre; parce que l'or venant à se durcir, il est nécessaire de les briser pour l'en tirer. La fontaine est carrée; elle a 16 coudées de circonférence sur une orgye de profondeur, (c'est-à-dire, 5 pieds 8 pouces 3 lignes;) l'or que contient chaque cruche, pèse un talent (70,200 fr.:) on trouve du fer au fond de cette fontaine. Ctésias dit qu'il a eu deux couteaux de ce fer; le roi lui avoit fait présent de l'un, et Parysatis, mère du roi, de l'autre. Si l'on fiche ce fer en terre, il détourne les nuages, la grêle et le tonnerre. Ctésias assure que le roi en fit deux fois l'expérience, et que lui-même en fut témoin. »

« La Martichore est un animal de l'Inde, qui a la face de l'homme, la grandeur du lion, et la peau rouge comme le cinabre. Elle a trois rangées de dents, les oreilles semblables à celles de l'homme, et les yeux tirant sur le vert comme l'homme; sa queue ressemble à celle du scorpion de terre. Cette queue renferme un aiguillon qui a plus d'une coudée de longueur; il est à l'extrémité de la queue, tel que celui du scor-

pion; mais indépendamment de cet aiguillon, il y en a encore d'autres de chaque côté de la queue. Si on s'approche de la Martichore, elle frappe de son aiguillon. Celui qui en est percé meurt sans pouvoir l'éviter. Si on l'attaque de loin, elle dresse en devant sa queue et lance son aiguillon, tel qu'une flèche que l'arc fait partir; si on l'attaque par derrière, elle lance son aiguillon en ligne directe, environ à la distance d'un plèthre (94 pieds 9 lignes.) Tout animal qu'elle frappe meurt, excepté l'éléphant; (Elien en excepte aussi le lion.) La longueur de ce trait est d'environ un pied (le pied grec avoit 11 pouces 4 lignes;) sa grosseur est celle du plus petit jonc. Le nom de Martichore signifie en grec *anthropophage*. En effet, si elle dévore des animaux, elle dévore un plus grand nombre d'hommes. Elle combat avec ses ongles et avec ses aiguillons; ceux-ci renaissent, ajoute Ctésias, après avoir été lancés. Ces animaux sont en grand nombre dans l'Inde. On les chasse, monté sur des éléphans, et du haut de ces éléphans on leur lance des dards, ou on leur tire des flèches. »

Aristote, Pausanias, Elien, qui rapportent la même historiette, ont, pour unique témoignage, celui de Ctésias, et ils le citent tous avec les restrictions dont nous avons parlé: *si l'on en peut croire*, disent-ils, *Ctésias*; ce qui signifie en latin, *credat Judæus Apella.* Elien

même s'exprime encore plus clairement dans son *histoire des animaux* (a): « Si quelqu'un, dit-il, après avoir écouté les particularités de cet animal, a la foi assez robuste pour croire à la véracité de Ctésias, qu'il s'en tienne au récit de ce Cnidien. » Du reste Elien fait, toujours d'après Ctésias, une description plus étendue de la Martichore, que d'autres appellent *Mantachore*.

Philostrate, dans sa *Vie d'Apollonius de Tyane* (b), nous dit que son héros ayant demandé à un Indien, si ce qu'on racontoit de la fontaine dont nous venons de parler, et de la Martichore étoit véritable, cet Indien, nommé Iarchas, lui répondit : « Qu'il n'avoit jamais entendu parler, ni de la bête féroce qui lance des dards, ni de la fontaine aux eaux d'or. »

M. Larcher pense que Philé, dont le trente-huitième chapitre (c) est consacré à la description de cet animal, a suivi Ctésias sans le nommer. Nous croyons, après avoir comparé les deux textes, que Philé a puisé son récit dans Elien. Vraisemblablement l'ouvrage de Ctésias n'existoit plus du temps de Philé, qui floris-

(a) Lib. IV, ch. XXI, on trouve au bas de la page 355 de ce volume, XXXI, mais c'est une erreur typographique.

(b) Lib. III, 45.

(c) Page 150 de l'édition de Pauw. Voyez la note (*) à la fin de cet extrait.

rissoit, si toutefois on peut employer ce terme, en parlant d'un assez mauvais poëte, vers le milieu du quatorzième siècle.

« Dans ces montagnes de l'Inde, où croissent les roseaux, il y a une nation d'environ trente mille ames, dont les femmes n'enfantent qu'une fois en leur vie. Leurs enfans naissent avec de très-belles dents dans les deux mâchoires. Les mâles et les femelles ont, dès leur naissance, les cheveux blancs, ainsi que les sourcils. Jusqu'à l'âge de trente ans, ils ont le poil blanc partout le corps; mais, à cet âge, il commence à noircir : et lorsque ces hommes sont parvenus à soixante ans, leurs cheveux sont entièrement noirs. Les mêmes ont, hommes et femmes, huit doigts à chaque main, et autant à chaque pied. Il sont très-belliqueux, et il y en a toujours cinq mille, tant archers que lanceurs de javelots, qui accompagnent le roi des Indiens dans ses expéditions militaires. Ils ont les oreilles si longues qu'elles se touchent l'une l'autre, et qu'ils s'en enveloppent le dos et les bras jusqu'au coude. »

Le même Ctésias assuroit, au rapport de Pline (*a*), que ces hommes étoient au nombre de deux cent mille, et que chaque individu vivoit deux cents ans.

L'extrait de l'histoire de l'Inde, par Photius,

(*a*) Hist. Nat. VII, 2.

est suivi de notes aussi curieuses et instructives que celles qui accompagnent l'extrait de l'histoire de Perse. Le traducteur a soin de rapprocher des fausses traditions de Ctésias, les passages des auteurs qui les ont rapportées d'après lui, et ce rapprochement n'est pas inutile.

L'abbé Gedoyn avoit aussi traduit cet extrait de Photius; il avoit lu sa traduction à l'académie des Belles-Lettres, en 1741; mais n'ayant point été remise au dépôt de l'académie, elle ne fut point imprimée dans ses Mémoires, et ne fut publiée qu'après sa mort (*a*) dans ses *Œuvres diverses* (*b*). Mais nous avons déjà remarqué que cet académicien, d'ailleurs très-estimable, étoit un guide peu sûr. Il n'avoit point assez médité le sage conseil d'Horace :

> Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus.

4°. *De la malignité d'Hérodote.*

Plutarque est l'auteur de ce traité; il le composa pour venger les Béotiens et les Corinthiens, surtout les premiers, qui étoient ses compatriotes, et dont la stupidité étoit passée en proverbe. Les Grecs disoient, en parlant d'un homme grossier et sans instruction, *c'est un*

(*a*) L'abbé Gedoyn, né à Orléans le 17 juin 1667, mourut au château de Fontpertuis, en allant à son abbaye de Baugency, le 10 août 1744.

(*b*) Paris, Debure l'aîné, 1745, in-12, pag. 435 et suiv.

cochon de la Béotie. Et Horace, dans son épître à Auguste(*a*), louant Alexandre d'avoir ordonné qu'Apelle seul pourroit le peindre, et Lysippe le modeler en marbre, ajoute plaisamment, que quand on voit ce conquérant récompenser les mauvais vers de Chœrile, *on le croiroit né sous le ciel épais de la Béotie.*

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

Mais Plutarque a mis dans ce traité, qui renferme cependant quelques observations sages, qui ne pouvoient échapper à un esprit méditatif tel que le sien; il y a mis, disons-nous, tant de partialité d'animosité, qu'il faut le lire avec beaucoup de défiance. Heureusement, l'abbé Geinoz, académicien très-instruit, a pris la défense d'Hérodote, dans trois mémoires, publiés dans ceux de l'académie des Belles-Lettres (*b*).

M. Larcher a fait réimprimer ces mémoires à la fin de ce volume, et nous lui en devons témoigner notre reconnoissance. Les personnes qui cherchent avec le plus d'avidité l'instruction, sont, en général, celles qui manquent de moyens pour l'acquérir. Le savant traducteur d'Hérodote ne les a jamais perdues de vue. Commentateurs, voyageurs anciens et mo-

(*a*) Epist. II, 1, v. 244.
(*b*) Tome XIX, XXI, XXIII.

dernes; notes historiques, critiques, grammaticales, en un mot, tout ce qui rend non-seulement la traduction, mais le texte intelligible, se trouve en abondance dans cette nouvelle édition. Les Grecs qui font imprimer à Vienne la traduction en langue vulgaire des bons ouvrages publiés chez l'étranger, n'oublieront pas celui-ci. C'est l'hommage le plus flatteur qu'ils puissent rendre à leurs glorieux ancêtres.

Nous regrettons que M. Larcher ne nous ait pas donné une nouvelle traduction du traité de Plutarque. Amyot étoit, sans doute, un homme très-savant; mais, en beaucoup d'endroits, il faut avoir recours au texte pour entendre sa traduction, et malheureusement tout le monde ne le peut pas. Amyot a traduit en vers françois les vers grecs qu'il trouvoit dans son texte; mais quelle versification barbare nous donne-t-il à la place de vers très-harmonieux! Donnons-en un exemple, pris dans ce traité. Athénée raconte (*a*), d'après Théopompe et Timée, « que quand le roi de Perse tenta la conquête de la Grèce, les courtisanes de Corinthe, s'étant assemblées dans le temple de Vénus, adressèrent à la déesse leurs prières pour le salut des Grecs. Les Corinthiens firent faire un tableau où ces courtisanes furent représentées, chacune en particulier; ils l'offri-

(*a*) XIII, pag. 573.

rent à la déesse, et l'appendirent dans son temple. Simonide l'ayant vu, fit cette inscription pour être mise au bas:

Αἵδ' ὑπὲρ Ἑλλάνων τε καὶ ἰθυμάχων πολιητᾶν
ἔσταθεν, εὐξάμεναι Κύπριδι δαιμονίᾳ.
οὐ γὰρ τοξοφόροισιν ἐμήσατο δῖ' Ἀφροδίτα
Μήδοις Ἑλλάνων ἀκρόπολιν προδόμεν.

« Elles sont placées ici pour prier la divine Cypris, de favoriser les Grecs et leurs vaillans concitoyens. Vénus n'a point voulu que le rempart de la Grèce fût livré aux Mèdes. »

Hæ sunt hic positæ, Cythereæ dicere grates
Pro Græcis et pro civibus, ore pio,
Diva sagittiferis quoniam pulcherrima Medis,
Arcem Grajugenûm prodere non voluit.

GROTIUS (a).

Voici comment Amyot traduit cette inscription:

Saincte Vénus n'a voulu de la Grèce
Abandonner aux Médois la foiblesse,
Pour la dévote instance et oraison
Que faite en ont ces dames, à raison
De quoy on a ces statues dressées
Pour honorer leurs divines pensées.

Qui reconnoîtroit, dans cette versification lâche, la noble simplicité de l'original?

5.° *Les trois mémoires de l'abbé Geinoz*, dont nous avons déjà parlé.

(a) Tome III, pag. 343, de l'édit. de M. de Bosch.

Vol. VII. La chronologie d'Hérodote remplit tout ce volume; c'est, dans ce genre, un ouvrage véritablement classique. L'auteur y a fait des changemens et des augmentations considérables; des motifs pieux lui ont fait supprimer quelques conjectures qu'il avoit hasardées dans la première édition. Il s'en excuse dans la préface du premier volume, avec une noblesse et une franchise qui font honneur à son cœur.

Les volumes VIII et IX contiennent, l'un, une table géographique très-bien faite; l'autre, la table des matières. M. Larcher n'a point suivi l'exemple de ces écrivains paresseux, qui, pour s'épargner un peu de peine, nous font perdre beaucoup de temps, lorsque nous avons besoin de consulter quelques passages,

Nantes in gurgite vasto.

Nous n'ajouterons rien aux éloges que nous avons donnés à cette nouvelle édition. Elle mérite toute notre reconnoissance et celle de la postérité. M. Larcher s'applique modestement ce passage de Pline le jeune (*a*): *Posteris an aliqua cura nostri, nescio : nos certe meremur ut sit aliqua, non dico ingenio (id enim superbum), sed studio, sed labore et reverentia posterorum.*

Oui, certes, la postérité lui tiendra compte

(*a*) IX, epist. XIV.

de son zèle infatigable, des recherches immenses qu'il a été obligé de faire pour éclaircir ce qu'il y avoit d'obscur, et mettre sans cesse sous la main du lecteur, tout ce qui pouvoit l'instruire en l'amusant. Pour nous, nous lui souhaitons : *Placidam Nestoreamque senectam.*

NOTE (*).

L'abbé Goujet, dans son premier supplément au Dictionnaire de Moréri, pag. 58 du second volume, s'exprime ainsi, en parlant de Philé : « En 1730, Jean Corneille de « Paw, anglois, a donné à Oxford une nouvelle édition « in-4° de cet auteur, etc. » Il y a trois erreurs graves dans ce peu de mots, qu'on a copiés fidèlement dans la dernière édition de Moréri, donnée par Drouet.

1.° Le nom de Paw est estropié, comme l'est souvent par nos écrivains celui du philosophe, qui n'étoit point son parent quoiqu'il s'appelât aussi Corneille de Pauw.

2.° Cet éditeur, savant, mais hargneux, étoit hollandois et non anglois.

3.° Le poëme de Philé, sur la *Propriété des animaux*, fut imprimé à Utrecht, chez G. Stouw, et non à Oxford. Seulement Gronovius, à qui cette édition est dédiée, avoit collationné dans cette dernière ville un très-bon manuscrit, de la main du célèbre calligraphe, Ange Bergèce ; il communiqua cette collation à Corneille de Pauw, qui en a fait usage dans son édition, et qui par son secours a rempli beaucoup de lacunes.

Les autres poésies de Manuel Philé ont été publiées à Leipzig, accompagnées d'une traduction latine, par Gottlieb Wernsdorf, 1768, in-8°.

DISSERTAZIONE

INTORNO *ad alcuni Viaggiatori, eruditi, Veneziani, poco noti, publicata nelle faustissime nozze del nobile uomo, il signore conte* LEONARDO MANINO, *con la nobile Donna signora contessa* FOSCARINA GIOVANELLI, *da* DON IACOPO MORELLI, *regio consigliere di sua Maesta I. R. A. Dissertation sur quelques savans voyageurs Vénitiens*, etc. In Venezia, nella Stamperia di Antonio ZATTA, 1803, grand *in*-4°, de XIV et 90 pages.

Au lieu de ces insipides *Raccolte*, qu'en Italie on est dans l'usage de publier à la naissance, au mariage et aux funérailles des personnes de distinction, M. l'abbé Morelli a voulu consacrer, par un monument instructif et durable, les noces du comte Leonardo Manino avec la comtesse Foscarina Giovanelli. Le sujet qu'il a choisi est très-piquant, et il le traite savamment, selon sa coutume. Nous en donnerons un long extrait, parce que cet ouvrage ne se vend pas, et que nous devons à l'amitié de son auteur, qui ne s'en est pas même réservé un seul, le magnifique exemplaire que nous avons sous les yeux.

La dédicace à M. le comte Leonardo Manino n'est pas une de ces dédicaces oiseuses, si nous

osons nous exprimer ainsi, qui ne sont qu'un ouvrage de circonstance, et qui meurent avec celle qui les a fait naître. Le savant auteur, après avoir payé le tribut d'éloges naturellement dû à une famille illustre, qui compte parmi ses ancêtres des doges et des procureurs de Saint-Marc, s'attache particulièrement à signaler le goût de la famille Manini pour tout ce qui avoit quelque rapport aux sciences et aux beaux-arts; ses galeries de peintures, de sculptures du meilleur choix, et son cabinet de médailles. Des notes très-instructives pour l'histoire des beaux-arts accompagnent cette dédicace. Nous avons remarqué entre autres le passage suivant de la lettre d'un comte Vénitien à une marquise à Paris. Elle a été insérée dans le VI[e] volume *della Galleria di Minerva*, imprimée à Venise en 1708, *in-fol.* On rend compte dans cette lettre datée de Venise, 18 février 1708, des fêtes brillantes qui avoient eu lieu au palais Manini. « On avoit déployé, dit le comte, dans deux salles très-vastes, des tapisseries très-belles. Elles représentoient quelques histoires de l'Ancien-Testament. Le sujet les rendoit sans doute très-respectables; mais ce qui les rendoit admirables, c'est qu'elles avoient été faites sur les dessins d'un archange, c'est-à-dire, de Raphaël d'Urbin, l'archange de la peinture (*a*).

(*a*) *In due stanze molto capaci si spiegavano tapez-*

On a vu, dans le titre de cette dissertation, qu'elle promet des notices sur quelques savans voyageurs Vénitiens peu connus. Ces voyageurs au nombre de douze, sont : *Paolo Trevisano*, *Giovanni Bembo*, *Pellegrino Brocardi*, *Ambrogio Bembo*, *Gian-Antonio Soderini*, *Benedetto Dandolo*, *Buonaiuto Albani*, *Tommaso Gradenigo*, *Niccolo Brancaleone*, *Antonio Priuli*, *Carlo Maggi*, *Cecchino Martinello*. Nous donnerons une notice succinte des plus illustres de ces voyageurs.

I.

PAOLO TREVISANO.

Paul Trevisan naquit vers l'an 1452, dans une famille très-nombreuse ; ils étoient onze frères ; ce qui le détermina sans doute à ne pas rester oisif dans sa patrie, et à chercher à améliorer son sort sur quelque terre étrangère. Sa jeunesse fut employée à des voyages sur mer. Il parcourut successivement la Syrie, l'Egypte,

zerie finissime, che rappresentavano alcune istorie del Vecchio Testamento.... Se venerabili le rendevano le immagini, mirabilissime le faceva l'Autore. Il nome solo basta a farle meritare tutta la vostra stima. Sono lavorate sul disegno d'un Arcangelo. Questi e Raffaello di Urbino, l'Arcangelo della Pittura.

On sait que cet Archange s'humanisoit volontiers avec les jolies mortelles ; mais son art divin transformoit d'un coup de pinceau ces figures mondaines en figures célestes, et tel qui

l'Arabie, la Palestine et l'Ethiopie. Passant ensuite en Grèce, il fit un assez long séjour à Chypre, où il épousa, en 1484, une riche veuve qui tenoit un rang distingué dans cette île, et qui jouissoit d'une grande faveur auprès de la reine. La noblesse de son caractère, et sa dextérité à manier les affaires, le firent choisir par le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem pour négocier un traité de paix avec le soudan d'Egypte, mission dont il s'acquitta fort bien, et qui lui valut sans doute le titre de *cavaliere*, qu'on lui donne dans les monumens publics, et qu'il prit lui-même dans la suite.

Le Trevisan porta dans ses voyages cet esprit d'observation, qui seul peut les rendre utiles. Il examinoit avec soin la topographie des pays qu'il visitoit, les productions de leur sol, les plantes particulières qui y croissoient, et généralement tout ce qui pouvoit jeter quelque lumière sur la géographie et l'histoire naturelle de ces diverses contrées. On trouve un grand éloge du Trevisan et de sa famille, qui avoit occupé des dignités distinguées dans la république, dans la dédicace d'un livre dont la date a beaucoup exercé les bibliographes, les uns la faisant remonter jusqu'à l'année 1484,

---

avoit traité les modèles avec assez peu de respect, se trouvoit trop heureux d'invoquer à genoux la Vierge ou la Sainte qui les représentoit.

et les autres la faisant descendre jusqu'à l'an 1500, mais que M. l'abbé Morelli, d'après des documens certains, fixe à l'année 1505 (1). Le Trevisan étoit alors provéditeur pour la république de Venise à Salo, ville du Bressan. Pendant son long séjour à Chypre, il avoit composé un ouvrage latin intitulé : *De Nili origine et incremento : item de Æthiopum regione et moribus liber singularis, compositus per me Paulum Trivisanum, nobilem Venetum, in insula Cypri, anno reparatæ salutis M. CCCC. LXXXIII.* M. l'abbé Morelli regrette avec raison que ce manuscrit, dont il n'existoit peut-être qu'une copie, se soit égaré. Un observateur tel que le Trevisan nous auroit fourni des documens curieux sur un pays dont les moindres particularités nous intéressent si fort. Du reste, comme l'observe très-sagement M. l'abbé Morelli, cet ouvrage, écrit en latin, prouve que le Trevisan avoit un esprit cultivé, que son éducation avoit été soignée, et qu'on doit le regarder comme le premier qui, après la renaissance des lettres, ait écrit sur la source du Nil. L'année de sa mort ne nous est point connue.

II.

GIOVANNI BEMBO.

Notre savant auteur fait précéder sa notice sur Jean Bembo de quelques réflexions fort sages

(1) Voyez les notes à la fin de l'article.

sur la reconnoissance que nous devons à ces voyageurs intrépides, qui, à travers mille périls et mille désagrémens de toute espèce, sont allés nous chercher des jouissances dans toutes les parties du globe, dessiner les monumens, copier les inscriptions, et par conséquent épargner à notre paresse les maux et les fatigues inséparables d'un long et pénible voyage.

On doit mettre au rang de ces voyageurs illustres Jean Bembo, noble Vénitien. Il naquit en 1473; et quoique sa famille fût peu favorisée des biens de la fortune, il reçut cependant une éducation brillante sous d'habiles maîtres. Il fit ses humanités sous *Benedetto Brugnolo*, homme très-savant, au jugement du célèbre Politien, qui ne trouvoit aucun contemporain qui pût lui être préféré pour la réthorique, la morale et la connoissance des langues grecque et latine. Il commença un cours de littérature grecque sous Arsenius, qui fut ensuite archevêque de Malvoisie (*Monembasiæ*), et le finit à Corfou sous le grec Moschus, dont *Lilio Gregorio Giraldi*, son disciple, dit: *Fuit vir sane in omni virtutum et scientiarum genere totius Græciæ judicio excellentissimus*. Ce fut là qu'il fit preuve de sa profonde connoissance des deux langues grecque et latine, en traduisant le discours de Libanius sur l'incendie du temple d'Apollon à Daphné, près d'Antioche. Cette traduction inédite est jointe à son re-

cueil d'inscriptions, dont nous parlerons plus bas. Elle fut faite en 1498. Après la prise de Lépante par les Turcs en 1499, il se réfugia à Raguse avec sa femme *Chiara Coriera*, dont il fait un grand éloge dans une lettre manuscrite que possède M. l'abbé Morelli, où il la nomme *Cyuro*, au lieu de *Chiara* (Claire), apparemment, comme le suppose notre savant auteur, d'après quelque idiotisme de Corfou, où elle étoit née (*a*). Les deux époux trouvèrent à Raguse *Cœlius Gradius*, noble Ragusain, très-versé dans les langues grecque et latine, et disciple de Démetrius Chalcondyle. Il les combla d'honnêtetés, et leur montra quelques harangues de Démosthène qu'il avoit traduites en latin.

De Raguse, Bembo se rendit à Pesaro, où il fut invité (en 1500) à se charger gratuitement de l'éducation de la jeunesse. Une maison et un jardin furent seulement mis à sa disposition; mais le fameux *César Borgia*, duc de Valentinois, fils du pape Alexandre VI, s'étant emparé de Pesaro, qui appartenoit auparavant au duc Sforce (Jean), et son père étant mort dans cet intervalle, il retourna à Venise

(*a*) Cette lettre, adressée à *André Anesi*, de Corfou, a pour titre : *Ioannes Bembus, Venetus, Vici Birii, Divi Canciani, de Cyuro uxore sua ad Andream Corcyrensem, amicum veterem. M. D. XXXVI.*

en 1502. Ce fut alors qu'il exécuta le projet formé depuis long-temps, de publier, en un seul corps, les remarques, sur les anciens auteurs, de *Marc-Antonio Sabellico*, *Filippo Beroaldo*, *Battista Pio*, *Poliziano*, *Domizio Calderino*, et *Battista Egnazio*. Cette collection précieuse fut réimprimée à Venise en 1508, et à Paris en 1511 (2).

La seule magistrature qu'il ait occupée alors dans sa patrie, est celle de *Giustiziere nuovo* (président du nouveau tribunal criminel); mais comme c'étoit l'usage d'absoudre les nobles du grand conseil, quoique reconnus coupables, et de juger tous les autres individus selon la rigueur des lois, il se hâta de quitter ce tribunal d'iniquité qu'il avoit présidé pendant quarante-cinq jours; et dans le compte qu'il rend à André Anisi de cette particularité de sa vie, il s'exprime avec une indignation énergique qui fait honneur à son cœur (*a*). Quatre nobles Vénitiens avoient frété, selon l'usage du temps, un bâtiment marchand destiné pour la Barbarie. Jean Bembo fut chargé de diriger cette expédition; il parcourut l'Istrie, l'Escla-

(*a*) *Paulo post creatus fui Præfectus justitiæ novæ, ubi more Civitatis (nam prævaluit legibus) oportebat nobiles Majoris Consilii, quamvis nocentes, absolvere; alios vero omnes secundum leges damnare. Quadraginta quinque diebus in eo magistratu absolutis, ab illa me iniquitate abdicavi.*

vonie, la Dalmatie, la Pouille, la Calabre, la Sicile. On fit voile ensuite pour l'Afrique, et il fit quelque séjour à Tripoli et à Tunis; il visita les ruines de Carthage; et après avoir traversé une partie de la Numidie, il débarqua en Espagne; il fit une ample collection d'inscriptions anciennes dans l'ancienne Sagunte, aujourd'hui *Morviedro*, et rentra dans sa patrie après onze mois d'absence. Il donne à son ami Anisi des détails curieux sur ce voyage. On les trouvera à la suite de cet article, dans les notes (3). Il occupa pendant six ans une charge très-honorable, qui répond, ce nous semble, à celle qui étoit connue, dans nos anciens parlemens, sous le nom d'avocat général. Du reste, voici ses termes : *Ter deinde Aduocatus magnus omnium curiarum Palatii electus fui, cum Carolo Contareno qui legatus in castris nostris obiit, et cum Thoma Donato qui nunc Veronæ Prætor est.* Mais comme il étoit extrêmement sévère dans l'administration de la justice, et que son caractère et ses mœurs austères faisoient un contraste bien marqué avec les mœurs générales, il se fit peu d'amis parmi les Patriciens; et ce ne fut qu'en 1525 qu'il obtint le gouvernement de *Sciata* et de *Scopelo*, deux îles de l'Archipel, gouvernement qui, à raison de son peu d'importance, étoit réservé à la petite noblesse; aussi est-il appelé par le Bembo, *Sentina honorum Majoris Consilii.* Il ne put le

garder long-temps, parce que son caractère, surtout la manière scandaleuse avec laquelle il avoit fait punir son chancelier, lui attirèrent la haine de ses concitoyens; aussi, en 1536, époque à laquelle il écrivit sur sa femme, que pour comble de disgrace il avoit eu le malheur de perdre, la lettre à Anisi dont nous avons parlé plus haut, il n'avoit encore pu obtenir un emploi honorable et lucratif. *Cyuru* lui avoit donné beaucoup d'enfans, dont la plus grande partie mourut en bas âge. Alde Manuce, le Romain, tint sur les fonts baptismaux avec Scipion Fortiguerra (*Carteromachus*), l'une de ses filles, Polymnie, née à Venise.

Nous avons dit plus haut que le Bembo avoit fait, dans ses voyages, un recueil d'inscriptions. On découvrit en effet à Bologne, en 1780, un manuscrit in-4°. qui avoit pour titre : *Inscriptiones antiquæ ex variis locis sumptæ a Joanne Bembo Veneto, Vici Birii Divi Canciani, qui eas hoc in libro scribebat anno orbis redempti* M. D. XXXVI. On voit, par une petite feuille imprimée, qui fut répandue pour trouver un acquéreur à ce manuscrit regardé comme autographe, que les inscriptions remplissent cent quarante-huit feuillets, parmi lesquels onze en prose grecque, contiennent une grammaire grecque et le discours de Libanius sur l'incendie du temple d'Apollon à Daphné, dont il a été déjà question. Quarante-deux autres feuillets

renferment, en latin, le récit de ses voyages en Dalmatie, en Grèce, en Espagne, en Afrique, et ce récit est entremêlé de beaucoup de faits qui le concernent personnellement. On doit souhaiter que ce manuscrit précieux soit rendu public; il augmentera le nombre des inscriptions déjà connues, et les détails des voyages de Giovanni Bembo pourront fournir à l'histoire des renseignemens utiles.

Depuis 1536 jusqu'à sa mort, que les arbres généalogiques des familles patriciennes de Venise, conservés à la bibliothéque de Saint-Marc, placent 9 ans après, c'est-à-dire en 1545, on n'a aucun document sur ce voyageur peu connu, et qui mérite cependant une place distinguée parmi les voyageurs érudits. Sa lettre à Anisi, dont M. l'abbé Morelli donne de longs fragmens, prouve que son esprit étoit cultivé, et qu'il observoit avec soin. C'est dommage que l'âpreté de son caractère lui ait fermé le chemin des honneurs et de la fortune, car il étoit fait pour y parvenir. Mais dans une république ombrageuse, il faut du liant dans le caractère pour parvenir aux places et pour s'y maintenir. L'âpreté des mœurs annonce presque toujours un homme probe qui ne sait point transiger avec sa conscience; mais aussi c'est pour l'intrigue une proie toujours facile et une victime toujours prête et toujours sûre.

III.

PELLEGRINO BROCARDI.

Tout ce qu'on sait de ce voyageur, c'est qu'en 1557, il visita la Basse-Egypte en amateur éclairé, sans avoir cependant un grand fonds de littérature. Il dessina les antiquités, envoya ses dessins à Venise, et les accompagna d'une relation italienne adressée à un ami, qu'il désigne seulement par le nom d'Antoine. M. l'abbé Morelli publie ici cette relation manuscrite, dont il existe une copie dans la bibliothèque de Saint-Marc, et il l'éclaircit par des notes curieuses et savantes.

IV.

AMBROGIO BEMBO.

Les voyages de ce noble Vénitien nous seroient presque entièrement inconnus, s'il n'avoit pas pris le soin de nous en laisser l'historique dans un journal manuscrit intitulé : *Viaggio e Giornale per parte dell' Asia di quatro anni incirca, fatto da me Ambrosio Bembo, nobile Veneto.* On ne connoît que deux copies de ce manuscrit précieux. Celle dont s'est servi M. l'abbé Morelli appartient au conseiller *Giuseppe Gradenigo.* Elle est authentique, puisqu'on y trouve des notes de la main de l'auteur. Elle est d'ailleurs ornée des dessins de Grelot, représentant des vues de villes, d'édifices, des costumes, etc.

Ambrogio Bembo commença ses voyages à l'âge de 19 ans, en 1671; mais il avoit fait déjà quelques campagnes sur mer pendant les deux dernières années de la guerre de Candie. Comme son âge ne lui permettoit pas encore d'aspirer à des places dignes de son rang, il profita de l'occasion que lui offrit son oncle, Marco Bembo, nommé consul de la république à Alep. Il partit avec lui pour la Syrie, et s'arrêta à Alep jusqu'à la fin de 1672. Il y trouva l'usage de ces pigeons messagers qui apportent rapidement les nouvelles, à l'aide d'un billet qu'on leur attache sous l'aile, avant de les lâcher pour aller rejoindre leurs petits. Ce fut par un de ces messagers singuliers, qu'on apprit à Alep l'arrivée à Alexandrette du navire anglais *le Tournesol*, parti de Livourne, et qui portoit un père franciscain Portugais, *Giovanni di Seabra della Trinità*, nommé Provincial de Goa. Notre jeune voyageur s'embarqua avec ce religieux pour les Indes Orientales; il fit un assez long séjour au Congo, au Mogol, à Goa; il prit des renseignemens sur la religion, les mœurs, les usages de ces différens peuples, ainsi que sur le produit de leur sol. Après avoir voyagé pendant environ une année dans l'Inde, il résolut de retourner à Alep par la Perse. Il entra dans ce dernier royaume en juin 1674, et employa quatre mois à le visiter.

Les ruines de Persépolis furent le premier ob-

jet de sa curiosité. Elles sont connues sous le nom de *Tzilminara*, ou *Cheilminar*, appelées communément *Tchehel-minar*, c'est-à-dire, les *quarante colonnes*. On croit vulgairement que ce sont les restes du palais de Darius. On en trouve ici la description, mais trop étendue pour pouvoir nous y arrêter. Elle est accompagnée, dans ce manuscrit, de trois dessins; l'un offre la vue des antiquités de Cheilminar, mais moins étendue que celle qu'on trouve dans les voyageurs célèbres qui ont parcouru la Perse. Le second représente un de ces tombeaux qui portent le nom de Darius. C'est le second dont parle Chardin (*a*). Le troisième donne un échantillon de ces inscriptions, dont les caractères sont *cunéiformes*.

Notre voyageur visita les antiquités de *Nakschi-Rustan*, dont il donne une description succincte. Il se rendit ensuite à Ispahan, qu'il examina avec beaucoup d'attention. Dix dessins accompagnent la notice qu'il nous en donne. Ce fut là qu'il fit connoissance avec notre célèbre Chardin, logé comme lui chez les Carmes déchaussés; mais plus heureusement encore avec Grelot, que Chardin traitoit avec une dureté révoltante. Ce dessinateur malheureux fit confidence à un religieux du désir qu'il avoit

(*a*) Tom. VIII, pag. 101; édit. d'Amst. 1711.

de se soustraire à ce joug insupportable, et de retourner dans sa patrie. A. Bembo saisit avec empressement l'occasion de s'attacher un homme d'un aussi rare talent, et lui en fit faire la proposition, que Grelot accepta avec non moins d'empressement. Chardin en fut informé et très-fâché, comme on le devine bien; mais il se vengea d'une manière qui lui fait peu d'honneur. Il refusa à Grelot le traitement de vingt mois qu'il avoit employés, non-seulement à faire des dessins pour son voyage, à le copier, mais encore à d'autres services particuliers. Les amis de Chardin eurent beau lui représenter qu'il devoit, selon toute justice, payer à son dessinateur ce qui lui étoit dû; il leur objecta une prétendue convention faite avec lui. Cette convention portoit que Grelot ne seroit payé qu'à leur commun retour en France; que lui, Chardin, se réservoit de lui accorder la gratification qu'il trouveroit convenable : mais que si Grelot communiquoit à quelqu'un ses dessins, ou s'il le quittoit avant le retour en France, il étoit entièrement quitte envers lui, et pour le traitement, et pour la gratification. Ainsi, Grelot qui avoit enrichi le voyage de Chardin, des dessins qui en font un des principaux ornemens, n'eut d'autre récompense que les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés de la part d'un patron morose et ombrageux. Aussi, dans sa relation curieuse et

très-estimée de Constantinople (*a*), montre-t-il toute sa sensibilité et sa reconnoissance envers son nouveau patron. Comme l'ouvrage de Grelot n'est pas commun, les lecteurs verront avec plaisir ici la justice qu'il lui rend. Il parle d'abord de l'oncle et du neveu, c'est-à-dire, de Marco et Ambrogio. « Le premier, dit-il, de ces deux nobles Vénitiens, étoit le général des galères de la République qui se trouvèrent à cette expédition (la défaite des Turcs aux Dardanelles, par la flotte de Venise, en 1656), et le second est un jeune seigueur, son neveu, qui, à l'âge de dix-huit ans, voyant que les lois de la République, en paix, ne pouvoient encore lui donner de grands emplois, quitta généreusement les délices de la République de Venise pour aller passer cinq ou six années dans l'Orient. Il en entreprit les fatigues, afin qu'étant de retour de ce voyage à sa patrie, avec l'âge compétent pour les charges de la République, le Sénat lui donnât, comme il a fait depuis, des emplois proportionnés à son mérite. J'eus le bien de le rencontrer à Ispahan au retour des Indes, et de me joindre à lui pour m'en revenir de compagnie en Europe ».

Ambrogio Bembo, de son côté, fait un éloge éclatant du mérite de Grelot. C'étoit, selon

(*a*) Pag. 13 de l'édit. de Paris, 1680.

lui, un jeune homme plein de discrétion et de modestie. Outre sa langue maternelle et le latin, il parloit, si non parfaitement, du moins assez bien pour se faire entendre, l'espagnol, le grec vulgaire, l'arabe et le persan. Il étoit d'ailleurs d'une extrême complaisance.

Partis tous les deux d'Ispahan pour retourner à Alep, Grelot dessina, pendant la route, tout ce qui fixoit l'attention d'Ambrogio Bembo; entre autres les figures en relief qu'on voit dans la montagne du Curdistan, appelée *Besutun* ou *Bisuntun*, et qui parurent peu différentes de celles de *Cheilminar*. Nos voyageurs visitèrent ensuite une autre montagne peu distante de la première, et non moins curieuse par ses monumens anciens. Ambrogio Bembo la nomme *Chermonsac*, parce qu'elle est dans l'arrondissement d'une ville de ce nom, appelée vulgairement *Kirmanschah*. Il en donne une ample description, que M. l'abbé Morelli a insérée dans le volume dont nous rendons compte. Elle est accompagnée, dans le manuscrit original, de six dessins représentant la montagne et les antiquités qu'on y voit. Ces dessins ont d'autant plus de prix, que les autres voyageurs, et Chardin même, ayant donné des notions trop superficielles de ces antiquités, ont induit en erreur de savans géographes, tels que d'Anville. M. l'abbé Morelli fait observer que ce qui rend le voyage d'Ambrogio Bembo pré-

cieux, c'est qu'il est accompagné de dessins qu'on ne trouve point dans les autres voyageurs. M. Silvestre de Sacy avoue même, dans ses excellens *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, etc.*, publiés à Paris, en 1793, in-4°., qu'à cette époque il n'avoit aucune connoissance qu'on eût dessiné celles de *Bisutun* et de Kirmanschah. Au reste, ce savant et modeste Orientaliste trouvera, dans la note (4), mise à la suite de cet extrait; l'article honorable qui le concerne.

En quittant la Perse, nos voyageurs traversèrent les déserts de l'Arabie, arrivèrent à Alep, où l'oncle *Marco* les attendoit, et débarquèrent à Venise le 15 avril 1675.

De retour dans sa patrie, mûri, non par les ans, il étoit encore jeune, mais par les voyages et l'expérience qui en doit être le fruit ordinaire, Ambrogio Bembo occupa des places importantes, relatives à ses goûts et à ses connoissances. En 1683, il étoit commandant du golfe Adriatique, et tenoit en croisière deux vaisseaux de guerre pour en écarter les pirates barbaresques. Il assista à l'attaque de *Castelnuovo* en Dalmatie, et deux ans après, en 1685, il commanda un convoi de treize voiles qui se rendoient à Sainte-Maure (l'ancienne Leucade,) pour favoriser la conquête de la Morée. Il mourut en 1705, dans la 53ᵉ. année de son âge, honoré jusqu'au dernier moment de l'estime de ses concitoyens.

V.

GIANANTONIO SODERINI.

L'objet principal des voyages de ce noble Vénitien fut la recherche des médailles. Il les commença en 1671, à l'âge de 31 ans, et s'embarqua avec Ambrogio Bembo, dont nous venons de parler. Il fit un assez long séjour à Chypre, où le consul de la république étoit son parent; il visita ensuite la Palestine, l'Egypte, l'Afrique, la Syrie, l'Anatolie, la Turquie d'Europe, et rapporta dans sa patrie une ample collection de médailles rares. On trouve une lettre curieuse sur ce voyageur, dans la seconde partie des voyages de *Cornelio Magni*, Parmésan (a), pag. 65. Cette lettre nous apprend que ce voyageur Vénitien avoit fait embarquer à Alexandrie, sur un bâtiment qui faisoit voile pour Venise, une collection des choses précieuses qu'il avoit rassemblées en Egypte. Malheureusement le bâtiment qui les portoit fut pris par des corsaires de Tripoli. Il écrivit à des juifs

(a) Elle a pour titre : *Quanto di più curioso e vago ha potuto raccorre* Cornelio Magni *nel secondo biennio da esso consumato in viaggi e dimore per la Turchia. Seconda parte. Parma, presso Alberto Pazzoni*, 1692, in-12.

Ce livre est très-rare, et il contient une infinité de choses qu'on ne trouve point ailleurs. Il m'a été fort utile pour la *Notice sur Philaras*, insérée dans le second volume de ces Mélanges.

établis dans cette ville, pour tâcher de les racheter; mais ses démarches furent infructueuses.

Rentré à Venise, en 1674, il fut nommé, la même année, gouverneur de Zara, ville de la Dalmatie. Il reçut, au mois de juin de l'année suivante, la visite des deux célèbres voyageurs, Jacques Spon, Français, et Georges Wheler, Anglois. Ils avoient une lettre de recommandation pour voir le musée de Soderini. Ils reçurent de lui un accueil très-gracieux, et, après avoir vu dans le plus grand détail tout ce que ce musée et surtout le médaillier renfermoient de précieux, ils furent invités à un dîner splendide pendant lequel leur hôte, aimable et galant, dit à l'oreille à l'un de ses domestiques de faire transporter dans son palais les bagages de ces voyageurs, qui étoient descendus à une très-mauvaise hôtellerie, et de leur préparer un appartement commode. Aussi Spon et Wheler lui ont consacré un article de reconnoissance dans leur intéressant journal.

Gianantonio Soderini mourut en 1691; et comme, par l'impéritie ou l'insouciance, il n'arrive que trop souvent, son médaillier, dans lequel il avoit réuni des pièces extrêmement rares, fut dispersé après sa mort.

Les autres voyageurs dont M. l'abbé Morelli ne donne lui-même qu'une notice très-succincte, ne nous fournissant aucune anecdote remarquable, et cet article étant déjà bien long,

nous le terminons ici. Mais nous exhortons le savant auteur de cette dissertation curieuse à la faire réimprimer dans un format plus modeste. Des écrits de cette espèce ne doivent point rester ensevelis dans le cabinet du riche; il faut que l'homme studieux, mais peu favorisé par la fortune, puisse se les procurer à un prix raisonnable.

NOTES.

(1) Ce livre est intitulé : *Annotationes Joannis Antonii Panthei Veronensis ex trium dierum confabulationibus de Thermis Galdarianis quæ in Agro sunt Veronensi.* L'auteur, comme on voit, est *Gianantonio Panteo*, prêtre de Vérone; mais la dédicace au Trevisan est du célèbre *Alessandro*, *Benedetti*, excellent médecin et habile professeur d'anatomie, sur lequel Frédéric Boerner a fait une dissertation curieuse, imprimée à Brunswic en 1751 : *De Alexandro Benedicto, medicinæ, post litteras renatas, restauratore.*

L'ouvrage du prêtre *Panteo* n'a ni date, ni nom de lieu; mais on lit au bas de la dédicace, par une erreur typographique : *Venetiis*, M. D. D. Aussi, dans la Bibliothèque de Le Tellier, on la fait imprimer à Vérone en 1484. Vossius le donne à Vicence en 1488. Maittaire en fait deux éditions à ces deux différentes dates. Apostolo Zeno le reporte à Vérone en 1500, ainsi que le marquis Maffei et Panzer.

(2) Dans la lettre adressée à Necrisi, qu'on trouve à la tête de cette collection, l'éditeur s'exprime ainsi sur le mérite des ouvrages qui la composent :

Harum annotationum scriptores, his nostris temporibus doctissimi, multa emendant, quæ in antiquis codicibus, librariorum inscitia, depravata reperiuntur, loca obscura clarissime aperiunt, vocabula multa declarant, quam plurimas fabulas et historias accuratissime exponunt. Neque modo de his rebus tractant quæ ad studia humanitatis pertinent; sed etiam de illis quæ sunt juris civilis ac pontificii, theologiæque, et ut breviter absolvam, nulla artium aut operosarum, aut liberalium ab his intacta relinquitur.

(3) Gerariæ et onerariæ trimeris ad Africam præfectus fui factus, impensis Caroli Contareni, patris Marci Antonii, equitis, qui diu fuit Orator Venetorum apud Imperatorem, et in castris cum eo in Tuncti expugnatione; et impensis etiam Baptistæ Mauroceni, patris Caroli, procuratoris Sancti-Marci : cujus quoque triremis particeps erat Georgius Cornelius, Cypriæ Reginæ frater, ob quam regnum Cypri factum est Venetorum; quæ Regina adfinis nostra erat causa matris meæ, et etiam Joannes Quirinus, Astypaleæ insulæ Cycladum Regulus, et in Academia Benedicti Brugnoli condiscipulus meus, qui impensa sua sepulchrum marmoreum in Minorum æde Brugnolo præceptori posuit..... Alterius triremis Præfectus erat Sebastianus Delphinus Sanctæ-Marinæ.

His primum triremibus ivimus Polam, a Stephano in Illyria sitam, a Plinio autem in Istria, Colchorum opus, quæ et Julia Pietas dicebatur. Ora Illyrica lustrata, et Dalmatia; prætcrlapsi sumus Apuliam, Calabriam, et in Siciliam ad Syracusas novas venimus. Ibi vidi templum Solis, per cujus fenestras inter se adversas, parvulas, circulares et rotundas, sol æquinoctiali tempore æque permeat; et Syracusas veteres a Marcello diruptas, cum maximo Amphitheatro etiam lacero, et Circum cum gradibus solidis in monte, ex ipso monte factis, unde sedens populus cursum equorum spectabat. Vidi et Latomias, et Arethusam fontem, eo anno siccum : dicebant eo quod aqua hujus fontis, Æthiops serva, ob sævitiam pessimi domini, sese necaverat. Prætereundo numeravimus Æolias insulas et Vulcanias, ex quibus Hiera, Vulcano sacra, adhuc ardet, et ignem aut fumum semper evomit. Venimus et Medeam, Africæ urbem, quæ nobis proprio nomine Africa dicitur, et Tripolim, Syrtem magnam spectantem, et Gerbam insulam piratarum receptaculum, ab antiquis Gerram dictam; quæ ut Eubœa insula ponte Bœotiæ, sic ipsa ponte, sed longiori, jungitur continenti minoria Africæ, et propter Lotophagos a poetis decantata, apud Syrtem parvam, seu potius a Syrtibus circumdata; quæ

Syrtes Cherchenos nautæ appellant. Et prope est insula Cercinna sterilis et deserta, post hæc venimus Tunetum. Ibi vidimus per quadraginta millia passuum aquæductus a Montibus Leonum usque ad Carthaginem ductos per canales lapideos, impositos arcubus excelsis, jacentibus super parastratas crassissimas e quadratis lapidibus extructas, quorum arcuum aliquot adhuc integri stant. In vestigiis autem Carthaginis, cujus ambitus erat quadraginta millia passuum; sunt villæ et magalia et horti consiti arboribus, et plurimæ quæ gignunt mala Punica, e quibus illis est incolis maximus proventus. Numina locorum sunt hæc: *Doriusich, Malcha, Munsie, Danum, Selfe, Camath, Asun, Darfedal, Sididarif, Sidibusai, Martia Cassarim et Beneri cum ara Asun*, (sic) ubi nundinæ fiunt. Venimus et Hipponem, divi Augustini Episcopatum, et Cæsaream, quam nunc *Cier* appellant: inde *Martiachibir*, quem Plinius Portum Magnum vocat, cujus castrum cum Portu, auctore Hieronymo Vianello, Veneto, sed in patria neglecto, quindecim diebus ante adventum nostrum Alcaitus Donzellarum, nomine Regis Hispaniæ, a Mauris bello rapuerat. Postea transversavimus mare et ad oram Hispaniæ Bæticæ velo adpulimus, quam Granatam dicunt. Inter navigandum vidimus tres immanes cetos in mari pariter natantes instar triremium nostrarum, et descendimus Malacham, et Abderam, sive Armeriam et Valentiam Tarraconensium, claram Hispaniæ citerioris urbem. Tunc fama excidii Saguntini pellexit me cum Parthenio Tovar, poeta Saguntum, ire, quod à Valentia distat quinque millia passuum. Nunc dicitur *Morvedro*. Vestigia maxima urbis adparent, et templum Dianæ conspicitur, et theatrum integrum cum suis scenis in declivio montis ædificatum. Sagunti multa epitaphia descripsi.... Consumpta hac navigatione undecim mensium, peractis eo cursu undecim millibus milliariorum, ut neotericis verbis utar, Venetias reversus sum. Pag. 19.

(4) Non vi sarà alcuno certamente, che reputi avere il

Bembo usata soverchia sollecitudine e troppo scrupoloso studio nell' osservare e far prendere gli disegni di quelle anticaglie, e poi sì minutamente descriverle, tosto ch'egli sappia quanto, dietro ad oscuri cenni di quelle dati da qualche viaggiatore, e dallo stesso Chardin, soltanto trascorrevolmente motivate (*a*), abbiano esse eccitata la curiosità e l'esame de' dotti, e dello stesso Monsieur d'Anville, che facendone una illustrazione, di troppo rimoti tempi le ha riputate (*b*): li quali tutti però si ha lasciati addietro il chiarissimo Silvestre de Sacy, scrivendo particolarmente sopra questo argomento una Memoria di squisita erudizione ripiena, e con sodo giudizio condotta, che stà nel libro suo à Parigi l'anno 1793 stampato, col titolo di *Memoires sur diverses Antiquités de la Perse, et sur les Médailles des Rois de la Dynastie des Sassanides.* Una cosa egli dice che al Bembo fa onore, e l'Itinerario di lui viè più mette in credito; cioè che nessun disegno delle antichità di Bisutun e di Kirmanschah era a cognizione sua, che da viaggiatori fosse messo in pubblico; e che perciò di ben esaminare e confrontare le descrizioni da diversi fatte gli conveniva, per poterne dedurre una qualche fondata conoscenza (page 216). Ecco dunque, come lode singolare al Bembo s'aspetta, per essersi inoltrato a quelle montagne, e avere fatto prendere e portati seco li disegni delle Antichità scolpitevi; cosa che neppure fece il celebre Danese Niebuhr, che con tanta curiosità e attenzione in quelle vicinanze ne ha cercate, e sì gran copia di disegni nel suo Viaggio ha inserita. Che se quei del Bembo, insieme col Viaggio suo, sconosciuti rimasero, facilmente, più per altra cagione che per negligenza sua, ciò n'è poi avvenuto. Le stesse due Inscrizioni, che al Sacy argomento distinto di scrivere quella Memoria hanno somministrato, ricopiate vi si veggono; e quelle sono che

(*a*) Tom. IX, p. 164, éd. Amst. 1711.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscr. tom. XXVII, p. 159.

nell' Antro più picciolo della montagna di Kirmanschah incise a lati delle due figure, in caratteri Coptici al Bembo parvero. V'è però di più da osservare; cioè che, avendo egli fatto rilevare le lettere, che a quel tempo erano di buona conservazione, con grande sollecitudine e laboriosa diligenza, nel disegno intere e chiaramante sono rappresentate: laddove nell' anno 1787, traendosene altra copia da' marmi, già deteriorati, e forse ancora senza tanta cura, per opera dell' Abate di Beauchamps, Vicario apostolico in quelle parti, essa in più luoghi difettosa riuscì; e quindi il Sacy, che questa copia soltanto ebbe dinanzi agli occhi, coll' ingegno ha dovuto, ovvero supplire alle mancanze de' caratteri, ovvero emendare le inavvertenze del copista. Nè di leggiere differenze ciò va inteso: che anzi una Inscrizione, seconda presso il Sacy, nel disegno del Bembo al principio una linea e mezza di lettere ha di più, che la copia al Sacy comunicata e da lui con tavola intagliata in rame, che ambedue le presenta, prodotta. Nientedimeno l'eruditissimo uomo ha potuto stabilire e dimostrare che le Iscrizioni sono in caratteri antichi Persiani, e che dinotano le due figure, presso alle quali si veggono, essere Sapore II, e Bahran o Vahrau IV, ambedue Re di Persia, della Dinastia de' Sassanidi, il primo de' quali al secolo quarto, e il secondo al secolo quinto del, Era Cristiana appartengono. Page 73.

NOTICE

Sur la vie de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique; traduite de l'anglais de William Roscoe, *par François Thurot.*

Le succès mérité, qu'avoit eu en Angleterre l'ouvrage que nous annonçons, faisoit désirer qu'un littérateur exercé le fît passer dans notre langue. Une tâche aussi importante ne pouvoit être mieux remplie que par celui qui nous avoit donné, en l'an IV, (1796) la traduction de l'*Hermès* de J. Harris, traduction qui lui assure une place distinguée parmi nos meilleurs grammairiens, parce qu'il falloit, pour la faire, beaucoup de goût, de talent et de sagacité. On voit, par une lettre mise à la tête du premier volume, qu'il fut invité à traduire la *Vie de Laurent de Médicis*, par le sénateur *Lecouteulx-de-Canteleu*, citoyen recommandable par ses lumières, sa probité sévère, et qui, pour le salut de l'état; auroit dû être placé de bonne heure au timon de nos finances pour ne le plus quitter.

Le nom de *Laurent le Magnifique* rappelle de grands souvenirs; il se rattache à cette époque à jamais célèbre, où l'Europe vit enfin se dissiper les ténèbres épaisses qui la couvroient

depuis tant de siècles. Laurent mérita le surnom de *Magnifique*, par la profondeur et la sagesse de ses vues politiques, et par les nobles encouragemens qu'il accorda aux arts et aux lettres; on sait qu'il cultivoit ces dernières avec beaucoup de distinction.

« Florence, dit W. Roscoe, s'est fait remarquer dans l'histoire moderne, par la fréquence et la violence de ses dissensions intérieures, et par le goût décidé de ses habitans pour les sciences de toute espèce, et pour les productions des arts en tout genre. Quelques contradictions apparentes que ce caractère présente, il n'est cependant pas difficile de les concilier; le même esprit d'activité, qui tend à développer les talens des individus pour la conservation de leur liberté, et qui les porte à résister avec une opiniâtreté indomptable à tout ce qui paroît la menacer, cherche avidemment à s'appliquer à d'autres objets, dans les momens de paix et de sécurité domestique. Dans tous les temps on a pu observer que la défense de la liberté donne du ressort et de l'énergie aux ames; et quoique les facultés de l'homme puissent rester pendant des générations entières dans une sorte d'engourdissement, une fois réveillées de ce sommeil léthargique et rendues à l'action, il n'est pas aisé de les forcer au repos, et de les replonger dans l'inactive indolence où elles étoient auparavant. »

Florence fut long-temps en proie aux factions; celles des *Guelfes* et des *Gibelins*, c'est-à-dire, de ceux qui vouloient la démocratie et de ceux qui vouloient l'aristocratie, y nourrissoient un foyer de discorde qui s'éteignit fort tard; « un nombre considérable de citoyens, sous le nom de *Fuorusciti*, ou émigrés, faisoient des efforts continuels pour rentrer dans leur pays. Pour parvenir à ce but, aucun moyen ne leur répugnoit; et ils ne craignirent pas d'armer les autres puissances contre leur patrie. » Cependant, au milieu de ces factions, de ces guerres intestines et étrangères, « on se délassoit des fatigues de la vie civile et du soin des affaires de commerce par l'étude de la littérature, ou par les spéculations de la philosophie; on consacroit à élever son ame, à cultiver sa raison, les momens de loisir que ne réclamoient pas des intérêts d'une plus haute importance, et les ressorts de l'esprit se relâchoient sans s'affoiblir; on s'amusoit sans se dépraver. La supériorité que les Florentins acquirent par ce moyen, étoit universellement reconnue, et ils devinrent les historiens, les poëtes, les orateurs et les instituteurs de l'Europe. »

Cette activité du génie florentin s'est toujours maintenue; elle contraste singulièrement avec l'indolence de quelques autres peuples de l'Italie; aussi trouve-t-on le Florentin partout,

dans les comptoirs, dans les bureaux et dans toutes les places qui demandent de l'adresse pour monter la machine, et de la célérité pour en faire mouvoir les ressorts.

La famille des Médicis avoit été regardée pendant plusieurs siècles, comme une des plus considérables de la république. Lorsqu'elle fut parvenue au pouvoir suprême, les bas flatteurs, ces hommes toujours prêts à se prosterner devant l'idole, tant qu'elle reste debout, mais également prêts à la renverser si elle chancelle, et même à la fouler aux pieds si elle tombe; ces hommes, dis-je, lui cherchèrent une origine plus reculée. Ils la firent descendre d'un général de Charlemagne, nommé *Averardo de' Medici*, qui, ayant eu le bonheur de terrasser le géant *Mugello*, la terreur du pays, obtint le privilége de porter dans ses armoiries, six balles, en mémoire des six balles de fer qui pendoient à la massue de ce brigand, et dont le bouclier d'Averardo avoit conservé l'empreinte. Mais la plus curieuse des étymologies du nom de Médicis, est celle que lui donne *Verini*, dans un poëme latin en trois chants, que l'éditeur Audebert dédia à Catherine de Médicis (*a*).

(*a*) UGOLINI VERINI, *poetæ Florentini, de illustratione urbis Florentiæ Libri tres. Nunc primum in lucem editi ex bibliotheca* GERMANI AUDEBERT *Aurelij, cujus labore*

Ex Apennino, celsaque ex arce Mugelli
Nobilitas Medicum Thuscam descendit in urbem,
Romuleis postquam Carlus recidiva colonis
Mœnia restituit. Longe supereminet omnes
Divitiis, populique diu tractavit habenas.
Est qui Bebryaca Medices testetur ab urbe
Venisse, et Toscam sobolem delesse superbam
Asserat; hinc Medicis meruit cognomen habere,
Quod medicus Tosci fuerit; sic ore venenum
Dixerunt patrio, factique insignia portet
Senis in globulis flaventem sanguine peltam (*a*).

« Il faut, ajoute sans doute en plaisantant Roscoe, après avoir cité quelques-uns de ces vers, il faut quelque talent pour détruire une présomption aussi forte de l'ancienne profession de cette famille, que celle qui est tirée de son nom *Medici*, et des six pillules qu'elle porte sur ses armes (*b*).

« Celui qu'on peut regarder véritablement comme l'auteur de la puissance, dont sa postérité a joui pendant plusieurs siècles, c'est Jean de Médicis, aïeul de Laurent. Sa grande appli-

---

atque industria multæ lacunæ, quæ erant in manuscripto, repletæ, ac multi loci partim corrupti, partim vetustate exesi, restituti et restaurati sunt. Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium. 1583, in-4° de 56 feuillets.

(*a*) Liv. III, v. 14 et suiv.

(*b*) It required some ingenuity to invalidate so strong a presumption of the ancient family profession, as arises from the name of *Medici*, and the six pills borne as their device. Tome I, p. 7. Note.

cation au commerce lui procura des richesses immenses, et il sut gagner par son affabilité, sa modération et sa libéralité, la confiance et l'estime de ses concitoyens. Il fut appelé à remplir toutes les charges de la république, sans faire aucune démarche pour les obtenir. Les maximes, dont la pratique constante éleva la maison de Médicis au degré de splendeur dont elle jouit dans la suite, se trouvent dans les avis que ce vieillard vénérable donna, sur son lit de mort, à ses deux fils, Côme et Laurent. *Je sens*, leur dit-il, *que je touche au terme de ma carrière; je meurs content, mes enfans, puisque je vous laisse, avec les richesses et la santé, un état tel que, si vous suivez mon exemple, vous pouvez vivre honorés et respectés dans le lieu qui vous a vu naître. L'idée la plus consolante pour moi, en ce moment, c'est que ma conduite n'a porté préjudice à personne, et qu'au contraire, j'ai tâché de rendre service à tous par tous les moyens qui ont été en mon pouvoir. Je vous en conjure, que ce sentiment soit la règle constante de votre conduite. Quant aux honneurs de la république, si vous voulez vivre tranquilles, n'acceptez que ceux auxquels vous serez appelés par les lois et par la bienveillance de vos concitoyens; car c'est l'exercice d'un pouvoir obtenu par la violence, et non pas celui qui nous est confié volontairement, qui fait naître les haines et les divisions* ».

Il mourut en 1428, et laissa deux fils, Côme et Laurent. Vers la fin du siècle précédent, Bocace, que les gens du monde ne regardent ordinairement que comme un agréable conteur, mais qui étoit l'un des hommes les plus savans de son temps, avoit introduit en Italie l'étude de la langue grecque (*a*); elle avoit été négligée après sa mort, elle fut reprise, d'abord à Florence, sous Côme, par les soins d'Emmanuel Chrysoloras, et se répandit bientôt après dans toutes les autres villes de l'Italie, devenue l'asile des savans grecs, que la chûte de l'empire d'Orient avoit chassés de Constantinople. Côme accueillit et protégea ces illustres étrangers. Ils firent des élèves dignes d'eux, et le feu sacré qu'ils rallumèrent ne s'est plus éteint. *Poggio Bracciolini*, que nous appelons *Le Pogge*, fut un de ces élèves, et l'un des plus actifs à rechercher les écrits des anciens, et à les tirer de la poussière des bibliothéques où ils pourrissoient. Il découvrit successivement une copie entière de Quintilien, dont on n'avoit eu jusqu'alors que quelques

(*a*) C'est à lui qu'on doit les écrits d'Homère. Voici comme il s'en explique lui-même dans sa *Genealogia Deorum*, liv. XV, ch. VII : *Fui equidem ipse insuper, qui primus meis sumptibus Homeri libros, et alios quosdam græcos in Hetruriam revocavi ex qua multis ante sæculis abierant, non redituri; nec in Hetruriam tantum, sed in patriam deduxi.*

fragmens ; les trois premiers livres et une partie du quatrième de Valérius Flaccus ; (ces deux ouvrages étoient ensevelis sous les ruines d'une tour obscure et abandonnée); plusieurs oraisons de Cicéron; le poëme de Lucrèce; celui de Silius Italicus; les poëmes de Stace et l'ouvrage de Columelle.

Trois autres élèves de Chrysoloras faisoient également des recherches; *Guarino*, *Aurispa*, et *Filelfo* visitèrent Constantinople et d'autres parties de l'Orient, et firent l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages précieux. Guarino, à son retour en Italie, fit naufrage et perdit tous ses trésors. La douleur qu'il en ressentit fut si vive, qu'au rapport de *Tiraboschi*, ses cheveux blanchirent tout-à-coup. Aurispa fut plus heureux; il arriva à Venise avec deux cent trente-huit manuscrits, parmi lesquels étoient Platon, Proclus, Plotin, Lucien, Xénophon, Arrien, Diodore de Sicile, Strabon, Callimaque, Pindare, Oppien et le Pseud-Orphée. Filelfo rapporta aussi de Constantinople, où il épousa la fille de Jean Chrysoloras, un grand nombre de manuscrits. Côme avoit encore envoyé en Orient d'autres savans pour acheter des manuscrits hébreux, grecs, chaldéens, arabes et indiens. Ils revinrent chargés de dépouilles : de son côté il achetoit des héritiers de *Niccolo Niccoli* les huit cents manuscrits que ce citoyen de Florence avoit rassem-

blés, et il les faisoit déposer dans le monastère des Bénédictins de Saint-Marc de Florence, pour l'usage du public. Telle fut l'origine de la *Biblioteca Marciana*, qui depuis trois siècles est ouverte aux recherches et à la curiosité des savans. Cette bibliothéque fut mise en ordre par *Tomaso Calandrino*, fils d'un pauvre médecin de Sarzane, et qui fut ensuite un grand pape, ami des lettres et de ceux qui les cultivoient, sous le nom de Nicolas V (*a*).

Les manuscrits que Côme fit chercher et acheter en Orient furent les premiers fondemens de la bibliothéque célèbre, que Laurent accrut ensuite, et qui porte encore le nom de *Laurenziana*. Le bibliothécaire *Bandini* a donné un catalogue raisonné de ses manuscrits; Florence, 1764, 3 vol. *in-fol.*

Côme avoit eu deux fils, Pierre et Jean. Le premier d'une constitution foible, eut de *Lucrezia Tornabuoni*, Laurent, né le 1.er janvier 1448, et Julien, né en 1453. Jean, le second fils de Côme, sur lequel son père fondoit de grandes espérances, mourut en 1461, à l'âge de quarante-deux ans. Côme fut vivement affligé de cette

(*a*) Sa vie, élégamment écrite, fut publiée à Rome en 1742, chez les frères Pagliarini. *Vita Nicolai Quinti, P. M. ad fidem veterum monumentorum a Dominico Georgio. Accedit ejusdem disquisitio de Nicolai erga litteras et litteratos viros patrocinio*, in-4° de XXXVI et 231 pages.

perte; il craignoit que l'édifice qu'il avoit élevé ne s'écroulât après lui, et un jour, qu'on le promenoit dans les appartemens de son palais, il s'écria douloureusement : *Quelle grande maison pour une aussi petite famille !* Il ne se doutoit pas alors que Laurent, son petit-fils, porteroit un jour cette famille à un degré de splendeur auquel lui-même, peut-être, n'auroit pas osé prétendre. Il mourut le 1.er août 1464, âgé de soixante-quinze ans.

Laurent en avoit à peine seize, lorsque Côme mourut; il avoit montré, dès ses premières années, les dispositions les plus heureuses, de la pénétration dans l'esprit, de la fermeté dans le caractère, et ce goût pour la magnificence, qui lui fit donner dans la suite le surnom de *Magnifique.* Il cultiva de bonne heure la poésie italienne, dans laquelle Lucrezia, sa mère, s'étoit déjà distinguée; et devenu amoureux de *Lucrezia Donati*, il fit pour elle des sonnets que Pétrarque n'auroit point désavoués. Le 4 juin 1469, *il épousa Clarice Orsini, ou plutôt on la lui donna;* car c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dans ses *Souvenirs : Io Lorenzo tolsi dona Clarice, figliuola del signore Iacopo Orsino, ovvero mi fu data.* Ainsi l'amour n'eut d'abord aucune part à cette union, que les convenances seules formèrent; il lui fut fort attaché dans la suite, comme on peut en juger par la lettre suivante qu'il lui écrivit de Milan : « Je suis

arrivé ici sans accident et en bonne santé; ce qui, je crois, te fera plus de plaisir que toute autre chose, excepté mon retour; au moins j'en juge ainsi par le désir que j'ai de me retrouver auprès de toi. Fais société, le plus qu'il te sera possible, avec mon père et mes sœurs. Je ferai toute la diligence imaginable pour revenir bientôt; car il me semble qu'il doit se passer des siècles avant que je te revoie. Prie Dieu pour moi. Si tu désires quelque chose d'ici, écris-moi à temps ». Pierre de Médicis mourut le 3 décembre 1469. Pendant sa maladie, Laurent avoit souvent pris part à l'administration des affaires de la république; à la mort de son père, il s'en trouva chargé seul. Dès le lendemain de cette mort, « il fut accompagné jusqu'à son palais, par un nombre considérable des principaux habitans de Florence, qui le prièrent de prendre sur lui le soin et l'administration de la république, ainsi que l'avoient fait son père et son aïeul. » Laurent se rendit à leurs vœux; mais pour donner moins de prise à l'envie, il prit, pour ses principaux conseillers, les plus recommandables par leur prudence et leur intégrité, et il les consultoit dans toutes les occasions importantes. Cependant les affaires publiques ne l'empêchoient pas de s'occuper de ses affaires domestiques, et de continuer tous les genres de commerce qui avoient enrichi ses ancêtres. On n'a pas des renseigne-

mens bien positifs sur ces genres de commerce; mais il est probable que celui des épiceries, qui se faisoit par Alexandrie et Livourne, en formoit une des principales branches. Les Médicis envoyèrent aux sultans et reçurent d'eux des présens rares et curieux; ce qui prouve évidemment qu'il exista des relations amicales entr'eux et ces monarques.

« Outre les gains immenses que leur procurèrent ces spéculations de commerce, il y avoit encore plusieurs établissemens dont les Médicis tiroient leurs richesses. Côme et ses descendans se firent un revenu très-considérable des terres et des fermes qu'ils possédoient à *Poggio Cajano*, à *Caffagiolo* et dans d'autres endroits; ils les faisoient exploiter avec le plus grand soin, et ils en tiroient un produit toujours sûr. Ils possédoient en toute propriété les mines d'alun des divers cantons de l'Italie, ou bien ils les tenoient à bail de leurs propriétaires particuliers, en sorte qu'ils étoient à même de faire seuls le commerce de cet article, et de le rendre entièrement lucratif; car il paroît qu'ils payoient au Saint-Siége, pour une mine de cette espèce, cent mille florins par an (*a*). Mais peut-être la principale source des richesses de cette famille fut-elle dans les éta-

(*a*) Roscoe évalue le florin d'or de ce temps-là à deux schellings six sous, à peu près 3 liv. 2 sous tournois.

blissemens de banque qu'ils avoient faits dans presque toutes les villes commerçantes de l'Europe, et qui étoient dirigés par des agens en qui ils avoient une grande confiance. Dans un temps où le taux de l'intérêt se régloit presque toujours sur les besoins de l'emprunteur, de pareils établissemens durent produire des profits incalculables, offrant quelquefois des ressources aux plus puissans souverains de l'Europe, lorsqu'ils se trouvoient dans quelque embarras de finance ».

Au milieu des affaires publiques et des affaires domestiques, Laurent cultivoit sa raison, et se plaisoit à converser avec les hommes de mérite qui se rassembloient dans son palais à Florence, ou qui l'accompagnoient à ses différentes maisons de campagne. De ce nombre étoient *Marsilio Ficino*, l'un des Platoniciens les plus zélés de nos temps modernes, les trois frères *Pulci*, et *Matteo Franco*, mais surtout *Agnolo Poliziano* (*Ange Politien*). Ce dernier, l'un des hommes les plus savans et les plus polis de son siècle, étoit né le 14 juillet 1454, à *Monte Pulciano*, en latin *Mons Politianus*, petite ville du territoire de Florence, de laquelle il emprunta son nom. Il étoit fils d'un docteur en droit civil; il étudia la langue latine sous *Cristoforo Landino*, et la grecque, sous *Andronicus* de Tessalonique. Ficino et le grec *Argyropule* l'introduisirent dans les divers

systèmes de philosophie de Platon et d'Aristote. Laurent pourvut à tous ses besoins, lui confia l'éducation de ses enfans, la garde de sa magnifique collection de manuscrits et d'antiques, et en fit le compagnon assidu de ses études.

La conjuration *de' Pazzi*, si elle avoit eu tout le succès que les conjurés se promettoient, auroit éteint la famille entière des Médicis. Conçue par le pape Sixte IV, et son neveu, *Girolamo Riario*; dirigée par *Francesco Salviati*, archevêque de Pise, et confiée pour l'exécution à *Francesco de' Pazzi*, devoit avoir son plein effet dans l'église *della Reparata* de Florence, aujourd'hui *Santa Maria del Fiore*, au moment où le prêtre éleveroit l'hostie, et par conséquent celui où tout le monde seroit prosterné. Les autres conspirateurs étoient *Giacopo Poggio*, l'un des fils du célèbre *Poggio Bracciolini*, et cultivant, comme lui, les lettres; *Bernardo Bandini*, libertin déhonté, dont les affaires étoient dans un état désespéré; *Giovan Battista Montesicco*, qui s'étoit attiré quelque considération par ses talens militaires, comme *condottiere* des armées du pape; *Antonio Maffei*, prêtre de *Volterra*; *Stefano da Bagnone*, l'un des secrétaires apostoliques, et plusieurs autres personnes d'un rang inférieur. Le jeune neveu de *G. Riario*, élevé au cardinalat, étoit au nombre des conjurés : aussi

Roscoe observe-t-il : « Que dans cette conjuration on voit un pape, un cardinal, un archevêque, et plusieurs autres ecclésiastiques, s'associer à une bande de scélérats pour assassiner deux hommes qui faisoient la gloire de leur siècle et de leur patrie, et choisir, pour consommer leur crime, dans un temps où Laurent remplissoit envers eux tous les devoirs de l'hospitalité, le sanctuaire d'une église chrétienne, et le moment même de l'élévation de l'hostie, lorsque tous les assistans étoient prosternés, et que les assassins étoient censés être en la présence immédiate de leur Dieu ».

Les rôles avoient été ainsi distribués : *F. de' Pazzi* et *B. Bandini* devoient assassiner Julien; *Montesicco* étoit chargé seul de poignarder Laurent, mais le choix qu'on avoit fait d'un lieu saint le découragea; il ne voulut point joindre la trahison au sacrilége. *On choisit donc*, selon l'expression énergique de Roscoe, *deux ecclésiastiques pour commettre un crime qui avoit répugné à la conscience d'un soldat* (*a*).

« Le jeune cardinal *Rafaele Riario* ayant exprimé le desir d'entendre le service divin dans l'église de la *Reparata*, le dimanche, 26 avril 1478, Laurent l'invita avec toute sa

(*a*) Two ecclesiastics were therefore selected for the commission of a deed, from which the soldier was deterred by conscientious motives. Tom. 1, p. 184 de l'original anglais.

suite à se rendre à sa maison de Florence. En conséquence, il y vint avec un cortége nombreux, réunissant dans sa personne les caractères de cardinal et de légat apostolique; et Laurent le reçut avec cette magnificence éclatante, et cet empressement qu'il avoit coutume de témoigner aux personnes d'un rang élevé et d'une grande importance ».

« Julien ne paroissant pas, F. Pazzi et Bandini allèrent le chercher, et en marchant ils lui passoient familièrement la main autour des reins, pour s'assurer s'il n'étoit point cuirassé. Arrivés à l'église, chaque conjuré prit son poste auprès de la victime qu'il devoit frapper; et au signal convenu, c'est-à-dire, lorsque le prêtre qui officioit, élevoit l'hostie, Bandini enfonça un poignard dans le sein de Julien, qui alla tomber à quelques pas de-là : alors Pazzi se jète sur le cadavre, et lui porte plusieurs coups en différens endroits. Les deux prêtres, chargés d'assassiner Laurent, furent heureusement maladroits; le coup que Maffei dirigeoit contre la gorge, ne fit qu'effleurer le derrière du cou. Laurent eut donc le temps de se mettre en garde, de s'envelopper de son manteau, qu'il tenoit de la main gauche, tandis que de la droite, armée de son épée, il repoussoit les assaillans. Bandini voloit à leur secours; mais ayant trouvé sur son passage, *François Nori*, attaché aux Médicis, et leur homme de con-

fiance, il le renversa d'un coup de poignard; ce qui donna le temps aux amis de Laurent de se rassembler autour de lui, et de le pousser dans la sacristie avec Politien et quelques autres, qui fermèrent sur lui les portes d'airain. Comme on craignoit que le poignard qu'on avoit dirigé sur sa gorge ne fût empoisonné, un jeune homme suça la plaie. Cependant un tumulte affreux régnoit dans l'église; on en ignoroit d'abord la cause; mais lorsqu'on fut informé du danger qu'avoit couru Laurent, et du meurtre de son frère, plusieurs jeunes gens de Florence formèrent un peloton, et ayant pris Laurent au milieu d'eux, ils le conduisirent à sa maison, après avoir fait un long détour dans l'église, afin qu'il ne rencontrât pas le cadavre de Julien. »

« Pendant que ceci se passoit à l'église, l'archevêque, avec trente complices, s'étoit porté au palais, pour s'assurer de la personne des magistrats, et s'emparer du siège du gouvernement. Les complices furent laissés dans les premiers appartemens, et l'archevêque s'avança seul vers la salle où le *Gonfaloniere*, *Cesare Petrucci* et quelques autres magistrats se tenoient assemblés. Le prélat, déconcerté, ne fit que balbutier; il changea plusieurs fois de couleur, et regarda souvent du côté de la porte, comme pour voir si quelqu'un ne venoit pas à son secours. Petrucci s'en étant aperçu, sortit

brusquement de la salle, et appela les gardes et les domestiques; l'archevêque voulut s'enfuir; mais les portes du palais étoient déjà fermées. Petrucci, en le poursuivant, trouva sur son passage *Giacopo Poggio*, et le fit arrêter. On tomba ensuite sur les autres complices, et on les massacra. Cependant des cris tumultueux se faisoient entendre au dehors. *Giacopo Pazzi*, entouré d'une centaine de soldats, excitoit le peuple à la révolte, en lui prêchant la liberté; ils avoient déjà forcé les portes, lorsqu'un renfort vint au secours des magistrats; ce fut de lui que Petrucci apprit l'assassinat de Julien, et l'attentat commis sur la personne de Laurent. Aussitôt il fait pendre *Poggio* à l'une des fenêtres du palais, fait arrêter l'archevêque et son frère, et les autres chefs de la conspiration. Ceux qui les avoient accompagnés furent ou massacrés sur la place, ou jetés par les fenêtres à demi morts; il n'en échappa qu'un seul qui s'étoit caché derrière les lambris. On le découvrit quelques jours après, mourant de faim, et on lui fit grace de la vie en considération de ce qu'il avoit souffert. Le jeune cardinal s'étoit réfugié près de l'autel, et il ne dut son salut qu'à la magnanimité de Laurent, qui fit semblant de croire à ses protestations, lorsqu'il jura que les intentions des conjurés lui étoient inconnues. Mais sa frayeur fut si vive, qu'il en conserva toute la vie une pâleur

extrême. Les personnes de sa suite furent toutes immolées à la fureur du peuple. Les rues étoient jonchées de cadavres et de membres mutilés. La populace, portant au bout d'une lance la tête d'un prêtre, crioit : *Viva le palle, muojano i traditori; Vivent les balles d'or!* (c'étoient, comme nous l'avons déjà vu, les armes des Médicis), *Périssent les traîtres!* François Pazzi, trouvé à la maison de son oncle *Giacopo*, fut arraché de son lit, et traîné au palais; il y subit le sort de ses complices. L'archevêque fut pendu à la même fenêtre; et Politien raconte que, soit que ce fût un effet du hasard ou celui de la rage, le prélat, lorsqu'il fut lancé, tombant sur le cadavre de F. Pazzi, enfonça les dents dans une de ses mamelles, et, les yeux ouverts et remplis de fureur, ne lâcha point prise, quoique le fatal lacet l'eût déjà suffoqué (*a*). Le lendemain *Giacopo Pazzi*, qui s'étoit enfui, fut découvert par des paysans dans la Romagne, amené au palais, interrogé et pendu à la même fenêtre. Son neveu *Renato* fut exécuté en même temps; mais il excita jusqu'à un certain point

(*a*) *Cum dejiceretur, id quod mirum omnibus visum iri arbitror, nemini tamen ignotum eo tempore extitit) sive id casus aliquis, seu rabies dederit, ipsum illud Francisci cadaver invadit, alteramque ejus mamillam, vel cum laqueo suffocatus, apertis furialiter oculis, mordicus tenebat.* Appendix XVII, t. 1, p. 425.

la commisération publique. Détestant les troubles populaires, entièrement livré à l'étude, il avoit refusé de prendre part à la conspiration, et tout son crime étoit de ne l'avoir pas dénoncée. Le corps de son oncle avoit été enterré dans l'église de *Santa-Croce*; mais, quelques jours après, une pluie abondante et extraordinaire tombant sans discontinuer, le peuple des campagnes, toujours superstitieux, accourut à la ville, accusa le cadavre de F. Pazzi de ce fléau, l'arracha de sa fosse, et l'enterra dans un verger, d'où il fut déterré le lendemain par une troupe d'enfans qui, après l'avoir promené dans les rues, et lui avoir fait mille outrages, le jetèrent dans l'*Arno*. Les deux prêtres, qui avoient attenté à la vie de Laurent, furent découverts, trois jours après l'événement, dans le couvent des bénédictins, arrachés de leur asyle, et massacrés par le peuple, qui vouloit encore immoler les moines à sa vengeance. *Montesicco*, quoiqu'il eût refusé de prendre une part active à la conspiration, fut arrêté quelques jours après, au moment où il tentoit de sortir de Florence; et après avoir appris de lui tous les détails, on lui trancha la tête dans le palais du *Podestà*. »

« Au milieu de ces terribles exécutions, Laurent mit tout en œuvre pour calmer la fureur populaire, et arrêter l'effusion du sang. Il avoit déjà péri plus de cent personnes, ou par le

glaive de la justice ou par les mains de la populace. Laurent se montra magnanime envers ceux des conjurés qui avoient échappé à la vengeance populaire. Il apprit que *Averardo Salviati*, proche parent de l'archevêque, s'étoit séquestré dans sa maison; il lui fit demander une entrevue, et le reçut avec tant de politesse et de bienveillance, qu'il s'établit entre eux une liaison sincère, et que, peu d'années après, *Giacopo Salviati*, neveu d'*Averardo*, épousa l'une des filles de Laurent. On mit aussi en liberté, lorsque les troubles furent apaisés, le jeune cardinal *Riario*, qui eut la permission de retourner à Rome. »

« Le pape cependant ne renonçoit point à ses projets contre Laurent. Il avoit mis dans ses intérêts le roi de Naples et le duc de Calabre. De son côté Laurent s'étoit adressé à la république de Venise, au duc de Milan, au roi de France, à celui de Bohême et à l'empereur, pour obtenir d'eux quelques secours, ou du moins leur médiation. Les troupes florentines en vinrent souvent aux mains avec celles des alliés, et furent tantôt victorieuses et tantôt repoussées. Laurent que le succès incertain de cette guerre alarmoit, prit une de ces résolutions fortes qui ne conviennent qu'à des ames grandes. Il sortit de Florence au commencement de décembre 1479, et, sans communiquer son dessein à personne, il s'achemina vers Naples, pour se livrer entre les mains

de Ferdinand et se sacrifier, ou pour essayer de le détacher des intérêts du pape. Arrivé sur la frontière des états de la république, il écrivit aux magistrats pour leur faire part des motifs de son voyage. Il fut très-bien accueilli par Ferdinand, eut avec lui de longues conférences, et après trois mois de négociations, il conclut avec lui un traité offensif et défensif. Le pape fit tous ses efforts pour faire rompre ce traité; mais la descente qu'avoit fait Mahomet II dans la Calabre, où il s'étoit déjà emparé d'Otrante, obligea le duc à voler au secours de ses états menacés, et força le pape de mettre un terme à sa colère, et de se rapprocher des Florentins, dont il reçut enfin les soumissions, et qu'il releva de l'interdit qu'il avoit auparavant jeté sur eux. »

La paix, ainsi rétablie, laissa à Laurent le loisir de cultiver son goût pour les lettres, et surtout pour la poésie italienne, dans laquelle il excelloit. On a de lui des pièces charmantes, plusieurs fois réimprimées, parmi lesquelles on distingue ses BEONI, ou *Ivrognes*, en *IX Capitoli*. C'est une critique ingénieuse de l'ivrognerie. On les trouve, mais avec quelques lacunes, dans les *Opere Burlesche del Berni*, *del Casa* (*a*). Sur la fin de sa vie, Laurent avoit formé le pro-

(*a*) *In Usecht al Reno* (Venise), 1760. 3 vol. in-8°, pag. 143 et suiv. du 3e.

jet de se retirer à la campagne, et d'y consacrer le reste de ses jours à l'étude et à la société de ses doctes amis; mais sa mort arrivée le 8 avril 1492, l'empêcha de l'exécuter.

Les bornes de cette notice nous forcent à renvoyer le lecteur à l'ouvrage même pour y suivre Laurent dans sa vie publique et privée; il y trouvera l'histoire littéraire de cette époque brillante; des anecdotes intéressantes sur les grands hommes qui parurent alors, et des notes curieuses sur le siècle de Léon X, second fils de Laurent, né en 1475, et décoré de la tiare le 11 mars 1513.

Le traducteur a rendu un véritable service aux personnes qui ne savent pas l'anglois, en les mettant à portée de lire l'ouvrage de W. Roscoe. Cet ouvrage, comme beaucoup de livres de ce genre, manque, il est vrai, de méthode; l'auteur mêle la politique avec la littérature, et l'on a de la peine à le suivre à travers ses courses errantes et ses digressions; mais il fournit en abondance des matériaux pour l'histoire, proprement dite, et pour l'histoire littéraire, que l'on néglige trop parmi nous, parce qu'on n'en sent pas assez l'importance, et pourtant sans laquelle on est exposé à remplir ses ouvrages de notions fausses qui les dénaturent, ou au moins les déparent.

L'*appendix*, qui termine chaque volume, contient les pièces justificatives et des mor-

ceaux de litterature précieux, tirés des MSS. de la *Laurenziana*, et publiés ici pour la première fois.

Le style de la traduction est pur et élégant, comme le lecteur a pu en juger par les passages que nous avons cités.

Avant de terminer cet article, nous devons avertir l'auteur et le traducteur que l'*Hermaphroditus d'Antonio Beccatelli*, connu sous le nom d'*Antonio Panormita*, parce qu'il étoit né à Palerme, a été publié en entier en 1791, dans un recueil intitulé : *Quinque illustrium poetarum, Ant. Panormitæ; Ramusii, Ariminensis; Pacifici Maximi, Asculani; Joan. Secundi, Hagiensis, Lusus in Venerem, partim ex codicibus MSS. nunc primum editi. Parisiis, prostat ad pistrinum in vico suavi* (a), in-8°. de VIII et 242 pages, très-élégamment imprimé. L'*Hermaphroditus* a été tiré de la *Laurenziana*, par une main savante, le feu chanoine *Bandini*. Ainsi il faut redresser la fin de la note, relative à cet ouvrage célèbre, dont on désiroit depuis long-temps la publication, p. 51, tom. I, du texte anglois, et 63, tom. I, de la traduction françoise.

(a) Cette adresse : *Ad Pistrinum in vico suavi*, seroit une énigme pour les étrangers, et même pour beaucoup de François; il faut leur en donner le mot. Le libraire *Molini* (*Ad Pistrinum*), logé rue Mignon (*in vico suavi*), a fait les frais de l'impression, et c'est chez lui qu'on trouve ce recueil.

LETTRE

De Don Gaetano d'Ancora, *Napolitain* (*a*), *insérée dans le* Giornale Letterario di Napoli *du* 15 *juillet* 1796, *page* 68 *et suivantes. Sur l'idée que les anciens avoient des Marées en général, et de celles du Cratère de Naples en particulier; traduite de l'italien.*

Invité par un ami qui habite au-delà des monts à constater, par quelques observations physiques, l'existence et le cours des marées dans le Cratère de Naples, j'ai voulu, selon ma coutume, m'assurer d'abord des notions que les

(*a*) Don Gaetano d'Ancora est un des membres les plus distingués de l'académie de Cortone. A la connoissance des langues anciennes et modernes il joint celle des antiquités, de l'histoire naturelle, de l'économie politique, etc. On verra, par la liste suivante des traités qu'il nous a donnés, que son érudition, toujours variée, toujours dirigée par le goût, aime à s'exercer sur des sujets piquans.

1° Bonæ menti sacrum. *De poculo malorum et mortis*. Neapoli, 1778, *in*-4°. 2° *Memoria sull' osservanza degli antichi pel silenzio.* Napoli, 1782, *in*-8°. 3° *Dell' uso de' Pozzi presso gli antichi.* Napoli, 1787, *in*-8°. 4° *Della salutare ispirazione, Ragionamento filosofico-critico sulla trasfusione degli aliti umani per soccorso della salute.* Nizza, 1788, *in*-8°. 5° *De' segni della verginità presso gli antichi*, 1798, *in*-8°. 6° *Ricerche filosofico-*

anciens nous ont transmis sur ce phénomène en général. L'importance du sujet et le silence des critiques les plus recommandables par leur exactitude me font un devoir, mon estimable ami, de vous rendre compte, en peu de mots, du petit nombre de faits constans que j'ai recueillis dans les ouvrages des anciens. Mon but est bien moins de restituer à ceux-ci la portion de gloire qui leur est due pour avoir deviné quelques vérités importantes en physique, que de fournir quelques données, et d'ouvrir la route aux naturalistes modernes qui voudroient expliquer de pareils phénomènes; afin que prenant toujours pour base les connoissances anciennes, ils ne laissent aucun doute sur les découvertes nouvelles. Le grand *Newton* a prouvé la sagesse de cette méthode, lorsqu'il a fondé son explication du flux et du reflux de la mer sur les principes de *Posidonius* et d'*Athénodore*, que *Strabon* (*a*) n'avoit fait qu'indiquer, et qui ont été

---

critiche sopra alcuni fossili metallici della Calabria. Livorno, 1791, *in*-8°. 7° *Saggio de' giuochi solenni di Grecia.* Napoli, 1790, *in*-8°. 8° *Guida ragionata per le antichità e per le curiosità naturali di Pozzuoli e de' luoghi circonvinici.* Napoli, 1792, *in*-8°. 9° Xenocrates, *de alimentis ex aquatilibus*, Græce, Latine. Neapoli, typis regiis, 1794, in-8°. 10° *Economia fisica degli antichi nel costruire le cità.* Napoli, 1796, in-8°, etc.

(Note du traducteur.)

(*a*) Lib. I, pag. 6, éd. 1620.

ensuite développés par *Pline* (*a*) et par quelques autres anciens.

Mon premier soin, et l'un des plus agréables, a été de voir, dans l'ouvrage de M. *Dutens* (*b*), les preuves qu'il a rassemblées pour démontrer que, dans les anciennes écoles grecques, les lois de l'attraction et de la gravitation des corps célestes, sur lesquelles repose la théorie des marées, n'avoient point été inconnues. J'ai vu que Plutarque, dans un de ses traités (*c*), parle en philosophe judicieux *de la force réciproque qui fait graviter les planètes les unes sur les autres*, et qu'un peu plus loin il nous entretient encore de *la force inhérente à la terre et aux autres planètes, qui attire à elles tous les corps qui leur sont subordonnés.* Mais quel a été mon étonnement, lorsque j'ai vu que ces vérités fondamentales avoient été connues des plus anciens philosophes Perses et Chaldéens, du moins si l'on en croit Psellus (*d*)? Ainsi, je ne doute pas que même dans les premiers voyages de mer, où l'on s'éloignoit peu du rivage, on ne se soit bientôt aperçu du phénomène des marées; et

---

(*a*) Lib. II, cap. 97.

(*b*) Origine des Découvertes attribuées aux Modernes, part. II, ch. 6.

(*c*) *De facie in orbe Lunæ*, tom. 2, Opp. pag. 924 et seq. edit. Francofurti, 1599.

(*d*) *Declar. dogmat. Chaldæor. apud Patricium in nov. Philosoph.* p. 83. Venetiis, 1593.

que les Phéniciens, qui s'adonnèrent plus que tout autre peuple au commerce maritime, n'aient connu de bonne heure les lois du flux et du reflux. Elle ne pouvoient également être ignorées des Egyptiens, puisqu'en faisant dépendre la crue du Nil des phases de la lune, ils avoient soin de la combiner jusqu'à un certain point avec les lois des marées (1). L'on aura même une nouvelle preuve que le passage de Moïse au travers de la mer Rouge fut véritablement miraculeux, si l'on considère que les Egyptiens se seroient bien gardés de le suivre, si, comme on n'a pas craint de le dire (*a*), il avoit profité du moment du reflux. La marée étoit trop sensible dans ces parages, et les Egyptiens n'auroient point voulu courir le risque d'être submergés. D'ailleurs, les astronomes du pays ne pouvoient ignorer un pareil phénomène, ni toutes les circonstances qui l'accompagnoient.

Si je passe ensuite aux Grecs et aux Romains, je ne vois pas sur quel fondement le savant *Brown* (*b*) a pu avancer qu'Aristote ne fait nulle part une mention expresse de ce phénomène, puisque dans son *Traité du Monde*, (*c*) dont on ne conteste point l'authenticité, il s'exprime ainsi : *On parle beaucoup de flux et de reflux*,

(*a*) Hist. univers., tom. 1, pag. 237 La Haie, 1737.

(*b*) *Discourse on vulgar errors*, Lib. VII, ch. 13.

(*c*) Beaucoup de savans l'ont contestée. Voyez *Gœrens* de libri Περὶ Κόσμου auctore. Vitembergæ 1791, in-4°.

(*Note du traducteur.*)

et de flots que la lune soulève dans des temps déterminés, et qu'elle entraîne après elle (*a*). Cependant ceci n'ajoute aucun poids à la tradition fabuleuse, qui porte que ce philosophe, désespéré de n'avoir pu pénétrer la cause du flux et du reflux de l'Euripe d'Eubée, se précipita dans ses flots. C'est également à tort que les auteurs de l'Encyclopédie françoise ont dit que les Grecs furent surpris des fortes marées qui règnent dans ce petit détroit, parce qu'ils n'avoient presque connu d'autre mer que la Méditerranée. En effet, le golfe de Venise fait aussi partie de la Méditerranée, et cependant on y observe le même phénomène qui, dans l'un et l'autre détroit, s'explique facilement par leur position locale, c'est-à-dire, par les courans des deux mers opposées, par les îles adjacentes, les bas-fonds, et par beaucoup d'autres causes qui n'ont pas échappé à l'observation des marins. C'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur toutes ces choses, que les anciens n'eurent ni des idées distinctes, ni une opinion uniforme sur les marées de l'Euripe. En parlant, dans mon *Guide de Pouzol* (*b*), des Euripes arti-

(*a*) *πολλαὶ δὲ ἀμπώτεις λέγονται, καὶ κυμάτων ἄρσεις συμπεριοδεύειν ἀεὶ τῇ σελήνῃ, κατά τινας ὡρισμένους καιρούς. De mundo.* c. IV. Tom. I, pag. 608, ed. 1619.

(*b*) *Guida Ragionata per le Antichità e per le curiosità naturali di Pozzuoli*, etc. Napoli, 1792, in-8°, page 10, not. 7. (Ce guide excellent a été trad. en franç. et imprimé à Naples la même année et du même format.) *Note du trad.*

ficiels pratiqués par *Lucullus* dans sa fameuse maison de campagne, située près du cap de Pausilipe, et dont on aperçoit encore les vestiges, j'ai rapporté le passage de *Varron* (*a*), où il est dit que dans ces canaux *Lucullus* fit entrer des bras de mer qui avoient leur flux et reflux : *immisit maritima flumina quæ reciproce fluerent*, ce qui nous donne l'explication de l'Euripe d'Eubée et de ceux qui lui ressemblent. Tout le monde sait que Pline est celui des écrivains anciens qui a raisonné avec plus de justesse et de précision sur les marées en général; mais ce qu'il en dit (*b*) est si connu, que je crois inutile de le rapporter ici. M. de la *Lande* (*c*), l'un des plus habiles astronomes de ce siècle, observe avec raison que l'explication que Pline nous donne de ce phénomène est très-exacte, et conforme à celle des physiciens modernes. On y trouve l'attraction de la lune, et même la différence de l'apogée au périgée, différence qui est une suite de l'attraction; on y voit que le soleil concourt, avec la lune, à l'élévation des eaux, et que celles-ci, douées d'une force d'inertie, ne perdent pas tout-à-coup le mouvement que leur a communiqué la conjonction du soleil avec la lune, et

(*a*) *De Re Rustica*, pag. 67. Venet. 1552.
(*b*) Lib. II, c. 97.
(*c*) Observations sur Pline, tom. I, pag. 385.

qu'elles le conservent quelque temps après la conjonction. On peut ajouter à ce passage de Pline la belle description philosophique des hautes et basses marées, des lois du flux et du reflux, et de l'influence de la lune sur ces phénomènes, dans le traité *de Mirabilibus sacræ scripturæ*, compris dans les œuvres de *Saint-Augustin* (*a*). On y trouve employés les termes nautiques de la basse latinité, *Malina*, et *Ledo* ou *Ledona*, dérivés de l'ancien Saxon (2); mais je me contenterai de citer ces beaux vers de *Lucain* (*c*) :

> . . . . . . *An sidere mota secundo*
> *Tethyos unda vaga lunaribus æstuet horis :*
> *Flammiger an Titan, ut alentes hauriat undas,*
> *Erigat Oceanum, fluctusque ad sidera tollat,*
> *Quærite, quos agitat mundi labor.*

« O vous qui vous agitez sans cesse autour de cet Univers, apprenez-moi si l'onde errante de la mer obéit à un astre impérieux, lorsqu'aux heures marquées par la lune elle quitte et reprend son lit; ou bien si le soleil, pour nourrir les feux dont il est armé, soulève jusqu'au ciel les flots de l'Océan. »

Je remarquerai enfin que les anciens surent très-bien distinguer la marée d'avec les courans, qui sont très-sensibles dans les détroits, et qui,

(*a*) Cap. IV, page 856, tom. I. Opp Parisiis, 1654.
(*b*) Lib. I, vs. 413, seq.

pour cette raison, furent appelés ἀναχύσεις chez les Grecs, et *æstuaria* chez les Latins. *Virgile* sentoit bien cette différence lorsqu'il demandoit aux Muses *par quel pouvoir les hautes mers se gonflent, rompent leurs digues, et rentrent ensuite dans leur lit.*

. . . . . . Qua vi maria alta tumescant
Obicibus ruptis : rursusque in se ipsa residant. (*a*)

Mais il ne paroît pas que *Strabon* l'ait bien saisie, lorsqu'il a prétendu (*b*) qu'*Homère* avoit connu le flux et le reflux, puisqu'il avoit dit dans l'Odyssée (*c*) :

Τρὶς μὲν γὰρ τ' ἀνίησιν ἐπ' ἤματι, τρὶς δ' ἀναῤῥοιβδεῖ.

« Trois fois par jour elle (Charybde) vomit les flots, et trois fois elle les réabsorbe. »

Strabon ne faisoit pas attention que cela doit s'entendre du courant impétueux qui règne entre Charybde et Scylla, près du détroit de Messine.

Tout ceci me semble encore expliquer assez clairement pourquoi *Homère* et *Hésiode* (3) ont donné à notre Cratère le nom d'*Océan*, Ὠκεανός. En effet, on n'en sera plus étonné si l'on considère sa figure presque circulaire, ses marées apparentes et la ressemblance du nom des

(*a*) Georg. II. 479.
(*b*) Pag. 4, cit. edit.
(*c*) XII. 105.

lieux qu'il baigne, avec le nom de ceux que les poëtes ont placés dans le vaste Océan, aux extrémités de la terre, εἰς πείρατα γαίας. On pourroit même ajouter, avec assez de vraisemblance, que la forme de notre Cratère, aussi-bien que les ports effectifs, qui sont l'ouvrage de la nature, a pu donner l'idée des ports qui furent ensuite construits dans la Méditerranée. Le marquis Lucatelli, dans sa dissertation sur celui d'Ostie (*a*), a démontré que, pour former ces ports, on faisoit partir de terre des môles à deux bras qui, s'avançant dans la mer, et se courbant l'un vers l'autre, venoient ensuite se rejoindre, et ne laissoient entr'eux qu'une ouverture pour le passage des navires. Ensuite, de peur que les tempêtes ne vinssent tourmenter ceux-ci dans le port même, on leur opposoit une petite île artificielle, lorsque la nature n'y avoit pas pourvu elle-même, telle à-peu-près que nous voyons celle de Capri à l'embouchure de notre Cratère. C'est sur ce plan que le port d'Ostie fut bâti par Claude, et celui de *Civita-Vecchia* par Trajan, comme nous l'apprennent les médailles du temps, sur lesquelles ils sont représentés; sans parler de celui de Carthage, de celui d'Alexandrie et de beaucoup d'autres construits dans le même goût.

(*a*) *Atti dell' academia di Cortona*, tome VI.

NOTES.

(1) On attribue à la Lune la vertu spéciale de *remplir les corps par son approche*, *et de les vider par son éloignement*; *d'attirer, mais non d'enlever les humeurs.* — *Accedensque corpora impleat, abscedens inaniat.... nocturnum solvere humorem, et trahere, non auferre.* Pline, Lib. II, c. 99—101.

(2) Selon le témoignage de Bede, Anglo-Saxon, cité par Martinius dans son *Lexicon Philologicum*, lorsque les Romains, au temps de *Drusus Germanicus*, pénétrèrent dans l'Océan germanique, ils empruntèrent ces dénominations de la langue des Saxons, et nous voyons, dans *Marcellus Empiricus*, que les marées étoient ainsi nommées dans les almanachs de ce temps-là.

(3) La chose est très-facile à concevoir. Ulysse, après avoir quitté l'île de Circé, qu'Homère appelle θάλασσα, vient dans la mer de Pouzzol et de Bayes, que ce poëte nomme toujours Ὠκεανός. (Odyss. I. 13. X. 508. seq.) De même Hésiode (Theog. 695. seq.), en parlant de la mer qui entoure nos Champs Phlégréens, dans lesquels il place l'horrible guerre des Géans contre Jupiter, lui donne la dénomination d'Océan, et la distingue de πόντος, nom sous lequel il désigne la mer Tyrrhénienne. Le savant Jean Le Clerc, dans sa note sur le vers 133 de la Théogonie, dérive le mot Ὠκεανός de l'hébreu *aggan*, ou du chaldéen, *ogan*, qui signifient, l'un et l'autre, *un lac*, *un cratère*. Or, comme notre mer, qui a son embouchure entre les promontoires de Misène et de Minerve, a été appelée par Strabon κρατήρ, il est facile d'en conclure que le nom d'*Océan* lui convient parfaitement.

NOTICE

De deux manuscrits, dont l'un contient le texte, et l'autre, une traduction française des Comédies D'ARISTOPHANE.

DANS les premiers jours de septembre 1792, notre célèbre Bibliographe, Mercier-de-Saint Léger, me fit l'amitié de me communiquer ces deux manuscrits qu'il venoit de conquérir sur l'épicier, en me permettant, avec son honnêteté et son désintéressement ordinaires, d'en extraire pour moi, ou pour le public, tout ce que j'y trouverois à ma convenance. Je profitai de son offre obligeante, et comme la préface du second fixa singulièrement mon attention, j'en fis un long extrait que je publiai, quatre ans après, dans le *Magasin Encyclopédique*, 2.e année, tome I, pour constater l'existence ignorée de cette traduction inédite d'Aristophane, pour en faire connoître l'auteur, et pour engager le possesseur à la publier. Je la reproduis ici avec des notes et des éclaircissemens que je n'étois pas alors à portée de donner.

Le premier de ces manuscrits, partagé en deux volumes *in*-4.° non chiffrés, contient le texte grec d'Aristophane. L'argument de chaque pièce, les noms des auteurs, et la plus grande

partie des notes marginales sont en français. Le reste des notes est en latin, et quelquefois en italien. Le grec est assez bien peint, et le tout est très-proprement et très-nettement écrit. Les notes, presque toutes puisées dans les scholies grecques, éclaircissent les endroits les plus difficiles. Au haut de la première page du premier volume on a cherché, anciennement, à enlever avec de l'eau forte l'inscription suivante, qu'on peut encore lire : *Ex libris S. Melanii Rhedonensis, Congregationis S. Mauri.* La même inscription est répétée à la tête du second volume avec l'addition *Monasterii.* Enfin, on lit au bas de la dernière page du même volume : *Has ego XI Aristophanis Comœdias anno* 1695, *mensibus Martio et Aprili, manu propria descripsi, et notis illustravi, et textum ipsum pluribus in locis emendavi. Nominis vero mei Anagramma est :*

LUX DEI VAS NOBILE.

Et monogramma : Æ

Aliud Anagramma Gentilitii nominis :

BEAU LION.

Le second Manuscrit, partagé en trois volumes *in*-8°., contient la traduction entière des XI comédies d'Aristophane qui nous restent. Elle est précédée d'une préface judicieuse et piquante, pleine de recherches sur les mœurs des Athéniens, toutes puisées dans Aristophane

même. Cette préface, dont nous allons donner un long extrait, remplit soixante-sept feuillets, signés, au haut de chaque *recto*, a, b, c, *etc.* Le troisième alphabet finit à xxx. Les chiffres du corps de la traduction se suivent, et forment 1468 pages. Les trois volumes sont de la même main que les deux du texte : à la tête de chacun on lit également *ex libris S. Melanii Rhedonensis ;* mais on n'a cherché, dans ceux-ci, ni à effacer, ni à enlever l'inscription. C'est évidemment aussi la même personne qui a corrigé le texte et qui a fait la traduction; car une partie des courtes notes qu'on trouve sur les marges de cette dernière, est prise textuellement de celles du texte, ou en offre la traduction; et, dans la préface générale, ainsi que dans les argumens que le traducteur a mis à la tête de chaque pièce, on trouve des pages entières prises des argumens qui accompagnent le texte grec. D'ailleurs, on découvre partout le même esprit observateur qui ne laisse échapper aucun trait, et qui les rapproche tous avec une sagacité rare; ensorte que ces deux manuscrits ne peuvent être séparés sans perdre une partie de leur prix, parce qu'ils se servent l'un à l'autre de commentaire.

Après avoir lu avec le plus vif intérêt, comme avec la plus grande surprise, cette préface si curieuse, où tout Aristophane est, pour ainsi dire, fondu; où le traducteur, seul avec son

livre, et le pressurant en tous sens, a l'art d'en faire sortir tout ce qui peut jeter de la lumière sur la vie privée et publique, les tribunaux, les fêtes, les jeux, les danses, les habillemens, et jusqu'aux moindres détails domestiques des Athéniens, on se doute bien que notre premier soin a été de chercher à découvrir l'auteur d'un travail si intéressant et si peu connu.

Nous nous rappellions que D. Tassin, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, page 489, après avoir parlé du dernier ouvrage de D. Lobineau, c'est-à-dire, de la traduction des *Ruses de guerre de Polyen*, publiée par le père Desmolets, à Paris, chez Ganeau, 1738, 2 volumes *in*-12, termine ainsi l'article consacré à son savant confrère. « L'auteur du Journal historique sur les matières du temps (*a*) loue le travail de D. Lobineau. *La traduction*, dit-il, *a paru très-bonne aux connoisseurs, et le soin que le traducteur Bénédictin a pris de relever dans ses notes les fautes du texte ou les bévues de son auteur, d'y faire part au lecteur de ses recherches sur les antiquités, relève le mérite de l'ouvrage. On y verra, je crois, avec beaucoup de plaisir, quelques traductions de scènes détachées d'Aristophane amenées au sujet.*

« Le P. Lobineau a encore traduit plusieurs

(*a*) Novembre, 1738, pag. 344.

autres pièces de ce poëte comique; mais ses traductions n'ont point vu le jour. Son penchant pour ces sortes d'études, si contraires à l'esprit de son état, a été sans doute la cause de ce qu'on lui a attribué les *Aventures de Pomponius*, *chevalier romain* (a); mais ce Roman satyrique et licencieux n'est pas certainement de lui. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Jacut, près de Saint-Malo, le 3 juin 1727, dans la soixante-unième année de son âge ».

Nous avions encore appris de D. Tassin (*b*) que Gui-Alexis Lobineau, né à Rennes en 1666, avoit fait profession le 15 décembre 1683 dans cette même abbaye de S. Melaine, à laquelle ont autrefois appartenu ces manuscrits. Nos soupçons se sont donc naturellement portés sur le P. Lobineau, et ils se sont bientôt changés en

(a) Le titre de ce livre est : *Les Aventures de Pomponius, Chevalier Romain ; ou l'Histoire de notre temps. Nouvelle édition, augmentée d'un Recueil de Pièces concernant la minorité de Louis XV. Rome, chez Mornini, pour les héritiers de Ferrante Pallavicini*, 1728, *in*-12.

Les exemplaires des amateurs sont accompagnés de pièces manuscrites qui n'existent pas dans l'imprimé, et d'une clef marginale, écrite à la main.

On attribue cet ouvrage à Dom Labadie, Bénédictin. Il fut d'abord publié en 1724, mais sans le recueil des pièces qui furent ajoutées dans l'édition de 1728, dont l'abbé Prévost fut l'éditeur.

(*b*) *Histoire littéraire de la Congrégation de St.-Maur*. Bruxelles, 1770, in-4°, pag. 484.

certitude, lorsqu'en décomposant les deux anagrammes, nous avons trouvé, dans la première, *Alexidius Lobineau*, et dans la seconde *Lobineau*, et lorsque nous avons vu que les deux morceaux d'Aristophane, traduits dans les notes sur Polyen, avoient été pris textuellement de la traduction manuscrite que nous avions entre les mains. En effet, celui de la page 55 du premier volume de Polyen se trouve, mot pour mot, à la page 1235 du manuscrit, et celui de la page 190, même volume, à la page 8 et suivante : on a seulement, dans ce dernier morceau, adouci quelques traits ; peut-être même ces légers changemens sont-ils dus à l'éditeur. Nous avons encore retrouvé, dans le fol. *tt* de la préface, la note de la page 21, et dans le fol. *y* celle de la page 196 du même volume de Polyen.

Il est donc bien constant que les deux manuscrits sont sortis de la plume du P. Lobineau. Ce savant Bénédictin avoit vingt-huit à vingt-neuf ans lorsqu'il transcrivit le texte grec d'Aristophane, et sa traduction fut sans doute un de ses derniers ouvrages, puisque dans l'avant-dernière page de sa préface il nomme *feue* madame Dacier, et on sait que cette femme illustre mourut le 17 août 1720.

Venons à présent à la préface, dont voici le début.

« Horace, dans la première de ses épîtres, nous donne une idée assez naturelle de ce qui

a donné lieu à l'origine de la comédie. Le laboureur, content d'une heureuse récolte, et cherchant à se délasser de tant de pénibles travaux qu'elle lui avoit coûté, faisoit des sacrifices à la terre et aux dieux rustiques, immoloit des victimes et répandoit des libations. Après cela, couronné de fleurs et ne respirant que la joie, il se livroit, avec sa femme, ses enfans et les compagnons de ses travaux, aux plaisirs du repos et de la bonne chère. Le vin, qui n'étoit pas épargné dans ces rencontres, inspira la licence. Les différentes troupes qui se rassemblèrent pour ces sortes de sacrifices, animées par la liqueur bachique, se firent un plaisir de se railler les unes les autres. On prit goût à ces jeux innocens, et le goût que l'on y prit les fit peu à peu dégénérer en spectacles. Aux chansons rustiques succédèrent les satyres, dont on fut à la fin obligé de refréner la licence par des lois sévères. Aux satyres succédèrent les récits d'aventures comiques, et les honnêtes gens trouvèrent du plaisir à ce qui avoit fait les délices du laboureur grossier. Cela fut cause que la poésie, qui commençoit à prendre une forme régulière, inventa des récits plus sérieux, et fit paroître au jour les premiers essais de la tragédie.

« Non-seulement les mêmes esprits ne sont pas toujours dans la même situation; mais il est aussi des esprits différens qui ne se plaisent pas

aux mêmes choses. Un spectacle sérieux amuse agréablement des gens d'une humeur sage et tranquille; mais, outre que ces mêmes personnes ne sont pas toujours dans ce paisible équilibre, et qu'il est des temps et des occasions où les humeurs s'agitent et où l'esprit cherche quelque chose de plus piquant, il se trouve aussi, parmi la multitude infinie d'un peuple nombreux, des personnes dont l'esprit, moins capable d'une application sérieuse, demande qu'on le divertisse par des représentations moins guindées. C'est ce qui a donné lieu à l'origine de la comédie, qui se représentoit ordinairement, du moins à Athènes, dans les fêtes de Bacchus, fêtes où le dieu du vin répandoit largement son aimable liqueur, et où les esprits, échauffés de ses dons, auroient eu peu d'attention pour la tragédie. »

Notre auteur trace ensuite le caractère des pièces d'Aristophane. Les onze comédies qui nous restent de lui, « justifient pleinement, dit-il, le jugement qu'en porte Horace dans la quatrième satyre du liv. I, où il attribue au poëte Aristophane et à l'ancienne comédie une liberté effrénée dans la manière de caractériser les gens dignes de blâme, et même de les nommer (*a*); liberté dont les lois eurent de la peine

(*a*) *Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque, poetæ,*
Atque alii quorum comœdia prisca virorum est,

à réprimer l'insolence odieuse et trop mordante. Outre ce caractère de médisance, on remarque encore, dans les pièces d'Aristophane, que le ridicule est souvent outré d'une manière trop marquée, et au-delà d'une juste ressemblance; qu'il s'y trouve une infinité de ce qu'on appelle *pagnotteries*, jeux de mots souvent puérils, et des saletés qui ne sont point enveloppées. On peut dire à cela, pour excuser le premier reproche, que, quand on veut plaire à un peuple nombreux, il ne faut pas se contenter de lui faire voir les choses dans leur vrai point de vue, ni une seule fois, cela échapperoit à la plupart des spectateurs : il faut rebattre pour les distraits et outrer la vraisemblance pour les moins apercevans. Pour ce qui est des turlupinades, des plaisanteries fades, des jeux de mots puérils et insipides, il faut convenir qu'un peuple, quelque spirituel qu'il soit, est toujours peuple, et que, parmi tant de têtes qui le composent, il y en a toujours plus de la moitié qui prendra plaisir aux plus ridicules représentations, telles que l'entrée des Grenouilles d'Aristophane, et celles des Oiseaux et de la Paix. Beaucoup de femmes, les enfans,

---

Si quis erat dignus describi, quod malus, aut fur,
Quod moechus foret, aut sicarius, aut alioqui
Famosus, multa cum libertate notabant.
v. 1—5.

les villageois grossiers, les gens de métier, les jeunes personnes mal élevées ou de mauvais goût qui n'auront pas été touchés d'un caractère finement travaillé, d'une saillie spirituelle, d'une raillerie délicatement tournée, se recrieront sur des bouffonneries et des bagatelles qui ne sont véritablement que pour eux, et que le poëte n'a placées dans ces pièces que pour mériter leurs applaudissemens. La même raison a servi à Molière et aux Italiens de l'hôtel de Bourgogne, pour excuser de pareils défauts qu'ils ont été obligés de souffrir dans leurs meilleures pièces. »

Cependant D. Lobineau observe que les motifs qui font agir ainsi les poëtes modernes ne sont pas les mêmes que ceux des anciens. Les premiers ne cherchent à plaire que pour avoir de l'argent; les seconds, au contraire, avoient des juges à gagner. « Dans les républiques d'Athènes et de Rome il n'étoit pas question de la bourse du spectateur, qui entroit au théâtre sans rien payer. La république même, ou les officiers de l'état, faisoient la dépense du spectacle en faveur du peuple. Il n'étoit question que de mériter le suffrage favorable du spectateur, qui étoit juge du mérite d'une pièce, et qui la faisoit échouer, si elle n'avoit pas le bonheur de lui plaire. L'humeur décidoit souvent du sort des pièces nouvelles, plutôt que le bon sens et la raison : aussi voit-on que les

poëtes anciens emploient toutes sortes de louanges et de flatteries, pour ne pas dire de cajoleries, afin d'attirer, des spectateurs, louanges pour louanges. On laisse à ceux qui ont le plus pénétré dans les secrets de l'antiquité à décider si c'étoit tout le peuple spectateur en général qui jugeoit du mérite d'une pièce, ou si c'étoient quelques magistrats particuliers nommés pour cet effet qui portoient ce jugement, redoutable aux auteurs. Nous apprenons d'Aristophane en plus d'un endroit que ces juges faisoient serment de prononcer équitablement; et il n'est pas croyable que tout le peuple, en général, fît un pareil serment (a). Mais, quoiqu'il paroisse assuré qu'un certain nombre de juges décidoit du sort d'une pièce nouvelle, il faut cependant convenir que l'approbation publique ou le dégoût du peuple pouvoient assez contribuer à déterminer les juges, pour obliger les auteurs à chercher tous les moyens de plaire à ce peuple, arbitre de la réputation et du succès de leurs pièces (b). »

(a) Sans doute les auteurs recherchoient le suffrage des spectateurs comme celui des juges. Le chœur dit, dans les *Oiseaux* d'Aristophane, v. 445 :

> ὄμνυμ' ἐπὶ τούτοις, πᾶσι νικᾶν τοῖς κριταῖς,
> καὶ θεαταῖς πᾶσιν.

« Je jure, sur cela, d'emporter le suffrage de tous les « juges et de tous les spectateurs. »

(b) Des juges, que le sort désignoit, pesoient le mérite des

« Dirons-nous aussi que c'étoit pour plaire à ce peuple fort déréglé sur l'article de la continence, que l'ancienne comédie mêloit tant d'ordures et de saletés dans ses discours et dans ses représentations? N'y entroit-il point aussi de la politique et de la religion? Pour ce qui est de la politique, on n'aura pas de peine à comprendre que l'intérêt public ait déterminé les poëtes, et ceux qui les employoient, à donner du goût pour des plaisirs qui ne choquent point la nature, à un peuple que sa brutalité déréglée ne portoit que trop à des excès abominables. C'est dans ce dessein-là, sans doute,

---

pièces de théâtre et décernoient les prix. Ils étoient ordinairement au nombre de cinq, ce qui avoit donné lieu au proverbe, parodié d'Homère : *l'affaire est aux genoux de cinq juges*, ἐν πέντε κριτῶν γούνασι κεῖται. Zénobius, qui le rapporte, *Cent. III*, 64, avertit que ce proverbe tire son origine des cinq juges qui jugeoient les auteurs comiques, comme on l'apprenoit d'Epicharme, εἴρηται δὲ ἡ παροιμία παρόσον πέντε κριταὶ τοὺς κωμικοὺς ἔκρινον, ὥς φησιν Ἐπίχαρμος.

Cependant nous voyons, dans la Vie de Cimon, par Plutarque, que, dans la première pièce que fit représenter Sophocle encore jeune, quelque tumulte, causé par l'esprit de parti, s'étant élevé parmi les spectateurs, l'archonte Aphepsion (ou plutôt Apsephion) ne voulut point confier au sort le choix des juges, et que Cimon, accompagné des autres généraux, s'étant avancé sur le théâtre pour faire au Dieu des libations prescrites par la loi, l'archonte ne voulut point les laisser sortir, qu'il les fit asseoir, et les établit juges de la pièce. Ils étoient au nombre de dix, un pour chaque tribu. Tom. 3, pag. 189, édit. de Reiske.

qu'Aristophane a fait l'*Assemblée des Femmes*, *Lysistrate* et quelques autres pièces, et que dans la *Paix* le vigneron Trygée dépouille la Théorie toute nue pour la faire voir au peuple dans cet état. Mais on aura de la peine à s'imaginer que la religion ait pu faire entrer de pareilles saletés dans les cérémonies de son culte. Non, la véritable religion n'a jamais eu recours à de pareils moyens pour respecter la nature et retenir les appétis charnels des hommes déréglés, dans les bornes que l'humanité leur a prescrites; mais les fausses religions, dirigées par l'esprit d'erreur, n'ont pas eu de honte de faire entrer ces saletés dans les cérémonies essentielles de leur culte superstitieux. Les Israélites en avoient eu des exemples dans l'Egypte ou dans les plaines de Moab: et c'étoit pour empêcher les sacrificateurs de la religion sainte, dont Moïse régloit les cérémonies, d'imiter les insolences des prêtres des fausses divinités, que ce législateur ordonna aux prêtres du vrai Dieu de porter des espèces de caleçons quand ils monteroient à l'autel pour y faire leurs sacrifices. Nous ne parlerons point ici des mystères de Priape et de Vénus, qui portent naturellement le caractère honteux de l'impudence; mais on peut assurer que les cérémonies religieuses des mystères que l'on célébroit avec plus de gravité, n'étoient pas exemptes de représentations capables de blesser la pudeur.

De là vient sans doute ce secret impénétrable, exigé avec de si horribles sermens, et si inviolablement observé, quoique confié à des femmes, que c'est encore un secret pour nous, à quelque dehors près; mais si ces dehors nous doivent faire juger de l'intérieur essentiel de ces redoutables mystères, on y devoit voir et entendre des choses peu propres à inspirer la continence, puisque nous apprenons des anciens que dans la marche qui se faisoit pour célébrer ces mystères, on portoit publiquement, et en cérémonie, la figure du membre viril au haut d'une perche, et de certaines corbeilles remplies de pareilles représentations. C'étoit sans doute parce que les spectacles faisoient partie des cérémonies de la religion, que la coutume s'étoit introduite que les acteurs des comédies paroissoient sur le théâtre armés d'un cuir barbouillé de rouge, qui se portoit au bout d'une perche à la célébration des mystères. Aristophane, peu religieux, s'est moqué de cet ajustement impudent et ridicule, quoique sacré; mais il n'a pu venir à bout d'en abolir la coutume. Il a seulement essayé de rendre cet usage de quelque nécessité apparente pour les sujets qu'il a inventés, où cette monstrueuse représentation venoit à propos, comme dans les Guêpes et dans Lysistrate.

« Horace nous a dit rondement, dans son Art poétique, qu'il étoit nécessaire d'amuser, par

quelque nouveauté capable de chatouiller les esprits, des spectateurs, qui, après s'être acquittés des devoirs de la religion, se trouvoient égayés par les fumées du vin et dans le goût de la débauche :

Illecebris erat et grata novitate morandus
Spectator, functusque sacris, et potus et exlex. (a)

« Après cela doit-on s'étonner si les anciens pères de l'église chrétienne ont pris tant de soin de donner de l'aversion pour des spectacles remplis de tant de licence?

« La danse étoit une partie essentielle de ces sortes de spectacles, et l'on peut bien juger que les danses comiques n'étoient pas plus modestes que les comédies mêmes. Aristophane, persuadé que ce qui doit le plus faire estimer un poëte, c'est le soin qu'il prend de rendre meilleurs les spectateurs, a marqué plus d'une fois qu'il condamnoit les danses licencieuses et composées de postures lascives que l'on appeloit *Cordaces.* Mais le torrent de l'usage l'a quelquefois entraîné malgré lui, quoique pour y résister il ait tâché de donner le change aux spectateurs, par des nouveautés ingénieusement inventées. C'est ainsi que dans les Guêpes il introduit Philocléon ivre, pour avoir occasion de donner une danse d'ivrogne : de même, pour introduire d'autres danses grotesques, au lieu de la *Cordace*, il a mis un Scythe dans

(a) Vs. 223.

les Femmes à la fête de Cérès, qui court çà et là après son prisonnier qui lui est échappé; des charbonniers dans les Acharniens qui poursuivent Amphitbée; des cancres dans les Guêpes pour pirouetter en rond au-devant du théâtre, pendant que le reste du chœur danse à l'ordinaire. Il se flatte, dans les mêmes Guêpes, de s'être avisé le premier de faire sauter le chœur en se retirant, ce que personne, dit-il, n'avoit encore fait avant lui. Il y a aussi, dans les Femmes à la fête de Cérès, un chœur de mouvement, sous prétexte de chercher s'il n'y a point d'homme caché dans l'assemblée. Les chœurs, dans leurs vers pour la danse, invoquoient les Dieux religieusement, même dans les pièces les plus burlesques, et Aristophane s'y exprime si noblement, qu'on a peine à y reconnoître le comique bouffon, auteur du reste des pièces. Ses chœurs sont entremêlés d'anapestes ou vers forts longs, finissant comme ceux qu'on appelle hexamètres. Ces anapestes étoient récités par le chœur lorsqu'il ne dansoit point, et s'adressoient au spectateur, soit pour faire l'éloge ou l'apologie du poëte, soit pour lancer des traits de satyre, soit pour raisonner librement sur les affaires d'état, soit enfin pour agiter quelque question curieuse et problématique. Il faut remarquer que la danse étoit une action religieuse; elle se faisoit en rond, les mains entrelacées, et les pieds marquoient un

cercle parfait : ce qui s'entend des danses ordinaires et régulières. Le chœur s'arrêtoit quelquefois, et il s'en faisoit un détachement qui s'avançoit pour chanter les louanges des Dieux, après quoi on reprenoit la danse.

« Si le grand nombre des spectateurs dédommage flatteusement le poëte de ses travaux et de ses veilles, Aristophane devoit être pleinement satisfait de ce côté-là, puisque la plupart de ses pièces ont été représentées pendant la guerre du Péloponèse ; et l'histoire nous apprend que, pendant cette guerre, toute la république des Athéniens s'étoit renfermée dans l'enceinte de la ville capitale, après avoir abandonné le plat-pays aux Lacédémoniens. Quelle satisfaction pour un poëte, avide d'honneur et de réputation, de pouvoir mériter les applaudissemens d'un auditoire aussi prodigieux ! Mais quelle douleur aussi de ne pouvoir réussir à lui plaire ! Ce malheur n'arriva qu'une seule fois à notre auteur (*a*), en quoi il fut moins à plaindre que Térence, qui essuya plus d'une fois les caprices du peuple et le chagrin de n'avoir pu lui plaire, quoique les plus grands hommes de son temps lui aidassent à

(*a*) Le Père Lobineau veut sans doute parler des Θεσμοφοριαζουσαι qui eurent d'abord peu de succès, et que le poëte fut obligé de refaire. Malheureusement nous n'avons que la première *façon*.

limer ses pièces. On ne dit point que personne ait aidé Aristophane, lui qui reproche hardiment à Euripide qu'il prenoit les avis de Céphisophon (*a*). Bien loin d'être aidé, Aristophane a travaillé pour d'autres poëtes, comme Cléonide et Callistrate, avant que de paroître lui-même (*b*) ».

Le traducteur cherche ensuite à fixer les époques où ces pièces furent représentées. L'ordre chronologique dans lequel il les range, et qu'il a suivi dans sa traduction, est le même que celui du P. Brumoy, excepté que celui-ci place *les Femmes à la fête de Cérès*, après *les*

(*a*) C'est dans les *Grenouilles* (vs. 1454—6 et 1550—1) qu'Aristophane fait reprocher à Euripide d'avoir mis à contribution, pour ses pièces, les talens de Céphisophon; mais le poëte fait entendre aussi que la femme d'Euripide tenoit compte à Céphisophon des services littéraires qu'il rendoit à son mari. Le scholiaste en a fait la remarque sur le vers 1455, et cette remarque curieuse est bonne à citer. Διὰ τούτου δηλοῖ πάλιν σχεδόν τι τὸ συναμφότερον, ὡς Κηφισοφῶν συνεποίει τὰ δράματα καὶ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ εἶχε.

(*b*) Lobineau a mal interprété un passage de la vie d'Aristophane, dans lequel il est dit que ce poëte faisoit jouer ses pièces (probablement les premières) sous le nom des deux acteurs Callistrate et Philonide. Il mettoit sur le compte du dernier celles qui concernoient la chose publique, et sur le compte du premier celles qui étoient dirigées contre des particuliers. Ὑποκριταὶ Ἀριστοφάνους Καλλίστρατος καὶ Φιλωνίδης, δι' ὧν ἐδίδασκε τὰ δράματα ἑαυτοῦ· διὰ μὲν Φιλωνίδου τὰ δημοτικά· διὰ δὲ Καλλιστράτου τὰ ἰδιωτικά.

Oiseaux, et que le P. Lobineau les met avant *la Paix*. Ces recherches lui fournissent l'occasion de dire un mot de chaque pièce, et ces courtes notices sont souvent semées d'observations fines ou piquantes : par exemple dans celle des Grenouilles il fait la remarque suivante :

« L'auteur y traite fort cavalièrement Bacchus, Hercule et Eaque, comme il a traité ailleurs Mercure et Neptune. Il semble n'avoir épargné que Minerve, Cérès et sa fille; il met ici Pluton sur la scène, mais il ne lui fait rien dire qui le fasse sortir de sa gravité infernale : pour ce qui est de Jupiter, quoiqu'il en dise quelquefois du mal, il n'a pourtant jamais osé le faire paroître sur le théâtre. Sa religion lui permettoit peut-être de murmurer contre la providence du père des dieux, mais elle ne lui permettoit pas de le tourner en ridicule, ni de le donner en spectacle. Plaute a été plus hardi que lui dans l'Amphitrion, et l'on a sujet de s'en étonner ». En parlant de la comédie des *Nuées*, il observe finement : « Qu'il y a dans cette pièce, beaucoup de raisonnemens burlesques sur le tonnerre, sur la cause de la flamme, sur les tourbillons, qui ont été adoptés sérieusement par les nouveaux philosophes de nos jours et du siècle passé ».

Après avoir dit un mot de chaque pièce en particulier, il en trace ainsi le caractère général.

« En général, on peut dire de toutes les pièces d'Aristophane qu'il y a beaucoup d'esprit et de sel ; une raillerie fine, souvent mordante, un grand jeu de théâtre, de la dignité et de la magnificence dans les chœurs; une liberté surprenante dans les discours sur les affaires publiques, une versification aisée, une locution très-pure; mais du reste peu d'unité de temps, de lieu et d'action. Aristote n'étoit pas encore au monde, et si ses règles sont des lois, on ne peut pas dire qu'Aristophane les ait violées. Il a trouvé le secret de plaire, et ceux qui adoptèrent à Athènes les règles d'Aristote n'ont pas su mauvais gré à leurs pères d'avoir souvent ri contre ces règles.

« On lit quelque part (*a*), que Denys le tyran s'informoit un jour à Platon des livres qu'il pourroit lire pour se perfectionner dans sa langue et s'instruire pleinement des mœurs du peuple de la Grèce qui parloit le mieux et qui avoit le plus de réputation ; et que ce phi-

(*a*) Lobineau a lu cela dans la même Vie d'Aristophane que j'ai déjà citée ; mais il a un peu brodé ce passage. Le biographe grec dit seulement : « On raconte que Platon envoya « à Denys le Tyran, qui vouloit connoître le gouvernement « des Athéniens, les comédies d'Aristophane, surtout celle « des Nuées, où Socrate est accusé, en l'assurant que la « lecture réfléchie de ces comédies l'instruiroit parfaitement « de ce qu'il desiroit de savoir. » (Pag. 14 de l'édition de Kuster, la seule dont je me serve pour les citations.)

losophe équitable et désintéressé, lui conseilla de s'attacher aux comédies d'Aristophane, où il trouveroit la pureté du langage et cette connoissance parfaite qu'il vouloit avoir des mœurs des Athéniens ».

Cette réponse de Platon à Denys donne lieu au P. Lobineau, comme il le dit lui-même, d'extraire d'Aristophane tout ce qui a rapport à la religion, aux mœurs, aux usages, etc., de ce peuple ingénieux. Nous allons à notre tour puiser dans ces extraits, et rassembler sous les deux titres *Religion* et *Mœurs*, tout ce qui nous paroîtra le plus important dans le reste de la préface.

Religion des Athéniens.

« La divinité la plus respectée à Athènes étoit Minerve. La ville s'estimoit heureuse d'être sous la protection de cette vierge guerrière, et de garder son voile, sur lequel étoit représentée en broderie, la victoire qu'elle avoit remportée sur le géant Encelade. On le portoit en procession tous les quatre ans, du Céramique à Éleusis. C'étoit comme une visite que Minerve rendoit à Cérès et à sa fille. On se faisoit un très-grand scrupule d'entrer dans le temple de cette déesse après avoir vaqué au jeu de l'amour. Il falloit jurer que l'on étoit pur, et pour ne pas jurer à faux, on avoit soin de se laver quand on s'étoit souillé par l'usage de quelque plaisir

légitime ou non. Au mois de Squirophorion, (c'étoit celui de Mai), on célébroit une fête de Minerve qui s'appeloit *Arrhéphoria* ou *Arrhétophoria*. On choisissoit quatre filles des plus nobles, depuis sept ans jusqu'à onze ans, pour porter les corbeilles où étoient les mystères secrets qu'il n'étoit pas permis de révéler; et c'est pour cela qu'on les appeloit *Arrhètes*, et la cérémonie de les porter *Arrhétophoria*. Cette fête étoit fixée au douze du mois. Le prêtre d'Érechtée portoit à la cérémonie un chapeau blanc appelé *Squirros* (*a*), et c'est ce qui a donné au mois le nom de Squirrophorion. Les petites statues de Minerve étoient faites d'une terre blanche, aussi appelée *Squir-*

(*a*) Ce n'étoit pas un *chapeau blanc*, mais un *parasol*, σκιάδειον, appelé σκίρον. Ce mot est neutre, et s'écrit le plus ordinairement avec un seul ρ; il falloit donc *Squiron*. Du reste, l'auteur a puisé ce qui concerne le σκίρον dans les scholies sur le vers 18 des Ἐκκλ.

Quant aux *petites statues de Minerve*, *faites d'une terre blanche appelée Squirros*. Σκίῤῥος ou σκίρος, selon Suidas, signifie *du gypse*, *du plâtre*. Σκίρα ou σκίῤῥα, selon le même. v. Σκίρος, est une terre blanche semblable au gypse, proprement de la craie. Thésée, de retour chez lui, après avoir tué le Minotaure, fit une Minerve avec cette terre. Les scholies que je viens de citer disent la même chose; mais le grand Etymologique, v. Σκιῤῥοφοριὼν, veut que Thésée, revenant de son expédition contre le Minotaure, ait apporté avec lui cette Minerve de plâtre. Meursius a oublié cette circonstance dans son *Theseus*.

ros, comme celles de Vénus qui furent trouvées en 1709 dans les mâsures de Corseult, auprès de Dinan en Bretagne. Il paroît que ces petites statues de Vénus avoient été faites dans deux moules, le devant dans un moule à part, et le derrière dans un autre; et qu'on avoit ensuite réuni ces deux moitiés toutes fraîches pour avoir une figure entière de relief. Outre la procession de quatre en quatre ans à Éleusis et les Arrhétophories, nous apprenons qu'il se faisoit encore une autre cérémonie très-célèbre à l'honneur de Minerve, de Vulcain et de Prométhée, trois fois l'an, qui étoit la *Course des Lampes* (*a*). Pour donner le signal de la course, on baissoit une lampe de quelqu'une des fenêtres de la tour du Céramique. Cette course se faisoit avec des flambeaux qu'on se donnoit de main en main. La jeunesse brilloit à ces courses, et se faisoit un grand mérite de sa légèreté. Celui, qui avoit couru quelque temps, donnoit le flambeau au premier qu'il rencontroit, qui se mettoit à courir avec, pour le donner encore à un autre, et celui-ci le donnoit à un troisième, etc., d'où est venu le proverbe : *Donner la lampe à un autre*, pour marquer un homme qui, après avoir fini sa carrière, se décharge de son emploi sur un

(*a*) Λαμπαδοφορία.

successeur. On célébroit une autre fête en l'honneur de Minerve, appelée les *Panathénées;* et les jeunes gens y dansoient la *Pyrrhique*, armés de toutes pièces. Les vieillards portoient des rameaux d'olivier aux processions de Minerve.

« La reine des sombres enfers et sa mère, étoient honorées d'un culte très-sérieux, et il y avoit peu de gens persuadés d'une autre vie qui ne prissent le soin de se faire initier à leurs mystères, parce qu'on étoit prévenu que cette initiation étoit un moyen sûr d'être au moins heureux dans l'autre monde, si on ne l'étoit pas dans celui-ci. Il y avoit deux sortes de mystères de Cérès, les grands et les petits. Ceux-ci se célébroient à Eleusis, dans le voisinage d'Athènes. Ceux, qui se faisoient initier tant aux grands qu'aux petits, portoient l'habit qu'ils avoient à cette cérémonie jusqu'à ce qu'il fût usé, après quoi, quand il montroit la corde et commençoit à tomber en lambeaux, on le pendoit au ratelier de la déesse. Quand on partoit d'Athènes pour aller s'enrôler dans cette célèbre confrairie, tout l'équipage des mystères étoit porté par des ânes. On célébroit à Athènes trois fêtes de Cérès: *Demetria, Thesmophoria et Eleusinia.* Les femmes seules célébroient les *Thesmophories*, qui étoient comme *la fête de l'institution des lois.* On y jeûnoit rigoureusement, mais les bonnes dames en ré-

compense buvoient copieusement (a). Les Thesmophories duroient cinq jours; les tribunaux étoient fermés, et le conseil ne se tenoit point. Le signal de la fête des Thesmophories et de l'assemblée ou procession des femmes, étoit une espèce d'étendard qu'on mettoit sur le temple de Cérès. On allumoit beaucoup de lampes. Chaque femme avoit une suivante, garnie d'une corbeille où étoit le gâteau que la maîtresse offroit aux déesses. On chantoit le cantique lubrique de l'Ithyphalle, ou représentation du membre viril. Les esclaves n'assistoient point au secret des mystères, qui se célébroient dans un bois sacré. Les porteuses de corbeilles mystiques à la fête de Cérès avoient, à leur suite, des filles couvertes et cachées d'un grand voile, qui leur portoient un tabouret. On sacrifioit des cochons à Cérès, de même qu'à Bacchus, parce que cet animal vorace fait du dégât dans les moissons aussi bien que dans les vignes.

« Diane la chasseresse avoit aussi ses fêtes à Athènes. Une des principales étoit celle qu'on appeloit *Brauronia*. Des filles de dix ans, vêtues de jaune, en faisoient l'office, et l'on appeloit

(a) C'est surtout dans les Θεσμοφοριάζουσαι, ou *les Femmes qui célèbrent les fêtes de Cérès et de Proserpine*, qu'Aristophane reproche aux Athéniennes leur penchant à l'ivrognerie. « O femmes toujours échauffées par le vin, leur dit « Mnésiloque (v. 742—3); ô ivrognesses, mettant tout en « usage pour trouver le moyen de boire! »

Ὦ θερμόταται γυναῖκες· ὦ ποτίσταται,
κἀκ παντὸς ὑμεῖς μηχανώμεναι πιεῖν.

cela *faire les ourses (a)* à cause que cette fête avoit été instituée pour réparation de la mort d'une ourse consacrée à Diane, qui avoit été tuée par mégarde par les habitans de la tribu Flavis,

(a) Ἀρκτεύειν, du mot Ἄρκτος, *ours*, *ourse*. L'ancien scholiaste, sur le vers 646 de la *Lysistrate*, et, probablement d'après lui, Snidas, v. Ἄρκτος, nous apprennent l'origine de cette coutume bizarre. Une ourse furiense, qni ravageoit un des cantons de l'Attique, fut prise, apprivoisée, et consacrée à Diane. Malheureusement nne jeune fille ayant voulu jouer trop familièrement avec cet animal, en reçut nne blessure assez grave. Ses frères indignés se jetèrent sur l'ourse et la tuèrent. Diane, irritée de cette irrévérence, suscita contre les Athéniens une maladie pestilentielle. L'oracle, consulté, répondit qnc, pour apaiser la déesse, il falloit lui consacrer, sous le nom d'*ourses*, quelques nnes de leurs filles. Il fut donc décrété qu'aucune fille ne pourroit se marier, avant de s'être sonmise à cette consécration. La fête où elle avoit lieu, s'appeloit ἀρκτεία; la cérémonie, ἀρκτεύειν ou δεκατεύειν, par ce que c'étoit ordinairement à dix ans qne les jeunes filles subissoient cette épreuve; elle ne pouvoit se faire, ni après dix ans, ni avant cinq. Pendant la fête elles s'appeloient ἄρκτοι, et après la fête ἀρκτευόμεναι

Lobineau dit que cette ourse fut tuée, *par mégarde*, par les habitans de la *tribu Flavis*. Il avoit lu, dans la scholie grecque de Biset, qui a copié Suidas ἐν δήμῳ Φλαυίδων; mais d'abord le mot δῆμος ne signifie par *une tribu*, mais *une bourgade un village*; ensuite, il n'y avoit, dans l'Attique, ancnn canton de ce nom. Il faut lire, avec Meursius (*de Populis Att.*) Φιλαϊδῶν, les Φιλαΐδαι, les *philœdæ* étoient une peuplade de la tribu *Ægéide*, selon Etienne de Byzance, et de la tribu *Œneide*, si nous en croyons une inscription rapportée par Spon dans son voyage (Tom. 3, pag. 51.)

***

« Il ne faut pas finir l'article des Dieux femelles sans parler d'Hécate et des Euménides. Il falloit donner un repas, une fois le mois, à Hécate, et ceux qui n'avoient pas le moyen de le donner à leurs frais étoient autorisés, par la religion, à dérober plutôt que de manquer à un devoir aussi essentiel que celui-là. Pour ce qui est des Euménides, c'étoient mesdames les Furies à qui l'on donnoit ce nom flatteur, de peur de les offenser, en les appelant par leur nom; car *Euménides* c'est comme qui diroit *Favorables*. On les appeloit encore par une autre flatterie, les *Vénérables Déesses*, SEMNÆ, et leur temple, avec toutes ses dépendances, étoit le plus sûr de tous les asyles, comme on peut le voir par l'OEdipe à Colonne de Sophocle.

« Aristophane fait encore mention de deux autres espèces de déesses qui avoient leurs fêtes et leurs sacrifices : la première est la Paix, à laquelle on faisoit un sacrifice non sanglant le 16 du mois Hécatombéen (c'est juin) pendant la fête des Synoécèses (*a*); l'autre étoit Calligénie, la Fécondité. Erichthon lui avoit dressé un autel dans la citadelle, et ordonné qu'on lui sacrifiât avant tous les autres dieux.

« Passons maintenant aux dieux mâles, et commençons par Jupiter. On célébroit trois

(*a*) Συνοίκια et Συνοίκια. Cette fête rappeloit l'époque où Thésée réunit les différentes peuplades répandues dans l'Attique.

fêtes en son honneur à Athènes, *Pandia*, *Diasia* et *Diipolia* : cette dernière étoit fixée au quatorzième du mois de Squirrophorion, et tomboit en mai.

« Quoique Mercure soit traité fort cavalièrement dans les comédies d'Aristophane, c'étoit pourtant un des grands dieux que les Latins appeloient *Majorum gentium*. Mais c'étoit une bonne pâte de dieu qui souffroit toutes sortes d'outrages pour un bon morceau, et qui aidoit aux larrons à se cacher pourvu qu'il eût part au larcin. On célébroit en son honneur, le 13 du mois Anthesterion (qui répond à novembre,) une fête que l'on appeloit *les Marmites*, dont l'origine venoit de ce que ceux qui furent sauvés du déluge de Deucalion offrirent à Mercure une marmite pleine de toutes sortes de bonnes choses. On ne goûtoit point à cette marmite (*a*). Le quatrième jour *du mois* étoit dédié à Mercure, et on lui offroit de petits gâteaux. On a ajouté : *du mois*, quoique cette addition ne soit pas dans Aristophane, afin qu'on ne s'imagine pas que ce fût le quatrième jour de la semaine, qui porte effectivement le nom de Mercure. Les Juifs avoient des semaines de sept jours qui finissoient au Sabbat, et les Chrétiens les ont conservées après eux; mais il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient

(*a*) Voyez le scholiaste sur le vers 1075 des Acharniens.

compté le temps par semaines de sept jours. Les mois de ceux-ci étoient divisés en Nundines ou jours de marché, qui arrivoient successivement neuf jours les uns après les autres.

« Neptune présidoit aux courses des chevaux, et ceux qui aimoient à paroître dans la conduite des chariots, avoient une dévotion particulière à cette divinité.

« Bacchus avoit plusieurs fêtes. Les deux principales se célébroient, l'une au printemps, dans la ville, et c'étoit le temps que l'on apportoit les rentes aux bourgeois. L'autre se célébroit l'hiver aux champs, et s'appeloit *la fête du Pressoir*. Il n'y avoit point d'étrangers à celle-ci. Au mois de Pyanépsion, qui est octobre, ou, selon d'autres, au mois d'Anthestérion, qui est novembre, on célébroit en l'honneur de Bacchus une autre fête qui fut appelée *Coès* ou des *Gobelets*. A cette occasion, Oreste étant venu à Athènes pendant qu'on célébroit cette fête, et se trouvant excommunié à cause du meurtre de sa mère, persuada à ceux qui assistoient au festin de verser du vin, chacun dans sa coupe, sans la donner à son voisin, et établit des prix pour ceux qui la vuideroient les premiers et de meilleure grace. De cette sorte il put boire tout à son aise sans se ressentir des effets de l'état d'excommunication où il étoit, et sans en donner connoissance aux autres. Depuis, on vuidoit ces gobelets au son de la trom-

pette, et le premier qui avoit fait, avoit pour récompense un outre plein de vent (*a*). Les anciens ne buvoient pas comme nous, en portant la coupe ou les gobelets sur les lèvres, mais en versant de haut dans la bouche ouverte, en quoi il falloit de l'adresse pour expédier proprement et promptement un gobelet. Les anciennes peintures et sculptures qui nous apprennent cette façon de boire, nous apprennent aussi que les gobelets étoient comme de petits pots sans anses, à la façon de nos carafes de soucoupes. Il y avoit aussi une autre fête de Bacchus à Athènes, qui s'appeloit *les Marmites*. On lui sacrifioit des cochons, par la même raison qu'on en sacrifioit aussi à Cérès. Les fêtes de Bacchus, du moins deux principales, étoient accompagnées de jeux publics, de spectacles, de combats, de musique, de danses, etc. Les cérémonies des sacrifices de Bacchus sont représentées dans les Acharniens d'Aristophane (*b*). Premièrement marche une fille avec une corbeille remplie de prémices, et après elle marche un esclave qui porte l'Ithyphalle. La corbeille se met à terre, et l'on en ôte les prémices pour en faire l'offrande, qui se fait en versant de la purée sur un gâteau que l'on présente respec-

(*a*) Voyez le scholiaste sur les vers 960 et 1001 des Acharniens.

(*b*) Vers 236 et suiv.

tueusement au fils de Sémélé. Cela suppose, et la supposition est vraie, que l'on portoit aussi une marmite pleine de purée. La fille et l'esclave sont suivis d'un vieillard qui chante un hymne à l'honneur de l'Ithyphalle. La raison pourquoi l'on portoit l'Ithyphalle à ces mystères est la même à-peu-près pourquoi ceux d'Azot, en renvoyant l'arche de Dieu, y mirent des culs d'or (*a*). On s'étoit moqué des mystères de Bacchus la première fois qu'ils avoient paru à Athènes, où Pégaze les avoit apportés d'Eleuthère en Béotie. En punition, il vint du mal aux parties naturelles des hommes, et peut-être même à celles des femmes, car les femmes ne sont pas moins railleuses que les hommes quand elles s'y mettent. On établit donc, en réparation d'une si grande faute, la coutume de porter à découvert, en procession, la partie par laquelle les hommes avoient été punis. On s'imaginera peut-être que dans ces corbeilles mystérieuses il y avoit aussi la représentation du bon ami de l'Ithyphalle. Il n'y a point de péché à le croire, non plus qu'à se persuader qu'il pouvoit y avoir quelque chose de sembla-

(*a*) *Et posuerunt arcam Dei super plaustrum, et capsellam quæ habebat mures aureos et similitudines anorum.* (Liv. I des Rois, ch. VI, 11.)

Hi sunt autem ani aurei quos reddiderunt Philisthiim, pro delicto, domino. Azotus unum, Gaza unum, Ascalon unum, Geth unum, Accaron unum. (Ibid., v. 17.)

ble dans les corbeilles qui se portoient aux mystères si secrets de la mère de Proserpine; et la raison de cette représentation pouvoit être fondée sur ce qui étoit arrivé à cette bonne mère lorsqu'elle cherchoit sa fille perdue, et que n'en pouvant plus de tristesse et de lassitude, elle s'arrêta quelque part, où une vieille femme n'ayant pu la mettre de bonne humeur en lui donnant à boire, s'avisa, pour la faire rire, de lever sa cotte le plus haut qu'elle put, et de lui montrer quelque chose qui fit enfin sourire la bonne déesse. Dans les fêtes de Bacchus c'étoient les premières filles de la ville qui portoient les prémices dans des corbeilles d'or. On ne parle point ici du reste du sacrifice; on le dira en parlant des sacrifices en général.

« On prétend qu'Esculape faisoit de grandes et merveilleuses guérisons dans l'île d'Égine. On y portoit les malades, et on leur faisoit passer la nuit dans son temple. On les lavoit d'abord à la mer; ensuite on sacrifioit des gâteaux, des figues, et d'autres bagatelles. On se couchoit après cela dans le temple, chacun à part sur sa natte, et l'on s'enveloppoit dans sa couverture. Quand tous les malades et leurs compagnons étoient en train de se reposer, le prêtre venoit éteindre la lampe, recueillir les offrandes

(a) Voyez Clém. d'Alexandrie, προτρεπτ., et Arnobe, livre V.

et ramasser ce qui n'avoit pas été brûlé. Après cela, Esculape faisoit son devoir, ou ne le faisoit pas (*a*).

« Outre les fêtes des dieux, il y en avoit aussi d'établies pour honorer la mémoire des hommes. Il est parlé d'une fête de Thésée, où l'on faisoit largesse au peuple, et cette largesse consistoit en bouillie, purée et autres libéralités de cette nature, plus considérables par leur universalité que par la valeur des distributions singulières (*b*).

« Vénus avoit bonne part à la célébrité avec laquelle on solemnisoit tous les ans la mort d'Adonis. Les femmes chantoient de tous côtés: *pleurons Adonis;* mais pendant ces tristes lamentations, il se faisoit souvent des cocus, si nous voulons en croire Aristophane (*c*). Nous avons trois pièces dans le recueil de Théocrite, qui ont été faites à l'occasion de cette fête. La première, attribuée aussi à Bion, est l'idylle XXIII, qui contient une chanson fort tendre et admirablement bien faite sur la mort d'Adonis, qui commence par ces mots : *Je pleure Adonis; il n'est plus, cet aimable Adonis. Il est péri, l'aimable Adonis, et les Amours pleurent sa perte avec nous.* La seconde est l'idylle XXIX, en

(*a*) Voyez le Plutus, v. 652 et suiv.

(*b*) Voyez le Scholiaste sur le vers 627 du Plutus.

(*c*) Voyez la Lysistrate, vers 390 et suiv.

petits vers anacréontins, qui est contre le sanglier meurtrier d'Adonis; mais la plus considérable de ces trois pièces est la quinzième idylle, en style dramatique, où Théocrite fait la description d'une fête d'Adonis, célébrée par la reine Arsinoé, fille de Bérénice. C'étoit un spectacle magnifique, avec un concours infini de peuple. Il y avoit des tapisseries d'un ouvrage merveilleux où étoit représenté le jeune amant de Vénus. Une chanteuse de réputation enlevoit les cœurs par le charme de sa voix, en célébrant Adonis. On voyoit paroître sa statue, accompagnée de petits jardins renfermés dans des paniers d'argent, avec plusieurs vases précieux remplis de parfums, de confitures, de gâteaux, de dragées, enfin de toutes les gentillesses friandes qui se font à l'office; tout cela étoit ombragé d'une treille de molle verdure, attachée avec art, ornée de toutes sortes d'oiseaux, de reptiles, d'amours, et enrichie d'ébène, d'ivoire et d'or. Il y avoit deux aigles qui enlevoient Ganymède; un lit pour Vénus, couvert d'un tapis délicieux plus doux que le doux sommeil, et un autre lit pour Adonis, qui étoit représenté à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, et entre les bras de Vénus. Voilà le spectacle de la première journée, qui représentoit Adonis vivant. Le lendemain de bon matin on le supposoit mort, et les femmes le portoient au bord de la mer pour laver ses plaies dans les ondes

salées. Elles laissoient flotter leurs cheveux; leurs robes desceintes traînoient jusques sur leurs pieds, et, le sein négligemment découvert, elles entonnoient de tristes plaintes. La pièce mériteroit d'être insérée ici toute entière, si nous ne nous faisions un scrupule de mêler un poëte fort tendre avec un poëte qui a bien eu le cœur de faire quinze comédies sans y mêler un seul brin d'amour ni de mariage. Nos poëtes modernes sont bien plus galans; ils ont mis de l'amour et du mariage partout, jusque dans les tragédies les plus funestes, comme si l'amour étoit toujours de moitié dans toutes les actions qui méritent d'être mises sur le théâtre.

« Revenons aux dieux, après cette courte digression qui étoit nécessaire, et qui ne nous a pas menés fort loin. Il nous reste à faire quelques observations générales. Pour adorer et remercier les dieux, on commençoit par baiser la terre. Il y en a un exemple dans les Chevaliers d'Aristophane (*a*). Latone est quelquefois surnommée par épithète, *aux yeux d'or*, et Minerve *aux yeux bleus*. L'or est une belle couleur; mais quelque précieuse qu'elle soit, il n'y a personne, sans doute, qui ne préférât les yeux de Minerve à ceux de Latone. Il y avoit

(*a*) V. 156. τὴν γῆν πρόσκυσον.

partout beaucoup d'images des dieux peintes sur des planches de bois. Jupiter étoit représenté avec un aigle, Minerve avec un hibou, Apollon avec un épervier, Esculape avec un serpent. C'est comme les chrétiens représentent saint Roch avec son chien, saint Eustache avec son cerf, saint Gilles avec une biche, saint Antoine avec un cochon, saint Guingalvé avec une oie, saint Nicolas avec un charnier garni de trois petits enfans, saint Martin avec son cheval, saint Jérôme avec un lion, etc. On appelle *Gloire* parmi les chrétiens, ou *Nimbe* parmi les antiquaires, un certain rondeau que l'on plaçoit autrefois sur la tête des statues, et l'on s'imagine que ce rondeau est un apanage de canonisation ou de majesté. Les anciens mettoient un rondeau pareil sur la tête de leurs fausses divinités, et l'appeloient *petite Lune* ou *Menisque ;* mais leur intention, en y plaçant cette *Menisque*, n'étoit pas de marquer la béatitude de la personne représentée : ce n'étoit que pour empêcher que les oiseaux ne gâtassent les statues par ce qu'ils laissent échapper en volant (*a*). C'eût été en effet une chose scandaleuse et offensive des religieux regards de voir un dieu barbouillé d'ordure. C'eût été de même une chose

(*a*) Voyez le scholiaste sur le vers 1114 des Oiseaux : Μηνίσκους· σκεπάσματα τῶν ἀνδριάντων, διὰ τὸ μὴ ἀποπατεῖν καθ' αὐτῶν τὰ ὄρνεα.

horrible à Athènes d'appeler *Tombeau* un autel des dieux. Les chrétiens ont été moins scrupuleux; ils ont fait leurs autels sur des tombeaux. Mais quelque respect que l'on eût pour les statues des dieux, il se trouvoit quelquefois de jeunes débauchés qui couroient la nuit, et à grands coups de marteau leur faisoient, comme un duc bigot de nos jours, le même affront que Jupiter fit à Saturne (*a*). Les statues des dieux avoient les mains étendues, comme pour recevoir des présens des hommes. C'est ainsi qu'en parle Aristophane; mais un ancien apologiste des chrétiens nous apprend que c'étoit pour recevoir le salut des hommes qui touchoient pour cet effet la main de la statue; et il y avoit si long-temps que cela étoit en usage, que les mains des statues en étoient usées. Dans les assemblées qui se faisoient aux fêtes solennelles, les merciers exposoient, tout comme aujourd'hui,

---

(*a*) Ce duc bigot est le duc de la Meilleraie, ensuite de Mazarin, époux de la belle Hortense, nièce du cardinal Mazarin. C'est de lui que Voltaire a dit :

On conte que l'époux de la célèbre Hortense
Signala plaisamment sa sainte extravagance.
Craignant de faire un choix par sa foible raison,
Il tiroit aux trois dés les rangs de sa maison.
Le sort d'un postillon faisoit un secrétaire;
Son cocher étonné devint homme d'affaire;
Un docteur hibernois, son très-digne aumônier,
Rendit grace au destin qui le fit cuisinier.

Epitre *à un Ministre d'Etat.*

beaucoup de babioles pour les enfans. Strepsiade, dans les Nuées, dit qu'il avoit acheté à une fête de Jupiter un petit chariot pour son fils qui avoit six ans.

« Il est temps de parler des sacrifices, après avoir parlé des dieux et de leurs fêtes. La première remarque qui se présente est que le métier de bouquetière devoit être en ce temps-là un métier assez lucratif, puisqu'il n'y avoit guère de jours où il ne fallût des couronnes et des festons. Car non-seulement tous ceux qui sacrifioient ou assistoient au sacrifice devoient être couronnés, mais la coutume étoit de se couronner de fleurs dans toutes les débauches, et d'orner, par dévotion, sa porte de festons de fleurs et de rameaux d'olivier. Ces couronnes, surtout celles que l'on rapportoit des sacrifices, étoient des sauve-gardes, et il n'étoit point permis de maltraiter une personne couronnée, fût-ce un esclave. Quand on avoit grande envie de la battre, on lui ôtoit sa couronne, à peu près comme les Moscovites d'aujourd'hui ôtent respectueusement la calotte de leurs *Papas* avant que de les rosser. L'attirail de l'immolation étoit un panier dans lequel étoit l'orge salée, les bandelettes et le couteau; du feu, une aiguyère ou bénitier rempli d'eau lustrale; un tison que l'on trempoit dans cette eau pour faire l'aspersion autour de l'autel, et puis sur tous les assistans. On jetoit ensuite l'orge salée sur

tous ceux qui étoient présens au sacrifice. Après, suivoit la prière, qui commençoit par ces mots consacrés : *Qui sont ceux qui assistent*? A quoi l'on répondoit : *Des gens de bien*. Après cette préface on invoquoit le dieu auquel on sacrifioit, et dans la prière, après avoir parlé pour les Athéniens, on ajoutoit toujours : *Et pour ceux de Chio*, parce qu'il y avoit communion de prières entre les Athéniens et ceux de Chio. Avant cette prière un héraut crioit : *Paix, attention, silence*. On faisoit ensuite les libations, et cela fini, on disoit : *La libation est faite, appelle le dieu*. Bacchus, dans les Grenouilles, fait une sale allusion à ces termes consacrés. Il a lâché une libation dans ses chausses, de peur, et Aristophane lui fait dire : ἐγκέχοδα (au lieu de ἐχύθη), κάλει Θεόν. *J'ai fait dans mes chausses, appelle le dieu*. Il ne restoit plus que de couper la gorge de la victime, la dépécer et en offrir de certains membres. On faisoit le feu, on apportoit une table pour couper dessus ; on coupoit la langue à part, et c'étoit le morceau du héraut ou crieur. On offroit les entrailles, après les avoir fait cuire avec tout le reste. On offroit aussi les quartiers destinés pour le dieu ou pour ses prêtres, et l'on faisoit de nouvelles libations, si l'on n'aime mieux que c'est ici la place de celles dont nous avons déjà parlé. On n'oublioit pas le sel dans les sacrifices, et Moyse avoit eu soin d'avertir qu'on se

donnât bien de garde d'y manquer dans ceux du vrai Dieu. Comme on ne brûloit pas tout, il est aisé de juger que le sacrifice étoit suivi d'un festin où le vin n'étoit pas épargné. Une des cérémonies les plus essentielles du sacrifice étoit de manger les entrailles des victimes, et la plus grande imprécation que l'on pût prononcer contre quelqu'un étoit de lui dire: *Puisses-tu n'avoir jamais part aux entrailles sacrées des victimes!* Messieurs les sacrificateurs étoient des gens bien maussades d'avoir le soin de vider les tripes de tant de bêtes. Il est remarqué quelque part que l'on sacrifioit une brebis noire pour apaiser la tempête. On immoloit un cochon de lait pour l'ouverture de l'assemblée où l'on traitoit des affaires publiques. Les Athéniens alloient souvent sacrifier à Delphes. Comme il falloit passer par la Béotie, les Athéniens achetoient des Béotiens la liberté du passage. Il étoit défendu de sacrifier un animal sans queue, et Moyse qui avoit adopté beaucoup de cérémonies des païens, en avoit fait une loi expresse dans son cérémonial. Les mystiques ont trouvé une raison admirable de cette défense. La queue, disent-ils, est le symbole de la persévérance, et l'on ne peut plaire à Dieu, si l'on n'est dans la disposition sincère de persévérer à son service. Découverte admirable! qui a été adoptée depuis peu par un vénérable cynique encapuchonné, qui disoit à une jeune

Ourseline qui s'engageoit par des vœux solennels dans le régiment des onze mille vierges: *Vous n'êtes encore, ma chère sœur, qu'une petite ourse, une ourseline, une masse informe; mais la grande mère ourse vous léchera tant qu'elle vous formera les yeux de la pénétration, le nez de la sagacité, les oreilles de l'attention, les joues de la modestie, les épaules de la patience, les mains de l'industrie, les pieds de la promptitude à obéir, et la queue de la persévérance que je vous souhaite.* Mais la véritable raison de la défense d'oublier la queue, c'est qu'en Egypte, en Syrie et ailleurs, dans les pays orientaux, la queue du menu bétail est si grasse et si charnue, qu'elle peut passer pour un cinquième quartier de la bête, et c'est le plus délicat de tous.

« Si le peuple athénien étoit religieux, il étoit aussi superstitieux à l'excès, et nous en avons quelques preuves dans Aristophane. Par exemple, quelqu'affaire qui se proposât dans l'assemblée, et de quelqu'importance qu'elle fût, l'assemblée se séparoit sans rien conclure, s'il tomboit seulement une goutte d'eau. Le peuple donnoit beaucoup de crédit aux oracles des Sibylles, et l'on profitoit de son foible là-dessus pour le mener par le nez. Un tremblement de terre, un feu folet, un chat qui traversoit le chemin, tout cela étoit regardé comme de mauvais présages, capables

d'interrompre l'entreprise la plus sérieuse. Les festons sacrés dont on ornoit les portes, par dévotion, sont encore une preuve de la crainte superstitieuse du peuple, qui s'imaginoit, par ce moyen, pouvoir détourner les malheurs dont il étoit menacé. Ces festons s'appeloient *Eiresiones*. C'étoient des rameaux d'olivier entortillés de laine, où l'on attachoit des fleurs et des fruits. Les Athéniens croyoient que la vue du Loriot donnoit la jaunisse; c'est pourquoi on le vendoit couvert. Comme le Hibou étoit l'oiseau consacré à Minerve, on laissoit vivre les Hiboux en paix dans Athènes. De là venoit qu'on n'y trouvoit autre chose que des Hiboux.

« On n'a point prétendu faire ici une dissertation savante sur la religion des Athéniens; mais on s'est borné à dire ce qui s'en trouve dans Aristophane. Ainsi, le lecteur doit se contenter du peu que nous en avons rapporté. Nous allons passer aux mœurs dans le même plan, c'est-à-dire, en nous renfermant dans notre auteur.

Mœurs des Athéniens.

« La ville d'Athènes, si fameuse dans l'histoire, contenoit environ trente mille hommes, selon la supputation d'Aristophane. La république athénienne étoit un état populaire extrêmement jaloux de sa liberté.

« Le peuple d'Athènes étoit divisé en quatre classes. La première étoit des plus riches, appelés *Pentacostomedimnes* ou *cinq cents boisseaux*. La seconde comprenoit les *Chevaliers*, gens d'une fortune moins brillante, mais qui étoient pourtant à leur aise, et qui vivoient honorablement. La troisième classe comprenoit les *Zygites* ou *gens de joug*, c'est-à-dire, les paysans, les laboureurs, les gens moins riches, dont il en falloit, pour ainsi dire, attacher plusieurs ensemble au même joug pour supporter quelque légère charge de l'état. La quatrième classe étoit la plus misérable; elle ne comprenoit que les pauvres et les mendians, onéreux au public. Il y avoit, comme on l'a déjà dit, environ trente mille hommes à Athènes, mais l'état étoit si puissant, que l'on comptoit près de mille villes qui étoient alliées d'Athènes, ou qui lui payoient tribut. L'Attique avoit été divisée par Solon en trois classes; les *Paraliens* ou *ceux des côtes*, dont il avoit donné la conduite à Mégaclès, les *Pédiéens* ou *gens du plat-pays*, qu'il avoit mis sous Lycurgue, et les *Diacriens*. Le trésor de la république étoit gardé dans la citadelle, dans un endroit appelé *Opisthodome* ou l'*arrière-maison*, et étoit sous la protection de Minerve, protectrice de la République, et en particulier de la ville.

« On donnoit à Athènes une fort belle édu-

cation à la jeunesse, et l'on prenoit un soin extrême de lui former l'esprit par l'étude des belles-lettres, et le corps par les exercices, la lutte, la course, la danse, la musique. L'ancienne manière d'élever frugalement et modestement la jeunesse, est admirablement décrite dans les Nuées. Un homme qui n'auroit pas su la musique auroit passé pour n'avoir point eu d'éducation. On exposoit, dans un pot de terre, les enfans qu'on ne vouloit point se donner la peine d'élever, afin que ceux qui les voudroient prendre pussent facilement les emporter. Ce pot s'appeloit *Cantharus*, et nous dirons ici, en passant, que de ce *Cantharus*, on en a fait une *Canthara*, c'est-à-dire, qu'on a changé un pot en femme, dans la scène IV du quatrième acte de l'Andrienne de Térence.

« Quand les enfans avoient atteint l'âge de quinze ans (*a*), on les présentoit au temple à la fête des *Apaturies*, en disant aux ministres des dieux : *Je vous présente un enfant mâle* (*ou femelle*), *citoyen d'Athènes.* Ces vénérables ministres avoient droit de les tâter, pour voir si on ne les trompoit point sur le sexe; ensuite on les pesoit et on les mesuroit. Cela se faisoit par un officier public, appelé *Mëia-*

(*a*) Voyez la note de la page 21 du premier volume des *Ruses de Guerre de Polyen*, édit. de 1739.

gogue (*a*), parce qu'il devoit trouver l'enfant au-dessous du poids et de la mesure prescrite, et prononcer : *meïon, meïon*, c'est-à-dire, *moindre*. Le troisième jour de la fête des Apaturies, s'appeloit *Coureotis*, c'est-à-dire, *le jour de l'épreuve des jeunes gens*. Les pères et les mères présentoient leurs enfans à des juges préposés pour cela, et disoient : *Nous vous présentons un vrai citoyen d'Athènes, de l'âge de quinze ans, né d'une citoyenne d'Athènes.* Les juges, pour s'assurer si les enfans pouvoient avoir leur âge, passoient la main sous la robe, et tâtoient s'ils avoient les marques naturelles de puberté, s'ils étoient mâles ou femelles. On faisoit encore une autre présentation à dix-huit ans, et alors les enfans étoient écrits au nombre des *Ephèbes*. Il étoit nécessaire de s'assurer si les garçons avoient toutes leurs pièces, car sans cela, les sacrifices qu'ils auroient pu offrir dans la suite eussent été nuls. On faisoit un festin le dixième jour de la naissance d'un enfant pour le nommer. Selon les lois de Solon, les bâtards n'héritoient point; et s'il n'y avoit point d'enfans légitimes, la succession alloit aux parens les plus proches. On donnoit seulement aux bâtards, à la main, cinq mines ou mille drachmes, selon Harpo-

(*a*) Voyez, sur la signification de ce mot, la scholie sur le vers 810 des Grenouilles.

cration dans le Lexicon des dix Rhéteurs, et on appeloit cela *le lot du bâtard*. On pouvoit acquérir le droit de bourgeoisie, à Athènes, après y avoir demeuré sept ans; mais on n'accordoit pas toujours cette grace, et Aristophane en fait un sujet de raillerie contre Arquedème dans les Grenouilles (*a*).

« Les Athéniens étoient grands amateurs de la nouveauté, et s'éloignoient chaque jour de leurs anciennes pratiques. Aristophane leur reproche encore d'avoir été fort remuans, trompeurs et sans parole. Ils étoient grands raisonneurs, et froids dans le vin; au lieu que les Lacédémoniens avoient le vin fort gai. Les Athéniens prenoient souvent des résolutions extravagantes. Pour s'en consoler, ils disoient que c'étoit le destin de la ville d'en prendre de pareilles, et qu'elles réussissoient cependant toujours, selon la prédiction de Neptune, réformée par Minerve, dans leur différend au sujet de la prétention réciproque qu'ils avoient tous deux d'être les patrons de cette ville. Minerve l'emporta, et Neptune en colère lui dit : *Tes Athéniens prendront souvent des résolutions extravagantes. Cela se pourra*, dit Minerve; *mais je ferai en sorte qu'elles tourneront à son avantage.*

« Les Athéniens étoient aussi grands chica-

(*a*) V. 420.

neurs et amateurs de procès : il n'y a qu'à voir là - dessus les Oiseaux et les Guêpes d'Aristophane : c'étoient les hommes qui alloient eux-mêmes au marché, à la poissonnerie, à la boucherie. Nous apprenons du Piovan Arlot que c'étoit assez la coutume de Florence et de Rome de son temps, et l'on dit que cela n'a pas changé depuis.

« Il y avoit une peste dans la république qui se fourroit par tout, et étoit fort à charge aux honnêtes gens; c'étoient les Sycophantes, ou mouchards et dénonciateurs : il y en avoit dix en titre d'office; mais une infinité d'autres en faisoient le métier sans être gagés pour cela. Notre auteur les berne dans toutes ses pièces : mais on a beau maudire ces sortes de gens, ceux qui gouvernent sont toujours prêts à les écouter.

« Les Athéniens portoient autrefois des cigales d'or dans les cheveux; c'étoit-là le bon vieux temps, comme qui diroit à présent *les collets montés*.

« Les riches étoient obligés d'armer des galères; chacun affectoit de paroître pauvre pour s'en dispenser; et les magistrats qui vouloient se venger de quelqu'un, le faisoient inscrire dans le rôle des riches pour le ruiner, pendant qu'ils en faisoient rayer leurs amis véritablement aisés, pour les décharger d'une dépense onéreuse : c'est tout comme chez nous au sujet de la taille et de la capitation. A propos des

galères, celles des Grecs n'étoient pas comme les nôtres; elles avoient ordinairement trois rangs de rameurs les uns sur les autres, d'où est venu le nom de Trirèmes affecté aux galères: le premier rang d'en-bas s'appeloit les *Thalamites;* le second les *Zygites;* et le troisième ou supérieur s'appeloit les *Thranites.* Les Thranites, selon la remarque burlesque d'Aristophane, pouvoient péter au nez des Zygites, et il ne tenoit qu'à ceux-ci d'en faire autant aux Thalamites.

« C'étoit un crime capital que de porter des vivres aux ennemis. Il étoit aussi défendu, sous de très-sévères peines, de leur vendre des cordages, de la poix, du goudron, du lin; enfin de quoi équiper leurs vaisseaux.

« Les marchands étoient dispensés de s'enrôler pour la guerre. On écrivoit au bas de la statue de Pandion les noms de ceux qui étoient enrôlés, et il falloit que tous ceux dont les noms étoient là partissent quand l'ordre venoit.

« Il y avoit à Athènes deux navires fameux, l'un nommé *Paralos*, dont on se servoit pour porter ce qu'il falloit pour de certains sacrifices publics qui se faisoient assez loin d'Athènes; l'autre s'appeloit *la Salamine*, qui voituroit à Athènes les criminels appelés en jugement.

« Chaque tribu, à Athènes, nourrissoit un poëte de *Dithyrambes;* les Dithyrambes, dans

leur origine, étoient des odes Bacchiques, et on les appeloit Dithyrambes par allusion aux deux *Thyres*, ou *portes* par où Bacchus étoit entré au monde, le sein de Sémélé et la cuisse de Jupiter. Depuis, on appela Dithyrambes tous les hymnes faits à l'honneur des Dieux. Ces sortes de poésies avoient pour caractère l'enflure et l'enthousiasme.

« La manière d'exposer les criminels au pilori étoit de les lier à une planche.

« Il falloit avoir trente ou quarante ans pour pouvoir monter sur un théâtre et réciter ses pièces. On dit que les Chevaliers d'Aristophane furent la première pièce où il lui fut permis, par la coutume, de réciter lui-même.

« Les boutiques de barbiers étoient des bureaux d'adresse pour toutes les nouvelles, soit que les barbiers fussent de grands jaseurs, soit que ce fût un rendez-vous ordinaire de nouvellistes désœuvrés (*a*). Il est sûr, cependant, que la plupart des Athéniens portoient de grandes barbes, comme il est évident par la comédie

---

(*a*) Dans les scholies grecques sur Platon, recueillies par Rohnken, et publiées à Leyde en 1800, in-8°, on lit, pag. 7, ces deux vers de la *Marica* d'Eupolis :

καὶ πόλλ' ἀγαθ' ἐν τοῖσι κουρείοις ἐγὼ,
ἀτόπως καθίζων, κοὐδὲ γινώσκειν δοκῶν.

« J' (*ai recueilli*) beaucoup de bonnes choses dans les « boutiques des barbiers, modestement assis dans un coin et « paroissant tout ignorer. »

qui a pour titre : *L'Assemblée des Femmes.* A quoi servoient donc ces barbiers ? Peut-être ne laissoit-on venir cette grande barbe que quand on la jugeoit en état de foisonner d'une manière qui fît honneur au menton qui devoit la porter.

« Les habits des Athéniens étoient une robe et un manteau, ou casaque au lieu de manteau. Leurs souliers ou soques étoient de cuir, qu'on avoit soin de noircir de graisse noire avec une éponge ; ils étoient liés avec des courroies de cuir. Il est fait mention d'une espèce d'écorce dont on faisoit des habits, appelée *Amorgis*, qui se teilloit comme du chanvre. Il est parlé de la pourpre de Sardes comme d'une étoffe précieuse dont il n'y avoit que les plus riches qui s'habillassent : ceux qui conduisoient des chevaux avoient des manteaux de pourpre, et tant ceux-là que les chevaliers avoient grand soin de leurs chevelures. Les habillemens des esclaves, pendant l'hiver, étoient des vestes courtes, des surtouts de peaux et des bonnets de peau de chien. Quand il entroit à la maison un domestique nouveau, l'on répandoit devant lui des figues, des noix, des échantillons de tout ce qu'il y avoit au logis, pour lui faire voir qu'il entroit dans une bonne condition. Quand les maîtres étoient soupçonnés de quelque crime, on donnoit la torture à leurs esclaves, on ne maltraitoit les personnes

libres qu'après une pleine conviction ; du reste, pour les corrections communes, il paroît qu'on avoit si grand peur de les blesser, que les châtimens que l'on employoit faisoient plus de honte et de peur que de mal. De-là vient qu'on ne fouettoit les personnes libres qu'avec des porreaux et de l'ail verts, et la férule dont les pédans barbares de nos jours écrasent les tendres mains des jeunes enfans n'étoit alors que la fragile tige d'une plante assez foible, pareille à la tige de panais, qui ne pouvoit pas faire grand mal à ceux que l'on vouloit corriger. Pour ce qui est des esclaves, on les lioit à des arbres ou à des colonnes, et on les punissoit cruellement. Pour éviter ces terribles châtimens, ils se réfugioient aux pieds de quelque statue des Dieux, et c'étoit un asyle inviolable. La manière dont ils portoient ordinairement les fardeaux étoit de les pendre aux deux bouts d'un bâton, et de mettre le bâton sur l'épaule : les esclaves avoient la tête rase; et delà vient que Pisthétaire, dans les Oiseaux, dit au poëte : *Si tu es esclave des Muses, d'où vient que tu as une grande chevelure* (*a*)?

« Si les hommes prenoient eux-mêmes la peine d'aller au marché, à la poissonnerie et à la boucherie, ils n'étoient pas moins ménagers

---

(*a*) ἔπειτα δῆτα δοῦλος ὢν κόμην ἔχεις; (v. 912.)

à la maison : ils regardoient à tout, et se faisoient rendre compte des moindres minuties. D'abord, un simple crochet de fer servoit à ouvrir toutes les serrures ; mais la malice des femmes et des esclaves ayant rendu les hommes plus soupçonneux et plus défians, ils inventèrent des serrures renfoncées qui ne pouvoient s'ouvrir qu'avec des clefs à double et triple entaillure, et qui avoient plus de trous que du bois vermoulu. Aussi, quand ils rentroient au logis, c'étoit à qui leur feroit plus de caresses pour captiver leurs bonnes grâces et en escroquer quelques douceurs. La fille de la maison sautoit au cou de son père, le baisoit, la langue dans la bouche, lui lavoit les pieds, etc. ; la femme, d'un autre côté, faisoit des caresses à son mari et lui présentoit quelque friandise. Mais ce n'étoit pas simplement par un transport de tendresse qu'on les baisoit à la bouche. La bouche de ces bons messieurs leur servoit de bourse, et cette langue amoureuse que l'on y enfonçoit, étoit souvent une voleuse qui rafloit la monnoie du bon homme (*a*).

(*a*) Ce long passage est extrait des *Guêpes*, qui ont fourni, comme l'on sait, à Racine, l'idée des *Plaideurs*. *Philocléon*, le *Dandin* de la comédie de Racine, raconte à *Bdelycléon* les caresses intéressées de sa fille et de sa femme, et, dans cette confidence, Aristophane sème, à son ordinaire, le sel attique à pleines mains.

« Cette monnoie consistoit ordinairement, comme on l'a dit, en trois oboles qui pouvoient valoir trois sous, d'où il faut conclure, ou que les vivres étoient à grand marché, ou que les Athéniens vivoient très-frugalement. Cependant il est fait mention de quelques repas où il y avoit bien des mets différens. Il faut tout dire; c'étoient des repas publics, et voici la liste des plats d'un de ces festins : du poisson de différentes sortes, entr'autres des lamproies; têtes de veau, ragoûts, hachis,

---

ὃ δέ γ' ἥδιστον τούτων ἐστὶν πάντων, οὗ 'γὼ 'πιλελήσμην·
ὅταν οἴκαδ' ἴω, τὸν μισθὸν ἔχων, κᾆτ' εἰσήκονθ' ἅμα πάντες
ἀσπάζωνται διὰ τἀργύριον· καὶ πρῶτα μὲν ἡ θυγάτηρ με
ἀπονίζῃ καὶ τὼ πόδ' ἀλείφῃ, καὶ προσκύψασα φιλήσῃ,
καὶ παππάζουσ' ἅμα τῇ γλώττῃ τὸ τριώβολον ἐκκαλαμᾶται·
καὶ τὸ γύναιόν μ' ὑποθωπεῦσαν φυστὴν μᾶζαν προσενέγκῃ,
κἄπειτα καθεζομένη παρ' ἐμοὶ προσαναγκάζῃ· φάγε τουτί·
ἔντραγε τουτί.

« Mais j'oubliois la chose la plus agréable de toutes. Dès
« que je rentre au logis avec mes épices, tout le monde vient
« au-devant de moi et m'embrasse, en faveur du peu d'ar-
« gent que j'apporte. D'abord ma fille me lave; elle répand
« sur mes pieds une huile parfumée. Puis, se baissant, elle
« me baise, et m'appelant son petit papa, elle pêche, avec
« sa langue, les trois oboles *qui sont dans ma bouche.*
« Ensuite ma petite femme, me prodiguant mille caresses,
« me présente un gateau fait de vin et de fleur de farine, et
« s'asseyant à côté de moi et me faisant une douce violence :
« Mange ceci, me dit-elle, avale encore ceci, etc. »

Vers 603 et suiv.

herbes épicées, sauce à l'ail, moutarde, sauce au miel, bécasses de mer, mauvis, merles, pigeonneaux, poulardes rôties, tourterelles; *item*, levrauts au mout, etc. Les poissons délicats étoient un mets recherché des personnes riches, qui en étoient fort friandes. Il est marqué, en quelques endroits des comédies d'Aristophane, qu'on arrosoit le rôt avec de l'huile; mais il faut savoir que l'huile de ce pays-là valoit bien le meilleur beurre de celui-ci. Le principal repas étoit le souper : on alloit au bain avant que de souper, surtout quand on mangeoit dehors. L'heure ordinaire du souper étoit quand l'ombre du cadran étoit de dix pieds de long; ce qui nous feroit juger que les cadrans étoient horizontaux et à style droit, qui marquoient les heures par l'intersection que faisoit la ligne ombrale avec le lieu du soleil marqué dans le zodiaque du cadran. Dans les repas de débauche il y avoit des joueuses de flûte et des danseuses dont on faisoit ce qu'on vouloit. Toutes ces femelles, aussi bien que les filles de joie, étoient esclaves et destinées à essuyer toutes les brutalités amoureuses d'un peuple fort licencieux. Les joueurs de flûte et les joueuses aussi se bridoient les joues avec des liens de cuir; et ce fut la mauvaise figure que faisoient les joues enflées et bridées qui dégoûta Minerve de continuer à s'exercer dans cet art qu'elle avoit inventé.

Après avoir mangé, on passoit la meilleure partie de la nuit à boire et à chanter tant à voix seule qu'en concert, et avec l'accompagnement de la lyre. Ceux qui vouloient chanter des vers d'Eschyle prenoient une branche de myrte : on chantoit aussi des *Scolies*, qui étoient ou des airs à boire, ou des airs sérieux. On ne donnoit pas le temps à celui qui avoit commencé un air de l'achever; on l'interrompoit en substituant une autre chanson qui faisoit un pot-pourri, et cela, continuant à la ronde, faisoit quelque chose de pareil aux mille et un airs, dont on a régalé le public, en 1713. Nous avons, dans les Guêpes d'Aristophane, un exemple de ces Scolies, qui est assez divertissant : on y renvoye le lecteur. Il ne faut pas confondre *Scholies* et *Scolies :* le premier terme vient d'un mot grec qui signifie *loisir*, et s'emploie pour nous indiquer des notes savantes que produit le loisir des hommes-de-lettres; l'autre terme est destiné à marquer des propos coupés, à cause que le terme de *Scolies* signifie quelque chose de gauche. Or, à la fin du repas, quand on étoit un peu échauffé, l'on ne donnoit plus la lyre ni la coupe de suite, mais au hasard, à la traverse, et celui qui étoit attaqué de la sorte étoit dans l'obligation de *faire Scolie* et de coudre quelque nouvelle chanson à celle qui étoit commencée. Timocréon de Rhodes avoit fait une Scolie contre Plutus, qui

est rapportée par les commentateurs grecs d'Aristophane, et la voici : *Tu devois, aveugle Plutus, ne paroître ni sur terre ni sur mer, tu devois habiter le noir Tartare et les bords de l'Achéron; car c'est à toi qu'on est redevable de tous les maux de la vie* (*a*). Comme les Athéniens buvoient long-temps, ils avoient établi, pour empêcher qu'on ne s'endormît à table, de donner le *Pyramus* à celui qui avoit passé la nuit sans dormir : c'étoit un gâteau fait de miel bouilli et de blé rôti, ragoût excellent pour ceux qui l'aimoient. Un des divertissemens du repas, c'étoit de Cottabiser, et voici ce que les Scholies grecques nous apprennent de cet exercice inventé par les Siciliens (*b*). On plantoit un bâton au milieu de la salle, et sur le haut du bâton, en travers, un joug de balance, des deux bouts duquel pendoient deux bassins de balance. Sous chaque bassin étoit un vase plein d'eau, et dedans une

(*a*) ὤφελες, ὦ τυφλὲ Πλοῦτε,
μήτ' ἐν γῇ, μήτ' ἐν θαλάττῃ,
μήτ' ἐν ἠπείρῳ φανῆναι,
ἀλλὰ Τάρταρόν τε ναίειν
κἀχέροντα· διά σε γὰρ
πάντ' ἐν ἀνθρώποις κάκ' ἐστί.

(Scholie sur le vers 531 des Acharniens.) Brunck a inséré cette scolie élégante daus ses éditions d'Anacréon, pag. 101 de celle de 1786.

(*b*) Sur le vers 342, de la Paix.

statue de cuivre doré appelée *Manès*. On jetoit, dans un de ces bassins, ce qui restoit de vin dans la coupe après avoir bu : la rencontre du bassin avec l'eau et le Manès faisoit un bruit appelé *Cottabe*, et celui qui avoit le mieux fait, croyoit être le plus agréable à sa maîtresse.

« Ce qui est dit dans les Oiseaux de la vapeur bénigne du fourneau qui échauffe les hommes pendant l'hiver en dardant ses rayons de tous côtés, nous porte à croire, par ce terme de *vapeurs*, que les Grecs ne se chauffoient pas à un feu clair et à une cheminée comme nous; mais que leurs appartemens étoient échauffés par des fourneaux comme chez les Romains : et en effet, par rapport à ceux-ci, nous ne voyons point que leurs anciens auteurs qui ont traité de l'architecture ayent fait mention des cheminées des appartemens, ni des moyens de les empêcher de fumer, ce qui fait une des principales attentions des architectes modernes de France. Les Allemands, les Hollandais et beaucoup d'autres nations du Nord s'en tiennent encore aujourd'hui à la pratique des anciens Grecs et Romains, pour se chauffer à la vapeur du fourneau; et même dans les plus beaux palais de Rome, les cheminées sont fort rares; on tient qu'elles défigurent un appartement, et l'on s'y sert de brasiers au lieu de cheminées. Il n'y avoit parmi les Grecs que les gueux qui se

chauffassent au feu clair. Ils se rendoient pour cela aux fourneaux des bains, et le devant de leurs jambes, tavelé, marquoit assez qu'ils avoient senti de près un feu clair et ardent.

« Aristophane fait mention de quelques jeux des Athéniens, comme *les Dés*, *les Osselets*, *Pair ou Non*, *Gobe-en-gueule* et *la Caille battue*. On connoît assez les trois premiers; pour ce qui est du *Gobe-en-gueule*, c'étoit un jeu du menu peuple fainéant. On jetoit en l'air quelque fruit, ou autre chose, et on le recevoit dans la bouche. Pour ce qui est de la *Caille battue*, il paroît que c'étoit un jeu d'enfant.

« Les Athéniens étoient fort déréglés sur l'article de la continence. L'usage libre des femmes abandonnées étoit si peu interdit, que les philosophes, mêmes, n'avoient pas honte de se servir d'une chose permise à tout le monde. Nous avons là-dessus l'exemple du divin Platon, qui a fait des vers amoureux pour une vieille (*a*); et celui de Diogène, qui faisoit avec aussi peu de retenue les actions les plus sales que les plus sérieuses. Mais la lubricité de ce peuple licencieux ne s'en tenoit pas là : on corrompoit aussi les femmes mariées; et toute la punition d'un aussi grand crime, quand on prenoit le galant sur le fait, étoit de lui four-

(*a*) Ἀρχεάνασσαν ἔχω. Tom. I, pag. 170 des *Analecta* de Brunck.

rer une grosse rave dans le derrière, et de lui arracher le poil (*a*). Violer sa sœur de père n'eût pas été un crime horrible et criant, mais violer sa sœur de mère, c'étoit un crime impardonnable. Voyez les Nuées, où Aristophane reproche à Euripide d'avoir mis sur le théâtre Macareus qui viole sa sœur de mère (*b*). Les Athéniens n'ont pas borné leur lubricité au sexe différent au leur; ils se sont adonnés honteusement à l'amour des garçons; et ces infâmes patients, si nous en croyons Aristophane, composoient le plus grand nombre de ses spectateurs (*c*). Cependant, quoique ce crime horrible ne fût qu'une galanterie, on ne laissa pas de punir de mort un nommé Grytte, corrupteur de la jeunesse (*d*). On peut dire, à cette occasion, que le vice étoit commun, mais qu'il étoit dangereux d'être convaincu de prostituer les jeunes gens et d'en faire métier; du reste, le penchant de la plupart des particuliers les portoit à cet amour criminel, condamné par la nature. On alloit, avec un cœur

---

(*a*) οὕτω γὰρ τοὺς ἁλόντας μοιχοὺς ᾐκίζοντο· ῥαφανῖδας λαμβάνοντες καθίεσαν εἰς τοὺς πρωκτοὺς τούτων, καὶ παρατίλλοντες αὐτοὺς τέφραν θερμὴν ἐπέπασσον, βασάνους ἱκανὰς ἐργαζόμενοι. Schol. sur le vers 1079 des Nuées.

(*b*) Voyez les vers 1374—5, et le scholiaste, sur le premier de ces vers.

(*c*) Voyez les vers 1085 et suivans de la même pièce.

(*d*) Voyez le vers 873 des Chevaliers et son scholiaste.

corrompu et des yeux pleins d'une ardeur lubrique, voir les enfans à l'école ou à l'académie. On s'attachoit à considérer les vestiges de leur corps dans les places où ils s'étoient assis, sur le sable, ou sur la poussière. On baisoit tendrement ces enfans, on les reconduisoit, on leur mettoit la main sous la robe pour les caresser, on leur faisoit des présens, enfin on n'oublioit rien pour les amener au point qui faisoit l'objet de la passion brutale d'un amour honteux et détestable. Il faut même ajouter, à la honte des Grecs, qu'un de leurs plus sages législateurs, le grand Lycurgue, avoit ordonné ou permis cet amour infâme, comme un lien de la société civile.

« Ces hommes qui se connoissoient si déréglés, avoient sujet d'être jaloux de leurs femmes, et de leur permettre rarement de se montrer à la porte et à la fenêtre. Cette extrême contrainte et les débauches de leurs maris au dehors les obligeoient d'avoir recours à des instrumens de cuir de huit pouces de travers de doigt de long, appelés *Olisbes* ou *Glissoirs*, dont les Milésiennes, femmes fort lubriques, furent les inventrices (*a*). Maudite invention qui fut renouvelée dans le XV[e]. siècle, par le Piovan Arlot, curé de Saint-Cresci, auprès de Florence, le Rabelais de son temps,

(*a*) Lysistrate, vers 109.

qui en répandit un bon nombre à Bruxelles et à Anvers dans les différens voyages qu'il fit en Flandre sur les galères de la république de Florence. Les femmes d'Athènes, au défaut de ces instrumens de Milet, en faisoient de tout ce qui leur tomboit sous la main, d'étrilles pour la sueur, dont on se servoit au bain, de longues phioles d'huile de senteur, etc.

« Les femmes de distinction étoient vêtues de blanc et avoient la chevelure flottante; elles portoient de petits tambours, comme ceux que nous appelons de basque, à leurs assemblées dévotes. Elles n'y oublioient pas le vin, car on leur reproche de l'avoir aimé à l'excès. Elles étoient fort voluptueuses, et s'étudioient à inventer des postures capables de donner aux hommes du goût et de l'attachement pour elles. Les plus fameuses maîtresses en ce genre ont été *Cyrène*, surnommée *aux douze postures*, *Eléphantis*, *Philænis et Astyanasse*. Comme elles se fourroient toujours parmi les hommes au spectacle, Sphyromaque fit un décret par lequel il étoit ordonné que les femmes assisteroient aux spectacles à part, à moins qu'elles ne voulussent passer pour publiques; en ce cas il leur étoit permis de se faufiler parmi les hommes. Le serment ordinaire parmi les femmes étoit *ma to Theo*, *par les deux déesses*, c'est-à-dire Cérès et sa fille. La couleur chérie des femmes étoit le jaune, ce qui nous donneroit

à penser, à en juger par l'assortiment que font aujourd'hui les femmes des couleurs avec le teint, que les Athéniennes étoient brunes. Elles ne se souffroient de poil nulle part; elles l'arrachoient partout, ou le brûloient. Elles se fardoient et mettoient beaucoup de rouge. Leur ajustement ordinaire étoit une robe légère et parfumée, un *strophium* ou ruban de tête, la grande ceinture qui servoit à replier la robe, un bonnet, une mître ou coiffure relevée par le devant, et un voile ou une écharpe, la robe longue appelée *encyclon*, des souliers mignons, un manteau et une agrafe d'orfévrerie. Il y en avoit qui se servoient de commodes postiches toutes coiffées. Elles avoient des robes de trois sortes; de légères et presque transparentes, appelées *cimbériques ;* d'autres robes qui ne se ceignoient point, et qui étoient comme nos Andriennes ou robes détroussées, et s'appeloient *orthostades*, c'est-à-dire *robes droites ;* enfin, elles avoient d'autres robes rouges, teintes d'orcanette. Elles étoient adroites à sauver leurs galans. Aristophane rapporte un bon tour d'une femme qui montroit sa robe au jour à son mari, et s'en servoit de rideau pour faire échapper le galant, qui sans cela étoit en danger d'essayer la rave. Rien n'étoit si commun parmi elles que de supposer des enfans. On les apportoit dans un pot, la bouche fermée d'une boule de cire, pour les empêcher de crier; et ce qu'il y avoit

d'heureux pour faciliter ces suppositions, c'est qu'il paroît que les hommes n'assistoient point aux couches de leurs femmes. Les mariages se faisoient la nuit, et c'eût été un signe de très-mauvais augure, s'il eût plu la nuit qu'on se marioit; on auroit plutôt remis le mariage à une nuit plus sèche que de s'exposer aux malheurs annoncés par un tel présage. Les termes de caresse d'un amoureux à sa maîtresse étoient à-peu-près ceux-ci : *Ma belle, toute d'or*, *beau rameau de Vénus*, *abeille des Muses*, *nourrisson des Graces*, *petit minois délicieux*, *hanneton doré*.

« Les fausses subtilités qu'Aristophane met dans la bouche du vieillard Strepsiade dans les Nuées, au sujet du dernier jour du mois lunaire, appelé *la vieille et la nouvelle lune*, nous donnent lieu d'expliquer ici de quelle manière les Athéniens comptoient les jours du mois. Chaque mois étoit un mois lunaire composé de trente jours. Le premier étoit appelé *le premier du présent;* le deux, le trois, etc., jusqu'à dix, étoient de même nommés, le 2, le 3, etc., *du présent;* le onzième on disoit : *le premier du milieu* ou du mi-mois, et l'on continuoit de même jusques au vingt. Le vingt-un et les suivans jusques au trente, on comptoit le dix, le neuf, etc., *de la fin du mois* ou *du mois finissant*, jusqu'au trente, qui s'appeloit *la vieille et la nouvelle lune :* ἔνη καὶ νέα. Ce jour étoit re-

doutable pour les débiteurs, car c'étoit le terme pour payer les intérêts, et l'on peut voir dans les Nuées la manière dont on assignoit ceux qui se faisoient, comme on dit, tirer l'oreille. A la nouvelle lune, on se frottoit le corps d'huile, on offroit de l'encens, etc. Le premier jour de la lune étoit aussi jour de marché; on peut juger de là que l'aspect de la nouvelle lune n'étoit triste que pour ceux qui devoient de l'argent, et que c'étoit un jour de fête pour tous les autres. C'étoit de même une grande réjouissance quand on voyoit paroître le milan au retour du printemps; on se rouloit de joie, on sautoit, on gambadoit, surtout les gueux, à qui l'hiver est fort incommode.

« Comme il y avoit beaucoup de fripons à Athènes qui dressoient des embûches la nuit, tant à l'honneur des femmes qu'à la bourse de leurs maris, les Athéniens, soigneux de conserver l'un et l'autre, faisoient garder les portes par des chiens vigoureux et de très-mauvaise humeur. Les femmes ne s'accommodoient guères de ces vilains grondeurs; mais elles faisoient leurs délices des petits chiens de l'île de Seriphe (*a*). Ce chien mignon et si beau, à qui Alcibiade coupa la queue, afin que, ne parlant que de cela, on s'oubliât de parler d'autre chose, étoit apparemment de la même île.

(*a*) Acharniens, vers 541.

« Si l'on avoit soin de bien garder les maisons, on n'en avoit pas moins de veiller exactement à la garde de la ville. On faisoit la ronde sur les murs avec une grande vigilance, et ceux qui faisoient la ronde marchoient avec une sonnette pour avertir qu'ils étoient dans leur devoir (*a*).

« Le toît des maisons étoit en terrasse, et c'étoit là que l'on faisoit souvent des cocus en chantant : *Pleurons Adonis*.

« Il paroît qu'à Athènes il n'y avoit point de lieux communs dans les maisons, et qu'il y avoit des gens gagés, ou qui le faisoient d'eux-mêmes pour un prix modique, qui alloient frapper de bon matin à toutes les portes, et enlevoient toutes les ordures, comme le font à Saint-Malo les femmes que l'on appelle *porteuses*.

« Pour marcher la nuit, outre les flambeaux de poix, de résine et de bois de pin, on avoit aussi des lampes renfermées dans des lanternes d'osier.

« Il paroît, par des comédies d'Aristophane, qu'on ne brûloit point les corps morts à Athènes. On les mettoit dans un cercueil avec des aromates, et on y joignoit un pain pour le chien Cerbère, et une obole pour payer le passage du Cocyte à Charon. Aristophane nous repré-

(*a*) Oiseaux, vers 843.

sente quelque part l'attirail d'un corps mort; de là marjolaine, des feuilles de vigne, de l'huile, une corbeille pleine d'eau pure à la porte, une couronne sur la tête du mort et des cierges. Les sculpteurs représentoient sur les tombeaux des lampes en relief.

« Il nous reste quelques petites remarques à faire sur les voisins d'Athènes et les étrangers. Les Lacédémoniens étoient curieux de nourrir une grande et belle chevelure. Ils étoient sobres, malpropres, moqueurs, avares, et portoient de gros bâtons courts. Il est parlé dans la comédie qui a pour titre *Lysistrate*, de la *Scytale laconique*. C'étoit une espèce de lettre en chiffre, et voici comme elle s'écrivoit et se lisoit. Quand la république envoyoit un ambassadeur ou un général, ou quelqu'autre officier, quelque part où l'on prévoyoit qu'on pouvoit avoir occasion de lui donner quelques ordres secrets, ou d'où l'on espéroit de recevoir de lui quelques nouvelles d'importance, on lui donnoit un bâton d'une grosseur pareille à celle d'un bâton semblable qui se gardoit à Lacédémone. On rouloit sur ce bâton une bandelette de vélin ou de papier, et l'on écrivoit tout du long du bâton ce que l'on vouloit faire savoir. Après cela, on ôtoit la bandelette, et il étoit impossible de trouver la suite des mots coupés, à moins que d'avoir le bâton sur quoi cette bandelette devoit s'ajuster, ou d'en savoir au

juste la grosseur. Les Lacédémoniens avoient une danse particulière, appelée la *danse Laconique*, ou *saut de la pie*, qui se faisoit à pieds joints, au son de la flûte. A Lacédémone, on chassoit les bouches inutiles, et l'on y battoit les étrangers. Thase et Chio produisoient des vins de grande réputation.

« Les peuples de Candie avoient inventé une danse appelée *le branle de Candie*. Il paroît que c'étoit une danse où les cuisses et les reins avoient beaucoup de mouvement.

« Les anciens rois des villes grecques portoient des oiseaux sur leurs sceptres.

« Les Thébains, aussi bien que les Mégariens, étoient grands joueurs de flûte ».

Nous avons passé à regret tout ce qui concerne les tribunaux et les assemblées publiques. Nous croyons cependant devoir rapporter l'observation suivante : « On haussoit la main à l'assemblée pour marquer son consentement à ce qui étoit proposé. Cela s'appelle *Quirotonia*, terme que les chrétiens ont adopté pour marquer l'institution de leurs magistrats spirituels, qui se faisoit autrefois par la seule imposition des mains, et c'est aussi de là qu'est venue notre manière de parler, pour marquer que l'on consent à quelque chose de dire : *J'y donne les mains* ».

Notre savant et ingénieux traducteur passe ensuite en revue les poëtes tragiques, comiques,

lyriques dont il est fait mention dans Aristophane ou dans ses commentateurs, les caractères qu'il a mis sur la scène, les personnages fameux sur le compte desquels il s'égaie. Chacun a son article, court, mais souvent piquant. Nous en donnerons quelques exemples.

« Aristophane. Il est juste qu'il passe d'abord en revue lui-même. Il étoit chauve, et il n'a pas oublié de se railler lui-même sur ce sujet. Il avoit des terres à Égine, et il se flattoit que quand les Lacédémoniens faisoient instance pour avoir l'île d'Égine, c'étoit pour acquérir un poëte qui devoit, au sentiment du roi des Perses, rendre infailliblement meilleurs ceux qui suivroient ses conseils. Il étoit sage dans ses mœurs, et il se sait bon gré de la pratique qu'il avoit de faire lever les toiles aussitôt que la représentation étoit finie, afin qu'on n'eût pas lieu de profiter de cette couverture pour venir cajoler les jeunes garçons derrière la décoration.

« Cratin. Ivrogne fameux, qui pissoit sous lui, et gâtoit ses tapis de peau de mouton. Il avoit eu une vogue extraordinaire dans son jeune temps, et tout ce qu'on chantoit dans les repas étoit pris de ses pièces; mais sur la fin il étoit tombé dans le mépris.

« Euripide a toujours été fort estimé, quoiqu'Aristophane en ait dit beaucoup de mal. Il lui reproche qu'il étoit fils d'une cressonnière,

qu'il avoit une voix de fausset, qu'il affectoit de petits mots coulans, qu'il avoit énervé la tragédie, et mis sur le théâtre des crimes dont il falloit plutôt étouffer la mémoire. Il lui reproche encore ses vaines subtilités et sa mort avancée par la galanterie. Il nous le représente aussi comme grison et barbu.

« MÉLANTHE étoit galeux, lépreux, puant et friand; avoit la voix aigre et la mâchoire puante. Il étoit galant avec cela; mais ce n'étoit qu'avec les vieilles qu'il faisoit l'amour, et c'étoit encore assez pour lui et pour elles.

« MEDECINS. Ils étoient en général appelés *Scatophages*, *mâche-merde*, parce qu'ils goûtoient les excrémens de leurs malades.

« ALCIBIADE grasseyoit et prononçoit L au-lieu de R: *Colax* pour *corax*.

« Le poëte AGATHON est représenté par notre auteur comme un homme efféminé, beau, blanc, qui avoit toujours la barbe rase, une voix de femme, le teint délicat, la peau douce, enfin qui faisoit assez souvent l'office de femme.

« MORSINE étoit un auteur médiocre, mou et plat, passablement bon oculiste, fils de Philoclès et père d'Amphidamas. Aristophane suppose qu'on punissoit rigoureusement aux enfers ceux qui avoient perdu le temps à copier des passages de Morsine.

« PANÆTIUS, ferrandier, petit, laid et mal

bâti, marié avec une grande diablesse qui le faisoit cocu à sa barbe.

« Socrate est représenté dans les Nuées marchant fièrement par les rues, les yeux hagards, les pieds nus, un air de suffisance vaine, escamotant les manteaux de ses disciples, et malpropre ».

Le P. Lobineau termine ainsi cette singulière préface.

« Il resteroit à parler de cette traduction, comme Aristophane parle de lui-même dans ses anapestes: mais on n'en dira autre chose, sinon qu'on l'a faite avec le seul secours de l'original grec et de ses anciens scholiastes, qui ont écrit dans la même langue, sans avoir recours ni à la traduction latine, ni à celle que feue madame Dacier a faite du Plutus et des Nuées. On a mis des notes où elles ont été nécessaires; mais on n'en a pas voulu surcharger les lecteurs; d'autant plus qu'on n'a pas écrit pour des gens à qui il fallût apprendre que Proserpine est fille de Cérès, ou Achille fils de Thétis. On n'a point distingué les actes et les scènes; il seroit difficile de trouver dans la plupart de ces onze comédies les cinq actes qu'on s'imagine qui en constituent toute l'économie. On a suivi l'original, et on ne lui a point prêté une distribution imaginaire. Dans les anciennes pièces de théâtre que nous avons en grec, le chœur fait ordinairement la distinction des actes,

quand, parlant seul, il fait l'éloge des dieux ou quelque raisonnement général sur la matière qui a précédé; mais au reste le chœur devient acteur, quand il prend part au dialogue des scènes particulières, qui varient selon les entrées des personnages différens qui se montrent sur le théâtre. Les auteurs espagnols ont imité cette pratique, et n'ont d'autre distinction de scènes que l'entrée et la sortie de chaque personnage qui paroît. »

Il ne nous reste plus qu'à donner un échantillon de la traduction. Nous le prendrons dans la Lysistrate, c'est-à-dire, dans la pièce la plus difficile à rendre, quand on veut concilier le respect pour les mœurs avec le devoir impérieux qui commande au traducteur de perdre le moins possible de ce sel attique qu'Aristophane sème partout, à pleines mains, et dans cette pièce plus que dans toute autre.

LYSISTRATE.

SCÈNE PREMIÈRE.

LYSISTRATE ET CALONIQUE.

LYSISTRATE. Quoi! personne ne vient encore? Ah! si le rendez-vous eût été aussi bien ailleurs, au temple de Bacchus ou à celui de Pan, ou à quelqu'un de ceux de Vénus, comme elles s'y seroient déjà rendues en foule! On ne pourroit fendre la presse à travers tous leurs tambourins. Mais je n'en vois pas une, excepté ma

voisine, qui sort de chez elle. Bon jour, ma chère Calonique.

CALONIQUE. Bon jour, Lysistrate : qu'as tu, ma mie ? te voilà toute émue ! Mon enfant, ne fronce point comme cela les sourcils : cela ne te sied point.

LYSISTRATE. Ma chère Calonique, j'ai le cœur rongé de dépit. Je suis au désespoir que nous passions auprès des hommes pour être si remuantes......

CALONIQUE. Aussi le sommes-nous.

LYSISTRATE. Et à présent, qu'il s'agit d'une affaire de la dernière conséquence sur laquelle on étoit convenu qu'on délibéreroit ici, et qu'on s'y assembleroit pour cela, personne ne vient : elles dorment encore !

CALONIQUE. Un peu de patience, ma chère, elles viendront : il n'est pas si facile aux femmes de sortir de la maison. L'une attend que son mari soit rendormi ; l'autre éveille un valet pour lui donner quelques ordres ; l'autre couche son enfant ; l'autre le lave ; l'autre lui donne la bouillie.

LYSISTRATE. Mais tout cela ce sont des bagatelles auprès de l'affaire dont il s'agit.

CALONIQUE. Et quelle affaire, ma chère Lysistrate ?

LYSISTRATE. C'est une très-grande affaire.

CALONIQUE. En est-ce aussi une grosse ?

LYSISTRATE. Oui, c'est une très-grosse affaire.

Calonique. Les méchantes femmes! qu'attendent-elles donc?

Lysistrate. Doucement : ce n'est pas ce que tu penses ; elles ne tarderoient pas tant : mais c'est un dessein que j'ai remué et roulé dans ma tête pendant plusieurs nuits que j'ai passées à ne penser à autre chose.

Calonique. C'est quelque chose de bien mince et de bien léger, puisque tu l'as tant remué et tant roulé.

Lysistrate. C'est quelque chose de si léger, qu'il s'agit du salut de toute la Grèce, et de faire voir qu'il est dans les mains des femmes.

Calonique. Il n'est pas en trop bonnes mains, si cela est.

Lysistrate. Il ne dépend que des femmes d'accommoder les affaires d'Athènes, de faire en sorte qu'il n'y aura plus de Lacédémoniens....

Calonique. Pardi! nous n'en serions que mieux, s'il n'y en avoit plus.

Lysistrate. Plus de Béotiens.

Calonique. Pour Dieu! non pas tous; mais sauve-nous les anguilles (*a*).

Lysistrate. Plus d'Athéniens même, si je l'osois dire ; mais à bon entendeur salut. Si donc les femmes du Péloponèse, de Béotie et d'Athènes s'assembloient au plus tôt pour prendre conseil, nous sauverions la Grèce.

(*a*) Les anguilles du lac de Copaïs en Béotie, étoient en réputation.

Calonique. Mais, quand j'y pense, les femmes ont-elles assez de conduite pour un grand dessein, elles qui demeurent à la maison occupées de parure et d'ajustemens, qui portent des robes légères et transparentes, qui se fardent, qui se mettent du rouge, et qui ne savent faire que cela ?

Lysistrate. C'est cela même : ce sont ces robes légères et transparentes, et ce rouge qui sauveront la Grèce.

Calonique. Je n'y comprends rien.

Lysistrate. Ce sont tous ces vains ornemens qui feront qu'on ne parlera plus de pique......

Calonique. Je me ferai faire une robe des plus à la mode.

Lysistrate. Qu'on ne parlera plus de rondache....

Calonique. Je mettrai du rouge.

Lysistrate. Qu'on ne parlera plus d'épée ni de poignard.

Calonique. J'aurai une chaussure magnifique.

Lysistrate. Eh bien! ai-je sujet de me plaindre? Les femmes n'ont-elles pas tort de ne pas venir?

Calonique. Que dis-tu? Il y a long-temps qu'elles devroient être ici; elles eussent dû même avoir pris des aîles pour s'y rendre plus tôt.

Lysistrate. Pour nos Athéniennes, passe. Tu

verras, ma pauvre Calonique, qu'elles seront aussi étourdies que la coutume du pays le porte; elles ne seroient pas de l'Attique, si elles s'apercevoient des choses avant que l'occasion de les faire fût passée. Mais, pour les étrangères, je suis au désespoir : je ne vois personne ni de Salamine ni des autres îles.

CALONIQUE. Je crois cependant qu'elles se seront fait monter dès le grand matin.

LYSISTRATE. Comment, monter?

CALONIQUE. Sur leurs barques.

LYSISTRATE. Et celles d'Acharne, que je croyois qui seroient les premières, je ne les vois point encore.

CALONIQUE. Patience, ma mie. Regarde la femme de Théagène, comme elle se hâte : en voilà d'autres d'un autre côté qui abordent; en voici une troupe tout auprès de nous, et une autre qui la suit. Courage; tout va bien : les voilà tantôt toutes venues.

Le traducteur a mis en vers le fameux serment.

Nous allons le joindre ici, afin qu'on puisse juger de son talent pour la poésie.

LYSISTRATE. Lampito, et vous autres, mettez toutes la main sur la coupe, et répétez ce que je dirai :

Je veux que désormais ni mari ni galant,

TOUTES.

Je veux que, etc.

LYSISTRATE.

Dussent-ils tous crever de la rage amoureuse,

TOUTES.

Dussent-ils, etc.

LYSISTRATE.

N'approche de mon corps.... Quoi! troupe généreuse,
Faut-il avoir l'esprit si chancelant?

TOUTES.

N'approche de mon corps... Je me meurs, Lysistrate!

LYSISTRATE.

Courage, ce n'est rien : voilà le plus fort dit.
Et je veux m'abstenir de l'amoureux déduit.

TOUTES.

Et je veux, etc.

LYSISTATE.

Je me veux habiller d'étoffe délicate,

TOUTES.

Je me veux; etc.

LYSISTRATE.

Et porter parure de prix.

TOUTES.

Et porter, etc.

LYSISTRATE.

Je ferai mes efforts pour paroître plus belle,

TOUTES.

Je ferai, etc.

LYSISTRATE.

Afin que tous les jours, d'une flamme nouvelle
Mon mari se trouve épris.

TOUTES.

Afin que, etc.

LYSISTRATE.

Il aura beau, dans l'ardeur de sa flamme,

Se jeter à mes pieds, m'embrasser les genoux,

TOUTES.

Il aura beau, etc.

LYSISTRATE.

Je lui ferai sentir que je ne suis sa femme
Que pour le maltraiter avec plus de courroux.

TOUTES.

Je lui ferai sentir, etc.

LYSISTRATE.

Si, pour vaincre ma résistance,
Il veut user de violence,

TOUTES.

Si, pour vaincre, etc.

LYSISTRATE.

Je le ferai si mal, qu'il maudira le jour
Qu'il aura possédé mon corps sans mon amour.

TOUTES.

Je le ferai, etc.

LYSISTRATE.

Il aura beau prier; droite, roide, immobile,
Sans mouvement lascif, sans amoureux effort,

TOUTES.

Il aura beau, etc.

LYSISTRATE.

Je ne lui donnerai, dans ce plaisir stérile,
Que ce qu'il auroit d'un corps mort.

TOUTES.

Je ne lui donnerai, etc.

LYSISTRATE.

Ainsi m'aide le vin qu'à présent je vais boire!

TOUTES.

Ainsi m'aide, etc.

LYSISTRATE.

Et si je fausse mon serment,

TOUTES.

Et si, etc.

LYSISTRATE.

Que le vase où je bois, dans le même moment,
Se trouve plein d'une eau sale, croupie et noire.

TOUTES.

Que le vase, etc.

Nous laissons aux Hellénistes le plaisir de revoir sur le texte cette première scène, afin de juger de la fidélité de la traduction. Ils examineront, par exemple, si D. Lobineau n'a pas saisi le vrai sens des vs. 37 et 38, qui nous paroît avoir échappé à l'auteur de celle qu'on a donnée dans la dernière édition du *Théâtre des Grecs*. Nous nous contenterons de faire observer que la traduction du P. Lobineau est naturelle et sans apprêt; qu'elle a été mûrie dans la retraite, et faite à une époque où notre langue avoit encore, si l'on peut s'exprimer ainsi, son franc parler. On voit d'ailleurs que le but constant du traducteur a été de faire connoître à sa nation celui des poëtes grecs qui a peint avec le plus de vérité les mœurs athéniennes, et que, pour atteindre plus sûrement à son but, il a mieux aimé blesser quelques yeux trop délicats que de manquer la ressemblance des portraits. Il a pensé, sans doute, que le peintre chargé de copier un tableau de famille, et surtout d'une famille dont tous les traits, pour ainsi dire, sont connus, ne peut ni embellir une figure laide, ni changer

un costume ridicule et grossier, sans trahir la confiance et mentir effrontément à l'histoire.

Nous croyons donc que le possesseur de ce manuscrit rendroit, en le publiant, un service essentiel aux personnes qui ne peuvent point lire Aristophane dans l'original, et qui cependant ont le désir ou le besoin de le connoître. Mais, si l'on se rend à notre invitation, nous ne saurions trop recommander à l'éditeur, qui se chargera de publier cette traduction, la fidélité la plus scrupuleuse à nous donner tel qu'il est le texte françois de Lobineau, sans le retoucher ni le changer. Il suffiroit de redresser, dans de courtes notes, le traducteur, lorsqu'un texte moins pur que celui que nous avons aujourd'hui l'a égaré, ou lorsqu'il a négligé de consulter d'autres livres qui auroient dissipé ses doutes ou prévenu quelques erreurs dans lesquelles il est tombé, et qu'il pouvoit facilement éviter. Nous croyons aussi qu'il seroit intéressant d'indiquer dans les notes, sur la préface, les vers d'Aristophane et les passages des Scholiastes qui ont fourni au traducteur les matériaux qu'il a si habilement employés. Un renvoi simple mettroit le lecteur curieux à portée de remonter aux sources, comme nous venons de le faire en partie.

On a vu au commencement de cet article que D. Tassin semble faire un crime à son confrère de l'application qu'il avoit donnée aux

lettres profanes. Cependant les mœurs irréprochables et les autres travaux littéraires de D. Lobineau pouvoient tranquilliser la conscience timorée de D. Tassin; elle devoit surtout être rassurée par l'exemple des Chrysostôme, des Eusèbe, des Clément d'Alexandrie, des Justin, des Basile, des Grégoire de Nazianze, etc., qui tous ont orné leurs écrits des fleurs de la littérature payenne, et dont quelques-uns sont couverts des dépouilles du paganisme (*a*). Aussi

(*a*) On pourroit, sans injustice, appliquer à S. Grégoire de Nazianze ces vers si connus de l'Art poétique d'Horace :

Varias inducere plumas
Undique collatis membris, etc.

En effet, sa prose et ses vers sont pleins de réminiscences et de larcins heureux. On pourroit même ajouter que quelquefois les deux moitiés de son vers sont empruntées de deux poëtes différens, et qu'il ne peut pas même revendiquer la virgule qui les sépare. Suidas nous en fournira un exemple, et nous donnera lieu en même temps de faire disparoître une transposition qui s'est glissée dans sa citation, et dont Kuster et Toup ne se sont point apperçus.

On lit, à l'article ἌΙΔΡΙΣ, le vers suivant du Théologien, et l'on sait que S. Grégoire de Nazianze est appelé le *Théologien* par excellence, comme Homère est appelé le *Poëte*, et Aristote le *Philosophe :*

γέρων μὲν εἰμι, καὶ πολλῶν κακῶν ἴδρις.

Il faut le rétablir ainsi, d'après S. Grégoire même :

γέρων μὲν εἰμι, καὶ κακῶν πολλῶν ἴδρις.
Je suis vieux, et j'ai connu bien des maux.

Or, la première moitié de ce *Senaire*, qui appartient au

loin de partager les scrupules de D. Tassin, nous regrettons sincèrement que ce reproche, dont le motif d'ailleurs est respectable, ne puisse point s'appliquer à un plus grand nombre de ses savans confrères. En effet, les édi-

---

petit poëme de S. Grégoire *sur ses envieux*, tom. 2, p. 187 de ses œuvres, est empruntée de l'Œdipe à Colone de Sophocle, vers 723 de l'édit. de Brunck :

γέρων μὲν εἰμι, πρὸς πόλιν κ. τ. λ.

Et la seconde est prise de la Médée d'Euripide, v. 288, édit. du même :

σοφὴ πέφυκας, καὶ κακῶν πολλῶν ἴδρις.

C'est sans doute parce qu'on trouvoit dans S. Grégoire de Nazianze *disjecti membra poetæ*, que, sous les empereurs de Byzance, les prêtres mirent ses vers entre les mains des fidèles, après en avoir retiré, pour les jeter au feu, beaucoup de poésies anciennes que le temps avoit épargnées, et qui durent leur destruction totale à ce zèle aveugle, ou plutôt à ce vandalisme religieux, non moins déplorable dans ses effets que le vandalisme révolutionnaire de nos jours, quoique la cause en fût différente. C'est du moins ce que racontoit Démétrius Chalcondyle à son jeune élève, Jean de Médicis, qui fut ensuite un grand pape sous le nom de Léon X. Voici comment s'exprime ce dernier dans le dialogue fameux de Pierre Alcyonius, intitulé : *Medices legatus, de Exilio*, dont ce même Jean de Médicis, qui n'étoit encore que légat de Jules II auprès de l'armée envoyée pour reprendre Bologne, est le principal interlocuteur. — Pag. 69 de l'édit. de Mencken, 1707, in-12. *Audiebam etiam puer ex Demetrio Chalcondyla, græcarum rerum peritissimo, sacerdotes græcos tanta floruisse auctoritate, apud Cæsares Byzantinos, ut integra (illorum gratia) complura de vete-*

tions des Pères grecs, si estimées dans le commerce, le seroient infiniment plus dans le cabinet, si les religieux qui en ont été chargés avoient apporté à ce travail une plus grande connoissance de ces sources de la belle littérature, auxquelles les Pères grecs n'avoient ni dédaigné ni craint de puiser. L'homme-de-lettres, fait pour apprécier les services immenses ren-

---

ribus græcis poemata combusserint, imprimisque ea ubi amores, turpes lusus, et nequitiæ amantium continebantur, atque ita Menandri, Diphili, Apollodori, Philemonis, Alexis fabellas, et Sapphus, Erinnæ, Anacreontis, Mimnermi, Bionis, Alcmanis, Alcæi carmina intercidisse : tum pro his substituta Nazianzeni nostri poemata, quæ etsi excitant animos nostrorum hominum ad flagrantiorem religionis cultum, non tamen verborum atticorum proprietatem, et græcæ linguæ elegantiam edocent. « J'apprenois, étant enfant, de Démétrius Chalcon-« dyle, très-instruit de tout ce qui concernoit les Grecs, « que les prêtres de cette nation avoient joui d'un si grand « crédit auprès des empereurs de Byzance, que ceux-ci « avoient, à leur sollicitation, fait livrer aux flammes beau-« coup d'anciennes poésies grecques, celles surtout où il « étoit question de l'amour, de ses jeux, et des folies des « amans. Ainsi périrent les comédies de Ménandre, de Di-« phile, d'Apollodore, de Philémon, d'Alexis, et les poésies « de Sapho, d'Erinne, d'Anacréon, de Mimnerme, de Bion, « d'Alcman et d'Alcée, auxquelles on substitua les vers de « S. Grégoire de Nazianze, qui excitent, à la vérité, dans « nos ames un amour plus ardent de la religion, mais qui ne « nous rappellent ni la propriété de l'expression attique, ni « l'élégance de la langue grecque. »

dus par ces laborieux éditeurs, éprouve un sentiment pénible, lorsqu'il les voit quelquefois manquer le sens d'un passage, ou y laisser de l'obscurité, faute d'avoir présent à la mémoire le vers d'Homère, auquel il fait allusion.

Nous terminerons ce long article par une remarque qu'aura sans doute déjà faite plus d'un lecteur : c'est que dans les premières années du siècle dernier, deux religieux, les PP. Lobineau et Brumoy, s'occupoient presqu'en même-temps du soin de nous faire connoître le Théâtre grec; et que, vers la fin du même siècle, nous avons vu paroître la même année deux ouvrages célèbres sur les Grecs, dus, tous les deux, aux recherches savantes et aux méditations tout-à-la-fois profondes et ingénieuses de deux prêtres de l'église Romaine : le *Voyage du jeune Anacharsis*, par l'abbé Barthélemy, et les *Recherches philosophiques sur les Grecs*, par Corneille de Pauw, chanoine de Santen, dans la province de Clèves, et oncle maternel d'Anacharsis Cloots, moissonné par la faulx révolutionnaire, le 4 germinal, an 2, (23 mars 1794).

LETTRE

A A. L. Millin, sur les manuscrits de J. F. Seguier.

J'ai adressé, mon cher Millin, à la bibliothéque impériale le précieux travail du célèbre Seguier, sur les anciennes inscriptions. En voici une courte notice que je vous prie d'insérer dans votre journal.

Jean-François Seguier, né à Nîmes, le 25 novembre 1703, et mort dans la même ville le 1er. septembre 1784, fut à-la-fois un savant antiquaire et un savant naturaliste. Ami du marquis Maffei, près duquel il passa les plus belles années de sa vie, et qu'il ne quitta qu'à sa mort, il eut la plus grande part à ses ouvrages. De retour dans ses foyers, il s'occupa, sans relâche, du catalogue de toutes les inscriptions grecques, latines, étrusques; il dépouilla tous les ouvrages publiés sur cette matière, et en fit l'histoire critique, qu'il poussa jusqu'à l'année 1768 inclusivement. Cette histoire critique, qui sert de prolégomènes à ses *Index*, est écrite en latin, et remplit seize-cent dix pages petit in-folio, divisées en deux volumes. Le titre des deux grands in-folio qui en sont la suite, est : *Inscriptionum antiquarum Index absolutissimus; in quo græcarum, lati-*

narumque Inscriptionum, quæ in editis libris reperiri potuerunt, prima verba describuntur; operumque in quibus referunturloca indicantur, etruscarum et exoticarum indice ad calcem adjecto. Operâ Joan. Francisci SEGUIERII, *anno* 1749.

Ces deux volumes remplissent mille-quatre-vingt-douze pages. L'index des inscriptions grecques forme un cahier particulier, ainsi que celui des inscriptions étrusques (*a*). Un troisième cahier contient la table des auteurs cités dans les index. Deux autres manuscrits, l'un in-fol., l'autre in-4°., renferment des inscriptions grecques, latines, et des notes écrites en français, qui seront utiles à celui qui sera chargé de la publication de ce grand travail.

En demandant à Son Excellence, le ministre de l'Intérieur, d'être autorisé à extraire de la bibliothéque publique de Nîmes, pour la bibliothéque impériale de Paris, les huit manuscrits dont je viens de rendre compte, je lui exposai que l'Europe savante attendoit depuis quarante ans la publication de cet ouvrage, et que les presses impériales, qui, sous les règnes précédens, ont enrichi la république des lettres de tant d'ouvrages importans, devroient être exclusivement chargées de publier celui-ci. L'écriture du manuscrit est très-nette, et

(*a*) Ce dernier se trouve à la fin du second volume.

l'impression ne demandera qu'une légère attention de la part du savant à qui Son Excellence confiera le soin de la suivre. Je lui avois désigné deux membres de l'Institut, profondément versés dans ces matières, MM. Villoison et Visconti. Le premier est mort dans l'intervalle; mais le second heureusement nous reste, et personne n'est plus en état que lui, de nous donner le supplément nécessaire de ce long et précieux travail, c'est-à-dire, l'index de toutes les inscriptions publiées depuis le moment où Seguier a discontinué le sien.

En 1774, ce savant antiquaire étoit déterminé à faire publier son ouvrage. Le libraire *De Tournes*, de Genève, s'en chargeoit volontiers; mais l'auteur demandoit encore deux ans pour y mettre la dernière main. J'ai adressé dans le temps à Son Excellence, une copie de la lettre de Seguier à *De Tournes*, parce qu'elle indique la marche qu'il est essentiel de suivre pour le format et l'impression.

En 1778, Seguier légua à l'Académie de Nîmes, dont il étoit secrétaire perpétuel, sa riche bibliothéque, ses manuscrits, son médailler, son cabinet d'histoire naturelle et sa maison, où depuis vingt-cinq ans l'Académie, créée par lettres patentes en 1682, tenoit ses séances. Lorsque les académies furent supprimées, le riche legs de Seguier fut déposé dans la bibliothéque publique de Nîmes; mais sa

maison fut vendue, ainsi que les monumens antiques qui ornoient et ornent encore son jardin.

Vous avez vu de vos propres yeux, mon cher Millin, que les ouvrages sur les antiquités et sur l'histoire naturelle que Seguier avoit légués à l'Académie de Nîmes, sont en très-grand nombre et très-précieux. J'ai vu, par sa correspondance, qu'il ne paroissoit pas en Europe une dissertation sur les matières dont il faisoit son étude principale, qu'il ne se procurât au moment de sa publication. Cette correspondance avec tous les savans de l'Europe étoit immense, puisque les lettres qui lui ont été écrites par tout ce qu'il y avoit, de son temps, d'hommes illustres, le marquis Maffei, le président Bouhier, Hagenbuch, Mazaugues (*a*), Boze, Barthélemi, Jean-Jacques

(*a*) C'est à M. de Mazangues, président au parlement de Provence, qu'avoit appartenu la bibliothèque de Carpentras, la plus belle et la plus riche du Midi. M. d'Inguimbert, alors évêque de cette ville, ayant en vent qu'on se proposoit de la vendre, courut vite à Aix, se hâta d'en faire l'acquisition, au prix de 40 mille francs, ne perdit pas un moment pour faire charger sur des voitures les livres et les manuscrits, et partit avec cette riche proie. Bientôt après le parlement s'assemble; il est question de cette bibliothèque, dont on ignoroit encore la destinée; le parlement délibère sur le moyen de conserver à la ville d'Aix ce monument précieux du savoir et du goût d'un de ses membres; mais, pendant la délibéra-

Rousseau, Caumont, Saint-Veran, etc., remplissent 17 volumes in-fol. et in-4o. Le bibliothécaire actuel, M. Trélis, secrétaire de l'Académie, littérateur distingué, homme de goût, s'occupe du dépouillement de cette vaste correspondance, afin de publier tout ce qui peut intéresser les savans, et jeter quelque jour sur l'étude de l'antiquité et de l'histoire naturelle.

---

tion, le bruit se répand que le tout est déja en marche pour Carpentras : on fait courir après les voitures. Elles avoient passé la Durance, et l'affaire étoit consommée. M. d'Inguimbert fit présent de cette bibliothèque à la ville, la dota richement, et la rendit publique. Cette bibliothèque existe aujourd'hui en son entier; mais la dot a été se perdre avec tant d'autres dans le tonneau des Danaïdes. La bibliothèque a pour conservateur actuel, M. l'abbé de Saint-Veran, neveu du fondateur, vieillard très-estimable, très-instruit, poëte latin élégant, et savant antiquaire. Son oncle, pieux et digne prélat, auteur de beaucoup d'ouvrages ascétiques, avoit été religieux de l'abbaye de *Buon-Solazzo*, de l'étroite observance de Citeaux, dans la Toscane; il fut ensuite ami intime du pape Clément XII, qui le fit son bibliothécaire, le combla de faveurs, et le nomma à l'évêché de Carpentras, après l'avoir décoré du Pallium. Outre la bibliothèque dont il enrichit la ville, il fit bâtir un magnifique hôpital, par le même architecte qui a conçu et fait exécuter cet élégant et hardi aqueduc qui conduit les eaux à la ville, l'un des plus beaux monumens modernes qui embellissent le Midi. M. d'Inguimbert mourut en septembre 1767, à l'âge de 75 ans.

DICTIONNAIRE

Des ouvrages Anonymes et Pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français, avec les noms des Auteurs, Traducteurs et Éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques, par Antoine-Alexandre BARBIER, *Bibliothécaire du Conseil d'état*. Paris, rue Gît-le-Cœur, 1806, 4 vol. grand in-8°.

LE titre seul de cet ouvrage annonce son utilité. C'est un vaste répertoire qui sera toujours consulté avec plaisir et avec fruit. Lorsqu'une personne inconnue nous a vivement intéressés par la solidité de ses raisonnemens, ou même par la singularité de son esprit, nous désirons de savoir son nom; nous faisons des démarches pour le découvrir. La même curiosité, bien excusable sans doute, nous porte à connoître l'auteur du livre qui nous instruit, ou qui nous amuse. Mais les recherches sont quelquefois longues, pénibles, et nous manquons souvent de moyens ou de courage pour les faire. Le savant Bibliographe qui vient à notre secours, mérite donc notre reconnoissance. Il compulse laborieusement les mémoires du temps, les dictionnaires, les catalogues, les journaux; il discute, il compare les opinions;

il pèse les autorités; il interroge les morts et les vivans pour découvrir un nom qu'une modestie, vraie, feinte ou intéressée, avoit dérobé jusqu'ici à notre connoissance. Un pareil travail exige beaucoup de zèle, de sagacité, et surtout de patience.

Heureusement pour nous, M. Barbier réunit ces précieuses qualités qui se trouvent rarement ensemble.

La méthode que l'auteur a suivie est, je crois, la plus commode et la plus naturelle; l'ordre alphabétique des ouvrages. L'amateur, en consultant les premiers mots du titre, trouve à l'instant les indications qu'il cherche. Si ce titre a souffert quelque altération ou quelque changement, pour des raisons connues seulement de l'auteur ou du libraire, le même ouvrage se trouve sous ces différens titres, avec un renvoi de l'un à l'autre. M. Barbier a porté même son attention jusqu'à venir aussi au secours de ces lecteurs curieux, mais nonchalans, qui ne se donnent pas la peine de lire *l'approbation* ou *le privilége* qui leur indiqueroit l'auteur du livre qu'ils ont entre les mains; il leur épargne cette légère recherche qui effaroucheroit encore leur paresse.

Les auteurs qu'il dévoile ou qu'il démasque, dans les deux premiers volumes, sont au nombre de neuf mille cent quatre, et chaque jour des amateurs officieux lui fournissent des

matériaux pour les volumes suivans. Placius, Mylius, Baillet et les compilateurs de la *France littéraire*, n'avoient laissé qu'un travail très-incomplet sur les anonymes et pseudonymes français. L'abbé Bonardy, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, préparoit, au commencement du dernier siècle, un grand travail sur cet objet. Il écrivoit le 9 mars 1727, au président Bouhier : « Mes anonymes et mon Histoire des Écrivains de la Faculté de Théologie de Paris m'occupent toujours ; mais je doute que dix années me suffisent pour ramasser les matériaux et les mettre en œuvre. » Il est mort en 1756 sans avoir publié ces deux ouvrages. « Avant la révolution de 1789, le manuscrit du premier, dit M. Barbier, étoit conservé au Séminaire Saint-Irénée de Lyon ; il est sans doute perdu depuis les troubles qui ont agité cette grande ville, et c'est inutilement que j'en ai demandé des nouvelles à des personnes qui eussent pu en avoir la communication. » L'estimable M. Van-Thol, Hollandais, ancien conservateur du dépôt littéraire de Saint-Louis-la-Culture, prépare, depuis plusieurs années, un travail sur les auteurs français qui ont publié des ouvrages anonymes ou pseudonymes en français. On peut donc se flatter que cette matière sera à-peu-près épuisée par ces laborieux écrivains.

La nomenclature sèche des écrits anonymes

ou pseudonymes auroit atteint, sans doute, au but principal que se proposoit M. Barbier; mais il a sagement fait de nourrir un très-grand nombre d'articles de discussions, d'anecdotes intéressantes qui ajoutent, dans un livre de ce genre, l'agrément à l'utilité. J'en citerai quelques-unes en y joignant des faits ou des observations qui ont échappé aux recherches ou à la mémoire de l'auteur; mais je prendrai les articles au hasard, sans m'assujettir à suivre l'ordre des numéros.

Article 438 (*Aventures de Télémaque*). M. Barbier pouvoit ajouter une anecdote assez curieuse; c'est que le président Cousin, alors censeur, approuva ce livre, *comme traduit fidellement du grec.* Le père du Cerceau dans sa *lettre critique sur l'Histoire des Flagellans*, de l'abbé Boileau, imprimée peu de mois après la publication de cet ouvrage, sans nom de lieu ni d'imprimeur, relève assez vertement cette distraction du président (*a*).

Ménage, dans une épigramme qui ne se trouve point dans le recueil de ses Poésies, mais que la Monnoye nous a conservée dans le *Ménagiana*, fait un reproche plus grave

Au grand traducteur de Procope,

(*a*) Voyez l'*Histoire critique des journaux*, par Camusat. Amst. J. F. Bernard, 1734, 2 vol. in-12, pag. 35 du second,

celui

> *De* n'avoir pas eu le pouvoir
> De traduire une fille en femme.

Après l'article 160, M. Barbier a oublié de citer une autre traduction anonyme d'Achilles-Tatius : *Les Amours de Clitophon et de Leucippe. Traduction libre du grec d'Achilles-Tatius ; avec des notes, par le sieur* D*** D***. Paris, And. Fr. Le Breton, 1734, in-12. L'auteur de cette traduction est *Charles-Philippe Monhenault d'Égly*, de l'Académie des Inscriptions, né à Paris, le 28 mai 1699, mort le 2 mai 1749. Lenglet du Fresnoy avoit écrit sur l'exemplaire qui devoit servir à une nouvelle édition de sa *Bibliothèque des Romans* : « On dit que cette version est de l'abbé Desfontaines ; je le souhaite pour l'honneur du sacerdoce ; on voit par-là que cet illustre abbé s'est heureusement réconcilié avec l'amour légitime..... » Dans le *Nouveau Dictionnaire Historique*, le nom de cet Académicien est estropié ; on l'appelle Charles-Philippe d'Égly de Montenault, mais on lit sur un exemplaire de présent que je possède : *ex dono D* De Monhenault d'Égly authoris.*

Article 3185 (*de l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle*, (*par l'abbé* DE CHOISY), 1692.

Cette traduction avoit donné lieu à tant de contes ridicules ; elle avoit induit en erreur

tant de graves historiens, qu'il étoit essentiel de discuter ce point d'histoire littéraire.

Amelot de la Houssaie dans ses *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, avoit dit (*a*) :

« L'abbé de Choisy, de l'Académie Française, a dédié sa traduction de l'*Imitation de J.-C.*, à madame de Maintenon. La première édition est remarquable par deux versets du Pseaume 44, qui sont au bas d'une taille-douce, où cette dame est représentée à genoux au pied du crucifix, savoir : *Audi filia, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et concupiscet Rex decorem tuum. Écoutez, ma fille, et soyez attentive; oubliez la maison de votre père, et le Roi désirera de voir votre beauté.* On les a retranchés dans la seconde édition, à cause de la malignité des gloseurs ». L'auteur de la vie de *l'abbé de Choisy* (*a*), qu'on attribue ordinairement à l'abbé d'Olivet, mais que l'abbé de Saint-Léger croyoit être de l'abbé Joly, de Dijon; Voltaire, dans la liste des écrivains du siècle de Louis XIV; l'abbé Barral, dans son *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, Chaudon et Delandine, dans le *nouveau Dictionnaire historique*; le jésuite Feller dans son *Dictionnaire historique*;

(*a*) Tom. II, pag. 349 de l'édit. de 1737, 3 vol. in-8°.
(*a*) Lausanne et Genève, 1742 et 1748, 1 vol. in-8°.

d'Alembert, dans *l'éloge de l'abbé de Choisy;* Dreux du Radier, dans sa *bibliothèque du Poitou*, ont adopté sans examen, l'assertion hasardée par Amelot de la Houssaie. Enfin on lit dans les *Essais dans le goût de Montagne*, du marquis D'ARGENSON, publiés par le marquis de PAULMY, cette étrange note : « Je ne peux me dispenser de rapporter une anecdote singulière sur cette traduction de l'Imitation, par l'abbé de Choisy : il la dédia à madame de Maintenon, qui étoit déjà alors tout-à-la-fois dévote et maîtresse déclarée du Roi. Pour faire sa cour à cette Dame, l'abbé fit graver à la tête de sa traduction, une belle planche, où l'on voit madame de Maintenon à genoux au pied du Crucifix, et au bas étoient gravées ces paroles tirées de David : *Audi, filia, concupiscet Rex decorem tuum. Écoutez, ma fille, le Roi sera épris de votre beauté.* Cette application scandalisa tout le monde; on obligea, bien vîte, l'abbé de Choisy à retrancher cette image des exemplaires de son livre qui lui restoient à débiter, après qu'il eut fait présent seulement de quelques uns; il n'a pas même voulu me procurer un exemplaire où cette image se trouve : les bibliomanes l'acheteroient bien cher » (*a*). Certes, on ne peut rassembler plus

(*a*) Page 298 de l'édit. de 1785, et 302 de celle de 1788.

d'erreurs en aussi peu de lignes : on voit d'abord que le marquis d'Argenson, ainsi que les auteurs cités plus haut, n'avoit pas vu la première édition de 1692, et qu'il avoit adopté, de confiance, une tradition répandue par quelque courtisan malin. Ensuite il ajoute que madame de Maintenon étoit alors *dévote et maîtresse déclarée du Roi*; mais il avoit pu lire dans les *mémoires de l'abbé de Choisy*, son parent, dont le manuscrit étoit dans sa bibliothéque, qu'en 1692, madame de Maintenon étoit depuis six ans, au moins, femme de Louis XIV, et, certes à cette époque le *concupiscet Rex decorem tuum* auroit été, non un compliment, mais une épigramme qu'un fin courtisan, tel que l'abbé de Choisy, n'auroit pas osé se permettre. Du reste, tout cet échafaudage de mensonges tombe de lui-même, à la seule inspection du livre. Il est dédié au Roi, et non à madame de Maintenon (*a*). Dans la

(*a*) Un petit livre, en vers français, qui lui fut réellement dédié, et que l'inscription mise au bas de deux figures rend remarquable, c'est *le Cours du jour d'un Chrétien*, Paris, *Noël Pissot*, 1714, petit in-8° de 82 pages et 6 feuillets. La première de ces figures représente un Christ sur la croix, au bas duquel on lit ce vers de Tibulle :

Te teneam moriens deficiente manu !
Eleg. 1, v. 74.

La seconde représente la Vierge à mi-corps, enveloppée dans un voile, et on lit au bas : *Statio fidissima nautis* :

première édition, la dédicace est surmontée d'une vignette charmante qui représente la chapelle de Versailles; je ne sais si elle a été conservée dans la deuxième édition que je n'ai pas vue, mais dans la troisième et dans les suivantes, elle a été remplacée par l'écusson de France. Je vois par une note de l'abbé de Saint-Léger, laissée dans mon exemplaire de la première édition, que M. Massard croyoit que cette vignette, gravée à l'eau forte, est de le Pautre, et que M. Adry, savant philologue et amateur éclairé, la croyoit de Dolivar. Cette dernière opinion paroît d'autant mieux fondée, que le Pautre étoit mort en 1682. La figure mise à la tête du second livre est celle qui a donné lieu à tous les contes ridicules que nous avons vus; elle représente la chapelle de Saint-Cyr; les demoiselles sont assises et rangées sur des bancs à la droite; l'autel est dans l'enfoncement; sur le devant, on voit une femme à genoux sur un prie-Dieu; un

---

visiblement emprunté de ce vers des Géorgiques de Virgile :

Deprensis olim *Statio tutissima nautis.*

Liv. IV, v. 421.

L'auteur de ce petit livre est inconnu. Il dit dans sa préface : « Le Cours du jour d'un chrétien est un volume léger, « et je puis me flatter qu'il ne pèsera point à ses lecteurs s'ils « font profession de piété. » Oh! très-léger, sans doute, et de poids et de poésie.

livre est ouvert devant elle; mais, les bras étendus, elle tourne la tête vers des rayons de lumière qui partent de la voûte, et qui, dirigés vers elle, portent cette légende : *Audi filia*. On lit au bas de l'estampe : *Écoutez, ma fille*. Cette femme, qui est sûrement madame de Maintenon, et la légende, ont fait naître les commentaires que nous avons cités plus haut. Ces figures sont de Mariette; on les trouve dans son œuvre, au cabinet d'estampes de la Bibliothéque Impériale ; mais probablement cette traduction de l'abbé de Choisy aura été imprimée dans un plus petit format, car dans l'œuvre de Mariette on les voit aussi *réduites*,

Avant de terminer l'article sur l'abbé de Choisy. disons un mot de deux autres de ses ouvrages.

Histoire de Madame la Comtesse des Barres; Bruxelles, 1736, *in*-12. On lit dans l'ouvrage de M. d'Argenson (*a*): « Le troisième volume des manuscrits de l'abbé de Choisy, contient l'histoire de la prétendue comtesse des Barres. Ce livre scandaleux n'a été imprimé qu'en par ie. Dans mon manuscrit, il est porté à cinq livres, et l'on n'en a imprimé que trois ».

On sait que cette comtesse est l'abbé de Choisy (et non Choisi, comme on lit dans le *nouveau Dictionnaire Historique*), qui, depuis son enfance jusqu'à un âge où des folies pareilles ne

(*a*) Pag. 314 de la première édit., et 316 de la deuxième.

sont plus excusables, avoit conservé tous les goûts d'une femme. Il en portoit de préférence les habits, et à vingt-deux ans, il n'avoit pas encore de barbe, « parce que, nous dit-il, on avoit eu soin, dès l'âge de cinq ou six ans, de la frotter tous les jours avec une certaine eau, qui fait mourir le poil dans sa racine, pourvu que l'on s'y prenne de bonne heure ». Cet amour de notre galant abbé, pour la parure, a donné l'idée, à l'éditeur de sa vie, de mettre sur le frontispice de la seconde édition un fleuron, où l'abbé de Choisy est représenté presque enfant, debout devant un miroir de toilette, le corps nu, le rabat sous le menton, et le manteau court jeté sur les épaules; et, derrière lui, le même abbé, dans un âge rassis, et dans le silence de la méditation, écrivant sur son bureau, dans un coin de sa bibliothèque.

Ce fleuron peint d'une manière ingénieuse les deux époques bien distinctes de la vie de l'abbé de Choisy, celle où entièrement livré au plaisir, à la dissipation, il avoit presque oublié son sexe et rougissoit d'en porter les habits, et celle où sentant vivement le ridicule du rôle qu'il avoit joué jusqu'alors, il se livra à des études sérieuses, donna au public des ouvrages estimables, et réussit, jusqu'à un certain point, non pas à faire oublier, mais à réparer les extravagances de sa jeunesse.

Quatre dialogues, I. *De l'immortalité de*

l'Ame. II. *Sur l'Existence de Dieu*. III. *Sur la Providence*. IV. *Sur la Religion*. Paris, Cramoisy, 1684, *in*-12.

L'abbé de Dangeau, ami de l'abbé de Choisy, a eu la plus grande part à ces dialogues. C'est lui qui porte la parole sous le nom de *Théophile*. Cette première édition est ornée de quatre vignettes élégantes de Sébastien Le Clerc, et d'un joli cul-de-lampe, de Mélan. Dans les vignettes, les deux abbés sont représentés dans des attitudes différentes. Le gros, le joufflu, est l'abbé de Dangeau, et le fluet l'abbé de Choisy; ce qui fit dire aux plaisans que ces deux abbés s'étoient fait imprimer en corps et en ame. La quatrième vignette place les deux interlocuteurs dans le jardin du Séminaire des Missions étrangères. Ces dialogues furent réimprimés en Hollande, mais sans vignettes. En 1768, on en donna à Paris, chez Musier et Gogué, une nouvelle édition; on fit copier les vignettes de la première, mais par un artiste maladroit; et, par une autre maladresse, l'éditeur, dans sa préface, prit le marquis de Dangeau pour l'abbé son frère. D'Alembert, dans l'éloge de ce dernier, avoit en vue cet ouvrage, lorsqu'il dit: « On a de lui des *Entretiens sur la Religion*, rédigés sous ses yeux, et mis au jour par un incrédule bel esprit qu'il avoit ramené dans la bonne voie (*a*) ». Et plus loin, dans l'éloge de l'Abbé

(*a*) Histoire des membres de l'Acad. franç., t. I, p. 194.

de Choisy, « un ecclésiastique de ses amis, qui ne l'avoit point quitté pendant le danger où il étoit, avoit fortifié par ses instructions la foi tremblante du malade; il continua ces salutaires instructions au néophyte convalescent, et le premier usage que l'abbé de Choisy fit de sa santé, fut de publier le résultat de leurs conversations en *quatre Dialogues* sur *l'immortalité de l'Ame*, sur *l'Existence de Dieu*, sur *le Culte qu'on lui doit*, et sur *la Providence* (*a*) ». Tout cela est fort inexact. On croiroit que les *Entretiens sur la Religion*, dont il est parlé dans le premier Eloge, sont un ouvrage différent des quatre Dialogues. Jurieu fit la critique de ces derniers dans un opuscule intitulé : *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du roi.* Cologne, Marteau, 1605, *in*-12.

Le ministre Jurieu ne pardonnoit pas à l'abbé de Dangeau, qu'il croyoit le seul auteur de ces Dialogues, d'avoir abandonné la religion protestante dans laquelle il étoit né, et il lui dit, selon sa coutume, beaucoup d'injures.

Art. 4131. *Mélanges Historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'Histoire de France* (par DAMIENS DE GOMICOURT) Amsterdam et Paris, 1768, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage,

(*a*) Ibid., pag. 319.

qui renferme des Dissertations curieuses, fut la cause d'une querelle entre le parlement et la chambre des comptes de Paris. Le 18 de décembre 1768, Pierre Perrot, avocat général du roi à la chambre des comptes, dénonça, dans un réquisitoire assez bien fait, cet ouvrage comme un *libelle* où l'on attribue des droits du despotisme le plus rigoureux au roi de France; où, regardant l'établissement de l'impôt comme une marque distinctive de la majesté suprême, on ne met point de bornes à cette ressource malheureuse, etc. (*a*). En conséquence, et sur le rapport d'Athanase-Alexandre-Clément de Boissi, conseiller maître, la chambre supprima ce livre le 21 du même mois, comme contraire à l'honneur et au respect dus à la magistrature, et notamment à la juridiction de la chambre, avec défenses de le vendre, distribuer, etc., sous peine de 3000 liv. d'amende; mais le réquisitoire de la chambre des comptes fut à son tour dénoncé au parlement, et son arrêté cassé.

Art. 7275. *Les véritables motifs de la Conversion de M. l'abbé de la Trappe*, etc., par Daniel DE LARROQUE. Cologne, Marteau, 1685. *in*-12.

Cet écrit satyrique, sorti des presses de Pierre Marteau, consacrées dans le dix-septième siècle,

(*a*) Voyez les *Memoires secrets* de BACHAUMONT, sur cette année.

aux libelles de toute espèce, est ordinairement attribué à Daniel de Larroque (et non de la Roque, comme l'écrit M. B., avec beaucoup d'autres bibliographes (*a*)); mais j'ai trouvé sur deux exemplaires de ce livre, dont l'un appartient à la bibliothèque de Carpentras, et l'autre avoit appartenu au président Bouhier, deux notes que je dois consigner ici. On lit sur celui de Carpentras : « Ce libelle a été fait par les auteurs suivans : M. Thiers, curé; le P. Joseph Mege, bénédictin; un jésuite, précepteur des enfans de M. de Cressy; le P. Boissard, sacristain des Chartreux de Paris, qui a manqué une abbaye de Saint-Bernard, qu'il avoit demandée ».

Il faut d'abord, ce me semble, rayer de cette liste Thiers, auteur de l'*Apologie de l'abbé de la Trappe* (*b*) contre les *Lettres à M. l'abbé*

(*a*) Voyez sur Daniel de Larroque, une lettre curieuse de l'Abbé d'Olivet au président Bouhier, en date du 6 juillet 1738. Elle a été réimprimée dans les *Opuscules littéraires* du même abbé. Amst., 1767, in-12.

(*b*) Cet ouvrage n'a qu'un titre volant, ainsi conçu : *Apologie de M. l'Abé de la Trappe.* C'est un in-12 de 511 pag. sans y comprendre la Préface, qui a 10 feuillets non chiffrés. D. le Cerf, dans sa *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur,* La Haye, 1726, in-12, nous apprend, page 464, que cet *infâme libelle fut imprimé à Grenoble et supprimé par le crédit du général des Chartreux; mais que néanmoins il s'en est répandu dans le public plusieurs exemplaires.* On n'est pas d'accord sur l'année de son impression. Dreux du Ra-

de la Trappe. Amsterdam, 1692, qu'on sait être du P. Denys de Sainte-Marthe, mort général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur en 1725. Ensuite, si les autres ecclésiastiques nommés dans cette note ont véritablement prêté la main à cette œuvre d'iniquité, il faut avouer qu'ils employoient leur temps d'une manière peu édifiante. Voyons à présent la note du président. « Ce livre est ordinairement attribué au sieur Daniel de la Roque, alors protestant, fils du célèbre ministre Mathieu de la Roque. Cependant, dans la réfutation qui en

---

DIER, dans ses *Eloges historiques des hommes illustres du Thymerais*, pag. 52, la fixe vers 1699. L'abbé GOUJET, dans le *second Supplément au Dictionnaire* de MORERI, la fixe, au contraire, à 1694, et c'est l'opinion la plus probable. Le Père de SAINTE-MARTHE, alors prieur de Saint-Julien de Tours, fit imprimer dans cette ville, en 1692, chez *Philippe Masson*, mais sous la date d'Amsterdam, DESBROSSES, ses fameuses *Lettres à M. l'Abbé de la Trappe*, petit in-12 de 231 pages sans l'Avertissement. En 1693, il publia, toujours dans la même ville, mais sous la date de Cologne, SAMBIX, une suite à ces lettres, intitulée : *Recueil de quelques Pièces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe*, petit in-12 de 243 pag. Or, dans ce dernier ouvrage, celui de THIERS est formellement annoncé, page 39—40, dans une lettre adressée à SANTEUIL, par un ami du Prieur, c'est-à-dire, par le Prieur lui-même. « On lui (au Prieur) a mandé déja plusieurs fois, y est-il dit, que M. TH. travaille à lui répondre. Cette nouvelle l'a un peu surpris, et lui paroît fort douteuse, parce-

parut la même année sous ce titre : *La conduite et les sentimens de M. l'abbé de la Trappe*, etc., et que j'ai vu attribuer à M. Thiers, il est dit, page 159, que l'auteur de ces Entretiens est un solitaire, sur la table duquel on les a vus manuscrits avant l'impression, et page 307, il est ajouté que ce solitaire est un moine blanc, qui avoit poursuivi avec une chaleur scandaleuse un bénéfice; ce qui l'avoit fait appeler l'abbé B.... Le P. Bouhours fut accusé d'être auteur de ce livre, sur quoi il écrivit à un de ses amis: *On ne peut imputer un tel ouvrage qu'à un homme dont la conscience est sans honneur.* Journal de Trévoux, 1735, page 786 ». Ce moine blanc qui poursuit un bénéfice, est probablement le P. Boissard de la note précédente. Prosper Marchand, dans une note sur la 106e lettre

---

qu'il croit que M. Th. a résolu de se tenir désormais en repos. On dit même qu'un des articles de la paix qu'il a faite avec M. l'évêque de Chartres, est qu'il s'abstiendra d'écrire; et l'on a remarqué que depuis ce temps-là il n'a rien donné au public, au lieu qu'auparavant on voyoit tous les ans quelque chose de nouveau de sa part. Certainement la prudence dit que lorsqu'on s'est sauvé avec beaucoup de peine d'un horrible naufrage, on ne doit plus s'exposer à de pareils dangers. » Thiers dut être fort sensible à cette bravade, et comme il étoit peu endurant de son naturel, et comme dit le *Tasse*, en parlant d'*Argant, al sofferir poco uso*, il aura publié, dès l'année suivante, cette *Apologie*, où le P. de Sainte-Marthe est étrillé de main de maître.

de Bayle (*a*); attribue également cet écrit à la Roque fils, mais il ajoute, avec l'impudence dont cet écrivain étoit *coutumier:* « Je tiens de l'illustre M. Baluze, contemporain de l'abbé de la Trappe, et qui sait parfaitement son histoire, que les faits rapportés dans ces Entretiens sont très-certains, et très-fidèlement rapportés ». *Credat judæus Apella.*

Art. 4469. *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse*, par Pecquet. Amsterdam, 1745; *in*-12. Pecquet, premier commis aux affaires étrangères, fut mis à la Bastille pour cet ouvrage satyrique. C'est de lui que Voltaire a dit dans *le Pauvre Diable:*

. . . . Un Pecquet, un Pleneuf,
Un trafiquant, un commis est le bœuf.

Art. 5975. *Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature*, par l'abbé Granet et le P. Desmolets. Paris, Chaubert, 1731, 4 vol. *in*-12.

Les tomes I, II et IV sont de l'abbé François Granet, né à Brignole en Provence, et mort à Paris le 2 avril 1741, à quarante neuf ans. Le III est du P. Desmolets, continuateur des *Mémoires de Sallengre*, mort le 26 avril 1760, à quatre-vingt trois ans.

Art. 5534. *Poésies satyriques du dix-hui-*

(*a*) Lettres choisies de Bayle, Rotterdam, 1714, tome I, page 392.

tième siècle, (publiées par M. Sautreau.) Londres, 1782, 2 vol. *in*-18.

Dans les premiers exemplaires de cette jolie collection, qui fait suite aux Cazin, après la page 224 du second volume, au bas de laquelle on lit fin, on avoit ajouté trois pièces que les personnes intéressées firent probablement supprimer. La première est l'Epître de Dorat *A celle qui se reconnoîtra :*

Toi, la plus belle des Didons.

Les deux autres sont des épigrammes faites en 1780, l'une sur La Harpe, et l'autre sur Le Mierre. La première de ces pièces est connue de tout le monde; les deux épigrammes le sont moins; et comme elles n'ont rien d'offensant pour la mémoire des deux auteurs justement estimés, nous les donnerons ici pour les amateurs qui ont des exemplaires incomplets.

I.

Que La Harpe est changé! doux, modeste, soumis,
Pour se faire estimer, il s'intrigue, il s'immole;
Il dit même parfois du bien de ses amis :
Aussi de ses talens le Mercure raffole;
Charnois en perd l'esprit, Monsieur l'abbé Remi
Devant ce nouveau Dieu marche en thuriféraire;
Et si quelqu'un se plaint encor de lui,
Ce n'est, ma foi, que son libraire.

II.

Pressez les vers du rocailleux Le Mierre,
Dont un moment ici j'emprunte la manière,

Lisez, relisez-les souvent;
Si votre langue a de la gène,
Ils feront, pour son mouvement,
L'effet de ces cailloux que mâchoit Démosthène.

Art. 6285. *Réponse apologétique à l'Anti-Coton, par un P. Jésuite* (le P. Cotton). Au Pont, 1611, *in*-8°.

C'est en 1610 que ce livre fut imprimé; mais dans plusieurs exemplaires que j'ai vus, et le mien est de ce nombre, le bas de la page 211 a été masqué avec un papier imprimé en gros caractères, ainsi conçu: *Ce que Hotman enseigne en cet endroit est si pernicieux, que le seul rapport en seroit dangereux mis en langue vulgaire.* Or, ce que François Hotman enseigne dans cet endroit, c'est que « le royaume de France est de toute ancienneté, et, de sa première fondation, électif; que le peuple y a la suprême autorité, etc. ». La page 212 est aussi masquée, mais avec un simple papier blanc, collé sur le feuillet, ainsi que le bas de la p. 214, où il est dit, toujours d'après Hotman, que cette formule, *car tel est notre bon plaisir*, ne signifie pas le bon plaisir du roi, mais le consentement du peuple, etc. Toutes ces propositions de François Hotman, que l'auteur réfute, sont extraites de son ouvrage intitulé: *Franco-Gallia.* Genève, 1573, *in*-8°. inséré ensuite dans le traité *de Antiquo jure Regni Galliæ.* Bâle, 1585, et Genève 1588, *in*-8°.

Art. 420. *Aventures d'Apollonius de Tyr*, par LE BRUN. Paris, 1712, *in*-12. (C'est 1711 qu'il faut lire. La date de l'approbation de cette seconde édition est du 6 janvier 1711).

On lit sur le frontispice de ce roman *Apollonius de Tyr*, mais on lit au haut des pages les *Aventures d'Apollonius de Tyr.* Je fais cette remarque, minutieuse, si l'on veut, parce qu'en ne consultant que le titre du frontispice, on le chercheroit en vain dans ce dictionnaire. Dans la réimpression qui en fut faite en 1797, si je ne me trompe, on mit sur le titre *traduit du grec.* C'est une de ces vieilles impostures auxquelles il seroit temps de renoncer. Il est vrai qu'elles ne trompent que les sots, mais le nombre de ces derniers est si grand, que la charité chrétienne leur doit quelque ménagement. Le Brun a puisé son roman dans le 53e chapitre des *Gesta Romanorum cum applicationibus* (*a*) *moralisatis ac misticis* fol. cxx de l'édition de Fr. Regnault, 1511, *in*-8o. gothique, et fol. CXLIX, tourné, de celle d'Abraham de Beauchesne, 1531, *in*-8o. gothique. Ce chapitre est intitulé : *De tribulatione temporalique in gaudium sempiternum postremo commutabitur.*

Quelque soin qu'on apporte à un ouvrage

(*a*) On lit dans les éditions suivantes : *Cum explanationibus.*

tel que celui dont nous rendons compte, il doit s'y trouver nécessairement des erreurs, parce qu'on est souvent obligé de s'en rapporter à des catalogues qui ne sont pas toujours rédigés avec exactitude, et des omissions parce qu'il est difficile de découvrir tous les anonymes. Consigner ici celles que j'ai remarquées en parcourant ce dictionnaire, seroit une chose à peu près inutile. J'aime mieux les indiquer à l'auteur pour son troisième volume, où il sera beaucoup plus commode de les trouver. Je m'arrêterai seulement sur une ou deux omissions, qui fournissent des anecdotes assez curieuses.

Essai sur la poésie épique, traduit de l'anglois de M. de Voltaire; par M.***. Paris, Chaubert, 1728, *in*-12.

Cette traduction est attribuée à l'abbé Desfontaines, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le docteur Harwood, dans sa *Biographia Classica*, article *Apollonius Rhodius*, fait l'observation suivante : « Une chose digne de quelque remarque, c'est que Voltaire, dans un de ses Essais Critiques, après avoir assuré que, selon l'opinion générale des Critiques, le poëte romain a fait *de larges emprunts* à Apollonius de Rhodes, pour la partie la plus brillante de l'Enéide, l'épisode de Didon et d'Énée, ajoute: *On doit vivement regretter que les* Argonautiques *ne soient pas venues jusqu'à nous, parce qu'en comparant les deux poëmes, nous sau-*

rions précisément ce que le Poëte Romain doit au Poëte Grec (*a*) ».

Lorsque je lus cette étrange assertion dans le docteur Harwood, je m'imaginai que Voltaire dans son *Essai sur la Poésie Epique*, publié en anglais, à Londres, en 1726, avoit pu commettre cette erreur, peu excusable pourtant dans un disciple du P. Porée. Je ne pus me procurer l'original anglais, mais je consultai la traduction française de l'abbé Desfontaines, et je lus, page 38—9 : *que le deuxième ou le quatrième livre appartiennent à Pisandre, à Apollonius, à Virgile, ou à quelque autre; le nom de l'auteur n'augmente ni ne diminue les beautés de l'ouvrage. Paolo* Rolli, Italien et littérateur fort instruit, qui étoit à Londres lorsque Voltaire fit paroître son Essai, publia aussi en anglais une brochure traduite en mauvais fran-

(*a*) It is somewhat remarkable that *Voltaire* in one of his Critical Essays, after affirming that Critics have generally been of opinion that in the most splendid part of the Æneid, the Intercourse between *Dido* and *Æneas*, the Roman Poet had largely borrowed from *Appollonius* of *Rhodes*, adds : it is greatly to be lamented that we have not the *Argonautica* now remaining, that by instituting a Collation we might see how much the Roman has been indebteb to the Grecian Poet.

Biographia Classica : the Lives and Characters of the Greek and Roman Classics, etc., by Edward Harwood. Je me sers de l'édition de Londres, 1778, 2 vol. in-12, pag. 161 du premier.

çais par l'abbé ANTONINI, sous ce titre : *Examen de l'essai de M. de Voltaire, sur la poésie épique, par M.* Paul ROLLI, *traduit de l'anglois, par M.* L. A. **. *Paris, Rollin fils*, 1728, *in*-12 (*a*). Or, Rolli n'auroit pas manqué de relever cette erreur grossière, si Voltaire l'eût réellement commise. Il faut donc ranger cette assertion parmi les *mensonges imprimés*. Du reste il est vrai que dans ce quatrième livre, Virgile a fait *de larges emprunts* à Appollonius, à Homère et aux poëtes qui l'avoient devancé, comme on peut s'en convaincre en consultant l'ouvrage de *Fulvius Ursinus* (*b*), ce qui n'empêche pas que ce quatrième livre ne soit admirable.

Abrégé de l'Histoire des Savans anciens et modernes, avec un catalogue des livres qui ont servi à cet abrégé. Paris, le Gras et compagnie, 1708, *in*-12.

On attribue cet ouvrage à Dom Alexis Gau-

(*a*) Cet ouvrage a été élégamment traduit en italien par un professeur napolitain, Don MAZZARELLA FARAO, savant Helléniste et savant Orientaliste, sous ce titre : *Disamina del parere di M. di* Voltaire *sulla poesia epica, opera di Paolo Rolli, trad. dall'inglese. Berlino* (*Napoli*), 1779, in-8°.

(*b*) *Virgilius collatione scriptorum Græcorum illustratus.* Antverpiæ, 1567, in-8°. La seconde édition de cet ouvrage curieux et utile, bien préférable à la première, fut publiée à Leuwarden (*Leovardiæ*), en 1747, grand in-8°, par les soins de Valckenaer.

din, chartreux : il est divisé en deux parties ; la première est consacrée aux anciens, et la seconde aux modernes. Le bon religieux qui en est auteur, avoit à sa disposition un très-grand nombre de livres sur l'histoire littéraire ; il les a dépouillés avec assez de soin, mais avec trop peu de critique. On y lit, par exemple, page 20, que Juste Lipse a traduit Tacite en français *avec tant de succès*, et page 31 à l'article du sophiste Prodicus, l'auteur nous dit : « On apprend de Suidas, que les Athéniens le firent mourir comme corrupteur de la jeunesse. *Athenis haustâ cicutâ mortuus est, quasi juvenes corrumperet.* Il y a apparence qu'on l'accusa d'enseigner à ses disciples l'irréligion ». Mais il ne s'agit pas dans cet endroit de Suidas d'irréligion ; le διαφθείρων a un sens bien différent : Philostrate, dans la *vie de ce sophiste*, nous apprend qu'il aimoit l'argent et le plaisir (*a*). Cependant malgré ces négligences, l'ouvrage du P. Gaudin se fait lire avec plaisir : on y trouve des anecdotes plaisantes ; on lit par exemple, dans une addition rejetée à la fin du volume, que Scioppius ayant demandé à Gifanius son Symmaque à emprunter, celui-ci lui répondit : « Me demander mon Symmaque, c'est toute la même chose que si l'on me demandoit ma femme. *Symmachum a me petere perinde est*

(*a*) Χρημάτων τε γὰρ ἥττων ἐτύγχανε καὶ ἡδοναῖς ἐδεδώκει. Page 496, édit. d'Olearius, 1709, in-fol.

atque uxorem utendam postulare ». Il faut ajouter ce qu'on lit à la suite de ces mots dans les *Amphotides Scioppianæ Oporini Grubinii, Parisiis*, 1611, in-8°, *page* 139 : *Erat autem liber ille Symmachi ex Bessarionis bibliotheca Venetiis furto Giphanii sublatus, velut Wolfangus Zundelinus indicium Scioppio fecit.*

Les amateurs de livres qui aiment, si j'ose m'exprimer ainsi, à raisonner leur bibliothéque, à connoître les auteurs des ouvrages qui la composent, désiroient depuis long-temps de savoir de quelles mains étoit sortie cette foule de livres philosophiques dont notre littérature fut inondée depuis 1746, époque à laquelle parurent les *Pensées philosophiques* de Diderot, jusqu'à 1780. Les auteurs de ces ouvrages avoient si bien pris leurs mesures, soit en gardant l'anonyme, soit en publiant leurs productions sous le nom de quelque mort illustre, que leur secret n'avoit presque jamais transpiré, et probablement il seroit mort avec eux si l'un des initiés qui avoit mis, comme on dit, la main à la pâte, et le seul, je crois, encore vivant (*a*), ne l'avoit révélé à M. Barbier. Les renseignemens qu'il lui a fournis sont très-curieux, et satisfont pleinement notre curiosité. Ces ouvrages sortirent, en grande partie, des belles presses de Marc-Michel Rey, d'Amsterdam; les manuscrits lui parvenoient sans qu'il sût de quelle main;

(*a*) Il est mort depuis la publication de cet extrait dans le *Magasin Encyclopédique*.

on n'exigeoit rien de lui, et presque toujours l'auteur, lorsque son ouvrage paroissoit, étoit obligé d'en payer fort cher un exemplaire.

Deux journalistes ont été scandalisés de ces renseignemens, et les ont dénoncés aux consciences timorées. Je respecte beaucoup le zèle, même lorsqu'il ne me paroît pas entièrement, *selon la science*, et je dois d'autant moins me mêler de cette espèce de controverse, que les pièces sont aujourd'hui sous les yeux du public, et que c'est à lui à prononcer. Je dois cependant faire observer que dans cette discussion polémique, il y a un article qui mérite quelque attention, celui où il est question de désigner le véritable auteur de l'*Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*, publié en 1766, sous le nom de Fréret. M. B. a prétendu que c'étoit Burigny, mort en 1785, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Son antagoniste du Mercure a nié ce fait; M. Barbier, dans une réponse publiée à part (*a*), a soutenu son assertion, et pour l'appuyer, s'est servi d'un moyen presque toujours sûr en pareille occasion (*b*). Il a rapproché quelques passages de

(*a*) *Réponse de M.* Barbier, *Bibliothécaire du Conseil d'État, à un article du Mercure.* Paris, Imprimerie Bibliographique, 1807, in-8° de 23 pages.

(*b*) C'est aussi celui dont on s'est servi, dans le temps, pour prouver que *Caraccioli* étoit le véritable auteur des lettres de Clément XIV.

l'*Examen critique*, de passages correspondans d'un ouvrage avoué par M. de Burigny, qui parut en 1724, sous le titre de *Philosophie Payenne*, et qui fut publié de nouveau en 1754, sous celui de *Théologie Payenne*, et il lui a paru démontré que les uns et les autres étoient sortis de la même plume. Les mêmes autorités y sont citées; des phrases entières sont les mêmes. Ce rapprochement ingénieux donne au moins à son opinion un grand air de probabilité. Il est en effet difficile de croire qu'un écrivain ait été assez hardi, disons mieux, assez impudent pour s'approprier aussi scandaleusement les dépouilles d'un auteur vivant, et surtout d'un auteur qui jouissoit d'une grande considération. M. de Burigny a survécu dix-neuf ans à la publication de l'*Examen critique*, et il n'a fait aucune réclamation. Lorsque M. Bergier publia en 1767, la *Certitude des preuves du Christianisme*, on voit par la lettre que M. de Burigny écrivit au Baron d'Holbach, qu'il avoit été fort sensible à la critique qu'on y faisoit de l'*Examen* : il y discute avec calme les objections du théologien; mais quelquefois il sort de sa modération ordinaire. Par exemple, on y lit le passage suivant : « On est surpris de voir ce théologien superstitieux, page 153, justifier la trahison et la perfidie pour sauver l'honneur du livre du Judith. *C'est donc*, dit-il, *un grand crime aux yeux des philosophes, de tuer par*

trahison le général d'une armée ennemie ! (*a*). Est-ce un prêtre, un chrétien, un citoyen civilisé qui fait une pareille question » ? p. 195. Au reste, quel que soit le véritable auteur de l'*Examen critique*, on pourroit dire, ce me semble, que ce livre ne forme aucun préjugé légitime contre l'orthodoxie de celui qui l'a composé. On peut être intimement convaincu de la bonté d'une cause, et croire pourtant, mal à propos si l'on veut, qu'elle a été mal défendue. D'ailleurs, si l'*Examen critique* est un mauvais livre, il en a produit un bon sous la plume de l'abbé Bergier; ainsi d'un petit mal, il est né un grand bien.

Voilà le reproche le plus grave fait à l'auteur. Les autres tiennent à des considérations personnelles du moment, et, comme le temps les fait disparoître chaque jour, il est inutile de s'en occuper aujourd'hui.

(*a*) Cette lettre a été insérée dans le *Recueil philosophique*, Londres, c'est-à-dire, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, pag. 174 du second. C'est l'éditeur lui-même, encore vivant (*b*), qui affirme qu'elle est de M. de Burigny, et que le manuscrit lui en fut remis par le baron d'Holbach. Comme il n'a aucun intérêt à avancer une fausseté, je m'imagine qu'il faut l'en croire sur sa parole. Du reste, c'est un point d'histoire littéraire, digne d'être fixé, que je discute ici, en critique et non en théologien; c'est de l'auteur et non de l'ouvrage que je m'occupe.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

(*b*) Voyez plus haut la note *a* de la page 291.

M. Barbier nous promet un *Dictionnaire historique*. Nous l'exhortons à nous faire jouir bientôt de ce nouveau travail. Il y a dans ceux qui ont été publiés jusqu'ici, de grandes lacunes à remplir; les noms des personnages y sont très-souvent estropiés, et les dates de leur naissance et de leur mort, fixées avec beaucoup de négligence. C'est surtout dans le titre des ouvrages, dans l'indication de leurs éditions, dans celle de leur format, du lieu et de l'année de leur impression, qu'il s'est glissé les erreurs les plus monstrueuses. L'homme studieux qui veut se procurer un ouvrage, et qui ne sait point quelle en est la meilleure édition, a besoin d'un guide sûr, qui mérite sa confiance et qui lui fasse connoître celle qui est rare et celle qui est utile. S'il est riche, il achètera l'une et l'autre; la première, pour figurer orgueilleusement dans sa bibliothèque, et la seconde, pour ses lectures; si ses moyens pécuniaires sont bornés, il se contentera modestement de la seconde. Nous ne doutons pas que le *Dictionnaire historique* de M. Barbier ne soit pour tous ce guide sûr.

En rendant compte des deux premiers volumes de cet ouvrage, j'ai fait sentir l'importance d'un travail qui doit être favorablement accueilli par tous ceux qui attachent quelque prix aux connoissances bibliographiques et littéraires. Il est vrai que l'on a vu dans les journaux quel-

ques réclamations un peu aigres. On a reproché à M. Barbier d'avoir indiqué les auteurs de certains ouvrages que des circonstances particulières, ou l'amour propre, ne permettoient pas d'avouer publiquement. Mais je ferai observer à ces messieurs et à ces dames, car ce sont les dames qui ont mis le plus d'amertume dans leurs réclamations; je ferai observer, dis-je, que les circonstances passent et s'oublient facilement. D'ailleurs M. Barbier s'est imposé la sage réserve de ne faire mention d'aucun ouvrage qui pût compromettre son auteur encore vivant, quoique l'un et l'autre fussent bien connus de lui. Quant à l'amour propre, non pas offensé, mais un peu froissé, il est facile de l'appaiser. Si l'ouvrage, dont on n'ose pas s'avouer hautement l'auteur, quoiqu'une partie du public soit dans la confidence, est un ouvrage de jeunesse, de convenance sociale, le lecteur éclairé, pour qui seul M. Barbier paroît avoir travaillé, excuse facilement des fautes qu'il auroit peut-être commises lui-même, s'il se fût trouvé dans la même position. D'ailleurs le gouvernement doux et tolérant, sous lequel nous vivons, s'empresse de jeter un voile sur le passé. Le présent et l'avenir l'occupent seuls; on n'a pas besoin de lui dire avec le Psalmiste: *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris.* Il les a oubliés d'avance et il aime qu'on les oublie.

Le troisième et quatrième volumes ont paru en 1809 (*a*).

Le troisième est composé de deux parties. La première contient un second supplément aux deux volumes précédens; la seconde, qui commence à la p. 314, donne la liste des Anonymes latins, venus à la connoissance de l'auteur. Dans chacune de ces parties on lit avec plaisir des anecdotes curieuses et des renseignemens utiles. Le nombre des unes et des autres est trop grand pour pouvoir les indiquer; je me contenterai de faire quelques observations et d'indiquer quelques corrections.

Page 16, n°. 9197. Il faut réparer une erreur qui se trouve encore dans la préface. M. *Haillet de Couronne*, ancien lieutenant criminel au bailliage de Rouen, juge intègre, et profondément instruit dans toutes les branches de la littérature, étoit secrétaire, pour les Belles-Lettres, de l'académie de *Rouen*, et non de celle de *Caen*.

Pag. 21, n°. 9228. *Aventures de ***, ou les effets surprenans de la sympathie*. Lenglet du Fresnoy a reformé ainsi son article dans l'exemplaire qu'il destinoit à une seconde étdition. « On assure que cet ouvrage est du chevalier de Mailli, ce qui est fort vraisemblable. Il est auteur de plusieurs pièces romanesques. »

Pag. 98, n°. 9729. *Du grand ou du sublime dans les mœurs*. Cet ouvrage du P. Rapin a été inséré tom. 2, pag. 461 de l'édition élégante des

(*a*) Le 1er, de VIII et 560 pages; le 2e, de 437 et LV.

œuvres de ce Jésuite, donnée à Amsterdam, chez *P. Mortier*, 1709, 2 vol. grand in-12. On a joint à cette édition, on ne sait trop pourquoi, à la fin du tome premier, la *comparaison de Pindare et d'Horace*, par Blondel, imprimée pour la première fois à Paris, chez *Barbin*, 1673, in-12.

Pag. 171, n°. 10196. *Mémoire pour servir de supplément aux antiquités ecclésiastiques du diocèse de Troyes.* La seconde édition de 1756 et non 1757, porte sur le titre *Suite* au lieu de *supplément*, qu'on lit dans la première. M. Barbier pouvoit faire remarquer que l'épigraphe de la première est :

. . . . *Si Pergama dextrâ*
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.
VIRG., *Æn.* II, 291.

et celle de la seconde : *Avi atque Atavi nostri, quum allium ac cæpe verba eorum olerent, tamen optime animati erant.* VARRON, *Frag.*

Pag. 260, n°. 10734. *Sentimens critiques sur les Caractères de M. de la Bruyère.*

L'abbé de Saint-Léger a écrit sur le feuillet blanc de l'exemplaire que je lui avois prêté : « Cet ouvrage est en trente-six lettres, dont dix-huit contre les caractères de la Bruyère, et dix-huit contre le *Théophraste moderne* [par l'avocat ALEAUME;] par conséquent le titre n'annonce pas le contenu du livre, que je soupçonne être de Dom Bonaventure d'Argonne, qui dans le premier tome de ses *Mélan-*

ges avoit déjà ébauché la critique de la Bruyère. Plusieurs endroits du livre m'ont fait naître ce soupçon qu'il me seroit facile d'établir, s'il étoit nécessaire. »

J'écrivis au bas de cette note : « M. l'abbé de Saint-Léger se trompe ; l'auteur du *Théophraste moderne* n'est point l'avocat ALEAUME, c'est l'avocat Pierre-Jacques Brillon, né à Paris le 15 janvier 1671 et mort en 1736. Brillon est également auteur de l'*Apologie de la Bruyère* et du *Dictionnaire des Arrêts.* » Et je vois que sur ce point je suis de l'avis du savant philologue [M. Hérissant,] qui a fourni la note curieuse que cite M. Barbier. Il a oublié seulement, en citant le titre du *Nouveau Théophraste moderne*, édition de 1700, d'ajouter : *ouvrage dans le goût des Pensées de Pascal.* On voit, par ces mots, que l'auteur vouloit conserver quelque chose de son premier titre. Il y a dans cette note une faute d'impression : 1598 au lieu de 1698.

Pag. 299, nº. 10950. *De l'usage du Caphé, du Thé et du Chocolate* [par SPON, médecin.] Lyon ; Jean *Girin*, 1671 ; in-12.

J'ai quelques observations à faire sur la note qui accompagne cet article. Elle est ainsi conçue :

« Il y a des éditions au devant desquelles se trouve le nom de Dufour, masque de Spon, médecin lyonnais, auteur de quelques ouvra-

ges sur les antiquités de Lyon, et auquel Patin a adressé un grand nombre de ses lettres. »
1°. Dufour n'est pas le masque de Spon. Philippe Sylvestre Dufour, savant antiquaire, auquel Niceron a consacré un article dans le seizième vol., pag. 361 de ses mémoires, est bien véritablement auteur de cet ouvrage, qui n'étoit, comme le dit Niceron, et comme il le dit lui-même dans la préface des *Traités nouveaux et curieux du Café, du Thé et du Chocolate.* Lyon. Jean *Girin*, 1684, in-12, [quelques exemplaires portent la date de 1685] que la traduction d'un manuscrit latin qui étoit tombé entre ses mains. Cette traduction, c'est-à-dire l'ouvrage cité par M. Barbier, fut débitée en peu de mois. « L'empressement, dit-il dans la préface que je viens de citer, que l'on eut pour cette première édition, me persuada que je devois cesser d'être traducteur, et que je pouvois aspirer à quelque chose de plus grand. Je me mis donc en tête de chercher des mémoires assez précis et assez fidèles pour faire un traité, qui n'ayant rien de commun que le nom avec celui que j'avois traduit, pût se rendre considérable par lui-même. La profession que je fais de marchand [il étoit marchand droguiste;] ne me parut pas incompatible avec celle d'auteur, surtout en cette occasion, où il s'agit d'une drogue, dont les marchands nous ont donné la connoissance. »

Cette seconde édition dont j'ai donné le titre, ou plutôt cet ouvrage nouveau bâti sur le canevas de l'ancien, est très-curieux. Il fut réimprimé l'année suivante, 1685, à la Haye, avec des additions. Niceron dit qu'il a été traduit en latin par Spon, et c'est peut-être ce qui a induit en erreur M. Barbier, qui aura cru que la traduction latine étoit l'original (*a*).

2°. Jacques, ou plutôt Jacob Spon, médecin lyonnais, et l'un des plus savans antiquaires du dix-septième siècle, n'est pas seulement connu par ses *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, in-8°.; mais par beaucoup d'ouvrages curieux sur les antiquités, qui enrichissent les collections de Grævius, de Poleni, etc.; et surtout par son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant.* Lyon, 1678; trois vol. in-12; réimprimés à la Haye en 1680 et en 1724, en deux vol. in-12. Quoique Jacob Spon fût protestant, il dédia ce voyage *au très-révérend Père de la Chaize, conseiller du Roi, et son confesseur ordinaire.*

Ensuite ce n'est pas à lui que Guy Patin a adressé un grand nombre de ses lettres, mais à

(*a*) L'abbé Pernetti, dans ses *Lyonnois dignes de mémoire*, Lyon, 1757, 2 vol. in-12, cite, pag. 116 du second volume, parmi les ouvrages de Jacques Spon, le *Traité de l'usage du thé, du café et du chocolat, de Philippe-Sylvestre Dufour, traduit en latin.*

son père Charles Spon, qui a un article dans le P. Niceron, tom. 2, pag. 297. « La république des Lettres, dit ce biographe, lui est moins redevable de tous ses ouvrages, que de ce qu'il a mis au monde un fils aussi illustre que l'a été Jacob Spon. »

Les lettres de Guy-Patin à Charles Spon, tant imprimées qu'inédites, ont été recueillies par le médecin Nicolas Mahudel, en 2 vol. in-12, sous le titre suivant : *Nouvelles Lettres de feu M. Guy-Patin, tirées du cabinet de M. Charles Spon, contenant l'histoire du temps, et des particularités sur la vie et sur les écrits des savans de son siècle.* Amsterdam, 1718. Ce recueil est très-curieux, mais il fourmille de fautes d'impression (*a*).

Pag. 313, n.° 11031. *Vie des poètes grecs; par M. le Fèvre, avec des remarques, par A. Reland.* Amsterdam, 1700, in-12. Cet ouvrage, avec les remarques de Reland, a été réimprimé à Bâle chez Jean *Schweighæuser*, 1766, in-12.

Pag. 329, n°. 11135. *Anacreontis editio altera* [*cura M. Maittaire*]. London, 1745, in-4°. Ce fut en 1740 que fut publiée cette édition précieuse, tirée seulement à 100 exemplaires. J'en ai donné la description dans mon *Addition*

(*a*) Voyez, sur ce Mahudel, une note curieuse, tom. 2, pag. 46, des *Mélanges Historiques* de Michault.

à la Notice de l'Anacréon de l'abbé de Rancé (*a*). Cette seconde édition; donnée par Maittaire contient les Scholies grecques de l'abbé de Rancé. Elles ne sont point dans la première de 1725, également in-4°. et tirée comme celle-ci à 100 exemplaires.

Pag. 330, n°. 11137. *Anacreontis Carmina* [*græce cum notis Rich. Fr. Phil. Brunck.*] Argentorati, *Treuttel*, 1786; petit in-12.

Il y a deux éditions, données par Brunck, imprimées la même année et le même mois d'avril 1786. L'une qui porte sur le titre *Editio secunda emendatior*, est de format in-16; elle remplit 147 pages. C'est probablement celle qu'indique ici M. Barbier; mais elle est moins complète et surtout moins correcte que celle qui porte sur le titre : *Editio tertia locupletior*; in-12 de 149 pages. La première des trois, parut à Strasbourg, chez Heitz, en 1778, in-16 de 128 pages. Les deux autres chez *Treuttel*.

Pag. 331, n°. 11145. *Anecdota Litteraria ex MSS codicibus eruta* [*a Jo Christ. Amadutio*] *Romæ*, 1773 et 1774; 3 vol. in-8°.

Cette collection de l'abbé Amaduzzi remplit 4 vol. in-8°.; le premier et le second parurent à Rome chez *Fulgoni*, en 1773; le troisième, en 1774 et le quatrième, en 1783.

Pag. 333, n°. 11164. *Anthologiæ Græcæ a Constantino Cephala conditæ libri tres*

(*a*) Tom. I, pag. 174.



cum notis et notitia poetarum [*J. J. Reiskii;*] Lipsiæ, 1754, in-8°.

M. Barbier pouvoit ajouter, que ce livre fut réimprimé à Oxford (*a*), sur beau papier et avec les caractères élégans du *Typographeum Clarendonianum*, par les soins de Warton, mais sans les notes de Reiske. L'éditeur s'est même permis de retrancher quelques épigrammes, *unum et alterum carmen*, dit-il, *quod suboscœnum*, *rejecimus*. Ensuite il a substitué à la préface curieuse de Reiske, une préface de sa façon.

Pag. 372, n°. 11393. *Cydonius* [*Demetrius*] *de contemnenda morte. Item* Stermius *in Philosophos Gentiles. Gr. Lat.* Basileæ, 1553 in-8°.

C'est la première édition de cet ouvrage, donnée à Bâle chez Oporin, mais le titre a été copié sur quelque Catalogue fautif. Au lieu de Stermius, *in Philosophos Gentiles*, il faut lire: Hermiæ *Philosophi irrisio Gentilium Philosophorum*, et effacer dans le quatrième volume

(*a*) *Anthologiæ græcæ a Constantino Cephala conditæ Libri tres, ad Editionem Lipsiensem Joannis Jacobi Reiske expressi. Accedunt interpretatio latina, Poetarum Anthologicorum Notitia, indices necessarii. Oxonii e Typographeo Clarendoniano*, 1766, in-8°.

C'est ici un véritable anonyme, qui ne se nomme nulle part, au lieu que Reiske se nomme en toutes lettres à la tête de sa préface.

l'article Stermius, en ajoutant à celui de Hermias, le renvoi au n°. 11393.

Pag. 374, n°. 11407. Il y a ici une transposition; ce numéro n'est point à sa place. Le premier mot doit être *disertissimi* et non *desertissimi*.

Pag. 376, n°. 11417. Je vis, dans le temps, chez le libraire dont parle M. Barbier, et parcourus le *Dictionarium Eroticum Latino-Gallicum* qui étoit attribué à Boudot. Il me parut très-soigné. Ce libraire, homme très-intelligent, très-instruit et excellent bibliographe, avoit recueilli tous les morceaux érotiques, répandus dans les auteurs latins, et dans lesquels se trouvoient tous les mots dont le Dictionnaire donnoit l'explication; ce qui formoit une collection assez curieuse.

Pag. 391, n°. 11482. On lit dans la note: « Voy. « la préface de la nouvelle édition des Éthiopi- « ques d'Héliodore, en grec, avec des *notes en* « *grec vulgaire*, par M. Coray ».

Les notes de tous les auteurs grecs, publiés par le docteur Coray, sont *en grec littéraire*, les préfaces seules sont *en grec vulgaire*. Je m'empresse d'autant plus à relever cette erreur, qu'elle est répandue, fort innocemment sans doute, par des personnes peu familiarisées avec le style des grammairiens, et qui prennent pour du grec vulgaire, un grec qu'elles entendent difficilement. L'édition du Roman d'Hé-

liodore, donnée par le D. Coray, est la meilleure de toutes, et les notes qui l'accompagnent sont excellentes. Héliodore ne s'attendoit pas sans doute à l'honneur d'un pareil scholiaste.

Pag. 443, n°. 11817. *Miscellanea Lipsiensia.* Ces *Miscellanea* sont d'un médiocre intérêt. Mais les *Miscellanea Lipsiensia Nova.* Lipsiæ, 1742—1758; 10 vol. in-8°. réunissent une foule de Dissertations, de Correspondances, du plus grand intérêt. Chaque volume est composé de quatre parties, qui paroissoient successivement, et chacune de ces parties est terminée par des lettres de divers savans sur des points d'érudition. Le dixième volume n'a que trois parties. Cette collection est peu commune en France, et mérite cependant de fixer l'attention des savans et des philologues.

Pag. 444, n°. 11819. *Miscellaneæ observationes criticæ novæ*, etc., 12 vol. in-8°.

On confond ici les *tomes* avec les *volumes.* Chaque volume, tant de l'article précédent, c'est-à-dire, des *Miscellaneæ observationes* rédigées en commun par Pierre Burmann et Philippe d'Orville, que des *Miscellaneæ observationes Novæ*, rédigées par d'Orville seul, est divisé en trois tomes. M. Barbier a très-bien réduit en 10 volumes la première collection divisée en 30 tomes. Il devoit, par la même raison, réduire à 4, les 12 tomes de la seconde. Ainsi le corps entier de ce riche re-

cueil forme 14 volumes. Mais, comme les *Miscellanea Lipsiensia Nova* dont je viens de parler, ce recueil est peu connu des littérateurs français, et j'en fais la remarque avec peine.

Pag, 469, n°. 11989. *Præadamitæ sive exercitatio super versibus duodecimo, decimo tertio et decimo quarto, capitis quinti epistolæ D. Pauli ad Romanos.* [Il falloit ajouter la suite de l'intitulé : *Quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*]. *Auctore* LA PEYRERE. [Il falloit encore ajouter *Anno Salutis*] 1655; *in*-12.

On lit dans une lettre de SARRAU à Saumaise, du 12 novembre 1643, le passage suivant: « Convenit me hodie Peyrerius, dixitque velle se edere opusculum illud suum, quo docere conatur ante Adamum extitisse alios homines, consiliumque suum esse illud tibi inscribendi, sub hoc titulo, *Somnium Nobilis Aquitani de Præadamitis*, illusione scilicet facta ad scomma Grotii » (*a*).

(*a*) La Monnoye dit dans le *Menagiana*, tom. 3, pag. 68 : « Il est amplement parlé des Pré-Adamites de la Peyrere dans « le Livre VI de la Vie, non imprimée, de Claude Saumaise, « écrite en latin par Philibert de la Mare, conseiller au par- « lement de Dijon. » J'ai vu plus d'un amateur regretter que La Monnoye n'eût point cité le passage de cette Vie de Saumaise, où il est question de la Peyrère; le voici Livre V et non Livre VI.

« Exercitationis illius super D. Pauli epistolam ad Ro- « manos, ex qua primos homines ante Adamum fuisse con-

Je remarquerai, en passant, que Sarrau, conseiller au parlement de Paris, qui étoit en relation avec la reine Christine, avec tous les

---

« ditos elicere conatur, Salmasio copiam fecerat Peyrerius, « cum rudis adhuc et indigesta moles esset, cujus tamen a « decennio consilium mente agitabat. Peyrerii sententiam « non tantum non improbavit Salmasius, verum, dummodo « sibi de Geneseos veritate et peccati originalis doctrina « constaret, se res hactenus incognitas et quæ haud dubie « omnino in se animos converterent, non de mundi æterni- « tate, quod Aristoteli placuerit, sed de illius antiquitate « ultra quam dici solet, demonstraturum Peyrerio respondit. « Addebat insuper tam certum esse Noacici diluvii aquas « super universum terrarum orbem effusas non fuisse, sed « super Judæam tantum, quam quod certissimum. Factus « hoc vade et sponsore audacior Peyrerius hanc ornare Spar- « tam constituit, cum Salmasii sententiam a sua haud absi- « milem esse subolfecisset, cœpitque Præadamitarum hypo- « thesim ex ipsius Geneseos historia probare et ad originalis « peccati doctrinam quæ circumfertur componere, insertis « passim iis quæ de mundi antiquitate Salmasius annos ante « aliquot præfatus fuerat ad diatribas DE ANNIS CLIMACTE- « RICIS ET ANTIQUA ASTROLOGIA (*Lugd. Bat.*, 1648, in-8°), « quæ sic a Salmasio scripta volebat Peyrerius ut Præada- « mitis suis quorum editionem parabat gratificaretur, eorum- « que caussam propugnaret, qua de re gratias illi habuit, « eleganti quæ apud me servatur epistola, Peyrerius, cum « has a Salmasio diatribas accepit. »

Je rassemble depuis long-temps tous les matériaux nécessaires pour donner une *Vie de Saumaise*; j'en possède déja le plus grand nombre et les plus précieux; mais il me manque encore quelques articles importans.

savans de son temps, et dont Le Paulmier de Grentemesnil dit dans l'épitaphe élégante qu'il lui a consacrée : *eum acutissimo morbo raptum luxere capita coronata* (Christine écrivit à sa veuve une lettre de consolation), *viri principes, cives et exteri;* je remarquerai, dis-je, que ce savant magistrat n'a pas un article dans nos Dictionnaires historiques. Ses Lettres, pleines d'anecdotes et de renseignemens précieux, publiées à Orange, en 1654, *in*-8.°, ont été réimprimées avec celles de Marquard Gudius, par les soins de P. Burmann, d'abord à Utrecht, en 1697, et ensuite à Leyde en 1711, *in*-4°.

On fit à La Peyrere, mort en 1677, l'épitaphe suivante, rapportée par Richelet, au mot PRÆ-ADAMITES, et plus correctement par La Monnoye dans la *Menagiana*, tom. 3, pag. 69.

La Peyrere ici gît, ce bon Israélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et son indifférence étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingts ans, qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, et n'en choisit pas une.

On réimprima en Hollande, du même format que le livre, la réfutation de l'ouvrage de La Peyrere, intitulée : *Animadversiones in Librum Prææadamitarum,* publiée à Paris, chez Billaine, en 1656, *in*-8.°, et que M. Barbier rapporte sous le n.° 11150. On lit sur le titre *Authore Eusebio Romano.* Comme Mabillon

s'étoit déguisé sous ce nom dans l'ouvrage qui a pour titre : *Eusebii Romani ad Theophilum Gallum Epistola de cultu Sanctorum Ignotorum*, il étoit naturel de croire que cette réfutation devoit aussi lui être attribuée; mais comme il n'en est fait aucune mention, ni dans sa Vie par D. Ruinart, ni dans Niceron, il faut la rendre à son véritable auteur, *Philippus Priorius* (Philippe Le Prieur), qui fit réimprimer l'année suivante à Paris, avec quelques changemens dans le titre, le même ouvrage. Je n'ai point trouvé cette réimpression dans les quatre grandes bibliothéques de Paris; mais on lit dans le troisième volume, pag. 1742 de la *Bibliotheca Historica selecta a Struvio et Juglero*, 1754-63, *in*-8.° : « Pertinent huc, ex. gr., Animadversiones in librum Præadamitarum.... Parisiis, 1656, et iterum cum epistola gratulatoria ad IS. Peyrerium de ejus conversione ad Romanam Fidem : ibid., 1557, *in*-8.° maj. Auctor est Phil. Le Prieur.

L'ouvrage que M. B. annonce n.° 11149, et qui a pour titre : *Animadversiones in Libros præadamitarum seu anti-exercitatio super versibus XII, XIII et XIV. Capitis quinti epistolæ Sancti Pauli ad Romanos. Parisiis*, Thierry et Barbin, 1657, *in*-8.° de 323 pages, n'est pas de Le Prieur. L'auteur est inconnu. Ce livre est dédié à Charles de Bourbon, nouvellement nommé à l'évêché de Soissons.

Pag. 469, n.° 11991. *De Præcipuis Græcæ*

dictionis idiotismis (*auctore P. Vigier e Soc. Jesu*), etc. Ici M. Barbier rend à l'auteur de cet ouvrage utile son vrai nom, latinisé sous celui de *Vigerus*. Mais au lieu de *P. Vigier*, qui pourroit signifier *Pierre Vigier*, j'aimerois mieux *Franc. Vigier*. Son nom de baptême étoit François.

La meilleure édition de son livre est celle qui a été donnée à Leipzig en 1802, par les soins de M. *Hermann*, grand *in*-8°.

Pag. 470, n.° 12001. *Processus Juris Joco-serius*, etc. Au lieu de BARTOLI A JANO FERRATO, il faut lire: BARTOLI A SAXO FERRATO.

Ce recueil, qui forme un gros *in*-8.° de 964 p. sans les pièces liminaires et l'index, est très-curieux.

Pag. 531, n.° 12315. *Doctrina Christiana*, etc. La traduction arménienne, accompagnée du texte italien de Bellarmin, parut à Rome, de l'imprimerie de la Propagande, en 1630, *in*-4.°, sous le titre suivant : *Dichiarazione più copiosa della Dottrina Christiana, tradotta dalla Italiana nella lingua Armena dal P. Pietro Paolo, Sacerdote Armeno. Stampata per ordine della Santità del N. S. Papa Urbano Ottavo e della Congregazione de Propaganda fide.*

On voit par la dédicace de cette traduction à Urbain VIII, que le traducteur lui avoit dédié peu de temps auparavant un Dictionnaire et un Alphabet Géorgien.

Ce troisième volume est terminé par des *corrections et additions*. Elles remplissent huit pages, et ne sont pas la partie la moins curieuse de ce volume. On y lit des anecdotes singulières; mais la plus singulière est celle de la page 560. Si elle est vraie, c'est une mystification littéraire très-plaisante, mais qui ne l'auroit pas été pour les acquéreurs du livre, si le nombre des exemplaires se fût multiplié. Quant à celui qui le paya 474 livres, il doit s'estimer fort heureux, si c'est un amateur zélé, de posséder, à ce prix, un ouvrage quoique supposé, dont on ne connoît que deux exemplaires.

Le quatrième volume, qui contient d'abord la table des *Pseudonymes*, c'est-à-dire, des *Auteurs déguisés* sous différens noms, ensuite celle des auteurs dont il est parlé dans le cours de l'ouvrage, complète heureusement le travail de M. Barbier. C'est un répertoire que l'on consultera toujours avec fruit. Ce n'est pas une simple nomenclature; l'auteur y a semé des anecdotes et des renseignemens précieux. Les anonymes, connus jusqu'ici, passent successivement sous les yeux du lecteur, et cette lecture offre un grand intérêt au biographe et à l'amateur de livres. M. Barbier a été aidé dans ce travail, si fastidieux, par un neveu qui porte son nom, et qui plein de zèle et d'intelligence, nous promet un bibliographe digne de succéder à un oncle qui a pris de bonne heure sa

place parmi nos plus célèbres bibliographes, et par M. *Bleuet*, fils aîné, libraire instruit, connu par plus d'un travail de ce genre, bien soigné. Si, dans ces longues tables, il s'est glissé quelques erreurs, quelques doubles emplois, le lecteur indulgent, ou plutôt juste, les pardonnera facilement, s'il a égard à la longueur, et surtout au *long ennui* d'un pareil travail. De grandes marges, toujours nécessaires dans un ouvrage de la nature de celui-ci, présentent un moyen sûr et prompt de réparer les fautes,

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura ;

et de faire des additions. On a sous la main un ordre alphabétique très-commode pour l'une et l'autre de ces opérations.

Je continuerai à faire quelques observations sur ce dernier volume, comme je l'ai fait sur les précédens, mais en petit nombre, parce que cet article est déjà bien long.

Page 10. *Carteromaco*. Le nom de ce Pseudonyme est *Niccolo Fortiguerra*.

Page 11. *Charte Livry* [et non *Lyvry*]. Le libraire Bernard a fait ici un calembourg. *Charte libry* n'est autre chose que *Charta libri*, c'est-à-dire, le papier qui a servi à l'impression du livre.

Pag. 30. *De la Monnoye... du Revest.. Histoire de Bayle.* Rigoley de Juvigny et d'autres, sur de faux erremens, attribuent à l'*abbé du Revest* l'histoire de Bayle et de ses ouvrages. Amst. 1716, in-12 (*a*); mais on croit avec assez de fondement que l'auteur de ce livre très-curieux est *Jean Masson*, frère de *Samuel Masson* rédacteur de l'*Histoire critique de la république des Lettres.* On voit, dans le compte que celui-ci rend de cet ouvrage, tome XII, pag. 307 et suivantes, qu'il prenoit beaucoup d'intérêt à son auteur, qu'il ne croyoit certainement pas être l'*abbé du Revest.*

L'un des articles les plus curieux de cette première partie du quatrième volume, est la liste des noms sous lesquels s'est déguisé Voltaire dans les nombreux pamphlets qu'il s'amusoit à jeter dans le public. Elle est modestement de 77. Mais Voltaire étoit facilement reconnu sous ces différens masques. Sa facilité, son élé-

---

(*a*) Voyez les Œuvres choisies de La Monnoye, tom. 2, pag. 471 de l'édit. in-4°; et tom. 3, pag. 436 de l'édit. in-8. J'ai promis, depuis long-temps, une édition complète des Œuvres de La Monnoye, si horriblement défigurées par Rigoley de Juvigny, que cet éditeur fut obligé de désavouer son travail. J'ai sous la main les manuscrits autographes de l'auteur, et j'attends, pour les publier, un libraire qui veuille faire les frais de l'impression. Ces œuvres rempliront 5 vol. in-8°.

gance continue, sa grace inimitable, et cette ironie fine et piquante qu'il sembloit avoir héritée de Lucien, le trahissoient toujours.

J'aurois quelques observations à faire sur la seconde partie du quatrième volume, c'est-à-dire sur la table des auteurs, si cet article n'étoit pas déjà trop long, et s'il n'étoit pas temps de le clore ; mais puisque je viens de parler de Voltaire, j'amuserai le lecteur avec l'extrait d'une de ses Lettres à Damilaville, datée du 8 septembre 1767, tom. 78, pag. 33 de l'édition in-12. *Robinet,* qui a un long article dans ce quatrième volume, pag. 355, publia en 1765 les *Lettres secrètes de Voltaire* (*a*); et tous les amateurs se rappellent ces vers piquans :

Voilà donc mes lettres secrètes !
Si secrètes que, pour lecteur,
Elles n'ont eu que l'imprimeur,
Et ces Messieurs qui les ont faites.

Mais Voltaire, après avoir exhalé sa mauvaise humeur dans ce quatrain, écrivit à son ami Damilaville :

« J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce *Robinet*, qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas;

(*a*) M. Barbier, dans son premier volume, pag. 485, en fait éditeur La Beaumelle, mais il relève cette erreur dans le quatrième, page 93.

car l'auteur de *la Nature* sait le grec, et ce Robinet, l'éditeur de mes prétendues *Lettres* [secrètes,] cite dans ces *Lettres* deux vers grecs qu'il estropie, comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connoissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur *Robinet*. Enfin ce *Robinet* est un faussaire. »

Ce quatrième volume est terminé par des *Mélanges d'Histoire Littéraire*. Les trois pièces qui les composent sont :

1°. La réponse à un article du Mercure de France, relatif au Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes. On a fait un crime, dans un journal, à M. Barbier d'avoir reproduit cette pièce polémique ; mais, puisqu'elle constate un fait et qu'elle décharge d'une accusation grave un écrivain distingué, encore vivant, il étoit utile de la reproduire : et si le ton de la pièce est un peu *aigrelet*, c'est qu'il a bien fallu prendre celui de son adversaire.

2°. Sur différentes éditions et traductions de Plutarque et d'Héliodore, par Amyot.

3°. Notice sur les ouvrages de David Durand.

M. Barbier, dans la préface du troisième volume, se montre reconnoissant envers les gens de lettres et les amateurs qui lui ont fourni des renseignemens. Il n'a pas osé, dans cette préface, nommer M. Adry, ancien oratorien, phi-

lologue profond, qui lui en a fourni quelques-uns qu'on lit avec un grand intérêt. Mais M. Barbier a soin de mettre au bas de chaque note *communiquée* le nom de celui à qui il la doit. Exemple bon à suivre, mais rarement suivi.

ANECDOTE LITTÉRAIRE SUR HEERKENS (a).

Il parut, à Utrecht, en 1787, un grand in-8°. de xciv et 168 pages, sous le titre suivant : GER. NICOLAI HEERKENS GRONINGANI, ICONES. L'année suivante on changea le frontispice, et on y mit la fausse date de Paris, chez Dusaulchoi, libraire. La préface, comme on voit, a 94 pages; c'est là que Heerkens veut nous faire croire qu'il a découvert une tragédie ancienne, dont le titre est *Tereus*; et qu'il attribue, sans qu'il lui reste aucun doute sur son assertion, à *Lucius Varius*, poëte tragique du siècle d'Auguste. Voici comment il ourdit sa fable.

Dans un voyage qu'il avoit fait en Allemagne, il avoit été très-bien accueilli par des religieux. L'auteur ne nomme ni l'ordre auquel ils appartenoient, ni le lieu où étoit situé leur monas-

(a) Heerkens, né à Groningue en 1728, et mort en 1801, est auteur de plusieurs ouvrages très-estimés, dont on trouvera la liste dans l'*Onomasticon* de Saxius. L'un de ceux qui se font lire avec plus de plaisir, est celui qu'il a intitulé : *Gerardi Heerkens, Clenemerii. Notabilium Libri.* Les deux premiers furent imprimés à Groningue en 1765, in-12, et les deux suivans en 1770. C'est une relation du voyage qu'il fit en Italie, et cette relation est pleine d'intérêt. Il est fâcheux, pour sa mémoire, qu'il nous ait fait le conte ridicule qui fait le sujet de cet article, et qui avoit été signalé, avant moi, par la lettre de M. l'Abbé Morelli, qui le termine

tère; et l'on verra, dans la suite, quel est le motif de ce silence : il dit seulement que c'étoit à deux cents lieues de Groningue, sa patrie. Pendant les vingt-quatre ans, qui s'étoient écoulés depuis son retour, il avoit entretenu quelque commerce de lettres avec ces bons pères, pour se rappeler à leur souvenir. Lorsqu'en 1783, Heerkens publia son *Empedocles* à ses frais, dit-il, et presque seulement pour ses amis, *vix ulla emptoribus, et non nisi dono amicis exemplaria dederam,* il en envoya un exemplaire à ces religieux, qui le reçurent avec cette bienveillance qu'ils avoient autrefois témoignée à l'auteur; et pour rendre présent pour présent et vers pour vers, ils lui envoyèrent un manuscrit qui étoit depuis 300 ans dans leur monastère. Ils le choisirent de préférence, à cause de son ancienneté, et parce qu'une feuille liminaire avertissoit que *c'étoit un ouvrage bon à garder, et probablement une tragédie.* Le manuscrit, de format in-4°. sur papier très épais, fut porté à Cologne, et de là par le courrier à notre auteur. Heerkens étoit alors retenu dans son fauteuil par un rhumatisme. Lorsqu'il eut jeté un coup-d'œil sur le manuscrit, écrit d'une main grossière et plein d'abréviations, il pensa qu'il auroit de la peine à le déchiffrer; et comme il n'avoit pas une grande opinion de vers faits en Allemagne, il y avoit 300 ans, il le jeta sur une table qui étoit à côté de son fauteuil. Le pauvre manuscrit étoit ainsi négligé, lors-

qu'enfin un ami de Heerkens vint lui faire une visite; il trouva le malade tellement affaissé par la douleur, qu'il pouvoit à peine parler. Pour tuer le temps, et en attendant que la crise fût passée, il allongea la main sur notre manuscrit; et comme il avoit fait une étude particulière des anciennes chartes, et qu'il lui restoit encore assez de connoissance du latin, pour lire celles de la ville de Groningue, jusqu'au temps de Charles-Quint, écrites dans cette langue. Heerkens le pria d'essayer s'il pourroit lui déchiffrer quelques vers du commencement; ce que son ami fit de la meilleure grace du monde. Il lut une trentaine de vers; le malade ne les comprenoit pas tous, parce que le lecteur s'arrêtoit à la fin du vers sans compléter le sens avec les suivants; mais ceux qu'il entendoit lui parurent si beaux, qu'il se pencha sur son fauteuil et prêta une oreille attentive; ensuite il pria son ami de s'approcher, de lire sous ses yeux une autre trentaine de vers. L'ami, comme on s'en doute bien, fut très-complaisant; il lut les trente vers, et, chemin faisant, il fit observer la forme des lettres, les abréviations, et promit d'ailleurs de renouveler ses leçons si cette première ne suffisoit pas; mais elle étoit plus que suffisante. Dès le jour même le malade put lire le prologue, qui est cité en entier dans cette préface, pag. xx—xxiv, et le jour suivant il lut la pièce entière; et soit que la maladie fût à son terme,

soit que le plaisir qu'il ressentoit d'avoir un trésor en sa possession eût ranimé ses esprits et affermi ses fibres, dès ce moment il se sentit soulagé.

La tragédie n'avoit point de titre; mais on lisoit à la fin, en majuscules : *Tragœdia Tereus explicita, quæ sext. decima est.* Si le prologue et le reste de la pièce ne l'avoient pas déjà convaincu que c'étoit une tragédie ancienne, cette subscription auroit levé tous ses doutes. A la vérité, l'auteur de cette tragédie auroit pu apprendre des anciens manuscrits l'usage, où l'on étoit autrefois, de mettre le titre à la fin de l'ouvrage; mais le moyen de croire qu'il se fût trouvé, dans le treizième ou quatorzième siècle, un écrivain assez fécond pour produire seize tragédies, d'une latinité aussi élégante, aussi pure! C'est donc véritablement, s'écrie avec transport Heerkens, une tragédie ancienne et du beau siècle; mais que sont devenues ses quinze sœurs? Vite il prend la plume pour en demander des nouvelles à ses bons religieux; il leur exalte l'excellence du présent qu'ils lui ont envoyé : il leur dit que cette tragédie mérite d'être publiée, et que, surtout si elle étoit accompagnée de celles qui manquoient, il en résulteroit pour eux un grand bénéfice; il offre même de leur payer d'avance le prix qu'ils voudront mettre à ces dernières. Il n'avoue pas cependant encore à ces bons pères que l'ou-

vrage est ancien ; mais il joint à sa lettre un petit présent. La réponse des religieux arrive enfin, et lui navre le cœur. Il existoit naguères, dans leur bibliothèque, un volume fort épais ; mais il avoit été mis à l'écart et jeté parmi beaucoup d'autres ouvrages de rebut, qui venoient d'une maison suspecte, et pour cette raison, il avoit été lacéré par le P. Procureur, qui l'avoit trouvé dans le couvent, en 1759, lorsqu'il se rendoit en Italie. Heerkens, désespéré, écrit une seconde lettre ; il fait enfin l'aveu que le manuscrit qu'on lui a envoyé renferme une tragédie ancienne, qui ne seroit pas chère au poids de l'or. Il offre même, s'il restoit encore quelques pages, de les payer à ce prix (*a*) ; il ajoute ensuite, dans l'amertume de son cœur, que s'il n'y a plus rien à espérer, on lui marque du moins, si la pièce qu'on lui a envoyée étoit au milieu ou à la fin du gros volume, et si quelque tradition avoit conservé le nom de l'auteur. La réponse fut qu'on ne savoit rien de tout cela dans le couvent. Le P. Procureur, qui étoit seul dépositaire du secret, et dans la chambre duquel on l'avoit trouvée, l'avoit emporté avec lui dans la tombe. On avoit seulement ouï dire au défunt, que c'étoit un ouvrage bon à garder, qui étoit dans le couvent depuis trois cents

(*a*) *Rescripsi Tragœdiam veterem videri, auro contra non caram, et si quas superstites invenirent paginas, me auri pondere eas redempturum esse.* P. XVIII.

ans; que les derniers mots de la dernière page déchirée, lui ayant fait connoître que c'étoit une tragédie, et lui ayant donné envie de la lire, sa lecture, en lui commandant de la conserver, lui avoit laissé un regret mortel d'avoir détruit les autres: mais, ajoutoient les bons pères, puisque cette perte ne peut se réparer, gardez-nous un secret inviolable, et ne dites jamais dans quelle maison elle s'est faite, parce qu'il en rejailliroit du blâme, non-seulement sur la nôtre, mais encore sur l'ordre entier. Heerkens promit le secret qu'on lui demandoit, et l'on a déjà vu, et l'on verra par sa seconde lettre, qu'il l'a gardé religieusement. Le voilà donc réduit à son *Tereus* seul, mais il faut découvrir son auteur. Heerkens, après avoir gourmandé, en passant, Voltaire, Molière et Boileau, *Volterium, Molerium, Bolœum*, l'un pour avoir dit que le sublime du fameux *moi* de Corneille n'avoit rien de comparable dans l'antiquité, les deux autres pour n'avoir lu, ni le dialogue attribué à Tacite, mais qui est réellement de *Velleius Paterculus*, ni Quintilien, passe en revue les anciens tragiques latins, *Pacuvius, Accius, Turranius, Gracus, Pollion.* Il ne trouve dans les fragmens qui nous restent de ces auteurs, aucun vers qui porte le caractère de ceux de Térée. Il s'arrête donc à *Lucius Varius*, qu'il fait naître avant Virgile et Horace, dont il fut ensuite l'ami intime, et il prétend

qu'il avoit un nom distingué parmi les tragiques, avant le règne d'Auguste. Vient ensuite l'Histoire de *Lucius Varius*, très-étendue, et où l'on trouve des choses curieuses; mais quittons un moment cette préface à laquelle nous reviendrons bientôt.

En 1785, Heerkens écrivit au baron de Breteuil, alors ministre de la maison du roi, et qui, en cette qualité, avoit dans sa juridiction les académies, une lettre, datée de Groningue, du 12 février. Il demandoit au baron la permission de dédier sa tragédie AU GRAND ROI; il s'offre, si on juge à propos de la faire imprimer au Louvre, de l'accompagner à Paris. Il offre, en outre, d'en envoyer quelques lambeaux à l'abbé Brottier, ou à quelque autre académicien, bon latiniste, qu'on lui désigneroit (*a*). Le ministre, par une lettre du 1er. mars suivant, adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et accompagnée de celle de Heerkens, invite l'Académie à lui donner son avis (*b*). L'Académie répondit qu'elle ne pouvoit pas juger de la pièce par quelques fragmens; qu'il falloit l'avoir toute entière sous les yeux pour en porter un jugement équitable (*c*). Le ministre

(*a*) Voyez cette lettre, n° 1 des pièces justificatives.

(*b*) Voyez n° 2.

(*c*) Voyez n° 3.

ayant envoyé à Heerkens la décision de l'Académie, en reçut une seconde lettre, datée de Groningue, du 15 mars, qu'il se hâta de communiquer, aussi, à l'Académie (*a*). Dans cette lettre, Heerkens dit qu'il va demander un privilége en Angleterre, en Hollande et en France, pour publier lui-même sa pièce. La réponse de l'Académie fut : *Eh bien! qu'il la publie.* Mais il n'en a rien fait. Seulement dans la préface, à laquelle je reviens, il eut la maladresse de citer le prologue entier et de longs fragmens. Il ne savoit pas qu'à la bibliothéque de Saint-Marc de Venise, il y a une sentinelle avancée, toujours vigilante, qui, au premier bruit, va reconnoître les *Sinons*, qui voudroient se glisser dans les rangs de la république des lettres, et se hâte de les signaler. A peine M. l'abbé Morelli eut connoissance de l'ouvrage et de la préface de Heerkens, qu'il fit imprimer une lettre adressée à M. de Villoison, dans laquelle il démontre clairement cette imposture littéraire (*b*). Je croirois faire tort à l'intelligence de mes lecteurs, si j'ajoutois la moindre réflexion sur cette fable grossière. D'ailleurs M. Morelli m'en a évité la peine, en citant des faits positifs. Cette tragédie, sous le nom de *Progné*, fut d'abord imprimée à Venise, en 1558, *in*-4°., mais sans

(*a*) Voyez nos 4, 5 et 6.
(*b*) Voyez no 7.

nom d'auteur. Elle fut imprimée à Rome, chez Mascardi, en 1638, également *in*-4°. et sans nom d'auteur; mais l'on sait, par le témoignage des contemporains et par celui de l'auteur lui-même, qui dit l'avoir faite à l'âge de 18 ans, qu'elle est de *Gregorio Corrario*, Vénitien, protonotaire apostolique; et, ce qui lève enfin tous les doutes, c'est que M. l'abbé Morelli possède, dans sa bibliothéque particulière, très-riche en bons manuscrits, le manuscrit autographe des ouvrages de Corrario, revus par lui, et notre *Terée* est la première pièce du recueil; il y a même fait quelques changemens, comme nous le verrons dans la lettre de M. l'abbé Morelli.

Du reste, la *Progné* de Corrario, qui n'est autre chose que notre *Terée*, fait beaucoup d'honneur à son auteur, surtout si l'on considère l'âge auquel il la composa. Il est vrai que le style est sautillant, trop affété; mais il ne manque ni d'élégance, ni de grace, ni de mouvement. Les bornes de cet extrait, que les pièces justificatives allongeront encore, ne me permettent pas de citer de longs morceaux. J'en citerai seulement deux fort courts. Dans le premier, le poëte décrit ce qu'on appelle *le mal de mer;* mal auquel la sœur de *Progné* ne put résister.

Hæc inter acri percita stomacho soror,
Devicta demum est. Evomit, membra labant :

Nec alitur ullo corpus infirmum cibo.
Non is genarum fulgor, ut quondam decens :
Tumor per artus abiit afflictos gravis :
Tandem revoluta, posuit in sinu caput
Letho gravatum : solvitur corpus gelu :
Anima per ora flentis ad manes fugit.
Needum omnis abiit fulgor : in vultu pio
Mors quoque placebat. Talis in viola nitor,
Cui forma nondum fugit, et prato caret.

Je n'ai pas besoin d'avertir que chaque morceau est suivi d'une et souvent même de plusieurs longues exclamations. Heerkens dit, au sujet de celui que l'on vient de lire : *Credo neminem hos versus non mirari, illum præcipue mirantem, qui cum feminis navigaverit*, etc.

Dans le second morceau, que j'ai promis de citer, le poëte décrit les préparatifs du bûcher sur lequel on doit placer le corps de la sœur de *Progné*, et le bûcher même. Heerkens éveille l'attention du lecteur par ce petit préambule : *Navis terram appellitur, ubi ultimi Thraces serunt, ubi alta et mœsta situ vallis ad sepeliendum cadaver invitaret.*

Cadit enpressus, nemora cum silvis trahunt
Late ruinam : structa sublimis pyra
Cœlo minatur : flamma per ramos sonat :
Stridunt favillæ : mœstus umbratur dies.
Circum omnis astat veste funerea caput
Amicta turba : lacrymæ et planctus sonant :
Manes vocantur : turba ter rogos obit.
Postquam solutus debitus flammis honos,
Tegitur sepultus aggere excelso cinis.

On voit que ces vers ne tiennent à rien, si j'ose m'exprimer ainsi, et qu'en les secouant, ils tomberoient tous par hémistiches; mais il y a de la facilité, et, comme je l'ai déja dit, du mouvement.

Heerkens n'a probablement publié ses *Icones*, ou *Portraits* (ICON est un mot grec, ΕΙΚΩΝ, qui signifie *image*, *portrait*), que pour placer à leur tête la préface dont je viens de rendre compte, d'autant plus que les soixante-dix-sept derniers vers du cinquième portrait, qui est celui du dix-huitième siècle, sont entièrement remplis et d'éloges de la tragédie et de lamentations sur ce qu'il ne trouve aucune facilité pour la faire imprimer. Du reste, les notes de ce cinquième portrait, où il décrit les ruines d'Herculanum, de Stabia, de Pompeia, et leur découverte dans le siècle dernier, ainsi que celles qui accompagnent les quatre portraits précédens, sont curieuses; et l'on peut faire ici, sans scrupule, l'application de notre proverbe : *La sauce vaut mieux que le poisson.*

Les quatre premiers portraits sont :

Le cinquième commence à la page 117. Le volume est terminé par des odes latines, adressées, l'une *au sénat et au peuple* d'Amsterdam, l'autre à M. Van Bleiswyk, conseiller et syndic des Provinces-Unies.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.o I.

Groningue, 12 février 1785.

Lettre de M. HEERKENS *au baron de Breteuil.*

MONSIEUR,

Je vois, par les nouvelles publiques, que sa majesté s'intéresse aux découvertes ayant rapport aux belles-lettres et à la littérature, et qu'il est permis de s'adresser, pour cet effet, à Votre Excellence, en personne. Il m'est tombé entre les mains, depuis seize mois, une tragédie latine ancienne, meilleure et plus ancienne que les sept seules anciennes qui nous restent. Je crois pouvoir démontrer probablement qu'elle doit être attribuée à *Lucius Varius*, le meilleur tragique latin, et qui vivoit au commencement du règne d'Auguste. Il est certain que la diction est admirable, et que la disposition de la pièce, pour causer de l'intérêt, n'est pas moins admirable. La tragédie est intitulée : *Tereus*, et elle contient 1160 vers,

aussi beaux saphiques et aussi beaux ïambes que Virgile a fait des hexamètres. Votre Excellence conçoit de-là, de quel grand prix elle paroîtra à la république des lettres; mais comme cette assurance de ma part ne peut pas faire sur Votre Excellence toute l'impression nécessaire, parce que je lui serai vraisemblablement inconnu, il faut que je la supplie de vouloir me connoître, soit par M. le duc de la Vauguion, soit par M. le marquis de Beuvron, que je crois être actuellement duc d'Harcourt, soit aussi par nos deux ambassadeurs. Toutes ces quatre voix attesteront à V. E. que je suis en état de juger sur l'objet en question, et qu'assurément je ne m'adresserois pas légèrement à V. E. sur ce même objet. J'ai moi-même eu l'honneur de lui faire ma cour à la Haye, mais comme cela n'a pu être qu'une seule fois, je ne puis pas espérer qu'il soit resté quelque souvenir de cette entrevue, quoiqu'il ait été d'un quart-d'heure à son hôtel, à la Haye. Et si V. E. se rappelleroit même cet honneur que j'ai eu, il sera cependant nécessaire de me connoître comme homme de lettres, et qui, sentant le prix de sa découverte, voudra la dédier AU GRAND ROI, le généreux allié de notre république. Quand je demande cette permission à V. E., elle peut être assurée que je ne vise à nul intérêt qu'à celui de témoigner à S. M. la reconnoissance profonde que lui doit tout citoyen de ce pays, toujours

actuellement agité, et depuis quelques semaines, plus que depuis quelques ans. Je viendrois volontiers, pour quelques mois, revoir Paris, si V. E. crut expédient que la tragédie fût imprimée au Louvre. Je sens bien que c'est demander un nouvel honneur, mais les huit académiciens, occupés à la recherche des anciens manuscrits, seront considérés fort heureux, s'ils peuvent enrichir la république des lettres d'une pièce aussi intéressante et aussi digne des types du Louvre. En cas que V. E. voulût connoître la pièce de plus près, elle pourra m'assigner, soit M. l'abbé Brottier, soit quelque autre académicien, bon latiniste, à qui je pourrois envoyer quelques lambeaux ou quelque détail de l'ouvrage, car ses grandes occupations ne me peuvent permettre que cette seule fois, l'honneur de l'assurer que je suis avec le plus profond respect, etc.

Signé, HEERKENS, de plusieurs Académies.

N.o II.

Lettre du ministre au secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Versailles, 25 février 1785.

Vous trouverez, ci-jointe, Monsieur, une lettre qui m'a été écrite par M. Heerkens, et qui est datée de Groningue. Vous verrez qu'il annonce la découverte d'une ancienne tragédie latine, intitulée, *Tereus*, et qu'il attribue à

Lucius Varius, poëte tragique du siècle d'Auguste; je vous prie de communiquer cette lettre à l'Académie, de me marquer ce qu'elle pensera des mesures à prendre pour s'assurer que cette Tragédie n'est pas un ouvrage supposé, et ce qu'elle croira que je doive répondre à M. Heerkens, qui est sans doute un homme connu, et dont, en tout cas, il seroit à propos de s'informer, afin de savoir quelle confiance il peut mériter. Je suis, etc.

N.° III.

Après la lecture de ces deux lettres, on a été aux voix sans scrutin, pour savoir quelle réponse on feroit au ministre. On est convenu que l'Académie ne pouvoit donner son jugement sur quelques fragmens que l'auteur proposoit de faire passer à l'Académie, et qu'il falloit absolument qu'il envoyât au ministre la pièce originale.

Extrait des registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance du mardi 1er. mars 1785.

N.os IV, V et VI.

Seconde lettre du baron de BRETEUIL *au Secrétaire de l'Académie.*

Versailles, 23 mars 1785.

J'ai écrit, Monsieur, comme l'Académie l'a proposé, à M. Heerkens de m'envoyer le ma-

nuscrit original de la tragédie intitulée *Tereus*, qu'il attribuoit à *Varius*. Je viens de recevoir de lui la réponse que vous trouverez ci-jointe. Je vous prie de la communiquer à l'Académie, et de me la renvoyer, en me marquant ce qu'elle en pensera. Je suis, etc.

Seconde lettre de M. HEERKENS *au Ministre.*

Groningue, 15 mars 1785.

Votre Excellence rend mes bonnes intentions, et les plus désintéressées du monde, impossibles, car tels sont les empêchemens, et que V. E. approuveroit elle-même, qui ne me permettent de lui envoyer l'autographe de la tragédie qui m'est tombée entre les mains. La confiance est assurément très-entière. L'autographe, s'il pouvoit être envoyé, ne devoit pas même être renvoyé. Il m'a coûté pendant dix-huit mois, bien des heures, mais il ne m'est plus nécessaire; et, si messieurs les savans ne pouvoient pas juger de la beauté de la pièce par des lambeaux, ils feroient des efforts inutiles pour déchiffrer l'original, qui, déchiffré par des peines indicibles, ne les eût pas valu, si je n'avois pu juger par une dixaine de vers de la beauté de la pièce. C'est cette beauté extraordinaire qui a déjà récompensé mes peines, et qui me rassure contre toutes contradictions, et que je n'ai pas à attendre des personnes instruites. Pierre Pitheou publia en France, sur la

fin du seizième siècle, les fables de Phèdre, et ne constatoit par rien, pas par une préface même, la beauté et l'antiquité de ce qu'il publia; et l'Europe instruite ne l'a pas remercié par des contestations. La tragédie intitulée : *Tereus*, est, en son genre, pour le moins aussi parfaite que l'ouvrage publié par Pithou. Et si, lui a fait reconnoître son Phèdre, je saurai bien faire sentir la valeur de la plus belle tragédie latine qui existe. V. E. prouve, par l'honnêteté obligeante de sa réponse, les bontés qu'elle a pour moi. Je la suplie très-humblement de vouloir bien les étendre à croire ma proposition désintéressée, et le seul effet de la reconnoissance que je dois à la France. Je serai toute ma vie avec le plus profond respect, etc.

P. S. La tragédie a été trois cents ans dans la maison d'où elle m'est venue. Elle est écrite par des abréviations dans presque tous les mots, sur un papier pourri et par une encre qui fuit les yeux. V. E. jugera par-là des peines que je me suis données; mais ce n'est pas le papier pourri, ni la contestation sur l'authenticité de la pièce, qui me défendent l'envoi. Mais l'intérêt d'une maison religieuse, et la parole donnée de ne jamais publier ou indiquer le lieu où elle a été trois cents ans sans être appréciée, et par où on craint plus ou moins de mépris qui tomberoit sur une maison censée d'avoir des personnes instruites. J'ai pris des

peines vaines pour ôter de l'esprit scrupuleux d'un religieux ce qui pourroit rendre leur inattention accusable. La pièce me fut envoyée comme peu de chose; et mes trop vifs remercîmens ont causé de la honte, d'autant plus qu'avec l'envoi du présent, on m'assura qu'on n'avoit jamais su dans la maison, sinon que c'étoient des vers. Je ne crus pas pouvoir mettre V. E. au fait avec si peu de mots; en ayant vu la possibilité, j'en ai fait ce *post-scriptum*, en y ajoutant que l'original est renvoyé, parce qu'après le présent fait, le supérieur ne se crut pas en droit de me l'avoir fait, sachant qu'il étoit au-delà de la valeur de ce qu'il pouvoit donner; et si les religieux savoient qu'il l'avoit osé, des reproches, quoique injustes, lui rendroient la vie dure.

Je publierai actuellement la pièce, en demandant un privilége en Angleterre, en Hollande et en France. V. E. me l'accordera bien, j'espère, ce privilége pour la France. Ce qui en vient du libraire, sera en grande partie au scrupuleux religieux qui auroit laissé périr la pièce. M. le duc de la Vauguion m'a déjà long-temps promis ce privilége, et je n'ai changé de projet qu'après avoir vu que le roi avoit nommé de ses savans pour examiner sa bibliothéque. Il n'est malheureusement que trop vraisemblable, par la vue du manuscrit que j'ai eu, que tout le corps des tragédies soit de *Varius*,

soit d'un excellent tragique, a été dans la maison d'où m'est venue la tragédie, parce que la pièce ne porte pas le titre de l'auteur. Il paroît qu'il y avoit bien des feuilles déchirées à l'entour, et déchirées, à ce qu'il m'a paru, assez récemment. V. E. pardonnera cette dernière écriture, faite à la hâte, parce que je la voulois passer sous l'enveloppe de M. de Bérenger, à qui j'avois à écrire.

Après cette lecture, l'Académie a décidé qu'on répondroit au ministre qu'il n'y a rien de plus à demander à M. Heerkens, et qu'il faut lui laisser imprimer sa prétendue tragédie de *Varius*, comme il le jugera à propos; qu'à l'égard du privilège qu'il demande pour la France, c'est au ministre à décider s'il doit ou non le lui accorder.

Extrait des mêmes registres. Séance du vendredi, 8 *avril* 1785.

Arrêtons-nous ici un moment, et comparons la version de 1785, contenue dans le singulier *post-scriptum* de M. Heerkens, que nous venons de lire, avec celle de la préface de ses *Icones*, en 1787. Dans la première, c'est le supérieur de la maison qui lui envoie en don le manuscrit, et lui marque qu'on n'avoit dans le couvent d'autre renseignement, sinon qu'il étoit en vers, et qu'il y existoit depuis trois cents ans; mais les trop vifs remercîmens de M. Heerkens réveillent l'attention, et en même

temps les scrupules de ce supérieur; il craint d'avoir aliéné un trésor d'un trop grand prix; il le redemande, et il lui est renvoyé; ce qui est très-bien imaginé pour dérouter les curieux, et tirer notre auteur d'un très-mauvais pas où il s'étoit imprudemment engagé : mais il n'est question, comme on voit, dans cette première version, ni des quinze tragédies qui précédoient le *Tereus*, ni de la subscription qu'on lisoit à la fin, ni du P. Procureur, ni de tant de belles choses que nous lisons dans la seconde. M. Heerkens se contente de dire, sans appuyer même trop fortement, et sans en tirer de grandes conséquences, *qu'il y avoit bien des feuilles déchirées à l'entour, et déchirées, à ce qui lui paroissoit, assez récemment.*

Dans la seconde version, ce n'est plus le supérieur qui fait présent du manuscrit; ce sont les religieux en masse, *omnes*. Ce manuscrit étoit relégué depuis, au moins, deux cents ans, avec beaucoup d'autres, dans un cabinet, fermé de barreaux, parce que ces autres manuscrits, peut-être même le nôtre, venoient d'une maison *suspecte*. Il y avoit donc aussi alors des *suspects* ! Le P. Procureur voulant purifier sa maison des miasmes infects qu'avoient pu y répandre ces *suspects*, prend un beau matin la résolution de les lacérer. Le manuscrit fort épais qui renfermoit le *Tereus*, avec probablement ses quinze sœurs, subit le même sort;

mais lorsque ce pieux Procureur fut arrivé à la seizième pièce, il lui prit quelque envie de savoir ce que c'étoit que ce gros manuscrit qu'il venoit de déchirer. C'étoit, à la vérité, s'y prendre un peu tard; et puisqu'il vouloit faire connoissance avec cette illustre famille, il falloit s'adresser à la sœur aînée, ordinairement d'une constitution plus robuste que les cadettes, parce qu'elle est le premier fruit de l'amour. Mais, n'importe, il faut bien s'accrocher à la dernière branche, lorsqu'on a imprudemment abattu toutes les autres. Voilà donc notre P. P. emportant dans sa cellule les feuilles qui avoient échappé à la destruction, et, s'enfermant pour les lire. Il lit couramment, sans épeler; c'est qu'heureusement il n'étoit pas membre de l'Académie des Inscriptions. S'il avoit eu le malheur de l'être, il n'y auroit vu, comme disent nos bonnes femmes, *que du feu*. — Voyez l'observation honnête de M. H. dans son *P. S.* — Lorsqu'il est arrivé à la fin de la pièce : *Eh! mais*, dit-il, *je crois, dieu me pardonne, que c'est une tragédie*. Un autre auroit couru vîte ramasser les lambeaux déchirés, car la chronique-Heerkens ne porte pas qu'ils fussent brûlés; notre bon P. P. se contenta de pleurer son étourderie, et, comme il mourut peu de temps après, il est probable qu'il en mourut de chagrin : il révéla cependant, avant de rendre le dernier soupir, que

c'étoit un ouvrage *bon et à garder;* qu'il étoit dans le couvent depuis 300 ans, et que c'étoit une tragédie. On voit que les bons pères remplirent fort bien les intentions du défunt, en l'envoyant à M. Heerkens.

Voilà les deux versions; mais, avant de se décider pour l'une ou l'autre, écoutons M. l'abbé Morelli. Il nous épargnera, peut-être, l'embarras du choix.

N°. VII.

V. C. IOANNI BAPTISTÆ CASPARI DE ANSSE VILLOISONIO IACOPUS MORELLIUS S. P. D.

Rogas, Vir Clarissime, quæ mea sententia sit de auctore tragœdiæ *Tereus* inscriptæ, quam ab Augusti ætate profectàm non nemo putabat, immo vero contendebat. Scilicet cum Gerardus Nicolaus Heerkens Groningensis ex bibliotheca Cœnobii cujusdam Germaniæ, ut inquit, vetus ejus exemplar, sine auctoris nomine, solo *Terei* titulo adjecto accepisset; sibi ac litteris magnopere gratulatus, veluti Varii, celeberrimi tragœdiarum scriptoris, fœtum in medium attulit, ac in præfatione ad Icones suas, Ultrajecti, anno 1787 impressas, et anno proximo, Pariensi editione ficta, denuò in lucem prolatas, magna ex parte vulgavit. Est ei fides, ut video, non usquequaque adhibita; prodiit siquidem Annabergæ, anno 1790 libellus, qui ad manus mihi est, hoc titulo : *Tragœdia vetus*

latina Tereus, deperditarum XV soror, cujus nuper repertæ historiam et prologum tradit David Christianus Grimm. Vario Tragœdiam se abjudicare, Christiano autem cuidam auctori eam tribuere, satis indicat Grimmius : cuinam adjudicet, nescit. Tu ab Italo quoppiam post renatas litteras prodiisse suspicaris. Ac recte id quidem; auctor namque ejus est Gregorius Corrarius, Venetus, Protonotarius Apostolicus, qui sæculo XV floruit, ex allatis præsertim a Fratre Joanne Augustinio in primo de Scriptoribus Venetis volumine (*a*), tibi, rerum Venetarum studiosissimo, perquam cognitus. Typis Academiæ Venetæ, quam *Famæ* appellabant, est ea primum impressa anno 1558 (*b*), hoc titulo : *Progne Tragædia nunc primum edita*, Joanne Riccio curante; cujus in epistola nuncupatoria Francisco Vargæ, Hispaniarum Regis a Consilio et ejusdem apud Pontificem Maximum Oratori, hæc verba sunt : *Mei vero summi in te studii index tibi erit Progne Tragœdia : quam ut ipsius facile sublimitas indicabit, vel antiquam, vel antiquis, quæ maxime laudantur, certe parem, quæ multos annos in mea latuerat bibliotheca, nunc in tuo nomine apparere volui.* Sine auctoris nomine tum quidem prodiit, quemadmodum et in editione altera

(*a*) Pag. 110 et 128.

(*b*) In-4°.

Romæ (*a*), anno 1638. Corrarium tamen ejus auctorem certo tenemus. *Scripsi Prognem Tragœdiam anno ætatis meæ decimo octavo : quam postquam edidi, nihil non speravit de me Victorinus* (Feltrensis ejus præceptor) *: cadebant legenti ubertim lacrimæ.* Ipsiusmet Corrarii verba hæc sunt in epistola ad Cæciliam Gonzagiam a Martene edita. (T. III. *Collect. vet. Monum. p.* 840). Æneæ Silvii Piccolominei, seu Pii Papæ II. luculentum testimonium accedit in opusculo de liberorum educatione. (*Oper. ejus p.* 984, *edit. Basil.* 1551). *Tragœdiæ quoque perutiles sunt*; *sed latinum hodie, præter Senecam, qui fuit magni Senecæ nepos, nullum habemus nisi Gregorium Corrario, Venetum, qui Terei fabulam, quæ apud Ovidium habetur, in tragœdiam vertit.* Bartholomæus quoque Fontius in Dictionario manuscripto, apud Mehusium in præfatione ad Ambrosii Camaldulensis epistolas (p. xxiij), versum e *Gregorii Corrarii Progne* sumptum affert, quem in hac ipsa tragœdia reperire est. At enim unum, quod præcipuum est, argumentum adjicere præstat, sumptum ex codice apud me asservato (nosti enim bibliothecam quoque meam domesticam codicibus manuscriptis, iisque selectis, instructam esse) in quo Corrarii opuscula autographa, et secundis ab eo curis expolita sunt. Primum in eo locum tra-

(*a*) *Apud Mascardum*, in-4°.

gœdia obtinet, et ipsa ab auctore, postquam in lucem primum dederat, recensita; atque adeo ab impresso textu, qui primam scriptionem refert, aliter sæpe habet : immo vero est versibus integris tribus deminuta : quorum ad locum in ora codicis scripsit Corrarius : *Hinc postquam edidi, duos versus amovi certa ratione : rogo ut ex aliis exemplaribus amoveantur. Hinc postquam edidi versum amovi.* Jam vero de auctore, juxta ac de editione satis superque constat. Valeat itaque Heerkensius cum Vario suo. Ceterum magna manet Corrario laus ex hac ipsa Tragœdia; major autem ex Satiris sex, latino carmine scriptis, nunquam vero editis, quas præ Tragœdia se probasse, Bembus Cardinalis, Angelo Gabrieli scribens, testatum reliquit (*Lett. vol. II, lib. II, p.* 29). Hæc ad te, Villoisoni dulcissime, jucundos eos de litteris sermones, quos in bibliotheca Marciana quotidie conferre consueramus, in memoriam quodammodo revocans, post diuturnum silentium scribebam. Venetiis, X. Cal. Octob. MDCCLXXXXII. Raptim.

Je crois à présent le procès jugé; je clos donc ici la procédure.

LETTRE

A. M. MILLIN, *sur* CORNEILLE DE PAUW.

Paris, 30 juillet 1799.

Je trouve, mon cher Millin, dans la *Clef du Cabinet*, du 2 de ce mois, une lettre signée Dorsch, datée d'Aix-la-Chapelle, 24 messidor. Je vais la transcrire, et y faire quelques additions.

« Je viens, citoyen, de recevoir de Xanten l'affligeante nouvelle que le célèbre chanoine de Paw (*a*) y est mort le 19 de ce mois, au matin, âgé de 60 ans. Le deuil est répandu dans la commune, qu'il édifia par son exemple.

« On sait qu'il est auteur de différens ouvrages philosophiques fort estimés, entr'autres des *Recherches sur les Américains, les AEgyptiens, les Grecs*.

« Il étoit oncle maternel de l'infortuné *Anacharsis Clootz*. Patriote sage, il aimoit la république en philosophe qui gémit sur les passions humaines, mais ne prétend point à une perfection chimérique. Il a conservé jusqu'à sa

(*a*) Le plus grand nombre des écrivains estropie ainsi ce nom, qui doit s'écrire *de Pauw*.

dernière heure toute sa présence d'esprit, et ne l'a vue s'approcher que comme le dernier terme des douleurs qui ont assiégé les dernières années de sa vie, et qui, seules, l'ont empêché d'accepter dans ces contrées un emploi public, et d'être associé à mes travaux.

« Quoique né dans une caste privilégiée, il n'en eut ni les défauts ni la hauteur : ses principes philosophiques lui avoient attiré la haine des prêtres, mais il sut leur commander le respect par ses vertus.

« J'eus l'avantage de le connoître personnellement, et de conserver avec lui des liaisons assez intimes. Les hommes médiocres ne pouvoient soupçonner tant de génie dans cet homme d'un extérieur si simple; il y brilloit néanmoins comme un sillon d'or dans une roche informe.

« J'invite les écrivains à recueillir les principaux traits de sa vie, pour rendre hommage à un homme que la philosophie et les lettres pleureront long-temps. »

Je partage, avec M. Dorsch, le désir de voir une bonne notice sur la vie et les écrits de *Corneille de Pauw*. Voici, en attendant, quelques renseignemens que j'avois demandés à *Anacharsis Clootz*, et qu'il a écrits de sa main à la tête de mon exemplaire des *Recherches philosophiques sur les Grecs*.

« L'auteur des *Recherches sur les Grecs* n'est point parent de *Corneille de Pauw*, éditeur

d'auteurs grecs (*a*); il se nomme aussi *Corneille*; il demeure dans la province de Clèves, à Xanten ; il est chanoine catholique, apostolique et romain; il n'a pas d'autre bénéfice que son canonicat prussien; il est né à Amsterdam, en 1739; il est originaire hollandais; sa famille a joué un rôle distingué dans l'insurrection du 16me. siècle; il est parent du fameux révolutionnaire *Pauw*, que les Espagnols appeloient *la partie honteuse* de la nation, et que les insurgens appeloient *le membre viril* de l'état.

(*a*) Corneille de Pauw, éditeur d'*Héphestion*, de *Philé*, d'*Anacréon*, d'*Horapollon*, de *Quintus Calaber*, des *Caractères de Théophraste*, des *Lettres d'Aristænète*, de *Phrynichus*, d'*Æschyle*; auteur de quelques autres ouvrages, n'étoit pas *médiocrement savant*, comme l'a dit quelque part un de nos savans les plus illustres, qui lui rendroit aujourd'hui plus de justice; mais il avoit des formes dures, tranchantes; surtout il étoit peu modeste. Sa longue querelle avec *d'Orville* nous a valu, de part et d'autre, de fort bonnes observations critiques. Le célèbre Toup ne partageoit pas le mépris que certains écrivains ont témoigné pour cet auteur. En parlant de sa dispute avec d'Orville sur une épigramme grecque qui concerne *Sapho*, il s'exprime ainsi : *Quoniam autem mentio incidit hujus epigrammatis, de quo plus satis digladiati sunt* VIRI DOCTISSIMI, d'Orvilius (*in* Vanno Critica, *p.* 20, *seqq.*) *et* Pauwius (*in præfat. ad* Aristænetum, *p.* ix *seqq.*)

Arcades ambo
Et cantare pares et respondere parati.
Sed cujus mentem neuter percepit, etc.
Emend. in Suidam, p. II. v. Νυμφίος οἶκος.

« *Corneille de Pauw*, frère de ma mère, fut attiré dans la fertile province de Clèves, à l'occasion du mariage de mon père qui lui fit avoir une prébende à Xanten, ville à cinq lieues des terres où je suis né, et que je ne reverrai qu'après la destruction des Tyrans Borussiens. Qu'on me laisse vivre libre en France, je ne regretterai aucun sacrifice en Allemagne. *Anacharsis Clootz* ne connoît point de lacune entre la liberté et la mort.

VERITAS ATQUE LIBERTAS.

« L'ame républicaine de M. Pauw ne lui ayant pas permis d'accepter les faveurs d'aucun despote, Frédéric II lui offrit en vain une place académique à Berlin, et un siége épiscopal à Breslau. Outre ses Recherches sur les Américains, les Ægyptiens, les Chinois et les Grecs, il est encore auteur de plusieurs dissertations qui se trouvent dans le *Recueil des Antiquaires de Cassel.*

« M. Maas (*a*) est un littérateur allemand, très-philosophe et très-modeste, qui demeure à Clèves; il a publié, si je ne me trompe, quelques ouvrages philologiques. »

(*a*) Il avoit indiqué à M. Pauw une partie des passages grecs qu'il a employés dans son dernier ouvrage; mais il auroit dû, en même temps, lui en donner le sens précis. Il lui auroit épargné plus d'une erreur et plus d'un faux système.

BIBLIOTHECA CRITICA,

Vol. III, pars III. — Amstelodami, apud Petrum *Den Hengst.* 1805. In-8°. de xxxviij et 179 pages.

La seconde partie du troisième volume de cet excellent journal parut en 1790; ainsi quinze ans s'étoient écoulés depuis sa publication, et nous désespérions presque de voir compléter ce volume. Heureusement, à la prière du libraire, M. Wyttenbach s'est déterminé à lui fournir les deux parties qui manquoient encore. Il donne aujourd'hui la troisième, qui sera bientôt suivie de la quatrième. Ce critique, justement célèbre, nous laisse même quelque espérance, bien légère pourtant, qu'il continuera ce journal précieux, pour se délasser de travaux plus importans; mais il ne veut plus s'assujétir à cette division des volumes en quatre parties; chaque livraison qu'il publiera dans la suite formera un volume complet. Faisons des vœux pour qu'aucun obstacle ne s'oppose à l'exécution de ce projet. Nous avons beaucoup de critiques dans toutes les langues et sur toutes les matières; mais nous en connoissons peu qui, comme M. Wyttenbach, apportent à ce travail, si facile lorsqu'on ne veut

qu'amuser son lecteur, mais si difficile lorsqu'on veut l'instruire sans morgue, sans aigreur et sans partialité, des connoissances profondes dans les sujets qu'on traite, une méthode sage dans la discussion, de la sagacité pour découvrir les erreurs qui se sont glissées dans les textes anciens par l'ignorance ou la négligence des copistes, et une vaste érudition pour pouvoir les redresser. Longin, dans un passage qui sert d'épigraphe au livre dont nous rendons compte, remarque fort sagement que la saine crititique est le dernier fruit d'une longue expérience *(a)*.

M. Wyttenbach adresse cette troisième partie à son ancien ami, M. de Bosch (*amico eruditissimo, veterrimo, optimo,*) à qui nous devons la publication de l'élégante traduction de l'Anthologie grecque, par Grotius (*b*), et qui excelle lui-même dans la poésie latine. Dans cette épître dédicatoire, ou plutôt dans cet entretien familier, M. Wyttenbach rappelle à son ami l'époque de leur liaison, en 1771, à Amsterdam, sous les auspices de M. Fonteyn, à qui MM. Valckenaer et Ruhnken l'avoient recommandé. Les détails de leur première entrevue chez ce res-

---

(*a*) Ἡ γὰρ τῶν λόγων κρίσις πολλῆς ἐστὶ πείρας τελευταῖον ἐπιγέννημα. Chap. VI, du Traité du Sublime.

(*b*) J'en ai rendu compte dans le premier volume de ces Mélanges, page 370.

pectable et savant vieillard (*a*), sont racontés avec tant de naturel et de vivacité, que le lecteur croit assister à cette scène intéressante; il croit entendre ces deux jeunes interlocuteurs; il prend parti pour ou contre leurs diverses opinions, et s'intéresse d'autant plus vivement à eux, qu'il connoît la carrière brillante qu'ils ont parcourue depuis cette époque. D'ailleurs ce récit naïf, mêlé de réflexions sages, en même temps qu'il nous amuse et qu'il nous instruit, nous fait concevoir une haute idée du caractère noble et franc de ces illustres amis. Leurs amis communs, morts ou vivans, ne sont point oubliés. M. Wyttenbach paie à chacun le tribut d'éloges ou de regrets qui lui est dû, et l'on sent à chaque ligne que son cœur lui dicte tout ce qu'il écrit, et qu'il a beaucoup de plaisir à l'écrire.

Chaque partie de la *Bibliothéque critique* est divisée en deux sections. Dans la première, on donne une analyse étendue des ouvrages dont l'auteur s'est proposé de rendre compte. Dans la seconde, qui a pour titre : *Relationes breviores*, on trouve une courte notice de quelques autres ouvrages et des nouvelles littéraires. Nous allons indiquer succinctement ce que

---

(*a*) Voyez page 162 et suivantes du deuxième volume de ces Mélanges. Il est mort octogénaire le 8 août 1788.

renferment les deux sections dans cette troisième partie du troisième volume.

M. Wyttenbach annonce dans le premier article le texte, grec-latin, déjà publié à Oxford, de son édition des OEuvres morales de Plutarque, en 5 vol. *in*-4.o et 10 *in*-8.°; le commentaire et les index rempliront trois autres volumes *in*-4.°, par conséquent six *in*-8.o Le premier vient de paroître, le tout auroit même paru depuis long-temps, mais l'auteur n'a point voulu courir une seconde fois le risque de voir son travail égaré ou perdu dans le trajet, quoique court, de la Hollande en Angleterre. On sait que le premier envoi de ces notes resta pendant deux ans et demi enfoui dans un magasin de Hambourg, et que M. Wyttenbach, découragé, n'osoit presque pas poursuivre son travail sur Plutarque. Il a donc pris le sage parti de faire faire une copie, qui restera entre ses mains, de tout ce qu'il enverra à Oxford.

M. Wyttenbach aura rendu aux lettres un service inappréciable, en donnant une nouvelle édition des OEuvres morales de Plutarque, accompagnée d'un commentaire qui en facilite l'intelligence. Ceux qui ont lu les différens traités qui les composent, savent qu'une érudition immense y est semée à pleines mains. L'éditeur est donc obligé, non-seulement de chercher, dans les ouvrages venus jusqu'à nous, les passages que Plutarque cite, ou auxquels il

fait allusion, de les rapprocher, de les comparer, de corriger les uns par les autres, mais encore de deviner pour ainsi dire, d'éclaircir et de redresser, par d'heureuses conjectures, ceux qui appartiennent à des ouvrages que Plutarque avoit sous les yeux, et qui n'existent plus pour nous ; et, certes, personne n'étoit plus en état que M. Wyttenbach de remplir cette pénible, mais glorieuse tâche.

Le second article rend compte d'une dissertation qui a pour titre: *Diatribe de* ARISTOXENO, *Philosopho Peripatetico*, *auctore* GUILIELMO LÉONARDO MAHNE, *Ill. Athenæi Amstelod. cive. Amstelodami, typis Petri den Hengst.* 1793, in-8.o de 219 pages.

Cette dissertation élégante, d'un des disciples de M. Wyttenbach, est composeé de trois chapitres. I. *Vita Aristoxeni.* II. *De scriptis Aristoxeni.* III. *De scriptorum reliquiis.* Son illustre maître, en approuvant le choix de son disciple, conseille aux jeunes littérateurs de prendre pour objet de leurs premiers travaux la vie et les écrits de quelque ancien écrivain, surtout de ceux qui ne sont pas venus jusqu'à nous, et dont il ne nous reste que quelques fragmens. Obligés de lire avec soin les auteurs grecs et latins, ils acquerront une connoissance approfondie de la langue et de l'histoire de ces deux peuples célèbres, et prendront du goût pour l'histoire littéraire, dont l'étude est si importante et si négligée.

Dans le troisième article, on trouve l'analyse de la dissertation sur Panætius, dont nous avons donné un long extrait (*a*).

Dans le quatrième, on examine l'ouvrage suivant, dû, comme les deux précedens, à un disciple de M. Wyttenbach.

Phil. Guil. Van Heusde *specimen criticum in Platonem. Accedit* D. Wyttenbachii *Epistola ad auctorem. Item collationes codicum manuscr. Platonis, cum a* D. Ruhnkenio *confectæ, tum aliæ. Lugduni Batavorum, typis Honkoopianis*, 1803, *in*-8.° de 172 pages.

M. Van Heusde est cet heureux disciple de M. Wyttenbach, chargé de rédiger les notes laissées par Ruhnken sur les scholies de Platon, dont nous avons aussi donné un long extrait (*b*). Ce *specimem criticum*, que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, nous a fait vivement applaudir au choix que MM. les curateurs de l'université de Leyde ont fait de M. Van Heusde. Nourri de la lecture de Platon, encouragé, dirigé par M. Wyttenbach, il peut non-seulement rédiger et suppléer le travail de Ruhnken, mais encore nous donner une bonne édition des œuvres de ce philosophe, qui a mérité le surnom de *Divin*, par l'élégance continue de

(*a*) Tom. I, pag. 336 de ces Mélanges.
(*b*) Tom. II, pag. 441.

son style et le sublime de ses pensées. M. Wyttenbach nous écrivoit, le 22 juillet 1805 : *Futurus, ut speramus, Platonis sospitator,* Philippus Guil. van Heusde, *quem Parisiis vidisti, edito specimine Platonico profectus suos eruditis valde probavit.* Tous ceux qui liront ce *specimen criticum in Platonem*, seront de l'avis de M. Wyttenbach.

Dans le cinquième article, le savant professeur de Leyde rend compte de l'ouvrage suivant :

Iani ottonis Sluiter *Lectiones Andocideæ. Interjectæ sunt Lud. Gasp. Valckenarii ineditæ et Io. Luzaci in Andocidem animadversiones: item nonnulla ex codicibus manusc. excerpta. Lugd. Bat. apud Haak et socios,* 1804, in-8.° de xx et 288 pages.

M. Wyttenbach examine encore ici l'essai d'un de ses anciens disciples, et il apporte à cet examen la sévérité dont un maître zélé doit user envers un disciple, qui, comme M. Sluiter, donnoit à vingt ans des espérances qu'il réalisera sans doute. Cet article, très-soigné, plein de conseils salutaires et de réflexions judicieuses, mérite d'être lu avec attention.

On a vu par le titre de l'ouvrage de M. Sluiter qu'on y trouve des remarques inédites de Valckenaer. En effet, l'auteur nous donne, page 17, la réfutation que ce célèbre critique avoit faite de l'opinion de Taylor sur la harangue contre

Alcibiade, généralement attribuée à Andocide, et que ce savant anglais prétendoit être de Phœax; mais il ajoute, en forme d'épilogue: *Hæc a summo Valckenario in Adversariorum libros relata fuerunt æstate anni* 1756 *ad finem vergente; quæ si quis comparet cum* Historia critica Oratorum Græcorum *duodecim post annos a Clar. Ruhnkenio edita (cum verba, quibus uterque pariter utitur, in istis Adversariis reperiantur) facile animadvertet, plura eorum, quæ a Valckenario acceperat, in suos usus a Ruhnkenio, probante illo, fuisse conversa.*

Cette assertion hasardée contre un homme célèbre a scandalisé, comme on le pense bien, M. Wyttenbach; aussi s'écrie-t-il, dans son indignation: *Hæc dolemus Sluitero excidisse, in quibus et modestiam ejus et judicium desideramus. Quid aliud est mortuorum magnorumque famæ virorum labem adspergere, si hoc non est? Perniciosus mos: et mature cavendus in juventute ab iis, quos ipsa sibi studiorum auspices elegerit. Tales suspiciones ex adversariis venari et promere, minutæ invidiolæ speciem habet. Nam quod verbis quibusdam in eodem argumento* uterque pariter utitur, *id vero arguere, est sane parum acuti, nec ad criticam conjecturam exercitati. Itane Ruhnkenius illa levitate erat et doctrinæ penuriâ ut res et verba Valckenario sublegeret? Ruhnke-*

nium si minus ipse cognovit, poterat ex utroque suo in litteris doctore audire quantus vir fuisset, quantumque uterque illi deberet.

La leçon est un peu forte, il en faut convenir; mais M. Sluiter avoit d'autant plus de tort de se permettre cette assertion peu décente, que Ruhnken lui-même, après avoir répondu victorieusement à Taylor, s'exprime ainsi, pag. LVII de son Histoire critique des Orateurs grecs, mise à la tête de son édition de *Rutilius Lupus*. Leyde 1768, *in* 8°. *Huc accedit consensus viri præstantissimi et collegæ conjunctissimi, L. C. Valckenarii, qui Taylorianas rationes iisdem, quibus nos, argumentis in adversariis suis oppugnarat.* Il suit de cette déclaration, faite du vivant de Valckenaer, que ces deux illustres critiques combattoient le système de Taylor avec les mêmes armes, et qu'ils s'étoient mutuellement communiqué leur travail; mais il ne s'ensuit pas que Ruhnken se soit approprié celui que son ami avoit déjà fait sur cette matière, et qu'il avoit consigné dans ses *Adversaria*. Ils étoient tous les deux assez riches de leurs propres fonds, et si l'un avoit emprunté quelque chose de l'autre, il l'auroit déclaré hautement. On peut appliquer à Ruhnken ce que, dans l'excellente dissertation sur Longin, il dit lui-même de cet habile rhéteur qu'on accusoit d'avoir mis à contribution Denys d'Halicar-

nasse : *Non tali siccitate arescebat ut ingenium alienis fontibus rigaret.*

Quant à cette remarque plus qu'imprudente de M. Sluiter, que nous avons déjà citée : *Cum verba, quibus uterque utitur, in istis Adversariis reperiantur*, on peut répondre à ce jeune critique, qu'il avoue lui-même, page 17, que son nouveau maître, M. Luzac (*a*), ne lui a communiqué, qu'après l'avoir retouché, ce morceau de Valckenaer : *Obtulit autem mihi Adversariorum istorum particulam, cum Ruhnkenio olim communicatam, quam ut præfatus sum, inter pauca Valckenaeriana, habet Præceptor optimus* Joannes Luzac, *eamque* in aliquem ordinem redactam atque hic aut illic stilo expolitam *in usus meos descripsit.* Ainsi le lecteur ne peut pas juger de cette parité dans les expressions des deux auteurs, puisqu'il n'a pas sous les yeux le texte pur et original de Valckenaer. Du reste, nous devons savoir gré à M. Sluiter de nous avoir donné ce morceau précieux de critique, qui réfute complétement l'opinion de Taylor.

Dans le sixième et dernier article de la première section, M. Wyttenbach rend un compte avantageux de la Lettre critique de M. Bast à M. Boissonade.

(*a*) Le professeur Luzac, savant d'un mérite peu commun, fut l'une des infortunées victimes qui périrent dans l'affreuse catastrophe de Leyde, le 12 janvier 1807.

Passons à présent aux *Relationes breviores*, qui composent la seconde section. M. Wyttenbach, jette d'abord quelques fleurs sur la tombe des amis que les lettres et lui ont perdus. A leur tête est M. de Villoison, dont il fait un éloge touchant. Il l'avoit connu à Paris, il y a une trentaine d'années, ainsi que MM. Larcher et de Sainte Croix, et il n'a pas oublié l'accueil gracieux que lui firent ces trois savans, dont le second heureusement nous reste pour le bien des lettres et pour la consolation de ses amis. Il trouva dans leur société tout ce qui peut la rendre agréable, une érudition profonde qui rendoit leurs entretiens toujours intéressans, de la gaîté, de la modestie, et surtout l'honnêteté et la bonté. Attaqué d'une maladie grave, il fut mis, par M. de Villoison, entre les mains du docteur Lorry, qui cultivoit avec un égal succès son art et les lettres, et qui le traita, non comme un malade ordinaire, mais comme un confrère en littérature. M. Wyttenbach se rappelle avec plaisir ces bons offices auxquels l'urbanité française donnoit un nouveau prix. Il en parle avec intérêt, et dit encore de nous ce que, dans Platon, le Lacédémonien Mégille dit des Athéniens : *Que ceux qui sont bons le sont éminemment* (a). Il loue Villoison de son empressement et de son zèle à rendre aux savans étran-

(a) ὡς ὅσοι τῶν Ἀθηναίων εἰσὶν ἀγαθοὶ, διαφερόντως εἰσὶ τοιοῦτοι. Leg. I, pag. 572, C.

gers qui venoient à Paris, tous les services qui étoient en son pouvoir. Nous ajouterons qu'il étoit également obligeant pour ses compatriotes. Cultiver les lettres, surtout les lettres grecques, étoit auprès de lui la meilleure recommandation. Ses conseils, sa vaste érudition, sa riche bibliothéque étoient toujours à la disposition de l'homme de lettres dans lequel il reconnoissoit un talent réel. Nous l'avons bien connu, et nous pouvons assurer qu'il fut dans tous les temps un excellent ami. (*a*)

Après la notice sur Villoison, M. Wyttenbach en donne une courte sur van Santen, mort, comme le premier, dans la maturité de l'âge, à 53 ans, le 10 avril 1798. Poëte latin élégant, il nous préparoit une édition de Catulle pour laquelle il avoit rassemblé des matériaux immenses en éditions, en collations de manuscrits, etc. L'impression de son *Terentianus Maurus* étoit déja bien avancée, puisque quelque temps avant sa mort il nous en avoit déjà envoyé une partie qui remplit plus de 200 pages in 4°. Nous apprenons avec plaisir, qu'en mourant il a chargé un ami de terminer ce précieux travail.

M. Wyttenbach nomme ensuite honorablement trois personnes qui lui furent également chères, Ruhnken, Schultens et Nieuwland; mais il renvoie le lecteur à l'éloge qu'il a fait

(*a*) Voy. la Notice sur ce savant à la tête de ce volume.

de ces trois savans dans la Vie du premier, dont nous recommandons la lecture aux jeunes gens qui veulent faire des progrès rapides dans leurs études (*a*).

La nouvelle édition de l'*Examen des Historiens d'Alexandre*, par M. de Sainte Croix, et celle de la *Traduction d'Hérodote*, par M. Larcher, fournissent à M. Wyttenbach l'occasion de rendre une justice éclatante à ces deux ouvrages importans, le plus bel héritage que puissent laisser à la postérité leurs savans auteurs, et le plus beau titre de leur gloire littéraire.

En annonçant la huitième partie de l'*Onomasticum litterarium* de M. Saxe, publiée en 1804, M. Wyttenbach paie à ce vénérable nonagénaire le tribut d'éloges qui lui est dû, et il relève deux erreurs qui s'étoient glissées dans ce volume. M. Saxe dit, par exemple, page 314, que M. Jean Luzac hérita des papiers de Valckenaer, et la vérité est que tous les papiers et les manuscrits de ce célèbre critique sont encore entre les mains de ses héritiers, qui ont vendu seulement à M. Luzac les livres enrichis de notes marginales.

Une nouvelle très-intéressante pour les lettres, c'est que la belle Bibliothéque bodléienne d'Oxford est aujourd'hui en possession des ma-

(*a*) Vita Davidis Ruhnkenii, auctore Dan. Wyttenbachio, Lugd.-Bat. Honkoop, etc., 1799, in-8° de 295 p.

nuscrits de Jacques-Philippe d'Orville, enfouis depuis un demi-siècle dans un coin de l'Angleterre, et sur lesquels on avoit de vives inquiétudes. Heureusement M. Banks, que nous avons eu le plaisir de connoître à Paris il y a quelques années, élève de M. Porson, l'un des plus célèbres hellénistes de l'Angleterre, et marchant dignement sur les traces de son illustre maître (*a*), les a achetés du petit-fils de d'Orville et cédés aux curateurs de la Bibliothéque bodléienne. Cette acquisition est d'autant plus importante, que d'Orville jouissant d'une grande fortune, et ayant visité les principales bibliothéques de l'Europe, avoit fait faire de nombreuses collations de manuscrits. Il a dû laisser d'ailleurs beaucoup de notes sur différens auteurs grecs et latins, et l'on craignoit avec raison que cette riche collection ne fût quelque jour ou perdue, ou égarée, ou dispersée. Les savans apprendront encore avec plaisir que M. Wyttenbach prépare une édition des lettres latines de Ruhnken. Il invite ceux qui en auroient entre les mains, à vouloir bien les lui communiquer.

La quatrième et dernière partie de ce troisième volume a été publiée en 1808, chez le même libraire, *in*-8.° de LXXIV et 224 pages. La préface, adressée à M. van Lynden, curateur de l'Académie de Franeker, roule sur la

(*a*) Richard Porson, né en 1759, est mort en 1808, dans la 49e année de son âge.

philosophie de Kant. Viennent ensuite, 1.° les *Curæ Posteriores, retractandis prioribus partibus.* Le savant critique revient sur ses pas; il jette un dernier coup-d'œil sur les parties précédentes. Il y fait des additions, des corrections, et chemin faisant, il porte ce que les érudits appellent *medicam manum* sur des passages d'autres auteurs. C'est un travail qu'il faut avoir sous les yeux, lorsqu'on consulte les parties précédentes; 2.° les *Relationes Breviores*, c'est-à-dire, de courtes notices des ouvrages principaux qui ont paru depuis la 3ᵉ partie. L'ouvrage entier est un recueil qui doit se trouver dans la bibliothéque de tous les Philologues.

Davidis Ruhnkenii Opuscula Oratoria, Philogica, Critica, nunc primum conjunctim edita. Lugduni Batavorum. Luchtmans. 1807, in-8.°, de XII et 347 pages. M. W. saisit cette occasion, 1.° pour renouveler la prière qu'il avoit faite aux savans à qui Ruhnken avoit écrit, de lui communiquer ses lettres, parce qu'il se propose d'en publier le Recueil. *Nos adfirmare non veremur,* ajoute M. W. *has epistolas quamvis plerumque familiariter festinanterque scriptas, tamen eamdem quam cætera ejusdem scripta, puritatem, perspicuitatem, urbanitatemque referre, ac dignas esse, quæ Mureti, Manutii et ipsius Ciceronis epistolis comparentur.* 2.° Pour redemander (voyez la 3ᵉ. partie, page 175), le volume des Morales

de Plutarque, de l'édition *in-fol.*, sur lequel Ruhnken avoit fait des notes qu'il avoit promis de communiquer à M. W., et qui ne s'est point trouvé dans sa bibliothéque, après sa mort. Cette bibliothéque fait aujourd'hui partie de celle de Leyde. 3.° Pour avertir les savans étrangers, qui, méditant quelque ouvrage, s'adressent à lui pour avoir la collation des manuscrits de la riche bibliothéque de Leyde, ou tout autre secours, puisé dans cette bibliothéque, que ses occupations ne lui permettent pas ce genre de travail; qu'il faut qu'ils aillent eux-mêmes à Leyde, ou bien qu'ils chargent de cette besogne quelqu'un qui soit en état de la faire. Mais M. W. fait observer que ce *quelqu'un* n'est pas facile à trouver, et il en donne pour raison, que les littérateurs hollandais uniquement occupés de leurs propres ouvrages, croient n'avoir pas assez de loisir pour s'occuper d'ouvrages étrangers. *Ita enim homines nostri litterati suarum rerum satagere solent, ut ad alienum opus agendum nil sibi otii relictum putent.* 4°. Enfin, pour payer un tribut de reconnoissance à cinq personnes que M. W. a eu le malheur de perdre pendant l'intervalle de la 3.e à la 4.e partie. Son respectable père, qui avoit veillé si soigneusement à l'éducation de son fils; le précepteur instruit qu'il lui avoit donné, Jacques Jager, et deux amis auxquels M. W. étoit fort attaché, *Christianus Bangius*, et *Hen-*

ricus Hona. Ce dernier qui devoit nous donner une édition de Phrynichus, est mort le 11 mai 1806, à l'âge de vingt-trois ans; et enfin le célèbre auteur de l'*Onomasticon*, Saxe, mort nonagénaire, la même année que le précédent.

Les autres ouvrages dont M. W. rend compte dans ces *Relationes Breviores* sont:

Pauli Ernesti Jablonskii opuscula, etc. (Tomus II. Lug. Bat. Honkoop, 1806, *in*-8.° de 494 pages).

Hugonis Grotii Epistolæ ineditæ, etc. Harlemi. Loosjes. 1806, *in*-8.° de 278 pages.

Philostrati Heroica. Ad fidem manuscriptorum IX recensuit, Scholia græca, adnotationesque suas addidit J. Fr. Boissonade. Parisiis. Delance. 1806, *in*-8.° de 665 pages.

Ἐκλογαὶ ἱστορικαὶ, *Selecta Principum Historicorum*, etc. Amstelodami. Hengst. 1808, *in*-8.°, C'est la deuxième édition considérablement augmentée de l'excellente Chrestomathie des Historiens grecs, donnée par M. Wyttenbach, en 1794.

Vita Davidis Ruhnkenii, auctore Daniele Wyttenbachio. Lugd. Bat. 1799, *in*-8.° de 295 pages. Le but principal de l'auteur, dans cette courte notice d'un ouvrage que tout le monde a lu avec le plus grand plaisir, est de corriger quelques fautes qui s'y étoient glissées, et d'y faire quelques additions.

Petri Hofmanni Peerlkamp, vitæ aliquot

Batavorum. Harlemi. Loosjes. 1806, *in-8.°* de 77 pages.

Epicrisis Censurarum Bibliothecæ Criticæ, vol. III, part. III. Auctore G. L. Mahnio, etc. *Trajecti ad Rhenum.* Altheer. 1808, *in-8.°* de 104 pages, non compris 24 pages extraites des journaux hollandais auxquels M. Mahne répond.

Enfin, cette 12.° partie est terminée par cinq tables, dressées pour les 12 parties.

I. *Index Communis Auctorum quorum editiones et scripta recensentur in 12 partibus*, etc.

II. *Auctorum veterum et recentiorum qui notantur, vindicantur, emendantur, illustrantur.*

III. *Historicus, Geographicus , auctorum, rerum, hominum, argumentorum.*

IV. *Grammaticus orationis latinæ.*

V. *Grammaticus orationis Græcæ.*

Depuis la publication de cette 12°. partie, qui complète le 3.° volume, M. Wyttenbach a publié un ouvrage qui sert de suite à la *Bibliotheca Critica*, et dont le titre est Φιλομαθίας τὰ σποράδην. *Miscellanea Doctrinæ.* La 1re partie a paru à Amsterdam chez Hengst, 1809, in-8°. et la seconde en 1811. Dans le 4.° volume de ces Mélanges, je reviendrai sur cette suite, qui n'est pas moins intéressante que la *Bibliotheca Critica.*

BAISERS
ET ELÉGIES DE JEAN SECOND,

Avec le texte latin, accompagné de plusieurs morceaux de Théocrite et d'Anacréon, de Guarini et du Tasse, *traduits en vers français, suivis de quelques Baisers inédits;* par P. F. Tissot. Paris, Fain, *in*-12, de XXXII, et 195 pages.

M. Tissot s'étoit fait avantageusement connoître en l'an VIII, par une traduction élégante, en vers français, des Églogues de Virgile, de plusieurs morceaux de Théocrite, Bion, Moschus, et de l'Épisode de Nisus et d'Euryale (*a*). Depuis cette époque, l'auteur, docile aux conseils de l'amitié, plein de zèle et de goût, n'a cessé de travailler à perfectionner un talent qui s'étoit annoncé sous d'heureux auspices, et cette nouvelle production est une preuve que ses loisirs ont été utilement employés.

Dans sa préface, sagement écrite, M. Tissot rend hommage aux Muses Hollandaises, toujours fidèles à la poésie latine, qu'elles ne cessent de cultiver avec succès. La Hollande, cette patrie des bonnes lettres, renferme encore dans son sein des Poëtes Latins distingués, parmi lesquels je me contenterai de nommer MM. Jé-

(*a*) La seconde édition à laquelle l'Institut a cru devoir accorder l'un des prix décennaux, a paru en 1808.

rôme de Bosch (*a*), Hœuft, Van Kooten et le savant président du Consistoire de Paris, M. Marron, qui a mis à la tête du volume dont nous rendons compte, huit vers latins très-élégans.

M. Tissot a recueilli le peu que nous savons sur la personne de Jean Second. Il naquit à la Haye, le 14 novembre 1511. Son nom de famille étoit Everard, et l'on ignore le motif qui lui fit adopter celui de *Secundus*. Il voyagea en Espagne, où il fut secrétaire du cardinal *Tavere*, archevêque de Tolède. Charles-Quint le prit en amitié, l'attacha à sa personne, et l'emmena avec lui dans son expédition contre Tunis ; mais sa mauvaise santé l'obligea de retourner dans sa patrie. Il mourut à Tournai le 8 octobre 1536, âgé de vingt-quatre ans dix mois dix jours. La nature l'avoit doué de plus d'un talent: il étoit orateur, peintre, sculpteur et poëte; il a laissé beaucoup de poésies latines, des Élégies, des Odes, des *Silves*, des Epigrammes, mais il est particulièrement connu par ses *Baisers*, genre de composition gracieux, mais qui demande une main habile, qui sache écarter la monotonie presqu'inséparable d'un pareil sujet. Il est en effet bien difficile de traiter, dans une suite de petits poëmes, une matière qui semble épuisée dès le premier; d'offrir à chaque instant des images toujours riantes et

(*a*) Les muses latines et la saine littérature viennent de le perdre.

toujours nouvelles, en évitant la fadeur et l'afféterie. Il faut, pour chanter dignement le Baiser, une imagination vive et flexible, une ame ardente et un sang jeune qui bouillonne dans les veines, et que l'abus des plaisirs n'ait pas encore attiédi. La réunion de ces heureuses qualités produit ce que nous appelons *la Fièvre d'Amour*, et cette fièvre est très-salutaire au chantre du Baiser; elle échauffe sa Muse et l'empêche de refroidir le lecteur. Jean Second réunissoit ces heureuses qualités lorsqu'il écrivit; aussi a-t-il laissé bien loin derrière lui ses imitateurs. Cependant il n'a pas toujours su éviter les écueils que je viens de signaler, la monotonie et le style maniéré. Son traducteur lui reproche encore de manquer quelquefois de chaleur et d'ame; *des Baisers froids*, dit-il, *ne se pardonnent guère*. Le traducteur a raison, et il fait un assez joli vers en croyant écrire une ligne de prose; mais c'est une de ces distractions qu'on pardonne facilement aux poëtes lorsqu'elles ne sont pas trop fréquentes. On est moins indulgent lorsqu'ils nous donnent de la prose pour des vers. Jean Second fut malheureux en amour, ou bien il a feint de l'avoir été. J'adopterois volontiers cette dernière opinion : il avoit appris de ses maîtres en galanterie et en poésie, Tibulle et Properce, qu'un poëte érotique a toujours bonne grace à se plaindre. C'est aux femmes surtout qu'il

cherche à plaire; et une teinte de mélancolie, jetée sur ses amours, un peu même de désespoir le rendent plus intéressant auprès d'elles: on le plaint, et de la commisération à la consolation, le pas est très-glissant.

Obligé de me borner dans les citations, je choisirai le premier et le troisième Baiser; l'un appartient au poëte, et l'autre à l'amant.

BASIUM PRIMUM.

Cum Venus Ascanium super alta Cythera tulisset,
    Sopitum teneris imposuit violis;
Albarum nimbos circumfuditque rosarum,
    Et totum liquido sparsit odore locum.
Mox veteres animo revocavit Adonidis ignes,
    Notus et irrepsit ima per ossa calor.
O! quoties voluit circumdare colla nepotis!
    O! quoties talis, dixit, Adonis erat!
Sed, placidam pueri metuens turbare quietem,
    Fixit vicinis basia mille rosis.
Ecce calent illæ, cupidæque per ora Diones
    Aura, susurranti flamine, lenta subit.
Quotque rosas tetigit, tot basia nata repente
    Gaudia reddebant multiplicata Deæ.
At Cytherea, natans niveis per nubila cycnis,
    Ingentis terræ cœpit obire globum.
Triptolemique modo fecundis oscula glebis
    Sparsit, et ignotos ter dedit ore sonos.
Inde seges felix nata est mortalibus ægris:
    Inde medela meis unica nata malis.
Salvete æternum, misera moderamina flammæ,
    Humida de gelidis basia nata rosis.
En ego sum, vestri quo vate canentur honores,

Nota Medusæi dum jnga montis erunt,
Et memor Æneadum stirpisque disertus amatæ,
Mollia Romulidum verba loquetur amor.

Le sommeil, sur Ascagne, épanchoit ses pavots;
Vénus le voit, l'enlève, et volant à Paphos,
Sans réveiller l'enfant, à l'ombre le dépose.
Une forêt de fleurs l'environne, et la rose,
Qni, vierge encor, du lis surpassoit la blancheur,
Mêle aux parfums des airs une suave odeur.
Le beau Troyen, couché sous ce nouvel ombrage,
Rappelle à la Déesse nue bien chère image,
L'image d'Adonis : ce touchant souvenir
Réveille dans son cœur la flamme dn désir.
Voilà mon Adonis; oui, c'est lui, disoit-elle.
Vingt fois pour l'embrasser se pencha l'immortelle;
Mais, troubler le repos d'Ascagne ou d'Adonis !...
Ouvertes par l'amour, les lèvres de Cypris
S'égarent sur les fleurs qu'elle avoit fait éclore;
Au feu de ses baisers la rose se colore;
Zéphyre unit son souffle à leur douce chaleur,
Et caresse à la fois la Déesse et la fleur.

De blanche qu'elle étoit, la rose purpurine
Frémit sous le toucher de la bouche divine,
La cherche avec amour, et sensible aux désirs,
Rend baisers pour baisers, et plaisirs pour plaisirs.
Cependant sur un char, qui semble avoir des ailes,
Dans le vague des cieux, de blanches tourterelles
Font voler la Déesse autour de l'Univers.
Sa bouche a murmuré quelques mots dans les airs;
Du peuple des oiseaux les brûlantes tendresses
Déja par le baiser préludent aux caresses.

Baume de nos chagrins, charme de nos douleurs,
Salut, tendres baisers, baisers enfans des fleurs,

Et de l'heureuse erreur des lèvres d'une amante !
Voici votre poëte, il vous aime, il vous chante.
Vous vivrez dans ses vers tant que le double mont
Sur l'antique Phocide élèvera son front,
Tant qu'on verra l'Amour inspirer au génie
Les chants harmonieux de la molle Ausonie.

M. Tissot nous avertit, dans sa préface, *qu'il ne s'est pas refusé la liberté d'ajouter une pensée qui lui a paru heureuse ou agréable, bien moins encore la faculté de remplacer ce qui choquoit la raison ou la vérité.* Ces licences sont très-permises aux traducteurs en vers. Horace a dit depuis long-temps :

Pictoribus atque poetis,
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas;
Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.

Celles qu'a prises M. Tissot sont souvent heureuses. Le lecteur a dû remarquer, dans la pièce que je viens de citer, quelques vers charmans qui appartiennent au traducteur; ceux-ci, par exemple :

Qui, vierge encor, du lis surpassoit la blancheur,....

Ouvertes par l'Amour, les lèvres de Cypris
S'égarent sur les fleurs qu'elle avoit fait éclore;
Au feu de ses baisers la rose se colore;

et quelques autres; mais, comme ses confrères, il abuse par fois de ce privilége, et se substitue au poëte latin dans des endroits où celui-ci n'avoit aucun besoin de *substitut.* Dès les pre-

miers vers du Baiser que nous venons de lire, on regrette que le traducteur ne se soit pas tenu plus près de l'original, et qu'il ait négligé quelques images pleines de grace; par exemple, ces vers élégans

> Sopitum teneris imposuit violis;
> Albarum nimbos circumfuditque rosarum,
> Et totum liquido sparsit odore locum;

sont foiblement rendus par ceux-ci:

> Sans réveiller l'enfant à l'ombre le dépose:
> Une forêt de fleurs l'environne, et la rose
> Qui, vierge encor, du lis surpassoit la blancheur,
> Mêle au parfum des airs une suave odeur.

C'est une imitation plutôt qu'une traduction; *une forêt de fleurs* me paroît d'ailleurs une expression impropre.

Plus loin (vers 11, 18), le traducteur a presque abandonné son original. Il donne, dans une note, la traduction en prose de ce morceau, et il ajoute:

« Ces pensées n'étoient pas plus difficiles à rendre en vers que d'autres; mais elles n'offroient pas toutes un sens clair et raisonnable: je me suis cru permis de substituer des idées également prises dans le sujet, et d'ajouter quelques traits au gracieux tableau de Jean Second ». Je doute que cette excuse soit bien reçue de la plus grande partie des lecteurs; ils penseront avec moi qu'il est permis seulement

de s'éloigner de son texte lorsqu'il présente un sens ridicule, ou lorsqu'il est absolument impossible de le rendre, et ce n'est ici ni l'un ni l'autre cas. J'invite donc le traducteur à s'armer de courage et à retoucher ce petit poëme.

Le troisième Baiser est court et gracieux.

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella;
  Libasti labris mox mea labra tuis.
Inde, velut presso qui territus angue resultat,
  Ora repente meo vellis ab ore procul.
Non hoc suaviolum dare, lux mea, sed dare tantum
  Est desiderium flebile suavioli.

Donne, donne un baiser, fille aimable et naïve!
Tes lèvres sur ma bouche aussitôt ont volé;
Mais, comme un foible enfant, par la frayeur troublé,
Tu retires soudain ta lèvre fugitive.
Ce n'est pas là donner le baiser du plaisir;
C'est laisser un regret, et donner un désir.

M. Tissot, dans sa préface, paroît faire peu de cas des diminutifs. « Des amis, dit-il, de la charmante latinité de Jean Second, regretteront peut-être ces diminutifs qu'il a employés à l'exemple de son maître. Notre langue n'a point cette richesse, ou le petit nombre de diminutifs qu'elle possède sont tombés en désuétude, moins parce qu'ils sont vieux, que parce qu'ils n'ont pas été créés par un goût sûr et des oreilles sensibles aux charmes de l'euphonie. Mais quand cette ressource m'auroit été offerte, j'avoue que j'en aurois encore usé

avec sobriété. Tous ces petits mots donnent de l'afféterie au style. Qu'un amant qui plaisante avec sa maîtresse, lui prodigue les plus jolis noms, invente, pour elle, dans le commerce intime, des expressions enfantines et gracieuses, ce badinage est aimable, et peut plaire à celle qui en est l'objet; mais quand on peint la passion, ses plaisirs, ses transports, il faut du naturel, des images, de la chaleur, de l'ame enfin. A mon sens, les diminutifs entrent peu dans le dictionnaire de l'amour. Ce n'est pas à ces gentillesses, dont il s'est servi avec tant de goût, que Catulle doit le titre de grand poëte. »

Non, sans doute, ce n'est point aux diminutifs qu'il doit ce titre; mais ils donnent de la grace à tous les vers où il les emploie; ôtez-les, par exemple, de ceux-ci :

. . . Me ex *versiculis* meis putastis,
Quod sint *molliculi*, parum pudicum.
. . . .
. . . Puella *tenenullo* delicatior hædo.
. . . .
O qui *flosculus* es juventiorum.

Otez, dis-je, les diminutifs de ces vers, et voyez s'ils auront la même élégance et la même précision. Notre langue, il est vrai, est très-pauvre en ce genre, et c'est tant pis pour elle : le peu de diminutifs qui nous restent, fait sentir le besoin d'en avoir davantage. Les langues grecque, latine, italienne et espagnole, qui sont

au contraire très-riches en diminutifs, en tirent un très-grand parti; et sans aller chercher des exemples loin de nous, voyez quelle grace ils ont dans le languedocien, plus harmonieux, peut-être, et plus doux que l'italien. Il me semble encore que M. Tissot se trompe lorsqu'il avance que *les diminutifs entrent peu dans le dictionnaire de l'amour.* C'est ce dictionnaire, au contraire, qui s'en empare presque exclusivement, et la raison en est simple. Les diminutifs, dans le langage amoureux, étant créés, non pour atténuer la force de l'expression, mais pour l'adoucir, lui donner plus de mignardise, et la rendre par conséquent plus touchante, l'usage en doit être très-fréquent, et il l'est en effet.

A la suite des Baisers on trouve la traduction de quatre Elégies, de deux Epîtres et de deux autres petites pièces de Jean Second. Tous ces morceaux sont traités avec soin et se font lire avec plaisir.

Jusqu'ici le texte a toujours accompagné la traduction, et je crois que tous les traducteurs devroient suivre cette sage méthode. Elle a le double avantage de fournir à l'homme instruit le plaisir de comparer les tournures, les richesses, le caractère des deux langues, et d'obliger le traducteur à faire tous ses efforts pour ne pas rester trop au-dessous de l'original. Je regrette que M. Tissot n'ait pas joint le texte de

Guarini au morceau du *Pastor fido*, qu'il a traduit; il est pris de la première scène du second acte, et commence au 59e. vers :

> Nella bells stagion, ch' 'l dì s'avanza
> Sovra la notte, etc.

Voltaire se souvenoit de cette expression heureuse de Guarini, et il l'a rendue avec sa grâce ordinaire :

> C'étoit le temps de la saison brillante,
> Quand le soleil, aux bornes de son cours,
> Prend sur les nuits pour ajouter aux jours.

M. Tissot a lutté avec courage et avec succès contre Guarini et Voltaire, dans ces vers élégans :

> C'étoit dans la saison riante et fortunée,
> Quand les feux du soleil, rajeunissant l'année,
> Reprennent à la nuit ce qu'ils rendent au jour.

Il y a quelques négligences dans ce long morceau du *Pastor fido;* mais le traducteur avoit plus d'une difficulté à vaincre, d'abord le génie de la langue italienne, beaucoup plus flexible que la nôtre, ensuite les nombreux *concetti* qui s'y trouvent. Il falloit beaucoup d'adresse pour faire disparoître ces derniers, en conservant le fond de la pensée. Myrtille dit à Ergaste :

> Su queste labbra, Ergasto,
> Tutta s'en venne al' hor l'anima mia :
> E la mia vita, chiusa
> In così breve spatio,
> Non era altro ch' un bacio.

« Sur ces lèvres, Ergaste, mon ame vint alors, toute entière, et *ma vie, renfermée dans un aussi petit espace, n'étoit autre chose qu'un baiser.* » Autant les deux premiers vers sont gracieux et naturels, autant les autres le sont peu. Le traducteur s'est tiré comme il a pu de ce froid entortillage; et s'il laisse encore quelque chose à désirer, il faut lui tenir compte de ses efforts.

Tous mes esprits, pressés d'un amoureux désir,
Volèrent sur ma bouche, au signal du plaisir;
Avec eux égarée, il sembloit que mon âme
S'exhaloit toute entière en un baiser de flamme.

Guarini avoit sans doute puisé l'idée des deux premiers vers dans cette épigramme de Platon: « Lorsque ma bouche se colloit sur celle d'Agathon, mon ame venoit sur mes lèvres, souffrante, et prête à s'envoler vers la sienne (*a*) ».

La vingt-septième Idylle de Théocrite, que quelques critiques attribuent à Moschus, est un entretien galant, et même un peu leste, entre

---

(*a*) Πλάτωνος εἰς Ἀγάθωνα, τὸν μαθητὴν αὐτοῦ.
Τὴν ψυχὴν, Ἀγάθωνα φιλῶν, ἐπὶ χείλεσιν ἔσχον·
Ἦλθε γὰρ ἡ τλήμων ὡς διαβησομένη.
Sensi animam in labris, Agathoni suavia dum do.
Nam transire volens venerat huc misera.
GROTIUS.

Planude n'avoit point mis cette épigramme dans sa collection, quoiqu'il l'eût trouvée dans celle de Constantin Cephalas, qu'il semble avoir pris plaisir à dénaturer; mais

un gardien de bœufs et une jeune fille : elle n'étoit pas facile à rendre en français, parce que le dialogue est vif, pressé, les vers tombant presque toujours un à un, et que quelques expressions trop fidèlement traduites effaroucheroient des oreilles françaises.

Longepierre, Poinsinet de Sivry, Chabanon, ont traduit aussi cette Idylle en vers français; mais M. Tissot a été beaucoup plus heureux. Je traduirai littéralement quelques vers du commencement, afin que le lecteur puisse connoître jusqu'à quel point la difficulté a été vaincue ou éludée.

La jeune Fille. Pâris, autre gardien de bœufs, enleva la prudente Hélène.

Daphnis. La véritable Hélène est celle qui me baise, moi qui garde aussi des bœufs.

La jeune Fille. N'en sois pas si fier, petit Satyre; on dit que le baiser est vide.

Daphnis. Dans ces baisers *que tu appelles* vides, on éprouve cependant un plaisir fort doux.

Aulugelle, liv. XIX, ch. XI; et Diogène-Laerce, dans la vie de Platon, nous l'avoient conservée. Fontenelle l'a traduite d'une manière très-délicate dans le dialogue entre Platon et Marguerite d'Ecosse.

Lorsqu'Agathis, par un baiser de flâme,
Consent à me payer des maux que j'ai sentis,
Sur mes lèvres soudain je sens venir mon âme,
Qui veut passer sur celles d'Agathis.

La jeune Fille. Je lave ma bouche et je crache ton baiser (*a*).

Daphnis. Tu laves tes lèvres? donne, que je les baise encore.

La jeune Fille. Il est beau à toi de baiser des génisses et non une fille qui ne connoît pas encore le joug *de l'hymen.*

Daphnis. Ne t'énorgueillis pas, ta jeunesse passera comme un songe.

La jeune Fille. Le raisin devient sec, (*et pourtant on le mange*) et la rose sèche n'est pas mise au rebut.

Voyons à présent la traduction de M. Tissot.

NAÏS.

Un berger comme toi trompa la sage Hélène.

DAPHNIS.

Mon Hélène est plus tendre, et m'embrasse sans peine.

(*a*) Cette expression, *je crache ton baiser*, ne seroit point reçue dans notre langue; mais *Eobanus*, surnommé *Hessus*, qui a traduit en vers latins les Idylles de Théocrite, l'a conservée.

Despuo ab invitis quæ tu rapis oscula labris.

et plus récemment (en 1788), l'élégant Ragusain, *Bernard Zamagna :*

Illa ego jamque spuam, detersaque labra lavabo.

Le célèbre *Anton-Maria Salvini* a dit aussi en italien, en traduisant le même vers :

Lavo la bocca mia e sputo il bacio.

NAÏS.

Tais-toi, petit satyre; un baiser ce n'est rien.

DAPHNIS.

Cette simple faveur est pourtant un grand bien.

NAÏS.

Ton baiser, de la bouche à l'instant je l'efface.

DAPHNIS.

Puisqu'il n'est plus, permets qu'un autre le remplace.

NAÏS.

Un pâtre, d'une vierge espérer les faveurs!

DAPHNIS.

Point d'orgueil: la beauté passe comme les fleurs.

NAÏS.

Alors qu'elle est passée, on aime encor la rose.

Les deux premiers vers sont très-heureux. Le troisième est trop *fin* pour les mœurs grossières des bergers de Théocrite, quoiqu'il ne manque, ni de grace, ni d'élégance; je crois seulement que, puisqu'on lui a donné un air moderne, il faudroit le ponctuer ainsi :

Tais-toi, petit satyre; un baiser?... ce n'est rien.

Le sixième est trop maniéré; ensuite je n'aime pas le commencement : *puisqu'il n'est plus.* Quant au *permets*, cette politesse ne convient pas non plus aux bergers de Théocrite, il faut la laisser aux Desyveteaux, et aux bergers de Fontenelle. Mais puisque le poëte grec répète dans ce vers le verbe πλύνειν, *laver*, qu'il avoit déjà employé dans le vers précédent, ne pourroit-on pas le répéter en français à-peu-près ainsi?

Tu l'effaces? eh bien! qu'un autre le remplace.

Le septième est ingénieux : s'il n'exprime pas tout-à-fait, du moins il laisse entrevoir l'idée du poëte. Dans le huitième, le traducteur pouvoit se tenir plus près de l'original; la beauté, et la *jeunesse en sa fleur*, pour me servir d'une expression heureuse de Boileau, sont deux choses bien différentes. Les belles femmes le sont long-temps encore, après avoir cessé d'être jeunes. J'aimerois mieux par exemple :

Point d'orgueil, *les beaux ans* passent comme les fleurs.

Mais M. Tissot auroit dû conserver l'image de l'original, parce qu'elle est vraie. La jeunesse en effet n'est qu'un songe plus ou moins prolongé.

Dans le neuvième, le traducteur a suivi très-sagement ce conseil d'Horace.

. . . . Quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

D'ailleurs il s'étoit imposé la loi rigoureuse de traduire le texte original, vers par vers, et la chose n'étoit pas très-facile dans notre langue, où l'on est presque toujours forcé de faire à la rime des sacrifices pénibles.

M. Tissot nous donne ensuite la traduction de la neuvième et onzième Ode d'Anacréon, et du commencement du septième chant de la Jérusalem délivrée du Tasse : *Herminie chez les bergers*. Je regrette de ne pouvoir citer quelques vers de ce dernier morceau; mais cet article est déjà long et je ne dois cependant pas le ter-

miner sans faire une mention honorable de QUELQUES BAISERS que M. Tissot a mis à la suite de ses traductions, et dans lesquels il se montre le digne émule de Jean Second. Ces baisers sont au nombre de dix. Je choisirai le troisième qui a pour titre : *la Bouche reconnoissante.* Le sujet est emprunté du chœur du second acte du *Pastor fido*, dont Voltaire s'est amusé à traduire quelques vers dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, qui font partie du Dictionnaire philosophique, dans l'édition de Beaumarchais, article *Baiser.*

Si je baise ton front, aussi blanc que l'ivoire,
Un léger rouge y monte, en signe de plaisir;
Si je baise tes yeux, ces yeux qui font ta gloire,
Qui lancent dans mon cœur les flèches du désir,
J'y vois briller la joie en rayons de lumière.
Tout-à-coup, abaissant leur mourante paupière,
Ils semblent se fermer, ivres de volupté.
Mes baisers, de ton sein doucement agité,
Font lever et baisser les deux globes d'albâtre;
Mais ton front et tes yeux, ton sein que j'idolâtre:
Où mes lèvres toujours brûlent de se poser,
Ne me rendent jamais le plaisir du baiser.
La bouche, ô ma Vénus, seule est reconnoissante.
Vous la voyez d'abord tranquille et complaisante
Offrir sa double rose aux baisers de l'amour:
D'un bonheur plus parfait le désir la tourmente;
Déjà vous la sentez active, impatiente,
Payer tous vos baisers du plus brillant retour.
L'agréable concert, quand deux bouches avides,
Emules de plaisir, dans leur choc amoureux,
Se donnent cent baisers, mille baisers rapides,

A peine interrompus par des soupirs heureux!
La bouche est de nos feux le fidèle interprète;
C'est elle qui reçoit, qui transmet et répète
Les aveux, les sermens, l'amoureuse langueur,
Enfin tous les secrets du plaisir et du cœur.
Les âmes des amans par elle se répondent:
Les âmes des amans par elle se confondent.

Je laisse aux *Jurés peseurs de diphthongues*, le plaisir de relever quelques expressions qui sembleroient, peut-être, appartenir à l'école de Dorat, par exemple les *Flèches du désir*, la joie qui brille en *Rayons de lumière*, et quelques autres. Ce sont des taches légères que l'auteur peut faire aisément disparoître. M. Tissot a déjà réuni les suffrages les plus flatteurs. Les muses Hollandaises ont célébré son nouvel ouvrage en beaux vers latins, Tibulle-Parny, en vers français, toujours dignes du chantre d'Eléonore, et les amateurs de la poésie érotique, l'ont accueilli avec intérêt.

HISTOIRE

DES PREMIERS TEMPS DE LA GRÈCE,

Depuis Inachus *jusqu'à la chute des* Pisistratides; *pour servir d'introduction à tous les ouvrages qui ont paru à ce sujet: avec des tableaux généalogiques des principales familles de la Grèce; par* M. CLAVIER, *membre de l'Institut.* 1809. in-8°. 2 vol. Le 1er de L et 336 pag. Le 2e de 359 de texte et 102 de table.

DÉBROUILLER les premières annales de la Grèce, chercher un fil qui puisse nous guider dans ce labyrinthe de fables, de traditions, souvent contradictoires, et par conséquent toujours suspectes; telle est la tâche que s'est imposée M. CLAVIER dans l'ouvrage dont nous rendons compte. Cet ouvrage est précédé d'une savante préface dans laquelle l'auteur indique la marche qu'il a suivie, et les motifs qui l'ont engagé à la suivre.

Les premiers temps de la Grèce étoient loin d'annoncer ce qu'elle seroit un jour. Habitée par un peuple demi-sauvage, elle dut les commencemens de sa civilisation aux Phœniciens, à ce peuple industrieux, qui ne portoit point la désolation, mais une vie active dans les con-

trées où il se proposoit de former des établissemens de commerce. Lucain nous apprend que nous lui devons l'art inappréciable de l'écriture :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris (a).

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, et de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Brebeuf.

Cadmus, selon une ancienne tradition, apporta cet art dans la Grèce, et dès ce moment la civilisation dut prendre des accroissemens rapides; mais un peuple, qui n'est point conquérant, qui jouit en paix des fruits de son industrie, se soucie fort peu d'écrire ses annales; et d'ailleurs ces annales, s'il les écrivoit, n'auroient aucun intérêt. La vie monotone des peuples paisibles et heureux n'allume point l'imagination des poëtes, qui chez toutes les nations ont été les premiers historiens; il faut, pour donner de l'essor à leur verve, des guerres, de grandes expéditions lointaines. Ainsi celles des Argonautes et la guerre de Troie, forment dans l'histoire primitive de la Grèce deux grandes époques. Dans l'intervalle de l'une à l'autre, parurent les personnages célèbres qui ont donné

(a) Liv. III, v. 220.

leur nom à ce que nous appelons *les temps héroïques*. Il est vrai que quelques-uns de ces héros, qui n'avoient souvent ni feu ni lieu, se disoient fils d'un dieu ou d'une déesse; mais ils combattoient vaillamment, ils purgeoient la terre de brigands et de monstres. Leur histoire est mêlée, sans doute, de beaucoup de fables; Hercule, par exemple, n'a pas rendu mères, dans une seule nuit, les cinquante filles de Thestius (*a*); une partie de ses travaux est ou allégorique ou fabuleuse; mais ces héros ont existé; ce sont, pour la chronologie, des points de ralliement; il s'agit seulement de fixer leurs généalogies, de les comparer, de corriger les

(*a*) Apollodore, dans sa *Bibliothèque*, liv. II, ch. IV, §. 10, est plus raisonnable que les autres mythologues. Selon lui, pendant cinquante jours, Hercule, au retour de la chasse, trouvoit, chaque soir, dans son lit, une des filles de Thestius, qu'il croyoit toujours la même. Cette version, comme on voit, fait disparoître tout le merveilleux du plus fameux de ses travaux. Mais que dirons-nous d'un auteur moderne, qui, dans un poëme élégant et malin, la Dunciade, (chant VI) a confondu les filles de Thestius avec celles de Danaüs, et dénaturé un des traits les plus connus de la Mythologie?

Enfin d'Alcide on voyoit les travaux.
Par la vigueur de ses amours rapides,
Il étonnoit toutes les Danaïdes.

On lit dans la note : « Elles étoient cinquante, on sait « comment Hercule les étonna dans une seule nuit. » Cependant il s'étoit écoulé environ cent quatre-vingts ans depuis Danaüs jusqu'à la naissance d'Hercule, et cet anachronisme paroîtra peut-être une licence poétique un peu forte.

unes par les autres; mais cette opération présente de grandes difficultés, elle exige beaucoup de sagacité, surtout de patience. Fréret, *qu'on peut regarder,* dit notre auteur, *comme le véritable créateur de la critique historique, a découvert le premier la route qu'il falloit suivre.* M. Clavier cite un passage remarquable du mémoire intitulé : *Observations générales sur l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grèce.* Ce mémoire paroîtra dans les derniers volumes de l'académie des inscriptions; il a passé sous nos yeux, et nous osons assurer que c'est un des plus savans qui soient sortis de la plume de Fréret (*a*).

« Pour déterminer, dit cet illustre auteur, pag. 29, d'une manière un peu sûre la date du commencement des traditions historiques dans chaque nation, il faut partir, comme j'ai fait, d'une époque historique, constante et commune à ces nations. Telle peut être pour les Grecs l'époque de la guerre de Troie, à laquelle presque tous les peuples de la Grèce eurent part. La généalogie des différens chefs qui la commandoient, prise en remontant d'âge en âge, nous conduira jusqu'à un temps où nous ne trouverons plus que des générations absolument poétiques, des nymphes filles d'un fleuve, des hommes nés du commerce d'un dieu avec une femme mortelle, dont la famille sera inconnue, ou ne se trouvera que dans les critiques des siècles pos-

(*a*) Il a paru dans le 47ᵉ.

térieurs à Alexandre. Alors nous regarderons cette époque comme celle du commencement de cette famille; tout ce qui la précède en sera le temps fabuleux et inconnu. » Cette sage méthode à été scrupuleusement suivie par M. Clavier; on trouvera à la fin du premier volume onze tableaux généalogiques, qui ont dû lui coûter beaucoup de soin, de temps, et qui seuls donneroient un très-grand prix à son ouvrage, quand même il ne se récommanderoit pas d'ailleurs à l'estime du lecteur instruit ou qui cherche à l'être. L'auteur discute avec franchise, dans sa préface, le plus ou moins de certitude qu'on peut assigner aux généalogies qu'il a établies; puis il ajoute : « On ne peut guères donner que des dates vagues à la plupart des événemens qui ont précédé le commencement des Olympiades; je n'ai donc pas cru devoir joindre à cet ouvrage un canon chronologique, qu'il auroit été impossible de rendre exact; on se trompera cependant peu, en prenant trois générations pour cent ans : cette manière de compter, qui se trouve à peu près juste pour les rois de Sparte depuis la première guerre de Messène jusqu'à l'extinction de la race des Héraclides, doit l'être également pour les temps antérieurs. Je sais bien qu'on a fait quelques objections contre, mais elles ont été réfutées d'une manière très-satisfaisante par Fréret dans sa Défense contre la Chronologie

de Newton, et dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions, dont on trouve un extrait dans l'histoire de cette Académie (*a*). D'après cela, comme j'ai eu soin de rapporter presque tous les événemens antérieurs aux Olympiades, aux règnes des rois d'Argos, et ensuite à ceux de Sparte, tous descendans d'Inachus, il sera facile, en ayant recours au premier tableau généalogique, de déterminer, à dix ans près, les dates des faits que je rapporte, et c'est tout ce qu'on peut faire pour des temps aussi reculés. »

Du reste, l'auteur ne présente cet ouvrage que comme un essai, comme des mémoires qui pourront être utiles à celui qui composera une nouvelle histoire de la Grèce, et comme une introduction à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. « J'ose même dire, ajoute-t-il, qu'il est indispensable pour ceux qui voudront le lire avec quelque fruit. On y trouvera, en effet, l'explication de beaucoup de choses dont les anciens n'ont dit qu'un mot, parce qu'ils ont supposé que tout le monde connoissoit les traditions auxquelles ils faisoient allusion. »

Les événemens semblent nous annoncer, comme très-prochain, le temps où le voyageur pourra visiter avec sûreté cette heureuse contrée; où l'on pourra faire des fouilles, et par

(*a*) Tom. XIV, pag. 19.

conséquent des découvertes importantes. Des monumens ensevelis depuis deux mille ans; des inscriptions inconnues leveront, sans doute, une partie du voile qui couvre encore *la docte antiquité*. Les découvertes, faites en Ægypte pendant le peu de temps marqué par le séjour de notre armée, nous sont un sûr garant de celles qu'on fera dans la Grèce, dans cette autre terre classique, lorsqu'elle sera débarrassée du joug de ses tyrans, et qu'elle goûtera les fruits d'une sage liberté fondée sur les lois.

Nous nous sommes arrêtés long-temps sur la préface, parce que le corps de l'ouvrage n'est pas susceptible d'analyse. C'est un dépouillement exact de tous les écrits qui peuvent jeter quelque lumière sur ces temps obscurs. L'auteur n'en a négligé aucun; poëtes, historiens, orateurs, mythologues, scholiastes, il a tout lu avec le plus grand soin. Ainsi son livre est un véritable trésor d'érudition. Toutes les époques importantes, depuis Inachus, jusqu'à la chute des Pisistratides, et les personnages qui ont joué un grand rôle à ces diverses époques, passent sous les yeux du lecteur. M. Clavier cherche partout à retrouver dans la fable ce qui peut appartenir à l'histoire, et cette partie de son travail, savamment traitée, nous paroît devoir réunir tous les suffrages; mais, il faut l'avouer, la lecture de cet ouvrage n'est pas une lecture amusante. Des généalogies, des dis-

cussions épineuses et par conséquent sèches, des points de mythologie éclaircis, ou redressés à force de citations, si nous osons nous exprimer ainsi, sont des objets plus instructifs qu'amusans. La mémoire et le jugement y gagnent beaucoup; mais la part de l'imagination est presque nulle. On ne peut exiger l'élégance du style dans des matières aussi arides; on demande seulement de la clarté et des preuves, qui laissent dans l'esprit du lecteur, sinon une conviction intime, du moins ce doute salutaire qui nous engage à chercher la vérité, et qui nous aide souvent à la découvrir, et nous croyons qu'on trouvera tout cela dans l'ouvrage de M. Clavier. Ceux qui voudront lire avec fruit l'histoire de la Grèce, feront bien de commencer par lui; une excellente table guidera ceux qui voudront seulement le consulter.

L'auteur nous apprend, dans sa préface, qu'il a terminé depuis long-temps la traduction de Pausanias, et qu'il a revu le texte grec sur plusieurs manuscrits de la Bibliothéque impériale. Nous connoissons ce travail précieux, et nous désirons ardemment qu'une prompte et longue paix, rouvrant nos communications avec l'étranger, et cicatrisant nos plaies, redonne au commerce de la librairie son ancienne activité, afin que le public puisse jouir de cet ouvrage et de beaucoup d'autres qui restent ensevelis dans les porte-feuilles.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sur Léonard Racle, *de Dijon; par* C. N. Amanton. *nouvelle Edition, avec quelques corrections, des additions et des notes. Dijon,* 1810. *In*-8°. *de* 17 *pages.*

Voltaire, dans ses lettres charmantes à madame de Saint-Julien, amie du duc de Choiseul, et au marquis de Florian, qui avoit épousé l'une de ses nièces, parle de son architecte Racle dans les termes les plus flatteurs. Racle avoit bâti Ferney, c'est-à-dire, il avoit élevé, à la place de ses vieilles mâsures, des maisons élégantes, habitées par des artistes polis, industrieux, que le voyageur instruit visitoit toujours avec plaisir, et dont les ouvrages, vantés, recommandés par Voltaire, étoient à la fois accueillis par Catherine-la-grande et par ce Mustapha qu'elle aimoit si peu. Voltaire chérissoit en lui l'architecte qui construisoit des demeures agréables pour ses Colons, et l'homme aimable et spirituel dont la conversation le délassoit et l'amusoit dans ces momens où le génie a besoin de distractions. D'ailleurs Racle étoit, dans son genre, un homme extraordinaire, et cette considération devoit le rendre encore plus cher à Voltaire

Léonard Racle naquit à Dijon le 30 novembre 1736, de parens honnêtes, mais qui, peu favorisés des dons de la fortune, ne purent donner à leur fils une éducation qui auroit développé, de meilleure heure, le germe des talens qu'il avoit reçus de la nature. Heureusement le génie trouve toujours en lui-même des ressources. Les contrariétés ne font qu'accroître son ardeur et par conséquent ses forces, et, s'il arrive plus tard au but, il y arrive enfin.

Le jeune Racle manifesta, dès l'enfance, un goût décidé pour le dessin. Ce talent naissant fut aperçu par M. *Moutin de Saint-André*, ingénieur du roi, qui a donné les plans des belles casernes pour l'artillerie de la ville d'Auxonne, dont la première pierre fut posée le 27 octobre 1759. Le jeune Racle, admis dans son cabinet, et avide de connoissances, se livra au travail avec une ardeur infatigable. « Il ne dut, dit M. Amanton, son avancement qu'à la force de son génie; il acquit, presque sans maîtres, des connoissances assez étendues dans les sciences physico-mathématiques. Doué de beaucoup d'esprit et d'une pénétration rare, ces connoissances le conduisirent à des résultats tels, qu'il fut capable, non-seulement de s'élever à la hauteur des spéculations les plus abstraites, mais encore de concevoir et d'exécuter des travaux d'art de la plus grande importance.

C'est ainsi que *la Colonie de Ferney*, *le port de Versoix*, *le Canal de navigation de Pont-de-Vaux*, pour la jonction de *la Reissouze* à la *Saône*, établissemens qui attestent la bienfaisance de M. de Voltaire, les grandes vues administratives du duc de Choiseul, et le patriotisme éclairé de M. Bertin, leurs fondateurs, attachent une sorte de célébrité au nom de M. Racle, qui fut pour ainsi dire l'ame, l'œil et le bras dont ils empruntèrent le secours. »

Racle fut couronné en 1786 par l'Académie de Toulouse, comme auteur d'un savant *Mémoire sur la construction d'un pont* DE FER *ou* DE BOIS, *d'une seule arche de quatre cent cinquante pieds d'ouverture.*

« Ce laurier valut à M. Racle, de la part de la célèbre Catherine de Russie, qui connoissoit déjà ses talens, la proposition d'un sort brillant dans les Etats de cette Souveraine, mais il préféra une fortune médiocre dans sa patrie qu'il chérissoit. »

Il se présenta bientôt une occasion de réaliser le projet contenu dans le Mémoire dont nous venons de parler. M. Bertin, seigneur de Pont-de-Vaux, y fit exécuter, pour le canal de navigation, un pont de fer d'une seule arche dont les pièces avoient été coulées à la *fonderie du Creuzot;* mais ce pont n'existe plus.

« Le nouveau propriétaire de la terre de Pont-de-Vaux, écrivoit-on à M. Amanton le

18 août 1808, a vendu le pont de fer que M. Racle avoit fait fondre au Creuzot, et qu'il avoit fait monter dans la maison qu'il occupoit. Il a été détruit et enlevé pendant la nuit, de sorte que les autorités constituées n'ont pu s'opposer à cette destruction. »

Racle a laissé des Mémoires manuscrits, qui mériteroient les honneurs de l'impression.

1°. Un *Mémoire sur la terre cuite*. Racle avoit porté cet art très-loin. Il avoit établi une faïencerie dans le voisinage de Versoix, ville que le duc de Choiseul vouloit faire la rivale de Genève; mais cet établissement subit le sort de Versoix, et fut abandonné. Un autre fut formé à *Pont-de-Vaux*, mais, écrit le même correspondant de M. Amanton, « la faïencerie que M. Racle avoit établie à Pont-de-Vaux, n'existe plus. Après sa mort, elle n'a fait que déchoir. Enfin, elle est totalement tombée depuis cinq à six ans. Les *beaux ouvrages* commencés, notamment le *Poële pour Versailles*, ont été détruits, et il ne nous reste aucune pièce de ces *chefs-d'œuvre*. Pendant la révolution, toutes les pièces qui portoient quelques empreintes de la royauté ou de la féodalité ont été cassées, et le reste a été livré à des enfans.... En perdant M. Racle, nous avons manifesté les plus grands regrets, et ils se sont renouvelés lorsque nous avons vu anéantir des *ouvrages marqués au coin de la perfection*, et

qui pouvoient servir de modèle à ceux qui sont destinés à fournir la même carrière. »

Voltaire écrivoit à madame de Saint-Julien, le 5 décembre 1776 : « J'ai reçu une lettre de M. le duc de Wurtemberg, qui me doit cent mille fr., et qui me mande qu'il ne peut me payer un sol qu'au commencement de l'année 1778. Il y a dans ce procédé je ne sais quoi de digne d'un roi de France ; et ce qu'il y a de bon, c'est que sûrement je serai mort de vieillesse et de misère, et ceux qui ont bâti mes maisons seront morts de faim avant l'an de grace 1778. M. Racle se tire d'affaire avec son génie, indépendamment des rois et des princes. Il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent. »

Le style malin et plaisant de cette lettre me fait souvenir de celle qu'il écrivit à l'abbé Moussinot, son homme d'affaires, après la banqueroute du banquier Michel, qui lui faisoit perdre quarante à cinquante mille fr. On y lit ce quatrain dont Marot et J. B. Rousseau se seroient fait honneur.

> Michel, au nom de l'Eternel,
> Mit jadis le Diable en déroute ;
> Mais, après cette banqueroute,
> Que le Diable emporte Michel.

Voltaire appeloit *argile-marbre* cette *terre cuite*, parce qu'elle en avoit le poli et la du-

reté. Elle fut employée, après sa mort, dans le monument simple placé à côté de sa chambre à coucher, dans l'embrasure d'une cheminée, transformée en niche, destinée à recevoir son cœur, et pour lequel le marquis de Villette avoit fait ce vers heureux :

Son esprit est partout, mais son cœur n'est qu'ici.

2°. Un *projet*, avec *plans* et *devis*, pour *mettre, pendant la paix, les vaisseaux de ligne à l'abri de l'intempérie des saisons.* « Projet, dit M. Amanton, d'autant plus facile à réaliser qu'il ne présente, avec la certitude d'atteindre le but, qu'une dépense médiocre à faire pour chaque vaisseau, et qu'il offre, en dernier résultat, une économie considérable sur l'article des radoubs. » Ce projet, envoyé par son auteur à M. Lalande, et communiqué par lui à plusieurs ingénieurs-constructeurs, avoit reçu l'approbation la plus complète.

3°. Des *Projets tendant à régulariser le cours du Rhône.*

4°. Le *Projet d'un pont en fer sur la Saône ou le Rhône à Lyon*, de trois arches : celle du milieu, de cent quarante-sept pieds d'ouverture, et les deux autres de 88 pieds chacune.

5°. Des *Mémoires sur les propriétés de la Cycloïde*, « qui ont été l'objet des éloges de l'illustre et infortuné Bailly et du savant professeur d'artillerie Lombard. »

On n'a imprimé de Racle qu'un petit ou-

vrage, ayant pour titre : *Reflexions sur le Cours de la rivière de l'Ain, et les moyens de le fixer*, lues à la seconde session du Département de l'Ain, en novembre 1790. « Cet opuscule de 41 pages (imprimé à Bourg, la même année, in-8o.), plein d'idées lumineuses sur l'art hydraulique, développe une théorie applicable à toutes les rivières qui, par la rapidité de leur cours et les sinuosités multipliées de leurs rives, ont de l'analogie avec celle de l'*Ain* que l'auteur avoit principalement en vue, et comme homme de l'art et comme administrateur. »

L'excès du travail usa peu-à-peu les forces de cet architecte-ingénieur, et il mourut à Pont-de-Vaux, membre de l'administration du département de l'Ain, et correspondant de la Société d'Emulation de Bourg-en-Bresse, le 8 janvier 1791, à l'âge de 55 ans.

« Dire que M. Racle jouissoit de l'estime et de l'amitié de M. de Voltaire, ajoute fort judicieusement M. Amanton, qu'il vivoit habituellement dans la société de cet écrivain célèbre, sans cesse variée et embellie par l'affluence de Français et d'Etrangers illustres que sa réputation attiroit à Ferney, et que celui-ci prenoit le plus vif intérêt aux succès et à la fortune de M. Racle, c'est donner des talens, de l'esprit et de l'amabilité de cet artiste, une idée qui justifieroit, abstraction faite de toutes preuves, le bien que nous en disons. »

M. Amanton cite, dans les notes qui accompagnent cette notice, ce qu'ont dit dans ces derniers temps quelques voyageurs, de Ferney, et du tendre souvenir que conservent ses habitans pour l'illustre fondateur de cette Colonie.

Je visitai Ferney en 1783, c'est-à-dire, cinq ans après la mort de Voltaire. Je m'entretins long-temps avec plusieurs des artistes qui peuploient alors cette *heureuse Colonie*. Tous me parloient avec attendrissement et avec une abondance d'expressions, qui déceloit leur profonde émotion, de leur *bon patron;* ils me racontoient, fort au long, tout ce qu'il avoit fait pour eux, le zèle infatigable avec lequel il cherchoit des débouchés à leurs ouvrages d'horlogerie, en France, en Espagne, en Russie, en Prusse, en Italie; ils me montroient avec orgueil le fauteuil dans lequel Voltaire s'asseyoit lorsqu'il venoit causer avec eux, et je voyois, avec plaisir, que les enfans se groupoient autour de nous, qu'ils écoutoient nos entretiens avec une grande attention et dans un grand silence, et qu'ils aimoient à s'asseoir dans ce fauteuil vénéré où s'étoit assis le père nourricier de leurs pères. Ce fut, sans doute, en parcourant son *heureuse Colonie*, qu'il fit ce vers sentimental :

J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage.

Quant au zèle infatigable de Voltaire pour

la prospérité de sa *Colonie*, c'est le nom qu'il se plaisoit à donner à Ferney; il suffit de lire sa correspondance avec l'impératrice de Russie. Cette correspondance est infiniment intéressante, parce qu'on y remarque d'un côté tout ce que le pur atticisme de la galanterie française, si j'ose m'exprimer ainsi, peut inspirer à un vieillard qui écrit à une femme telle que Catherine, et de l'autre une noble familiarité, un noble abandon. L'immortelle Catherine, en écrivant ces lettres, n'oublioit point qu'elle étoit *Autocratrice de toutes les Russies;* mais elle savoit, aussi, que le sceptre des rois doit quelques égards au sceptre du génie, et que ce dernier étoit entre les mains de Voltaire.

M. Amanton, qui a joint de bonne heure, à l'étude de la jurisprudence, la culture des belles-lettres, et à qui nous devons plusieurs dissertations curieuses, continue de bien mériter des Bourguignons illustres. Je l'exhorte à fouiller encore cette mine qui est loin d'être épuisée. On peut dire de la Bourgogne que dans les deux derniers siècles elle a produit plus d'hommes illustres, et surtout du plus grand poids dans la balance des réputations, qu'aucune autre province de France.

DE L'INFLUENCE

Exercée par la Médecine sur la Renaissance des Lettres. Discours prononcé dans la salle des Actes de la Faculté de Médecine de Montpellier, le 30 *novembre* 1809, *jour de l'inauguration du buste de* S. M. I. et R.; *par* M. Prunelle, *professeur de Médecine légale et d'Histoire de la Médecine, Médecin de la Maison centrale de répression de Montpellier, ex-commissaire du Gouvernement Français, pour les Sciences et les Beaux-Arts, ancien médecin de l'Hôpital militaire de Paris, au Val-de-Grace, etc.* Montpellier, 1809; *in*-4.° de 110 pages (*a*).

Parmi les discours qui furent prononcés, le jour de l'inauguration du buste de S. M. I. et R., on dut nécessairement distinguer celui dont je vais rendre compte. Une logique sûre, une érudition peu commune, des recherches curieuses, qui ont demandé un long travail, et l'importance du sujet le font sortir de la classe ordinaire, et le recommandent à l'attention, non-seulement du médecin, mais du savant, du philologue et de tout homme qui aime à s'instruire. L'auteur est encore jeune; mais on le croiroit déjà vieilli sous la robe doctorale, tant

(*a*) On le trouve à Paris chez Croullebois, rue des Mathurins.

il montre de connoissances acquises et de saine critique.

Pour établir l'influence de la médecine, c'est-à-dire, de ceux qui cultivoient cet art salutaire pendant les siècles de la barbarie, sur la renaissance des lettres, il faut traverser ces siècles, le flambeau de la critique à la main; il faut interroger tous les monumens qui nous restent de ces temps désastreux; il faut avoir le rare courage de compulser cette foule d'écrits aussi barbares que leur siècle, et faire jaillir quelque lumière du sein de ces ténèbres profondes. Il faut, surtout, un sang-froid impassible, une patience à toute épreuve, et une rare sagacité pour démêler la vérité à travers ces traditions mensongères, qui, répétées de siècle en siècle, deviennent, pour ainsi dire, des faits incontestables.

Heureusement le D. Prunelle apportoit à ce travail si fastidieux, mais si important pour l'histoire littéraire des temps modernes, tout ce qu'il falloit pour le bien faire.

Notre orateur remonte jusqu'à Charlemagne, c'est-à-dire, jusqu'à ce prince, si grand par son génie, par ses vastes conceptions, par ses exploits militaires, qu'il faut descendre jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle pour trouver un héros qui puisse lui être comparé. Il fixe un instant les regards de ses auditeurs sur ces temps malheureux et obscurs où l'Occi-

dent, après avoir perdu jusqu'aux derniers vestiges des connoissances des Romains, gémissoit sous le joug des préjugés et des superstitions les plus absurdes; il fait voir quelle étoit alors la situation déplorable des lettres; il montre comment la médecine les ramena parmi nous.

« Si je parviens ensuite, dit-il, à prouver que ce ne fut point à quelques Grecs fugitifs que leur renaissance fut due, mais bien aux écoles que l'exemple des Arabes fit établir dans les contrées méridionales de la France et de l'Italie, j'aurai fixé la part glorieuse que nos devanciers eurent aux progrès des lumières et de la civilisation dans les temps antérieurs au quinzième siècle; j'aurai justifié en quelque sorte le bienfait que nous venons de recevoir ».

On voit, par cet exposé, la marche que l'orateur s'est tracée et les points importans qu'il se propose de traiter. Il parcourt rapidement l'une, et discute les autres avec autant de clarté que d'intérêt, et si le lecteur n'est pas toujours de son avis, l'orateur lui a fourni d'avance des armes pour le combattre. Un sujet d'une aussi grande importance, qui rempliroit, lui seul, plusieurs volumes, ne pouvoit être traité avec une étendue raisonnable dans un simple discours, parce qu'il faut à chaque instant étayer ses assertions ou ses conclusions, de preuves, sinon incontestables, du moins portant avec elles un grand caractère de probabilité. L'ora-

teur a été donc obligé d'accompagner son texte de notes, fort longues, si l'on veut; mais qui ne paroîtront pas telles aux yeux du lecteur qui n'a ni les moyens, ni la patience de consulter les originaux grecs, arabes, italiens, allemands, etc., sur lesquels l'orateur s'appuie, et qui cependant est bien aise de les connoître. Quant aux lecteurs superficiels, qui trouvent fort commode pour leur paresse d'être toujours *de l'avis du rapporteur*, ils trouvent encore fort commode de tourner légèrement le feuillet et d'abréger ainsi la lecture.

Il seroit impossible dans l'extrait d'un discours, qui n'est lui-même qu'un extrait de longs ouvrages, de suivre l'orateur dans sa marche rapide; il suffira d'indiquer les objets principaux, dignes de fixer l'attention du lecteur.

1.° Une discussion très-bien faite sur l'opinion qui attribue à Charlemagne la fondation de l'Université de Paris, et le résumé de tout ce que ce prince trop grand pour son siècle, et qui eut le malheur *de n'être pas continué*, selon une expression moderne, mais énergique, avoit fait pour les sciences et les lettres.

2.° Une seconde discussion, non moins lumineuse sur l'heureuse époque où les plus belles contrées de l'Espagne occupées par les Maures, virent rallumer dans leur sein le flambeau des sciences et des arts, flambeau qui auroit éclairé le reste de l'Europe, si les ténèbres épaisses dont

elle étoit couverte, n'eussent pas opposé un obstacle presque invincible aux efforts des savans Arabes, qui florissoient à cette époque, et qui donnoient une nouvelle vie, non-seulement aux écoles qu'ils présidoient, mais encore à celles que leur exemple et une noble émulation faisoient naître dans nos provinces méridionales.

3.° L'influence que ces diverses écoles, fécondées, si j'ose m'exprimer ainsi, par les Arabes, eurent sur la renaissance des lettres, avant que la prise de Constantinople eût fait refluer en Italie les savans Grecs qui ont à jamais signalé cette époque, si désastreuse pour l'Orient qu'elle a plongé dans des ténèbres dont il ne peut encore se dégager, mais si heureuse pour l'Occident, qui vit alors, pour la seconde fois, se rallumer un flambeau, qui, pendant plusieurs siècles, n'avoit jeté qu'une pâle lueur. Les Troubadours jouèrent, avant l'époque dont nous parlons, un rôle extrêmement intéressant, et notre orateur a réfuté avec avantage l'opinion de *Le Grand d'Aussy*, écrivain d'ailleurs très-estimable, mais trop prévenu en faveur de ses Trouvères.

Ici, comme dans quelques endroits de ce discours, j'aurois bien, comme on dit proverbialement, *quelque maille à partir*, avec notre savant orateur; je lui dirois par exemple que quelques hommes célèbres, semés de loin en

loin, dans les siècles qui ont précédé le quinzième, ont de très-grands droits à notre estime, et même à notre admiration, mais qu'ils n'eurent et ne purent pas avoir une assez grande influence sur la propagation des lumières. Ils formoient ce que nous appellerions aujourd'hui une secte d'adeptes beaucoup plus instruits que ne le comportoit leur siècle, mais dont les lumières ne se répandoient pas sur la multitude. Cette lumière, pour me servir d'une expression heureuse de l'Evangile, étoit encore *sous le boisseau* (*a*); mais les savans Grecs réfugiés la placèrent *sur le fanal destiné à éclairer toutes les nations* (*b*). Le Dante fut, sans doute, un homme extraordinaire pour son temps. Mais je me croirois coupable d'une hérésie littéraire très-condamnable, si je disois, comme notre orateur, *qu'il marche peut-être, par la grandeur et par l'originalité de ses conceptions, l'égal d'Homère*. Homère a pu sommeiller quelquefois, mais il n'a jamais dormi d'un sommeil aussi profond que celui du poëte florentin.

Du reste, quoique je ne partage pas toujours les opinions de mon ancien et savant collègue, je dois à la vérité d'avouer que son discours

(*a*) Ὑπὸ τὸν μόδιον. Matth., V. 15.
(*b*) Ἐπὶ τὴν λυχνίαν, καὶ λάμπει πᾶσι τοῖς ἐν οἰκίᾳ. *Ibid.*



m'a fait le plus grand plaisir, que je le crois digne d'être distingué parmi ceux qui sont ordinairement prononcés dans ces fêtes solennelles, où l'on cherche ordinairement beaucoup plus à plaire qu'à instruire.

L'éloge du prince auguste qui nous gouverne est sagement amené, sans aucune de ces basses flagorneries que se permettent trop souvent des panégyristes indiscrets, qui ignorent, sans doute, qu'un encens grossier flatte seulement les princes qui n'en méritent aucun.

L'orateur ne pouvoit terminer son discours sans payer, au nom de la Faculté dont il est membre, un tribut de reconnoissance au savant qu'elle compte avec honneur parmi les élèves qui ont illustré son école. M. le sénateur Chaptal, comte de Chanteloup, ne cessa pendant son trop court ministère, de bien mériter d'elle.

« Par ses soins, dit notre orateur, un vaste amphithéâtre s'est élevé pour servir à nos leçons; plus loin, une orangerie superbe flatte, à la fois, l'œil de l'ami des arts et le zèle empressé du botaniste. Ailleurs une bibliothéque nombreuse offre à l'étude des ressources, auparavant inconnues dans ces contrées; près de là se présente un Musée anatomique qui devoit rivaliser avec les plus célèbres de l'Europe ».

Nous lisons dans une note que « monsieur le Sénateur comte Chaptal a consacré à l'entretien du Jardin des Plantes le traitement qu'il

reçoit comme professeur honoraire de la Faculté de médecine ».

J'ai lu avec d'autant plus de plaisir, la mention honorable que fait notre orateur de M. le Sénateur Chaptal que, né son très-proche voisin, je saisis, avec empressement, l'occasion de féliciter le département de la Lozère de lui avoir donné le jour.

IDYLLES

Imitées des Cantates italiennes de MÉTASTASE, *suivies du premier Livre des* AMOURS A ÉLÉONORE; par M. Auguste DE LABOUISSE, *membre de plusieurs Académies, Athénées et Sociétés littéraires. Paris*, 1808, in-18 de XXII et de 192 pages.

LES Cantates de Métastase (*a*) ont toujours été comptées parmi les plus agréables compo-

---

(*a*) MM. *Seguin*, frères, imprimeurs-libraires, à Avignon, ont donné, en 6 volumes petit in-12, une édition italienne, correcte et élégante, des œuvres choisies de Métastase, sous le titre suivant : *Opere scelte di Metastasio. Edizione portatile, nella quale si è adoprato il modo più semplice di notare le voci coll' accento di prosodia, in Avignone presso li Fratelli* Seguin, *stamp. libraj.* 1808.

On sait qu'une des grandes difficultés de la langue italienne est la prosodie, et que rien ne blesse plus l'oreille, soit en entendant lire, soit en entendant parler cette belle langue, qu'une faute contre la prosodie.

M. Séguin, aîné, qu'on peut compter parmi le petit nombre des imprimeurs français, qui joignent à une instruction très-étendue et très-variée, l'amour de l'art et le zèle pour en accélérer les progrès, a donc rendu un grand service aux amateurs de l'italien, en accentuant ce choix, fait avec goût.

Il vient de publier, en anglais, un choix des pièces de Shakspeare, *William Shakspeare's Selected Plays.* 6 vol. in-12, très-élégamment et très-correctement imprimés, avec de petites notes extraites des commentateurs.

sitions de ce poëte, ami des Graces. C'est là que sa muse, éminemment tragique, se plaît à déposer le cothurne, et vient se délasser avec les bergers et les bergères. Leurs jeux, leurs amours, leurs querelles, l'aspect riant et animé des champs, lui fournissent mille tableaux variés, où l'élégance de l'expression est toujours unie à la finesse de la pensée, et à cette noble simplicité qui ne l'abandonne jamais. Toujours flexible, et toujours harmonieuse, cette Muse sait prendre tous les tons avec un égal succès, et renfermer dans un cadre très-étroit tout l'intérêt d'un long poëme, en nous épargnant le long ennui qui accompagne ordinairement ce dernier. Mais comment rendre dans notre langue, peu sonore, le charme d'une poésie qui n'a pas besoin, pour flatter notre oreille, d'emprunter le son monotone de la rime, et qui, libre de toute entrave, la remplit, à son gré, d'une mélodie qui résonne long-temps encore après qu'elle a cessé ? Rousseau a fait, il est vrai, quelques Cantates admirables; mais Rousseau étoit

---

Ces 6 vol. qu'on trouve à Paris chez M. Théophile *Barrois* fils, quai Voltaire, n° 5, contiennent les pièces suivantes :

La Tempête; le Marchand de Venise; Henri IV, partie première et partie deuxième; Coriolan; Romeo et Juliette; le Roi Léar; *Macbeth*; *Hamlet; Othello.* Ce choix, comme on voit, est fait avec discernement, et il épargne aux amateurs de la langue anglaise les frais considérables des éditions volumineuses de cet auteur.

maître de sa matière ; il ne copioit point, il inventoit ; il n'obéissoit point à la rime, il la subjuguoit. M. de Labouisse a bien senti la difficulté, ou plutôt l'impossibilité de traduire les Cantates de Métastase, surtout de leur conserver, sans les trop affoiblir, un rhythme, qui fût susceptible, comme dans l'original, d'être accompagné de tous les prestiges de la musique. Il ne s'est pas amusé à défaire le nœud gordien ; il l'a coupé. Il s'est emparé de tout ce qu'il y avoit de saillant ou de gracieux dans les Cantates, et il en a fait des Idylles.

Sophocle a dit, si nous en croyons Plutarque (*a*) : *Tout gain est agréable, même lorsqu'il est le fruit du mensonge.* Ici ce n'est pas tout-à-fait un mensonge, c'est une métamorphose innocente dont il ne faut pas faire un crime à l'auteur. Mais, avant d'examiner jusqu'à quel point il s'est approché ou éloigné du texte original, je dois dire un mot de la préface. Elle me paroît sagement écrite : l'auteur passe en revue les écrivains soit en vers, soit en prose qui ont fait des idylles ou des pastorales, et le jugement qu'il porte sur chacun d'eux ne sera pas désavoué par l'homme de goût. Il y a cependant un passage qui me semble demander une explication.

« Théocrite, dit M. de Labouisse, est le plus

(*a*) Comment il faut lire les poëtes, §. 20.

ancien de nos poëtes bucoliques. Je ne partage pas l'opinion de Pope, qui le blâme d'avoir introduit des moissonneurs et des pêcheurs dans ses églogues (idylles) : tout ce qui a rapport à la vie rurale, peut entrer dans ces sortes d'ouvrages... Cependant je l'approuve dans le reproche qu'il adresse à Théocrite d'avoir choisi des acteurs trop grossiers, dont les discours sont loin de rappeler les mœurs de l'âge d'or. » Pope dit modestement, qu'à l'égard des mœurs, Théocrite *lui semble un peu défectueux, parce que ses bergers sont quelquefois grossiers, immodestes et penchant trop peut-être vers la rusticité* (*a*). Mais on doit observer que Théocrite a donné à ses bergers les mœurs qui leur étoient propres, au temps où il écrivoit, et ce qui confirme la fidélité de ses peintures, c'est que ces mœurs sont encore aujourd'hui ce qu'elles étoient alors. Le berger Calabrois n'est ni plus poli, ni plus modeste que le *Comatas* de la cinquième idylle.

L'une des Cantates les plus élégantes et les plus sentimentales de Métastase est *le Printemps*. Les amateurs de la poésie italienne reliront ici avec plaisir le texte, et ils sauront mieux apprécier les efforts qu'a faits M. de Labouisse, pour en conserver les beautés.

(*a*) In the manners he seems a litle defective, for his swains are sometimes abusive and immodest, and perhaps too much inclining to rusticity.... Discourse on Pastoral.



La primavera.

Oh Dio! Fileno, oh Dio! Comincia il prato
Di nuovo a verdeggiar: le usate spoglie
Riveste il bosco, et già spirar si sente,
Nunzio di primavera,
Un Zefiro importuno. Al campo, all'armi,
Oh Dio! già ti richiama
La novella stagion! Senza il tuo bene
Come viver potrai, povera Irene?
Aure amiche, ah! non spirate
Per pietà d'Irene amante;
Care piante, ah! non tornate
Così presto a germogliar.
Ogni fior che si colori,
Ogni Zefiro che spiri,
Quanti, oh Dio! quanti sospiri
Al mio core ha da costar!
Ma chi fù mai quell' empio,
Che pria formò dell' innocente acciaro
Istromenti di morte, e rese un' arte
La crudeltà? No, non avea quel core
Idee d'umanità, senso d'amore.
Che insania! Che furor! Posporre i vezzi
D'una tenera amante alle minacce
D'un feroce nemico! Ah, no, Fileno,
Non lasciarti sedur! Se vago tanto
Sei pur di guerra, ha le sue guerre amore.
Ogni amante è guerriero; ancora, amando
E si gela e si suda; amando ancora
Esperienza, ingegno,
Ardir bisogna. Anche in amor vi sono
Ed insidie e sorprese,
Ed assalti e difese,
E trionfi, e sconfitte, e paci ed ire;

Ma l'ire son fugaci,
Ma son care le paci,
Ma un trionfo indistinto
Giova egualmente al vincitore e al vinto.
Anzi le pene istesse.... Aimè! che ascolto?
Ecco la tromba. Ah! questo
E il segno di partir. Fermati, ingrato,
Perchè fuggi cosi? no, le tue palme
Non pretendo involarti.
Poco chiedo, ô crudel; guardami e parti.
Va, ma conserva i miei,
Caro, ne' giorni tuoi;
Va, torna mio, se puoi,
Ma torna vincitor.
Pensa, dovunque sei,
Talvolta, alle mie pene,
E di: la fida Irene
Chi sa se vive ancor?

Le Printemps.

Idylle.

Qnand déja du printemps l'aimable messager,
Zéphyre dans nos champs fait sentir son haleine;
Quand les bois sont ornés d'un feuillage léger;
Quand tout reverdit dans la plaine,
Adolphe, dans les camps, aux dangers du trépas
La nouvelle saison et t'expose et t'entraîne....
Comment vivra sans toi la malheureuse Irène?
Ah! de grâce ne parois pas,
Doux Zéphyr, prends pitié d'Irène qui t'implore;
Et vous aussi cessez, aimables fleurs,
D'étaler à nos yeux vos brillantes couleurs....
A chaque fleur, qui semble éclore,
A chaque souffle des Zéphyrs
Combien mon sein exhale de soupirs!

Dieux! quelle main barbare, en formant, la première,
D'un innocent acier une arme meurtrière,
Fit un art de la cruauté?
Le monstre, connut-il jamais l'humanité?
Avoit-il de l'amour jamais senti les charmes?
Quelle aveugle fureur dut égarer ses sens?
Pouvoit-il aux plaisirs préférer les alarmes?
Aux faveurs d'une amante, à ses tendres accens,
D'un féroce ennemi les discours menaçans?
Cher Adolphe, à la guerre, ah! renonce de grâce!
Mais pour ton cœur enfin a-t-elle tant d'appas?
L'Amour a ses drapeaux, ses palmes, ses combats;
L'amant a besoin d'art, de génie et d'audace.
L'Amour n'a-t-il donc pas ses piéges séducteurs,
Ses attaques et ses retraites,
Ses victoires et ses défaites,
Ses triomphes, sa paix, et même ses fureurs?
Mais ses fureurs sont passagères,
Mais sa paix enchante les cœurs,
Mais ses victoires, toujours chères,
Plaisent également aux vaincus, aux vainqueurs.
Ses peines même.... Ciel! qu'entends-je? la trompette
Fait retentir des sons guerriers;
Pourquoi me fuir? ingrat! *je le répète*,
Je ne veux point *te* ravir *tes* lauriers:
Regarde ton Irène, et puis cours à la gloire.
Mais pour sauver les miens conserve bien tes jours,
Et sur l'aile de la Victoire,
Revole fidèle aux Amours.
Surtout, sensible aux maux de celle qui t'adore,
En quelque lieu, cher amant, que tu sois,
Redis, ah! redis quelquefois:
Mon Irène vit-elle encore?

Il y a quelques taches dans ces vers: on ne peut pas dire, *faire retentir des sons*, il fau-

droit : *fait retentir de sons guerriers* ; mais alors la phrase seroit incomplète; *je le répète*, fournit seulement une rime à *trompette*, et cette expression est là plus qu'oiseuse; on ne peut pas répéter ce que l'on n'a pas encore dit: mais, du reste, il me semble que le traducteur a très-bien rendu les images ou fortes ou gracieuses de l'original. Le nom d'Adolphe n'a pas été choisi au hasard, c'est celui du fils aîné de M. de Labouisse. Ce nom et celui d'Éléonore, répété presqu'à chaque page de ce recueil, prouvent que l'auteur est aussi bon père que bon mari.

M. de Labouisse n'a point traduit les Cantates, commandées *al poeta Cesareo*, au Poëte de la Cour, pour des fêtes, etc. Mais il en donne une traduction en prose, *faite par une main qui lui est si chère.... il ne lui est pas permis de la nommer*, mais il est facile de la deviner. C'est à elle que nous devons quelques poésies agréables, mises à la suite de cette traduction. On jugera du talent poétique de madame Éléonore de Labouisse, par les vers suivans. Je me plais à les citer, parce qu'ils prouvent contre l'opinion, assez générale, et trop souvent vraie, qui prétend qu'une belle femme trop occupée d'elle-même, s'occupe trop peu de ses enfans : ils prouvent, dis-je, qu'on peut être à la fois belle femme, bonne épouse et tendre mère.

A MON PREMIER NÉ.

Imitation libre d'Éléonore de Surville.

Voilà ses traits, son air, voilà tout ce que j'aime;
Son doux sourire et roses de son teint.
Pourquoi m'en étonner? Un autre que lui-même
Pouvoit-il douc éclore de mon sein?
O cher enfant, vrai portrait de ton père,
Ferme ton œil de sommeil oppressé;
Repose-toi sous les yeux de ta mère;
Dors sur le sein que ta bouche a pressé.
Dors, mon enfant, clos ta jeune paupière;
Qu'il est charmant! quel visage vermeil!
Songes légers, flattez son doux sommeil,
Et caressez la rose printanière.
Aimable enfant, quand tu t'éveilleras,
Nous guetterons ta première caresse;
Mais mon époux, dès que tu souriras,
Entre nous deux partageant sa tendresse,
Ta mère et toi nous serons dans ses bras.

Les poésies de madame de Labouisse sont suivies de quelques autres de M. de Kerivalant. On distingue, parmi ces dernières, la traduction de la touchante *Élégie de Gray*, *écrite dans un cimetière de campagne*, et celle de l'*Hymne de reconnoissance*, d'Addisson; de l'*Hymne au Créateur*, de Thompson et de la *Prière universelle*, de Pope.

Ces traductious annoncent un vrai talent et beaucoup de goût; mais le traducteur a de nouveaux efforts à faire pour atteindre à la précision du texte anglais, surtout dans la prière universelle de Pope, chef-d'œuvre de majesté,

de simplicité, de concision, où l'on ne sauroit trouver un seul mot qui pût être impunément supprimé ou déplacé. M. de Kerivalant a très-bien rendu le sens de quelques unes des stances de cette prière, les autres ont besoin d'être reprises en sous-œuvre. Malheureusement le genre de mètre que l'auteur a choisi, l'oblige à délayer la pensée de l'auteur, et fait perdre par conséquent une partie de la force et de la grace de ce dernier. Je n'en citerai qu'un seul exemple, pris dans la seconde stance. Voici d'abord le texte anglais suivi d'une traduction littérale :

Thou Great First Cause, least understood :
Who all my sense confin'd
To know but this, that Thou art good,
And that myself am blind.

« Toi, première grande cause, la moins comprise, qui as borné toute mon intelligence à connoître que tu es bon, et que moi-même je suis aveugle ».

Grande cause au-dessus de toute intelligence,
Ta sagesse borna mon foible entendement
A reconnoître en toi la bonté par essence,
En moi l'erreur, l'aveuglement.

Ces vers ont du nombre; la stance est agréablement tournée : mais combien elle paroît languissante auprès de celle de Pope!

La seconde partie de cet agréable recueil est composée de pièces fugitives sur différens sujets. Quelques élégies détachées du premier livre des *Amours à Éléonore*, sont d'un heu-

reux augure pour l'ouvrage entier, et promettent à l'auteur une place honorable sur le Parnasse érotique. Il nous prépare une collection des voyages en vers et en prose, beaucoup plus ample que celles qui ont paru jusqu'ici, et qui remplira 12 volumes *in*-12. Sans doute ceux que l'auteur a déjà publiés, et ceux qu'il garde dans son porte-feuille occuperont un bon coin dans cette collection.

Dans une préface mise à la tête de cette seconde partie du recueil dont je rends compte, M. de Labouisse croit devoir se justifier de son goût pour la poésie et surtout pour la poésie érotique. Il me semble que cette justification est fort inutile. Il faut, en effet, être d'un caractère bien morose pour contester à un homme, qui a de la fortune et du loisir, le droit de cultiver un art agréable qui fait ses délices, surtout lorsqu'il ne néglige aucun des devoirs de père, d'époux, de citoyen.

J'exhorte donc M. de Labouisse à continuer de faire sa cour aux Muses; mais je lui renouvelle, en même temps, le conseil, que je lui ai déjà donné, de se défier de son extrême facilité, et de s'accoutumer de bonne heure à travailler difficilement.

TABLE
DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

DU TROISIÈME VOLUME.

Page 3, dans la note, *lisez* français, et partout où l'on a mis *François*.
— 16, l. 8, *l.* remplit.
— 28, l. 11, après le mot *pages*, ajoutez : cette lettre dont un petit nombre d'exemplaires fut tiré à part, se trouve dans le dixième volume de la collection intitulée : *Opuscoli scientifici e Letterarii di Autori Italiani*, imprimée d'abord à Ferrare en 1777 et continuée à Venise jusqu'en 1796. Elle remplit 25 vol. in-4°. La date du 10ᵉ est Venise 1781.
— 34, l. 10, ajoutez : Villoison se proposoit de nous donner une édition de tout ce qui nous reste de Choricius.
— 60, l. 3, *l. vindicare.*
— 91, l. 8, *l.* πάτρης.
— 140, l. 1, *l.* triremis.
— 169, l. 1, *l.* transmises.
— 172, dans la note, *l.* σελήνη.
— 190, l. 9, *l.* faire respecter.
— 307, l. 6 de la note, *l.* passage.
— 309, l. 17, *l.* le *Menagiana.*
— 411, dans la note, *l.* and immodest.

FIN.



MC



